

## Unités

ch	cheval
ha	hectare
hl	hectolitre
kg	kilogramme
kWh	kilowattheure
l	litre
M	million
m <sup>2</sup>	mètre carré
m <sup>3</sup>	mètre cube
mm	millimètre
q	quintal
t	tonne
tec	tonne-équivalent-carcasse
teoc	tonne-équivalent-œuf-coquille
tep	tonne-équivalent-pétrole
UGB	unité-gros-bétail
UTA	unité de travail annuel

Pour ch, tec, teoc, tep, UGB, UTA, consulter aussi le glossaire.

## Signes conventionnels

-	résultat nul
...	renseignement non disponible
n. d.	renseignement non disponible (dans les graphiques)
///	sans objet
P	donnée provisoire
Prév.	donnée prévisionnelle
r	donnée révisée
e	estimation
$\epsilon$	chiffre inférieur à la moitié de la précision
s	secret statistique
s. d.	semi définitif
n. s.	non significatif

## Arrondis : pourcentage ou nombre

Dans certains tableaux, les pourcentages ou les nombres sont présentés avec un chiffre après la virgule. À cause des arrondis, la somme peut donner un résultat pour les pourcentages égal à 99,9 % ou 100,1 % et pour les nombres différent d'une ou deux décimales (0,1 ou 0,2). Une différence peut aussi apparaître pour des chiffres arrondis et sans décimale.

### Pour en savoir plus p. 169

Les principaux repères bibliographiques (site internet et publications Agreste, Insee, Eurostat et FAO).

### Organismes cités p. 178

Ce répertoire développe les sigles des administrations, institutions, syndicats et autres organismes cités, en particulier comme sources des données.

### Glossaire p. 181

Ce glossaire regroupe les termes spécialisés (économiques, techniques, statistiques) utilisés au fil des pages, ainsi que les définitions et concepts de base.

### Index thématique p. 197

Tous les mots clés, classés par ordre alphabétique, avec renvoi au numéro de page.

## • UE: Union européenne

Les tableaux et graphiques se réfèrent à l'« UE à 27 », l'« UE à 25 » ou l'« UE à 15 » ainsi qu'à l'« UE à contour évolutif ».

Par convention, les intitulés « UE à 27 », « UE à 25 » ou « UE à 15 » désignent l'Union européenne reconstituée à 27, 25 ou 15 sur toute la période à partir des statistiques de l'Union européenne et des États membres si nécessaire.

L'« UE à contour évolutif » est systématiquement signalée par une note de bas de page: elle se réfère à des statistiques dont le champ varie au cours des années en fonction des frontières historiques de l'Union européenne.

Évolution du « contour » de l'Union européenne depuis l'origine :

- en 1951, 6 pays décident de se constituer en Communauté européenne pour le charbon et l'acier: l'Allemagne fédérale (RFA), la France, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. De 6 pays en 1951 à 27 aujourd'hui, l'UE a connu 6 vagues d'adhésion de nouveaux pays, communément appelés « élargissements »:

- 1973 Danemark, Irlande, Royaume-Uni
- 1981 Grèce
- 1986 Espagne et Portugal
- 1995 Autriche, Finlande et Suède
- 2004 Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie
- 2007 Bulgarie et Roumanie.

Commerce extérieur de l'UE

Avec la suppression des frontières fiscales et douanières entre les pays de l'Union européenne au 1<sup>er</sup> janvier 1993, le mode de collecte des échanges intracommunautaires a dû être modifié. Le recensement de ces échanges s'effectue désormais selon le règlement Intrastat (voir glossaire).

De plus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1997, les départements d'outre-mer ne sont plus considérés comme des pays étrangers en matière de commerce extérieur, mais sont intégrés au territoire national. Ceci peut dans certains cas introduire des ruptures de séries avec les années précédentes. Les tableaux concernés ont été complétés d'une note de bas de page.

## • Allemagne

L'Allemagne est juridiquement unifiée depuis le 3 octobre 1990. Les données antérieures à

cette date, sont reconstituées à partir des statistiques de l'ex-RFA et l'ex-RDA. Lorsqu'il n'est pas possible de reconstituer, les statistiques sont celles de la RFA seule. Une note de bas de page précise le champ exact.

## • CEI, URSS

La dissolution de l'Union des républiques socialistes soviétiques a été proclamée fin 1991.

À l'exclusion des États baltes, les états qui en sont issus ont constitué la CEI, Communauté des États Indépendants (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine).

Les données antérieures à 1991 sont celles de l'URSS, ou, parfois, de l'état le plus important, la Fédération de Russie (ou plus simplement Russie).

## • Dom

Sauf exceptions notées en bas des tableaux, les totaux « France » concernent la métropole et ne comprennent pas les données des départements d'outre-mer (Dom).

## • Alena

Accord de libre-échange nord-américain: zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique (1992).

## • Mercosur

Mercado común del sur: zone de libre-échange entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay (1991).

## • PECO: Pays d'Europe Centrale et Orientale

Ensemble de pays d'Europe orientale (Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Albanie, Roumanie, Moldavie, Bulgarie), ainsi que les anciennes républiques soviétiques baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), les anciennes républiques soviétiques slaves (Biélorussie, Ukraine, Russie) et les anciennes républiques yougoslaves (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Kosovo, Monténégro, Macédoine).

## • UEBL: Union économique belgo-luxembourgeoise

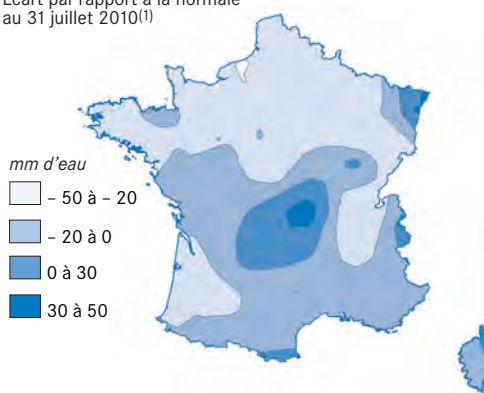
Un traité datant de 1921 institue pour une durée de 50 ans l'Union belgo-luxembourgeoise. La convention initiale a été prolongée par périodes de dix ans à partir de 1972 ; en 2002, une nouvelle convention UEBL a été signée.

## Météorologie

L'automne 2009 en France métropolitaine s'est révélé exceptionnellement chaud (+ 2°C par rapport à la normale), généralement bien ensoleillé et relativement sec. L'hiver qui a suivi a été froid, fréquemment neigeux et globalement peu ensoleillé. Seul l'ouest de la France a connu un ensoleillement sensiblement supérieur à la moyenne. Les derniers jours de l'hiver ont par ailleurs été marqués par le passage d'une sévère tempête baptisée Xynthia qui a concerné de très nombreuses régions, mais tout particulièrement celles situées entre la Vendée et le Nord-Est. Le printemps 2010 a connu des températures moyennes sensiblement conformes aux normales et a généralement été sec sur la majeure partie de la France, avec un déficit pluviométrique généralisé sur l'ensemble du pays en avril. L'ensoleillement a été généreux sur le nord et l'ouest du pays. L'été 2010 a connu des températures moyennes supérieures aux normales et un ensoleillement conforme à la moyenne sur la plus grande partie du pays. Les cumuls de précipitations ont été déficitaires ou proches de la normale sur la façade ouest, de l'Aquitaine à la Normandie, excepté sur l'ouest de la Bretagne. Le déficit a été également présent du Roussillon à la vallée du Rhône. En revanche, les précipitations ont dépassé les moyennes saisonnières de la Touraine au Nord, du Limousin à l'Alsace et des Bouches-du-Rhône à la Corse. L'automne 2010 s'est révélé plutôt frais, généralement bien ensoleillé mais avec une pluviométrie contrastée.

### État des réserves en eau

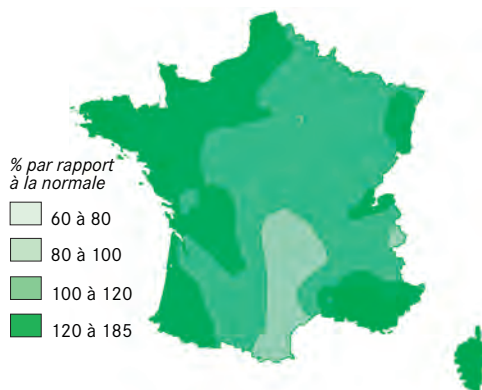
Écart par rapport à la normale au 31 juillet 2010<sup>(1)</sup>



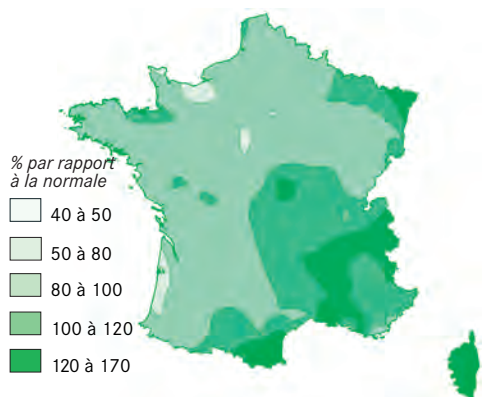
(1) Pour une réserve utile de 150 mm.  
Source : Météo France.

### Précipitations cumulées

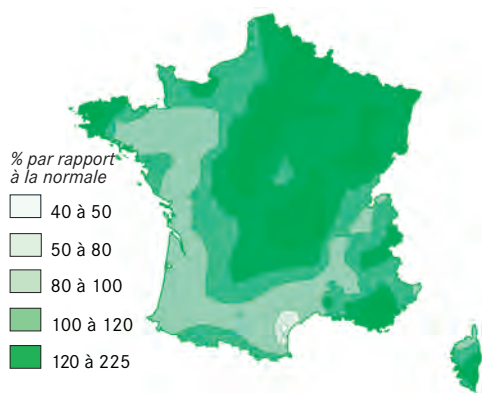
du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 28 février 2010



du 1<sup>er</sup> mars 2010 au 31 mai 2010



du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010



Source : Météo France.

## Utilisation du territoire

L'agriculture s'étend sur 54% du territoire métropolitain, la sylviculture sur 25%. Les terres vouées à l'agriculture sont essentiellement des espaces cultivés et des surfaces toujours en herbe, mais aussi certaines friches et landes destinées à l'élevage, et certains espaces artificialisés comme les bâtiments d'exploitations ou les serres. Entre 2006 et 2010, les usages agricoles perdent près de 1% au profit de l'industrie, des services, des transports, de l'habitat et des loisirs.

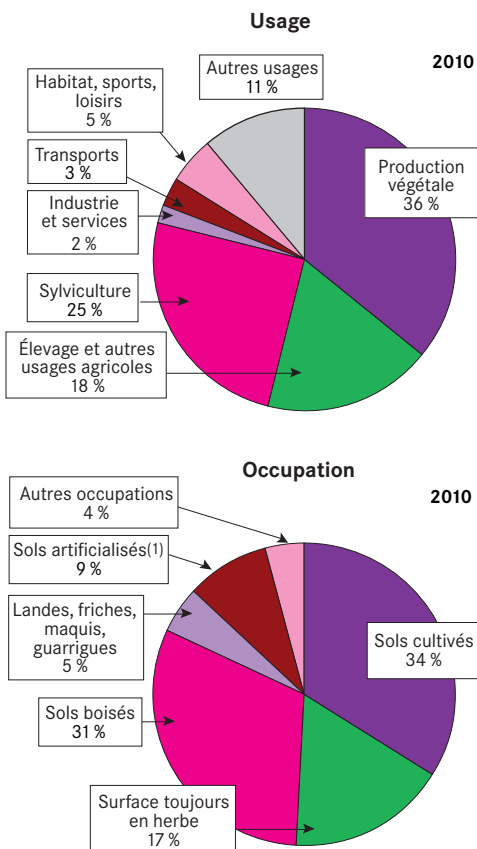
En terme d'occupation, les sols cultivés ou toujours en herbe perdent 339 000 hectares au profit des sols artificialisés et 570 000 au bénéfice des sols naturels (landes ou friches et espaces boisés). Inversement, ils gagnent 156 000 hectares sur les sols artificialisés et 427 000 sur les sols naturels. En bilan net, ils diminuent de 327 000 hectares, soit une moyenne de - 82 000 hectares ou - 0,3% par an. Ce chiffre est à comparer aux 27,7 millions d'hectares qui ne changent pas.

Les sols artificialisés (sols bâtis, sols revêtus ou stabilisés et autres sols artificialisés) progressent globalement de 315 000 hectares, soit une extension moyenne de 79 000 hectares ou 1,7% par an. Ils s'étendent aux dépens de 634 000 hectares de sols non artificialisés, mais réciproquement 320 000 hectares artificialisés retournent à des occupations agricoles ou naturelles.

Au sein de l'espace agricole, seules les surfaces toujours en herbe diminuent de manière significative, - 464 000 hectares entre 2006 et 2010, au profit des sols artificialisés (77 000 ha) et des sols naturels (83 000 ha), mais surtout des sols cultivés (304 000 ha).

Télécharger les données au format tableur

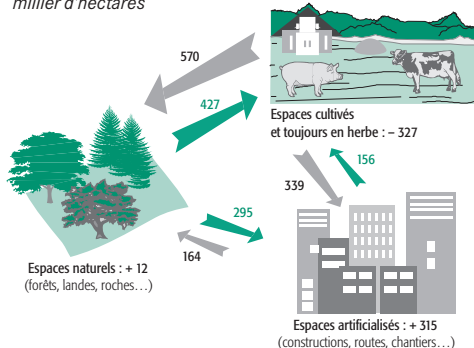
### Territoire métropolitain



(1) Voir glossaire : « espaces artificialisés ».  
Source : Agreste - Teruti-Lucas.

### Changements d'occupation entre 2006 et 2010

millier d'hectares



Occupation 2006

millier d'hectares

Occupation 2010	Sols artificialisés	Sols cultivés et toujours en herbe	Sols naturels <sup>(1)</sup>	Total 2010
Sols artificialisés	4 268	339	295	4 902
Sols cultivés et toujours en herbe	156	27 662	427	28 245
Sols naturels <sup>(1)</sup>	164	570	21 038	21 772
<b>Total 2006</b>	<b>4 588</b>	<b>28 572</b>	<b>21 760</b>	<b>54 919</b>

La lecture en ligne indique quelle était l'occupation en 2006 des points qui ont l'occupation X en 2010 (origine). En fin de ligne, on lit la surface totale de l'occupation X en 2010.

La lecture en colonne indique quelle est l'occupation en 2010 des points qui avaient l'occupation X en 2006 (devenir). En bas de colonne, on lit la surface totale de l'occupation X en 2006.

La diagonale indique les surfaces des points qui n'ont pas changé d'occupation.

(1) Sols naturels : sols boisés, landes, friches, maquis, garrigues, sols nus naturels, zones humides et sous les eaux.

Source : Agreste - Teruti-Lucas.



## Utilisation du territoire

L'importance relative de la superficie agricole utilisée dans la surface totale de chaque département permet d'opposer schématiquement, autour d'une ligne Bordeaux-Nancy, la moitié nord de la France, plus agricole, à sa moitié sud qui regroupe les zones de montagne et la plupart des zones agricoles défavorisées. Dans la période récente, le territoire agricole a été modifié par la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992. Au sein des terres arables, les surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux (COP) ont régressé au profit des jachères. Après les replis de 1993 et 1994, ces surfaces ont augmenté jusqu'en 1998 pour se stabiliser autour de 12 millions d'hectares. Elles incluent les surfaces en jachères industrielles supportant des cultures non alimentaires et les surfaces de cultures énergétiques.

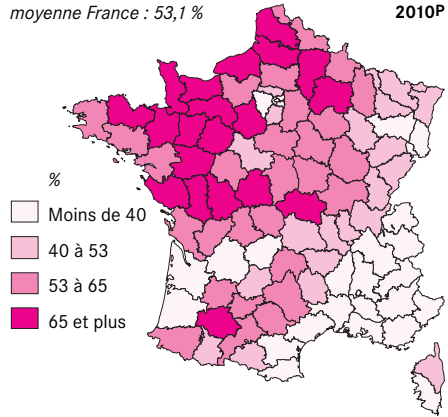
La jachère agronomique « nue » (traditionnelle et aidée au titre de la PAC) occupait près de 2 millions d'hectares en 1993 et 1994. Après quelques années de baisse régulière les surfaces en jachères, avec le taux de gel obligatoire fixé à 10 % en 1999, ont progressé jusqu'à atteindre 1,3 million d'hectares. Avec la suppression de la mise en jachère obligatoire depuis 2008, les surfaces s'élèvent en 2010 à un peu plus de 600 000 hectares. La réforme de la PAC n'a, en revanche, pas affecté les surfaces fourragères ni celles des cultures permanentes.

## Territoire agricole

Part de la SAU dans la surface totale

moyenne France : 53,1 %

2010P

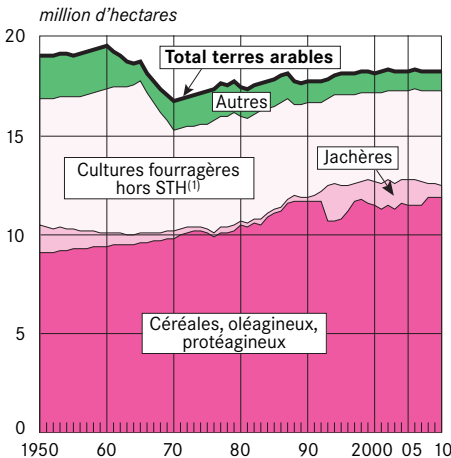


	1950	1980	1990	2000	2010P
<i>millier d'hectares et %</i>					
Terres arables	19 137	17 472	17 774	18 308	18 267
%	55,6	55,0	58,1	61,3	62,7
Superficies toujours en herbe	13 221	12 850	11 437	10 251	9 748
%	38,4	40,5	37,4	34,3	33,4
Vignes, vergers, autres <sup>(1)</sup>	2 050	1 422	1 385	1 294	1 131
%	6,0	4,5	4,5	4,3	3,9
<b>Superficie agricole utilisée</b>	<b>34 407</b>	<b>31 744</b>	<b>30 596</b>	<b>29 854</b>	<b>29 147</b>
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(1) Y compris pépinières ligneuses, jardins et vergers familiaux des non exploitants.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Terres arables



	1950	1980	1990	2000	2010P
<i>millier d'hectares et %</i>					
Céréales, oléagineux, protéagineux	9 054	10 497	11 660	11 549	11 893
%	47,3	60,1	65,6	63,1	65,1
Jachères	1 405	221	233	1 230	645
%	7,3	1,3	1,3	6,7	3,5
Cultures fourragères hors STH <sup>(1)</sup>	6 435	5 292	4 759	4 496	4 766
%	33,6	30,3	26,8	24,6	26,1
Autres cultures de terres arables <sup>(2)</sup>	2 242	1 461	1 123	1 033	963
%	11,7	8,4	6,3	5,6	5,3
<b>Terres arables</b>	<b>19 137</b>	<b>17 472</b>	<b>17 774</b>	<b>18 308</b>	<b>18 267</b>
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(1) Y compris racines et tubercules fourragers (betteraves, choux, topinambours), hors surfaces toujours en herbe.

(2) Y compris betteraves industrielles, plantes à fibre, cultures industrielles, pommes de terre, légumes, fleurs.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Utilisation du territoire

Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves et autres cultures industrielles) couvrent un peu plus de 40 % de la superficie agricole utilisée. Leur surface globale a augmenté de manière continue jusqu'à la mise en place de la PAC en 1992. Après le recul de 1993, suivi d'une expansion jusqu'en 1998, leur niveau s'est stabilisé autour de 12 millions d'hectares.

Les grandes cultures se concentrent dans les régions Centre, Picardie et Île-de-France, mais sont aussi présentes en Alsace et dans le Sud-Ouest.

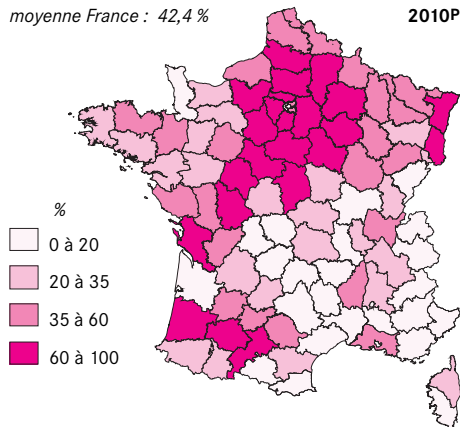
Les surfaces en cultures permanentes (vignes, vergers) ont fortement diminué au cours des années quatre-vingt, avec les mesures d'arrachage de vignes à vins de consommation courante, qui visaient à limiter les excédents. La répartition des surfaces en vignes à raisin de cuve a été modifiée à l'avantage de la viticulture d'appellation. Les cultures permanentes sont surtout localisées dans les régions du pourtour méditerranéen et du Sud-Ouest, ainsi que dans la vallée de la Loire.

## Grandes cultures

Part des grandes cultures dans la SAU

moyenne France : 42,4 %

2010P



	1960	1980	1990	2000	2010P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Céréales	9 196	9 892	9 031	9 074	9 250
%	92,1	89,1	74,0	75,4	74,9
Oléagineux	74	506	1 916	2 009	2 240
%	0,7	4,6	15,7	16,7	18,1
Protéagineux	160	75	713	466	404
%	1,6	0,7	5,8	3,9	3,3
Betteraves industrielles	428	549	474	410	384
%	4,3	4,9	3,9	3,4	3,1
Autres cultures industrielles	127	77	78	77	75
%	1,3	0,7	0,6	0,6	0,6
<b>Total grandes cultures</b>	<b>9 985</b>	<b>11 099</b>	<b>12 212</b>	<b>12 036</b>	<b>12 352</b>
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

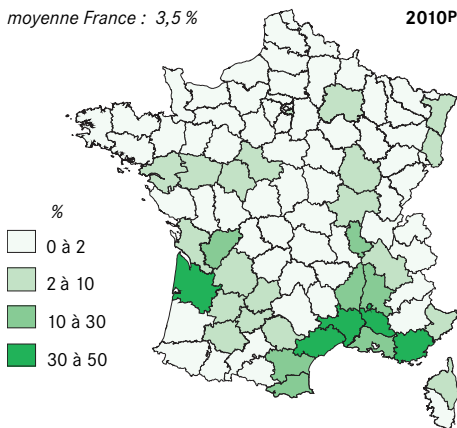
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Cultures permanentes

Part des cultures permanentes dans la SAU

moyenne France : 3,5 %

2010P



	1960	1980	1990	2000	2010P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Vignes	1 462	1 157	952	897	825
%	74,4	81,3	78,8	78,6	80,1
dont					
vins d'appellation <sup>(1)</sup>	///	377	434	484	464
%		34,9	49,1	57,0	58,5
autres vins <sup>(1)</sup>	///	704	449	368	316
%		65,1	50,8	43,0	39,8
Vergers	478	243	234	219	180
%	24,3	17,1	19,4	19,2	17,5
Autres cultures permanentes	24	23	22	25	24
%	1,3	1,6	1,8	2,2	2,4
<b>Total cultures permanentes</b>	<b>1 964</b>	<b>1 423</b>	<b>1 208</b>	<b>1 141</b>	<b>1 029</b>
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(1) Superficie en production.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Utilisation du territoire

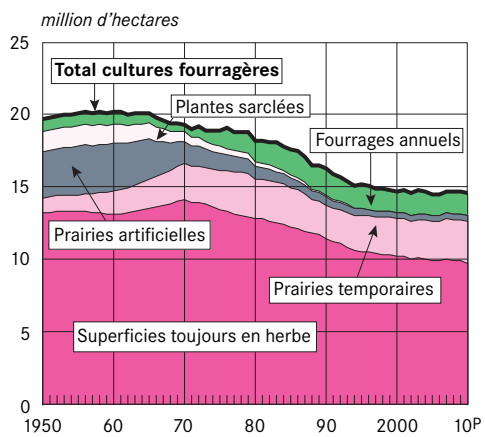
Les cultures fourragères, y compris les superficies toujours en herbe, connaissent, depuis le milieu des années soixante, une diminution continue de leurs surfaces, à l'exception de l'année 2003 (où suite à la sécheresse, une partie supplémentaire du maïs initialement destiné au grain avait été récoltée sous forme de fourrage). Cinq millions d'hectares ont ainsi changé de destination entre 1965 et 1993. Une partie des terres rendues disponibles a bénéficié aux grandes cultures. Cette progression des labours aux dépens des prairies permanentes a été très sensible dans certaines régions comme la Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne et la Bourgogne. Depuis la réforme de la PAC de 1993, les surfaces fourragères se stabilisent.

Au sein des cultures fourragères, les surfaces en fourrages annuels se sont toutefois accrues jusqu'en 1990. Cet essor, en particulier du maïs, a résulté de mouvements d'intensification de l'élevage dans des régions comme la Bretagne, qui ont reconverti des surfaces consacrées auparavant aux grandes cultures, et même aux prairies, en cultures fourragères intensives.

La hiérarchie des régions herbagères ne s'est cependant que peu modifiée depuis quarante ans même si, partout, les prairies ont perdu du terrain, quoique dans une moindre mesure pour l'Auvergne. Dans les régions d'élevage, la part des prairies dans la superficie agricole utilisée est supérieure à 70 %.

Télécharger les données au format tableur

### Cultures fourragères



	1960	1980	1990	2000	2010P
<i>millier d'hectares</i>					
Fourrages annuels	813	1 410	1 817	1 440	1 510
dont maïs fourrage ///	1 155	1 767	1 396	1 451	
Plantes sarclées fourragères	1 323	324	85	25	24
Prairies artificielles	3 277	902	554	394	367
Prairies temporaires	1 576	2 682	2 298	2 646	2 865
Superficies toujours en herbe	13 063	12 852	11 409	10 207	9 748
<b>Total cultures fourragères</b>	<b>20 051</b>	<b>18 170</b>	<b>16 163</b>	<b>14 712</b>	<b>14 515</b>

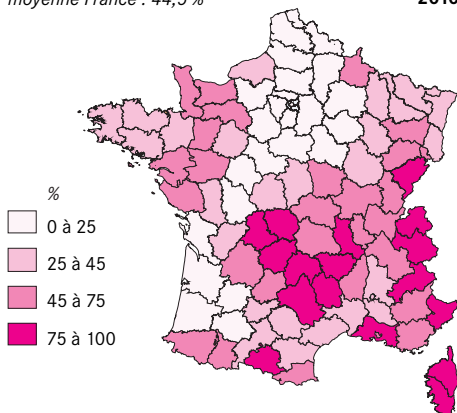
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Prairies

Part des prairies(1) dans la SAU

moyenne France : 44,5 %

2010P



(1) Prairies artificielles, temporaires et superficies toujours en herbe.  
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

	1960	1980	1990	2000	2010P
<i>millier d'hectares</i>					
<b>France</b>	<b>17 916</b>	<b>16 436</b>	<b>14 261</b>	<b>13 247</b>	<b>12 980</b>
dont					
Midi-Pyrénées	1 617	1 478	1 370	1 323	1 313
Auvergne	1 262	1 278	1 275	1 234	1 207
Pays de la Loire	1 490	1 519	1 177	1 136	1 113
Rhône-Alpes	1 490	1 322	1 137	1 043	1 067
Bourgogne	1 083	1 078	948	902	909
Basse-Normandie	1 198	1 072	910	831	782
Limousin	797	773	751	756	743
Provence-Alpes-Côte d'Azur	725	669	727	721	716
Bretagne	833	987	783	732	716

## Forêt

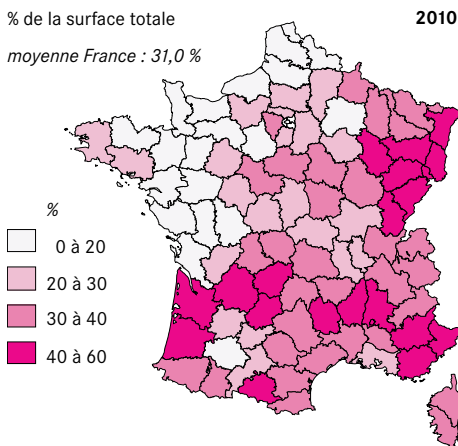
La forêt française participe très fortement au développement rural, en fournissant la matière première à plusieurs branches d'activité génératrices d'emplois. Elle sert également de cadre à de nombreuses activités de loisir. Elle joue enfin un rôle majeur dans la protection de l'environnement (lutte contre le changement climatique par le stockage du carbone, etc.).

Les sols boisés couvrent 17 millions d'hectares, soit près de 31 % du territoire national. La forêt proprement dite en occupe 88 %, le reste étant constitué de peupleraies, de bosquets et de haies. Les sols boisés se sont accrus de 7 millions d'hectares depuis 1900, dont 1,4 au cours des vingt dernières années. Cette extension était encore forte au début des années 1990, principalement par colonisation naturelle de terres sans usage agricole. Elle s'est progressivement infléchie vers la fin de la décennie. Depuis le milieu des années 2000, la surface des forêts paraît stabilisée.

Les sols boisés sont peu présents dans le nord et l'ouest du pays. Si l'on exclut Paris et les Hauts-de-Seine, le Pas-de-Calais, avec 10 % de son territoire, est le département le moins boisé. La forêt occupe une place importante dans le Sud-Ouest et les massifs montagneux. Elle dépasse 50 % dans 7 départements : Landes (57 %), Vosges et Jura, où la production de bois est importante et Var (58 %), Ardèche, Alpes-Maritimes et Drôme, où elle a surtout un rôle de protection et de loisirs.

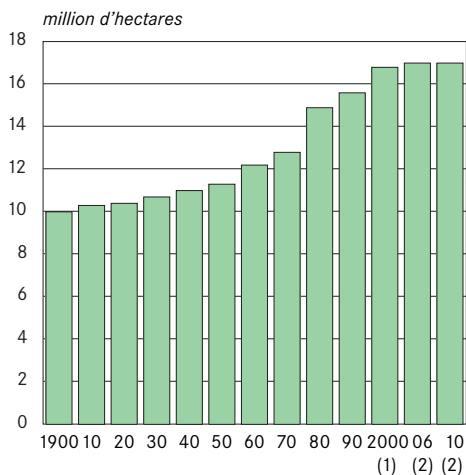
La France, au quatrième rang, détient 10 % des forêts de l'Union européenne à 27, après la Suède (18 %), la Finlande (14 %) et l'Espagne (12 %). Les paysages des deux premiers pays sont dominés par la forêt (plus des deux tiers du territoire).

## Taux de boisement



Télécharger les données au format tableau

## Sols boisés



	1990	2000 <sup>(1)</sup>	2006 <sup>(2)</sup>	2010 <sup>(2)</sup>
millier d'hectares				
<b>Forêts</b>	<b>13 985</b>	<b>15 050</b>	<b>14 910</b>	<b>14 938</b>
Feuillus	8 548	9 528	9 062	9 135
Conifères	4 160	4 109	3 308	3 238
Mixtes	1 278	1 412	2 541	2 565
<b>Surfaces boisées hors forêt</b>	<b>1 569</b>	<b>1 784</b>	<b>2 131</b>	<b>2 062</b>
Bosquets et arbres épars <sup>(3)</sup>	930	918	944	882
Peupliers	280	260	184	199
Haies	359	606	1 003	981
<b>Total sols boisés</b>	<b>15 554</b>	<b>16 834</b>	<b>17 042</b>	<b>17 000</b>

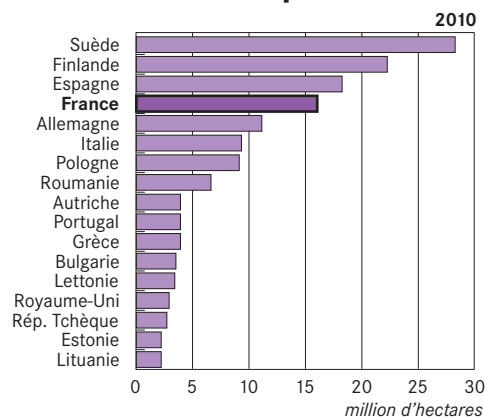
(1) Les statistiques 2000 se basent sur la méthode de l'échantillon réduit Teruti 2004 (voir glossaire : « Teruti-Lucas »).

(2) Nouvelle série Teruti-Lucas.

(3) À partir de 2005, les arbres épars et les peupliers épars ne sont plus enregistrés (pas de surface associée). Ils sont classés avec les bosquets et un peu avec les haies.

Source : Agreste - Teruti, Teruti-Lucas.

## La forêt dans l'Union européenne à 27



\* Les autres pays de l'UE à 27 (Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Irlande, Belgique, Danemark, Pays-bas, Chypre, Luxembourg, Malte) totalisent 7,8 millions d'hectares de forêt.

Source : FAO - FRA 2010.

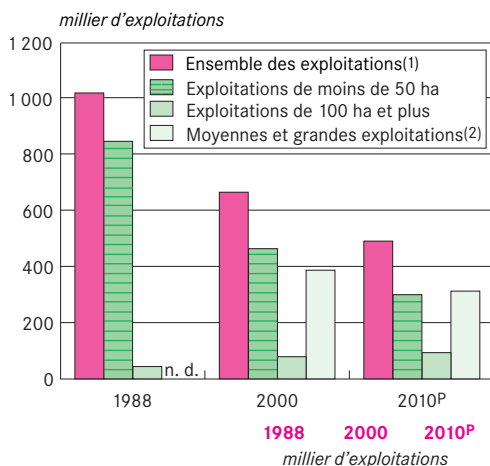
## Exploitations

La France métropolitaine compte 490 000 exploitations agricoles, ce nombre a baissé de plus de la moitié pendant les deux dernières décennies.

La situation est différente selon la taille de la superficie agricole utilisée (SAU), le nombre d'exploitations de moins de 50 ha a baissé de deux tiers alors que celui des exploitations de 100 ha et plus a progressé de plus du double. De nombreux exploitants agricoles qui partent à la retraite n'ont pas de successeur, leurs terres sont donc reprises par des agriculteurs déjà en place qui agrandissent ainsi leur propre exploitation. Cette situation devrait durer encore plusieurs années : en 2010, environ un quart seulement des agriculteurs de 50 ans et plus connaît le successeur qui garantira le maintien de l'exploitation.

Les moyennes et grandes exploitations selon la dimension économique, au nombre de 312 000, représentent près des deux tiers des exploitations agricoles. Elles concentrent 93 % de la SAU, soit 25,1 millions d'hectares. Leur SAU totale est en légère baisse mais leur surface moyenne augmente : 80 ha en 2010 au lieu de 66 ha en 2000. Parmi les moyennes et grandes exploitations, 40 % ont moins de 50 hectares et 30 % ont plus de 100 hectares.

## Nombre d'exploitations



millier d'exploitations			
<b>Ensemble des exploitations(1)</b>	<b>1 017</b>	<b>664</b>	<b>490</b>
<b>Exploitations selon la taille de SAU</b>			
de moins de 50 ha	845	463	299
de 50 ha à moins de 100 ha	128	122	97
de 100 ha et plus	44	79	93
<b>Exploitations selon la dimension économique(2)</b>			
Petites exploitations	...	278	178
Moyennes et grandes exploitations	...	386	312

Note : voir page 7 note sur les arrondis.

(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret.

(2) Classement selon la dimension économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007 (cf. glossaire).

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010.

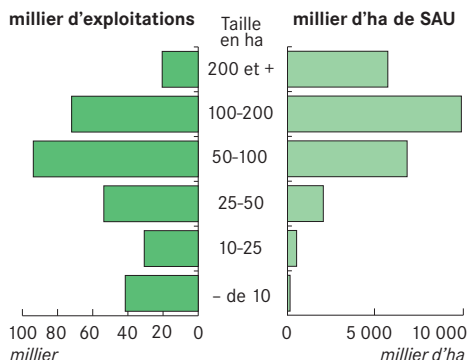
## Taille des exploitations

### Moyennes et grandes exploitations

2010P

	Exploitations(1)		SAU	
	millier	%	millier d'ha	%
<b>Moyennes et grandes exploitations(2)</b>	<b>312</b>	<b>100</b>	<b>25 101</b>	<b>100</b>
SAU de moins de 10 ha	42	13	147	1
SAU de 10 à moins de 25 ha	31	10	519	2
SAU de 25 à moins de 50 ha	54	17	2 037	8
SAU de 50 à moins de 100 ha	94	30	6 804	27
SAU de 100 à moins de 200 ha	72	23	9 889	39
SAU de 200 ha et plus	21	7	5 706	23
<b>Petites exploitations(2)</b>	<b>178</b>	<b>100</b>	<b>1 865</b>	<b>100</b>
SAU de moins de 10 ha	121	68	391	21
SAU de 10 ha et plus	57	32	1 474	79

2010P



(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret.

(2) Classement selon la dimension économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007 (cf. glossaire).

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

## Exploitations

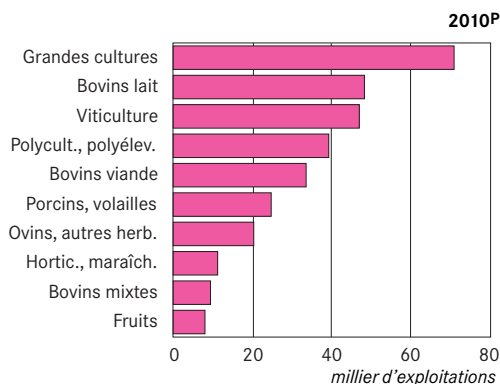
Le nombre des moyennes et grandes exploitations diminue de façon plus ou moins accentuée dans tous les secteurs d'activité agricole. Le secteur laitier accuse la plus grande baisse. Ainsi, le nombre des exploitations dont l'activité technico-économique est orientée vers la production de lait (Otex : bovins lait) a diminué de 32 % en dix ans. Beaucoup moins nombreuses, les exploitations d'activité mixte, produisant du lait et de la viande bovine (Otex : bovins mixte) ont perdu en dix ans 42 % de leurs effectifs. Selon une estimation faite sur la période 2005-2007, 70 % des exploitations laitières sorties de l'Otex bovins lait ont disparu et 30 % se sont réorientées vers une autre activité agricole.

Le nombre d'exploitations du secteur laitier reste important malgré tout. L'Otex bovins lait comprend 48 200 unités et occupe, comme en 2000, le deuxième rang en nombre, soit 15 % des moyennes et grandes exploitations. Le secteur viticole représente également la même part (15%). Les exploitations spécialisées en grandes cultures, au nombre de 70 800, soit près d'une exploitation sur quatre, restent les plus nombreuses et ont diminué le moins.

La production brute standard (PBS) moyenne progresse dans tous les secteurs agricoles, ce qui traduit l'agrandissement des exploitations. En effet, la PBS mesure une production potentielle des superficies cultivées et des cheptels.

## Orientation technico-économique des exploitations

Moyennes et grandes exploitations(1)



	2000	2010 <sup>P</sup>
<i>millier d'exploitations</i>		
Grandes cultures	74	71
Horticulture, maraîchage	14	11
Viticulture	55	47
Fruits	11	8
Bovins lait	71	48
Bovins viande	37	34
Bovins mixtes	16	9
Ovins, autres herbivores	23	20
Porcins, volailles	32	25
Polyculture, polyélevage	54	39
<b>Ensemble</b>	<b>386</b>	<b>312</b>

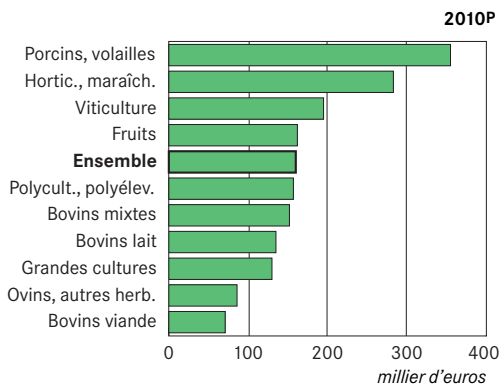
(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret. Classement selon l'orientation technico-économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007 (cf. glossaire).

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010.

## Production brute standard moyenne selon l'orientation

Moyennes et grandes exploitations(1)



	2000	2010 <sup>P</sup>
<i>millier d'euros</i>		
Grandes cultures	118	130
Horticulture, maraîchage	245	283
Viticulture	167	195
Fruits	156	162
Bovins lait	101	135
Bovins viande	63	71
Bovins mixtes	107	152
Ovins, autres herbivores	74	86
Porcins, volailles	287	355
Polyculture, polyélevage	127	157
<b>Ensemble</b>	<b>134</b>	<b>160</b>

(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret. Classement selon l'orientation technico-économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007 (cf. glossaire).

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010.



## Exploitations

Parmi les moyennes et grandes exploitations, les exploitations individuelles restent majoritaires bien que leur nombre (170 300) diminue fortement par rapport à 2000. Leur taille, 58 hectares en moyenne, est plutôt petite par rapport à celle des formes sociétaires des moyennes et grandes exploitations (108 ha).

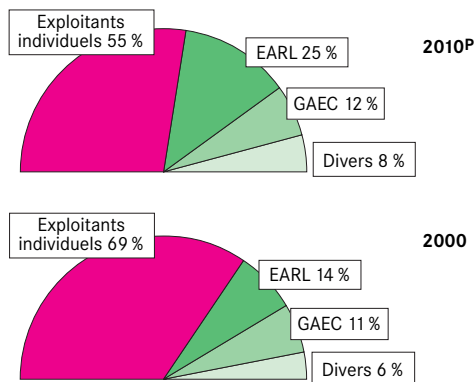
Ces formes sociétaires, près de deux fois plus étendues, exploitent 61 % de la surface agricole utilisée. Leur nombre (140 700) augmente, en 2010, elles représentent 45 % des moyennes et grandes exploitations. Cette progression est due à la forte augmentation du nombre des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL).

Les 76 600 EARL représentent une moyenne et grande exploitation sur quatre et plus de la moitié des formes sociétaires. Le statut des EARL est attractif, il permet de protéger les biens personnels en les séparant du capital de la société. Pour plus de la moitié des EARL, ce statut a été adopté par des chefs d'exploitations qui travaillent sans coexploitant.

Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) au nombre de 37 000, diminuent mais ils concernent cependant un quart des formes sociétaires. Viennent ensuite les 21 400 sociétés civiles (15 %), principalement les SCEA, dont le nombre est en progression. La part des SA, SARL reste faible. Les groupements de fait, qui n'ont pas de fondement juridique, déclinent.

## Statut des exploitations

Moyennes et grandes exploitations(1)



	2000	2010P
	millier	
<b>Exploitants individuels</b>	<b>266,0</b>	<b>170,3</b>
<b>Ensemble formes sociétaires et diverses</b>	<b>118,8</b>	<b>140,7</b>
EARL	55,2	76,6
GAEC	41,3	37,0
dont GAEC laitier	...	0,4
Société civile (SCEA, ...)	15,7	21,4
dont SCL	...	0,5
SA, SARL	4,0	5,1
Groupement de fait	2,6	0,6
<b>Autres statuts(2)</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>
Part des exploitations sous formes sociétaires et diverses	31	45
	%	

(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret. Classement selon l'orientation technico-économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007 (cf. glossaire).

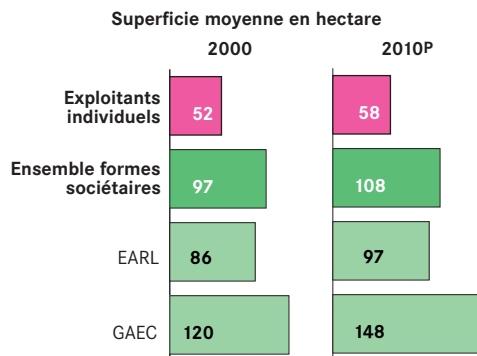
(2) Autre personne physique ou morale.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010.

## Superficies moyennes par statut

Moyennes et grandes exploitations(1)



	2000	2010P
	hectare	
<b>Exploitants individuels</b>	<b>52</b>	<b>58</b>
<b>Ensemble formes sociétaires et diverses</b>	<b>97</b>	<b>108</b>
EARL	86	97
GAEC	120	148
Société civile (SCEA, ...)	93	94
SA, SARL	51	48
Groupement de fait	61	67
<b>Autres statuts(2)</b>	<b>49</b>	<b>48</b>
Part de la SAU totale détenue par les exploitations sous formes sociétaires et diverses	45	61
	%	

(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret. Classement selon l'orientation technico-économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007 (cf. glossaire).

(2) Autre personne physique ou morale.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010.

## Exploitations

Parmi les moyennes et grandes exploitations, la moitié des exploitants prend en location des terres en complément de ses terres en propre, plus du tiers exploite la totalité de ses terres en location. Le fermage (location des terres) est ainsi le mode de faire-valoir le plus utilisé, il représente près de 80% de la surface agricole utilisée (SAU) des moyennes et grandes exploitations. La SAU concernée par le métayage a décliné au point de devenir marginale.

Les terres prises en location auprès de tiers constituent 80% des fermages, les 20% restant correspondent aux terres prises en location par les exploitations de forme sociétaire auprès de leurs associés.

Les surfaces en fermage auprès de tiers ont augmenté de 23% depuis 2000, elles représentent près des deux tiers des modes de faire-valoir. Elles ont progressé dans tous les secteurs d'activité agricole ; en dehors des secteurs des fruits et de la viticulture, elles y sont majoritaires. Elles sont importantes dans de nombreux départements situés dans la moitié nord de la France. Elles sont fréquentes chez les jeunes agriculteurs pour lesquels l'acquisition de terres est un investissement trop lourd. Elles diminuent avec l'âge.

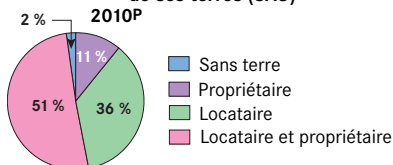
### Mode de faire-valoir

Moyennes et grandes exploitations<sup>(1)</sup>

% de la SAU selon le mode de faire-valoir  
2010P



Exploitant locataire ou/et propriétaire de ses terres (SAU)



2010P  
millier d'hectares

<b>Faire-valoir direct</b>	<b>5 199</b>
<b>Fermage</b>	<b>19 902</b>
Terres prises en location auprès de tiers	15 699
Terres prises en location auprès des associés	4 010
Autres locations <sup>(2)</sup>	193
<b>Surface SAU</b>	<b>25 101</b>

Exploitant locataire ou/et propriétaire de ses terres (SAU)  
millier d'exploitations

Locataire	114
Propriétaire	35
Locataire et propriétaire	158
Sans terre	6
<b>Ensemble</b>	<b>312</b>

(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret. Classement selon l'orientation technico-économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007.

(2) Métayage, locations provisoires, ...

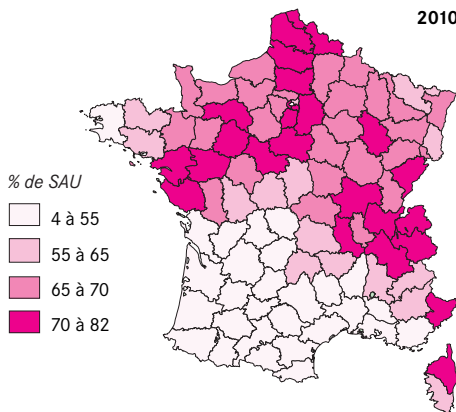
Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

### Part de la SAU en fermage auprès de tiers

Moyennes et grandes exploitations<sup>(1)</sup>

2010P



	2000	2010P
	%	
Grandes cultures	51	65
Horticulture, maraîchage	42	50
Viticulture	32	36
Fruits	35	40
Bovins lait	53	67
Bovins viande	53	62
Bovins mixtes	52	66
Ovins, autres herbivores	49	56
Porcins, volailles	48	61
Polyculture, polyélevage	48	65
<b>Ensemble</b>	<b>50</b>	<b>63</b>

(1) À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret. Classement selon l'orientation technico-économique des exploitations (Otex), calculée sur la base de la PBS2007.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

Télécharger les données au format tableur

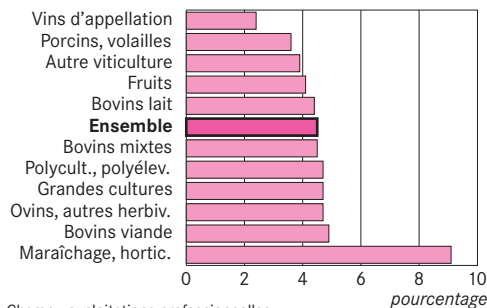
## Consommation d'énergie dans les exploitations

En 2009, les dépenses consacrées aux achats d'énergie atteignent 7 700 euros en moyenne par exploitation, en baisse de près de 19% par rapport à 2008. Dans ce montant, 5 160 euros servent à l'achat de carburants et combustibles dont le coût est directement lié au prix du pétrole. Rapporté au chiffre d'affaires y compris subventions d'exploitation, le poids de ces charges varie en 2009 de 2,4% en viticulture d'appellation à 9,1% en maraîchage et horticulture. Pour les autres orientations, le poids de ce type de charge est en moyenne assez comparable.

La consommation de fioul domestique représentée en moyenne 3 900 euros par exploitation, soit la moitié du coût total en énergie. C'est la forme d'énergie privilégiée en agriculture, notamment en grandes cultures où la proportion atteint 65% du total. Les exploitations de maraîchage, horticulture utilisent largement le gaz, avec 43% de leurs dépenses totales en énergie. Avec 1 800 euros en moyenne par exploitation, l'électricité représente 23% des charges totales en énergie, proportion qui s'élève à 42% pour les éleveurs de porcins et de volailles.

Les exploitations agricoles ont consommé en moyenne 8 500 litres de fioul domestique, soit 106 litres par hectare en moyenne. La consommation énergétique extrapolée à l'ensemble de l'agriculture, estimée à 3,7 millions de tonnes-équivalent-pétrole en 2009, est très stable depuis plusieurs années.

## Part des dépenses en énergie directe dans le chiffre d'affaires (avec subventions) en 2009



Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.

## Consommation énergétique globale des exploitations agricoles, en quantités et structure par produit

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Gaz (propane et butane)	8,6	8,6	8,2	7,6	7,0
Électricité	16,7	17,1	16,0	15,0	16,4
Fioul domestique	64,4	62,8	64,0	65,3	64,8
dont combustible	2,7	2,4	2,2	2,2	2,0
carburant	61,7	60,4	61,9	63,1	62,8
Autres énergies	10,3	11,5	11,7	12,1	11,8
	millier de tep <sup>(1)</sup>				
<b>Total</b>	<b>3 710</b>	<b>3 706</b>	<b>3 647</b>	<b>3 753</b>	<b>3 737</b>

(1) Les volumes en fioul domestique, électricité et gaz propane, butane ont été convertis en tonnes-équivalent-pétrole (tep).

Les quantités des autres formes d'énergie (gazole, gaz de réseau, charbon, bois, fioul lourd) ont été estimées.

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.

## Charges en énergie selon les orientations en 2009

Moyennes par exploitation, valeurs en millier d'euros, quantités en millier de litres et en l/ha

Orientation	Charges totales en énergie (valeur)		Dont						Fioul domestique (1 000 l)		Fioul domestique (l/ha)
			Fioul domestique (carburant et combustible)		Électricité		Autres (gaz stocké ou non, gazole à la pompe, divers)				
	2009	Évol.(1) 09/08 %	2009	Évol.(1) 09/08 %	2009	Évol.(1) 09/08 %	2009	Évol.(1) 09/08 %	2009	Évol.(1) 09/08 %	2009
Grandes cultures	8,7	- 22,5	5,6	- 30,1	1,5	+ 11,6	1,5	- 14,8	12,4	- 2,4	106
Maraîchage, hortic.	23,7	- 6,5	3,4	- 15,2	4,0	- 2,0	16,2	- 5,6	7,5	+ 4,0	1 163
Vins d'appellation	4,7	- 12,9	1,7	- 22,2	1,2	+ 9,8	1,9	- 15,2	3,2	- 2,1	164
Autre viticulture	4,5	- 18,9	2,2	- 27,7	0,7	+ 2,8	1,6	- 12,7	4,4	- 2,9	127
Fruits	8,4	- 14,3	3,0	- 22,8	2,7	+ 13,2	2,7	- 24,5	5,7	- 6,4	190
Bovins lait	6,5	- 19,5	3,5	- 30,6	2,1	+ 4,4	0,9	- 11,7	7,8	- 1,4	105
Bovins viande	4,9	- 21,4	3,0	- 28,1	0,7	+ 5,9	1,2	- 15,2	6,4	+ 4,2	69
Bovins mixtes	8,6	- 22,1	5,0	- 31,3	2,1	- 0,3	1,4	- 7,9	11,4	- 1,0	103
Ovins, autres herbiv.	4,7	- 20,1	2,4	- 27,9	1,1	+ 0,0	1,1	- 16,8	5,0	- 0,9	61
Porcins, volailles	11,7	- 11,8	3,2	- 19,7	4,9	+ 5,5	3,6	- 21,8	6,9	+ 7,9	160
Polyculture, polyélev.	9,2	- 20,4	5,0	- 30,8	2,2	+ 5,3	2,0	- 9,8	11,2	+ 0,2	114
<b>Ensemble</b>	<b>7,7</b>	<b>- 18,8</b>	<b>3,9</b>	<b>- 29,0</b>	<b>1,8</b>	<b>+ 5,4</b>	<b>2,0</b>	<b>- 12,3</b>	<b>8,5</b>	<b>- 0,7</b>	<b>106</b>

(1) Toutes les évolutions sont calculées sur un échantillon constant. Les évolutions des valeurs monétaires sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice du prix du PIB.

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.

## Exploitations de l'Union européenne

L'Union européenne à 27 totalise presque 14 millions d'exploitations agricoles en 2007 et l'UE à 15 États 5,6 millions. Les deux tiers sont concentrés dans seulement quatre pays : en Italie, en Espagne, mais surtout en Roumanie et Pologne où prédomine la polyculture-élevage sur 3 à 6 hectares en moyenne.

Moins de 20 % des exploitations de l'UE à 27 ont une dimension économique de 8 UDE ou plus, proportion variant de 1 % en Roumanie à 88 % aux Pays-Bas. Cette proportion permet de comparer les pays de l'UE à 15 : Grèce, Italie, Portugal, Royaume-Uni et Suède à moins de 40 %, Espagne, Autriche et Irlande à environ 50 % et enfin France, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Belgique, Danemark et Luxembourg à plus de 60 %.

Dans les douze États membres entrés depuis 2004, les structures sont petites ; la Bulgarie et la Roumanie en détiennent le record. Seule la République Tchèque se distingue avec près de 30 % d'exploitations de plus de 8 UDE.

Dans l'UE à 15, la concentration des surfaces se poursuit et la diminution du nombre des exploitations est assez forte entre 2000 et 2007. Le Portugal perd un tiers de ses exploitations alors que pour ses voisins la diminution varie entre 10 et 25 %. Seule la Grèce connaît une progression de 5 %. La SAU moyenne des exploitations de l'UE à 15 augmente partout : la France se classe en troisième position (accroissement de 30 %) après la Finlande et les Pays-Bas.

## Exploitations et SAU dans l'Union européenne à 27

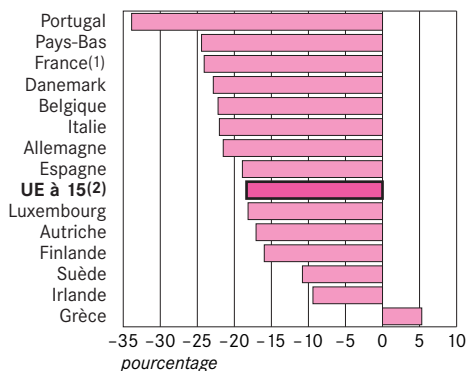
	Nombre d'exploitations		SAU	
	Total	De 8 UDE et plus	Totale	Des expl. de 8 UDE et plus
<b>UE à 27</b>	<b>13 700</b>	<b>2 596</b>	<b>172 485</b>	<b>133 626</b>
<b>UE à 15</b>	<b>5 661</b>	<b>2 236</b>	<b>124 545</b>	<b>106 261</b>
dont Roumanie	3 931	24	13 753	5 189
Pologne	2 391	245	15 477	7 982
Italie	1 679	468	12 744	9 932
Espagne	1 044	449	24 893	20 234
Grèce	860	217	4 076	2 727
Hongrie	626	29	4 229	3 474
<b>France(1)</b>	<b>527</b>	<b>375</b>	<b>27 477</b>	<b>26 507</b>
Bulgarie	493	11	3 051	2 537
Allemagne	370	231	16 932	15 908
Royaume-Uni	300	109	16 130	12 925
Portugal	275	38	3 473	2 529
Lituanie	230	9	2 649	1 259
Autriche	165	75	3 189	2 042
Irlande	128	66	4 139	3 111
Lettonie	108	6	1 774	828
Pays-Bas	77	68	1 914	1 881
Slovénie	75	12	489	216
Suède	73	27	3 118	2 471
Slovaquie	69	3	1 937	1 786
Finlande	68	41	2 292	1 972
Belgique	48	37	1 374	1 333
Danemark	45	33	2 663	2 562
Chypre	40	7	146	98
Républ. Tchèque	39	11	3 518	3 334
Estonie	23	3	907	658
Malte	11	1	10	4
Luxembourg	2	2	131	127

Note : exploitations de 8 UDE ou plus : exploitations d'une taille économique supérieure ou égale à 12 équivalent-hectares de blé.

(1) Y compris Dom.

Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.

### Évolution 2000 - 2007 du nombre d'exploitations dans l'Union européenne à 15

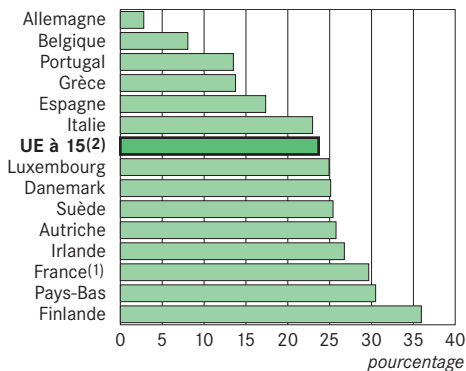


(1) Pour la France, les données 2000 et 2007 incluent les Dom.

(2) Le Royaume-Uni n'est pas représenté, le champ de l'enquête ayant été modifié entre 2000 et 2007 par adjonction des plus petites exploitations.

Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.

### Évolution 2000 - 2007 de la SAU moyenne dans l'Union européenne à 15



## Exploitations de l'Union européenne

La quantité de travail effectué, en 2007, dans les exploitations de l'Union européenne à 27 équivaut à près de 12 millions de personnes à plein temps ou UTA (unité de travail annuel à plein temps), soit en moyenne, un peu moins d'une UTA par exploitation. Cette moyenne varie de 0,4 UTA par exploitation à Malte à 3,5 UTA par exploitation en République Tchèque.

Les exploitations de 8 UDE et plus emploient en moyenne 2 UTA par exploitation. Cette moyenne baisse à 1,5 ou moins au Luxembourg, en Suède, en Autriche, en Irlande et en Grèce ; en revanche, elle grimpe dans les pays où existent des grandes structures issues pour partie des anciennes fermes collectives, près de 18 en Slovaquie, 10 en République Tchèque et de 4 à 7 en Bulgarie, Estonie, Lituanie, Hongrie, Roumanie et Lettonie.

Dans ces exploitations de 8 UDE et plus, la part du travail accompli par des membres de la famille est très faible dans les pays où la moyenne d'UTA employées est forte, très importante dans des pays d'agriculture plus traditionnelle comme l'Autriche ou l'Irlande.

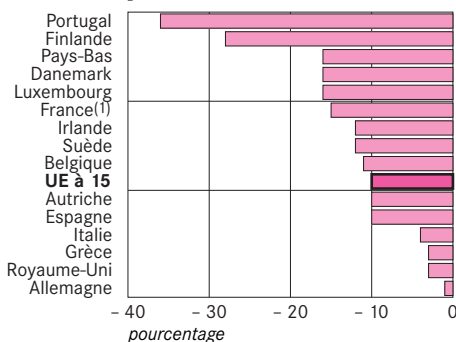
Dans l'UE à 15, au cours de la période 2000 - 2007, la quantité totale de travail diminue moins vite que le nombre d'exploitations, respectivement - 10% et - 18%. Alors que la quantité totale de travail décroît partout, celle fournie par la main-d'œuvre non familiale s'accroît dans certains pays où la concentration de la production s'intensifie dans des exploitations qui deviennent des entreprises agricoles.

## Main-d'œuvre des exploitations de l'Union européenne à 27

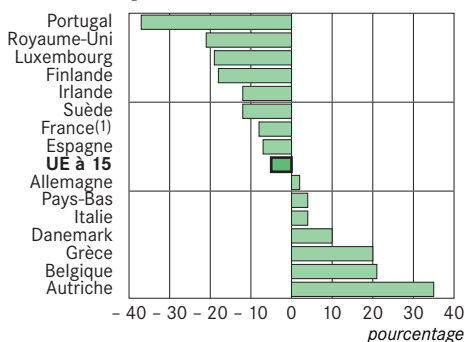
	UTA totales		UTA non familiales	
	Ensemble des expl.	Expl. de 8 UDE et plus	Ensemble des expl.	Expl. de 8 UDE et plus
<b>UE à 27</b>	<b>11 849</b>	<b>5 105</b>	<b>2 466</b>	<b>2 068</b>
<b>dont UE à 15</b>	<b>5 778</b>	<b>3 978</b>	<b>1 695</b>	<b>1 550</b>
dont Pologne	2 266	559	127	88
Roumanie	2 226	95	232	71
Italie	1 326	769	235	199
Espagne	998	703	373	343
<b>France(1)</b>	<b>815</b>	<b>744</b>	<b>438</b>	<b>430</b>
Allemagne	609	519	191	185
Grèce	575	308	108	74
Bulgarie	505	78	87	64
Hongrie	410	116	97	84
Royaume-Uni	361	248	111	108
Portugal	340	96	63	49
Lituanie	181	37	29	25
Pays-Bas	172	167	71	71
Autriche	163	109	20	15
Irlande	151	95	14	11
Répub. Tchèque	138	113	101	100
Lettonie	106	22	17	13
Slovaquie	93	53	53	51
Slovénie	84	24	7	4
Finlande	77	66	18	16
Belgique	66	60	14	13
Suède	65	40	16	14
Danemark	56	51	22	21
Estonie	32	15	13	12
Chypre	26	13	7	6
Malte	4	2	1	0
Luxembourg	4	3	1	1

Note : exploitations de 8 UDE ou plus : exploitations d'une taille économique supérieure ou égale à 12 équivalent-hectares de blé.  
 Au sens d'Eurostat, les UTA non familiales correspondent à toutes les UTA hors celles de la famille des exploitants des exploitations en nom propre.  
 (1) Y compris Dom.  
 Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.

**Évolution 2000 - 2007 du nombre d'UTA totales des exploitations de l'UE à 15**



**Évolution 2000 - 2007 du nombre d'UTA non familiales des exploitations de l'UE à 15**



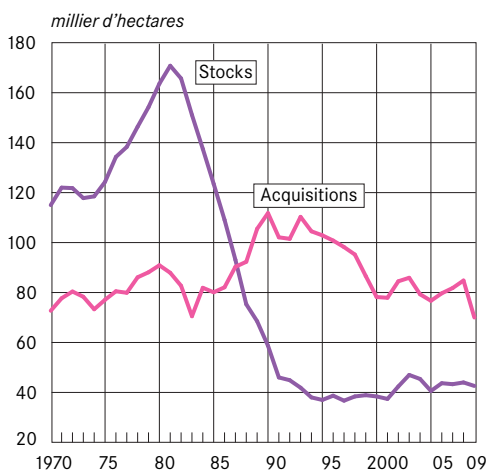
(1) Y compris Dom.  
 Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.

## Actions sur les structures

Les missions des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) initialement centrées sur la réorganisation des exploitations pour une agriculture plus productive se sont élargies aux exigences de gestion durable des espaces ruraux en lien avec les collectivités locales. Les principaux outils d'intervention des Safer (27 en France) sont l'acquisition et la rétrocession de biens fonciers ruraux, qui peuvent être des propriétés bâties ou non bâties. Lors d'une mise en vente d'un bien par un propriétaire, les Safer peuvent disposer d'un droit de préemption. Ce droit s'exerce généralement après celui du fermier et les droits de préemption publique et n'existe pas pour les échanges, les successions, les petits jardins familiaux et certaines transactions forestières.

En 2009, les Safer ont acquis environ 70 000 hectares et en ont rétrocedé environ 74 000. Les rétrocessions de terrains agricoles participent à l'installation des jeunes et l'agrandissement des structures existantes. La superficie moyenne des opérations tend à diminuer, un peu plus rapidement pour les acquisitions que pour les rétrocessions. Pour ce qui est des terrains rétrocedés, cette baisse concerne autant le phénomène d'installation que celui d'agrandissement. Par ailleurs, une partie des terrains rétrocedés fait l'objet d'une affectation à des usages non agricoles.

### Activité des Safer

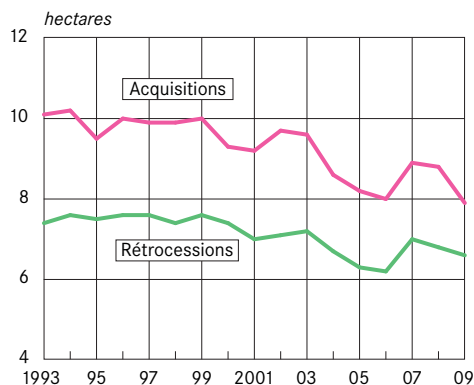


	1990	2000	2005	2009	Cumul depuis 1961
<i>millier d'hectares</i>					
Acquisitions <sup>(1)</sup>	112	78	77	70	3 729
Rétrocessions <sup>(1)</sup>	122	79	77	74	3 598
dont installations	32	33	31	27	...
agrandissements	69	31	23	22	...
Stocks	59	38	41	43	///

(1) Au 31 décembre de chaque année.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : SCAFR-FNSafer.

## Surface moyenne par opération (ha)

### Acquisitions et rétrocessions



### Rétrocessions à l'installation et à l'agrandissement

	2000	2005	2009
<i>surface moyenne (ha)</i>			
Installations	21	17	16
Agrandissements	11	8	8

Source : SCAFR-FNSafer.



## Actions sur les structures

Entre 1997 et 2010, les prix des terres labourables et des prairies naturelles libres de toute location en France métropolitaine ont augmenté de 66 % en euros courants et de 35 % en euros constants. Cette hausse s'est toutefois ralentie à partir du milieu des années 2000. En 2010, la progression est de 2 % en euros courants et 1,5 % en euros constants, contre une progression annuelle moyenne de respectivement 4 % et 2,3 % sur la période 1997-2010.

La hausse des prix a été favorisée par un repli des taux d'intérêt réels et une forte présence de non-agriculteurs sur le marché, jusqu'au milieu des années 2000. Les évolutions de prix ont été surtout tributaires des aléas des revenus agricoles, à la hausse comme en 2008 ou à la baisse comme en 2009.

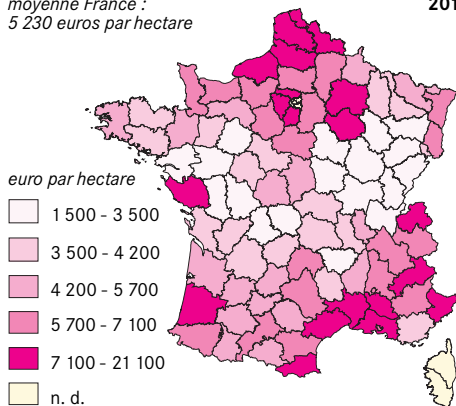
L'hétérogénéité des prix selon les zones est forte, entre 1 560 et 20 100 euros/ha. Les prix des meilleures terres arables atteignent 8 000 à 10 000 euros/ha comme dans les départements du nord du Bassin Parisien, mais les prix les plus forts sont ceux des zones urbanisées et touristiques.

Pour les vignes, les valeurs des vignobles de Champagne et surtout de Cognac poursuivent leur hausse avec des marchés toujours porteurs malgré la crise de 2009. Les autres vignes d'appellation continuent leur reprise amorcée en 2007. En revanche, les autres vignes ne connaissent qu'une progression limitée, de 0,6 % entre 2009 et 2010, dans la continuité des quinze dernières années.

### Prix des terres agricoles

moenne France :  
5 230 euros par hectare

2010

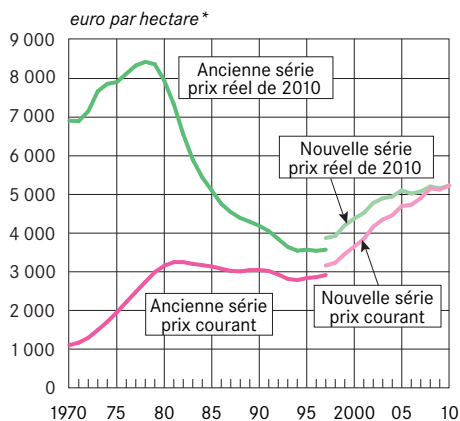


Champ : ensemble des terres labourables et prairies naturelles libres à la vente de plus de 0,7 ha.

Sources : Safer, Agreste, Terres d'Europe-Scafr.

Télécharger les données au format tableau

### Prix des terres agricoles



\* Prix des terres et prés libres.

	1980	1991	1997	2000	2009	2010
<b>Terres et prés</b>						
<i>euro par hectare (prix courant)</i>						
Terres libres ancienne série	3 157	3 022	2 915			
Terres libres nouvelle série			3 162	3 652	5 129	5 232
Terres louées nouvelle série			2 409	2 649	3 477	3 622
<b>Vignes</b>						
<i>millier d'euros par hectare (prix courant)</i>						
Vignes d'appellation ancienne série	16,9	40,1				
Vignes d'appellation nouvelle série	42,3	44,1	65,0	93,1	95,2	
dont						
<i>champagne</i>	179,6	259,7	416,7	850,2	868,2	
<i>autres AOP</i>	34,0	31,2	43,9	47,8	49,0	
Autres vignes ancienne série	5,8	12,1				
Autres vignes nouvelle série			15,4	12,5	12,9	14,6
dont						
<i>vignes pour eaux de vie d'appellation</i>	28,6	19,4	15,1	26,5	27,6	
<i>autres vignes</i>	11,0	10,2	12,2	10,6	10,6	

Champ : ensemble des terres labourables et prés (de plus de 0,7 ha pour les terres libres à la vente).

Sources : Safer, Agreste, Terres d'Europe-Scafr-Inra.

### Volume des transactions des terres et prés

Mode de faire-valoir Profession de l'acquéreur	1995			2010		
	Terres libres	Terres louées	Ensemble	Terres libres	Terres louées	Ensemble
<i>millier d'hectares</i>						
Toutes professions	118,2	112,7	230,9	71,5	99,9	171,4
dont agriculteurs	84,6			47,9		
% de SAU échangée			0,9			0,7

Champ : terres et prés non bâti. Ventes des Safer incluses.

Sources : Safer, Agreste, Terres d'Europe-Scafr.

## Actions sur les structures

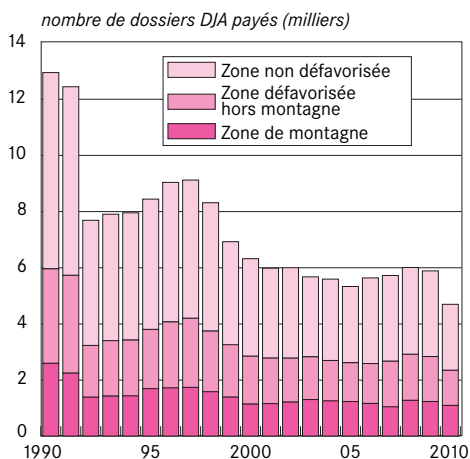
Les aides à l'installation, financées par l'État et par l'Union européenne, visent à faciliter les reprises et les créations d'exploitations agricoles. La dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) et les prêts à moyen terme spéciaux aux jeunes agriculteurs (prêts MTS-JA) permettent notamment de compléter la trésorerie et de financer les investissements d'installation. Les candidats à la DJA doivent satisfaire à certaines conditions en matière d'âge et de formation générale et professionnelle qui ont été sensiblement assouplies en 2009. Ils doivent par ailleurs démontrer la viabilité économique de leur projet.

Le nombre de décisions d'octroi d'aides à l'installation, qui était stable depuis 2001 a connu une baisse en 2009, vraisemblablement pour des raisons conjoncturelles, mais reste supérieur à 5 000 dossiers.

Les montants de DJA font l'objet d'une majoration en zone présentant un handicap naturel. Ils sont attribués dans les limites suivantes : 16 500€ à 35 900€ en zone de montagne, 10 300€ à 22 400€ en zone défavorisée hors montagne et 8 000€ à 17 300€ en zone de plaine.

En 2010, 80 millions d'euros ont été versés au titre de la DJA. Les aides publiques afférentes aux prêts bonifiés représentent un montant de 52 millions d'euros.

## Aide à l'installation



1990 2000 2005 2010

### Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

	1990	2000	2005	2010
Dossiers examinés favorablement en CDOA	12 487	6 602	5 908	5 062
<i>Dotation aux jeunes agriculteurs<sup>(1)</sup></i>				
Zone de montagne	2 588	1 136	1 229	1 087
Zone défavorisée hors montagne	3 364	1 705	1 381	1 247
Zone non défavorisée	6 987	3 473	2 714	2 345
<b>Total</b>	<b>12 939</b>	<b>6 314</b>	<b>5 324</b>	<b>4 679</b>

million d'euros

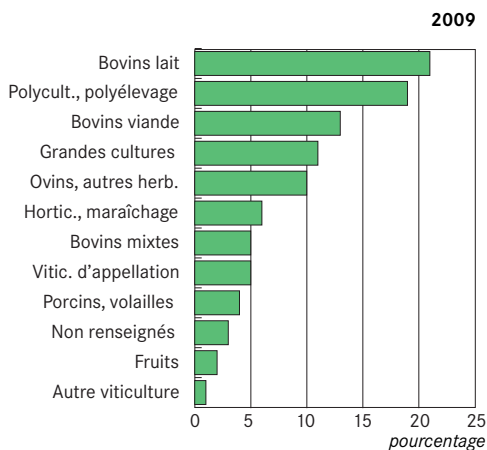
Montant de la DJA	170	105	126	80
Prêts spéciaux d'installation	661	533	365	468

(1) Nombre de dossiers première fraction mise en paiement, ou versement unique à partir de 2007.

Champ : France y compris les Dom.

Sources : DGPAAT, ASP.

## Dossiers DJA payés, par orientation



Champ : France non compris les Dom.

Source : ASP.

	1990	2000	2005	2010
%				
Grandes cultures	17	11	12	11
Horticulture, maraîchage	5	4	4	6
Viticulture d'appellation	5	9	6	5
Autre viticulture	1	3	2	1
Fruits	2	2	3	2
Bovins lait	26	29	23	21
Bovins viande	13	10	13	13
Bovins mixtes	1	5	5	5
Ovins, autres herbivores	6	7	10	10
Porcins, volailles	6	5	3	4
Polyculture, polyélevage	18	15	19	19
Non renseignés				3
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## Actions sur les structures

Après avoir connu une hausse, la part des installations aidées en dehors du cadre familial se stabilise autour de 30%. Ces installations recouvrent des situations variées allant des urbains sans lien préalable avec l'agriculture aux enfants d'agriculteurs s'installant sur d'autres territoires. Le fait de s'installer en dehors du cadre familial est l'un des critères possibles de majoration de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) à l'échelle départementale. Il a été introduit pour inciter l'arrivée de nouveaux agriculteurs et favoriser le renouvellement des exploitants agricoles que les reprises par les personnes issues du milieu ne suffisent plus à assurer.

Dans approximativement 2 cas sur 3, les installations aidées concernent des structures d'exploitations sociétaires.

Depuis le milieu des années 1990 la part des femmes dans les bénéficiaires des aides à l'installation est stable et oscille autour de 20%. L'installation aidée se fait généralement plus tard chez les femmes que chez les hommes ce qui traduit des dynamiques différentes en matière d'entrée dans l'activité agricole. En effet, en 2010, l'âge moyen des bénéficiaires était de 28 ans pour les hommes et de 32 ans pour les femmes. Il est à noter que l'obtention de la DJA n'est pas une condition indispensable à l'installation.

### Bénéficiaires des aides à l'installation par genre

	1995	2000	2005	2009	2010
	%				
Hommes	80	79	79	79	78
Femmes	20	21	21	21	22
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ASP.

Télécharger les données au format tableur

### Installations par forme juridique

	2008	2009	2010
	%		
Individuelles	35,6	34,5	34,5
Sociétaires	64,4	65,5	65,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

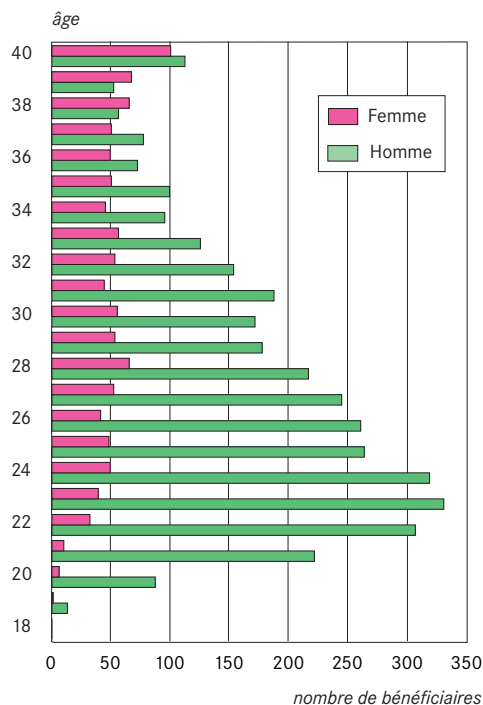
Source : DGPAAT.

### Cadre de l'installation

	1998	2000	2009	2010
	%			
Cadre familial	75,4	70,2	70,5	72,1
Hors cadre familial	24,6	29,8	29,5	27,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : ASP, DGPAAT.

### Pyramide des âges des bénéficiaires de la DJA



Source : ASP.

## Actions sur les structures

Afin de maintenir l'activité agricole dans les zones défavorisées, des indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN), cofinancées par l'Union européenne, sont attribuées aux agriculteurs dans le cadre du second pilier de la PAC. Ces aides sont destinées à compenser les coûts supplémentaires ainsi que les pertes de revenu subies en raison du handicap de la zone concernée (altitude, pentes, sols, climat et handicaps spécifiques).

Depuis 2001, le niveau de l'aide est calculé en fonction des surfaces fourragères, mais aussi de certaines productions végétales dans les zones sèches de montagne et les zones défavorisées des Dom. Afin d'encourager des pratiques favorables à l'environnement, le chargement de l'exploitation, en unités de gros bétail (UGB) est encadré. Enfin, les montants par hectare sont différenciés selon les quatre grands types de zones défavorisées : haute-montagne, montagne, piémont et zone défavorisée simple.

Pour l'année 2009, la totalité des paiements de l'ICHN s'élevait à 517 millions d'euros dont 283 issus de fonds européen (FEADER). Trois régions (Auvergne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes) concentraient 56 % de cette enveloppe, et 78 % en revenaient aux agriculteurs de montagne.

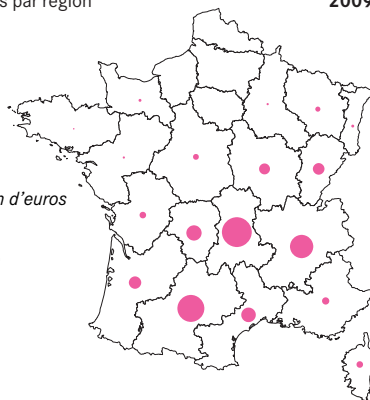
Le nombre de bénéficiaires baisse de 2 à 3 % par an tandis que le montant total des aides augmente au même taux. Finalement, le montant moyen versé par exploitation s'est élevé de 5 % par an entre 2001 et 2009 passant de 3 750 à 5 600 euros.

## Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)

Montants par région

2009

ICHN en million d'euros



1990 2001 2008 2009

millier

Nombre de bénéficiaires 159 113 94 93

million d'euros

Coûts des aides 281 426 511 517

millier d'hectares

Surfaces primées /// 4 386 4 272 4 160

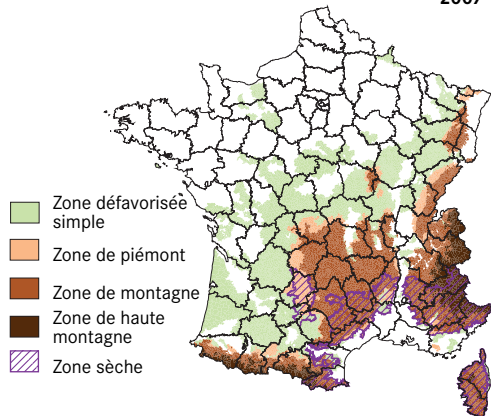
euro

Montant moyen de l'aide par bénéficiaire 1 772 3 760 5 413 5 589

Source : ASP (les montants sont relatifs aux campagnes et non aux années civiles).

## Zones défavorisées

2007



En 2007, selon l'enquête structure (Agreste), les zones défavorisées comptaient au total 215 400 exploitations.  
Source : MAAPRAT - DGPAAT.

## l'ICHN et les zones défavorisées

2009

	Haute montagne	Montagne	Piémont	Zone défavorisée simple
--	----------------	----------	---------	-------------------------

millier

Nombre de bénéficiaires 3,1 50,0 11,8 27,5

million d'euros

Coûts des aides 35 372 40 70

millier d'hectares

Surfaces primées 140 2 255 505 1 259

euro

Montant moyen de l'aide par bénéficiaire 11 153 7 447 3 336 2 558

euro

Montant moyen de l'aide par ha primé 249 165 78 56

Les données de chacune des 4 zones défavorisées haute-montagne, montagne, piémont et zone simple intègrent celles de leur zone sèche.  
Source : ASP.

## Équipement des exploitations

Les surfaces équipées avec des systèmes d'irrigation, en progression jusqu'en 2005, commencent à baisser. En 2007, près d'un quart des exploitations professionnelles était équipé pour l'irrigation. Leur nombre a diminué de 6 % en deux ans. Les surfaces (SAU) irriguées ont diminué de 11 % depuis 2005. La culture du maïs grain a baissé de 2 % sur cette période.

La quasi-totalité des exploitations étant mécanisée, les progrès se mesurent à l'augmentation de la puissance des machines, à la fréquence de leur renouvellement et à la complexité des tâches réalisées. Si le nombre des tracteurs a diminué, leur puissance a en revanche sensiblement augmenté. Quant aux immatriculations de tracteurs neufs qui avaient été assez importantes en 2008, elles diminuent de 10 % en 2009. À l'inverse des ramasseuses-presses à grosses balles, le nombre de moissonneuses-batteuses a chuté depuis 1988. Ces dernières ont fortement gagné en technicité et leur achat est un investissement lourd. Des exploitants se regroupent en Cuma pour utiliser le matériel en commun ou recourent à des entreprises de travaux agricoles.

En 2010, les constructions de bâtiments agricoles sont stables par rapport à 2009.

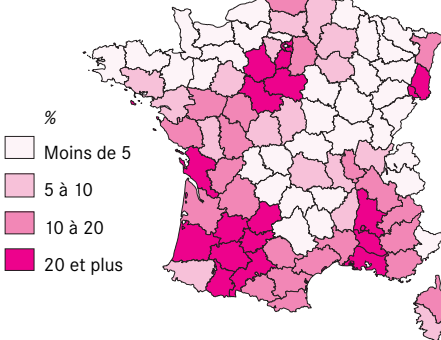
### Irrigation(1)

	1988	2000	2005	2007
	<i>millier</i>			
Exploitations équipées	106	86	79	74
Exploitations irriguées	98	79	74	65
	<i>millier d'hectares</i>			
Surfaces équipées	1 712	2 509	2 543	2 508
Surfaces irriguées	1 095	1 496	1 593	1 414

Part de la SAU équipée

2007

moyenne France : 11 %



(1) Pour des données actualisées avec le recensement agricole de 2010, consulter le site agreste.

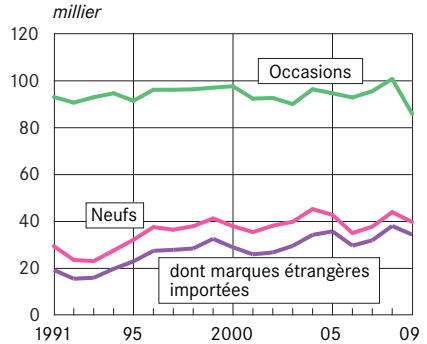
Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988.

Télécharger les données au format tableau

## Matériel agricole

### Immatriculations de tracteurs



	1988	2000	2005	2009
	<i>millier</i>			
<b>Immatriculations</b>				
de tracteurs d'occasion	105	98	95	86
de tracteurs neufs	42	38	43	40
dont marques étrangères importées	...	29	36	34

	1988	2000	2005	2009
	<i>millier</i>			
<b>Parc(1)</b>				
Tracteurs	1 476	1 263	1 176	
moins de 80 ch	1 233	836	680	
80 ch et plus	243	427	497	
Moissonneuses-batteuses	128	90	80	
Ramasseuses-presses à grosses balles	71	126	128	

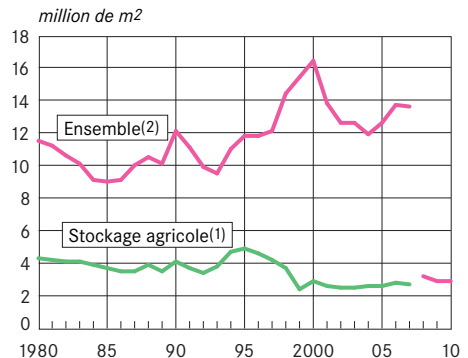
	1988	2000	2005	2009
	<i>millier</i>			
<b>Nombre de Cuma</b>	11,9	13,3	12,7	13,4

(1) En propriété et copropriété.

Sources : Agreste - Enquête structure 2005, recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988; MEDDTL pour les immatriculations; FNCUMA.

## Constructions agricoles

(surfaces autorisées par un permis de construire)



(1) Depuis octobre 2007, la notion de stockage agricole n'est plus appréhendée.

(2) Rupture de série en 2008.

Source : MEDDTL - SOeS selon Sit@del2.

Télécharger les données au format tableau

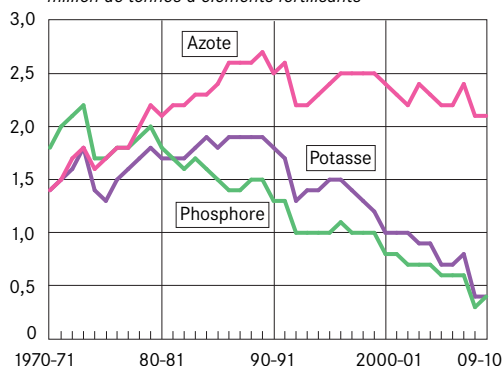
## Engrais et produits de protection des cultures

Après avoir été affectées par une hausse de prix et par le repli des cours des produits agricoles en 2008-2009, les livraisons d'engrais minéraux à l'agriculture, exprimées en quantité d'éléments fertilisants, marquent un début de reprise au cours de la campagne culturale 2009/2010. Les livraisons de phosphore et de potasse se redressent partiellement, permettant une certaine restauration des quantités utilisées : les agriculteurs avaient considérablement réduit leurs achats au cours des campagnes précédentes. En revanche, les achats d'engrais azotés, dont la chute avait été moins marquée, se stabilisent au cours de la campagne 2009/2010. Grâce à la baisse sensible des prix, les dépenses consacrées aux engrais reculent par rapport à la campagne 2008/2009. En effet, après deux campagnes de hausse soutenue, le prix des engrais simples azotés et composés diminue fortement au cours de la campagne 2009/2010.

Le chiffre d'affaires des produits phytosanitaires se rétracte fortement, à la suite d'une diminution significative des volumes utilisés de fongicides et d'herbicides. Après deux campagnes de hausse, le prix des produits phytosanitaires diminue légèrement au cours de la campagne 2009/2010.

### Livraisons d'engrais à la culture

million de tonnes d'éléments fertilisants



1980-81 90-91 00-01 08-09 09-10<sup>P</sup>  
millier de tonnes  
d'éléments fertilisants

Azote	2 147	2 493	2 410	2 099	2 090
Phosphore	1 774	1 349	796	295	405
Potasse	1 689	1 842	1 033	390	415

**Total** 5 610 5 684 4 239 2 784 2 909

Note : les campagnes s'étendent du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril pour le phosphore et la potasse. Elles s'étendent du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin pour les engrais azotés simples et composés NP - NK - NPK, depuis la campagne 1998/1999.

Source : Unifa.

### Indice des prix d'achat des engrais

2005-06 06-07 08-09 09-10  
indice 100 en 2005

Engrais et amendements 103,0 108,2 189,7 127,9

dont

engrais simples azotés	156,4	109,7	170,9	108,4
engrais composés	218,1	107,5	223,6	147,8

Note : pour harmoniser avec les séries des livraisons d'engrais, les campagnes s'étendent de juillet n à juin n + 1.

Source : Agreste - Ipampa.

### Indice des prix d'achat des produits de protection des cultures

2005-06 06-07 08-09 09-10  
indice 100 en 2005

Produits de protection des cultures 100,0 100,3 106,6 106,5

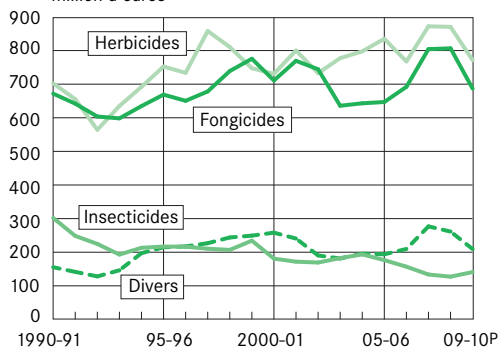
dont insecticides et acaricides	100,0	100,4	103,0	103,1
fongicides	99,7	99,7	108,3	108,5
herbicides	100,3	100,8	106,0	105,2

Note : les campagnes s'étendent d'octobre n à septembre n + 1.

Source : Agreste - Ipampa.

### Chiffres d'affaires des produits de protection des cultures

million d'euros



1990-91 00-01 08-09 09-10<sup>P</sup>  
million d'euros

Insecticides	302	181	127	141
Fongicides	671	711	806	686
Herbicides	702	731	870	771
Divers	155	258	261	209

**Total** 1 830 1 880 2 064 1 807

Note : les campagnes s'étendent d'octobre n à septembre n + 1.

Source : UIIPP.



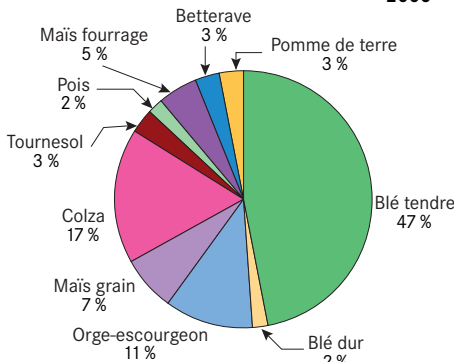
## Produits de protection des grandes cultures

Le désherbage chimique est pratiqué sur 98 % des surfaces de grandes cultures et constitue le seul moyen d'éliminer les mauvaises herbes pour la plupart des cultures. Cependant, il est associé à du désherbage mécanique sur 54 % des surfaces de betterave, 29 % des surfaces de tournesol et 21 % des surfaces de maïs grain. Le nombre de doses homologuées d'herbicides (Indice de fréquence de traitement : IFT) varie en fonction des cultures, proche de 2 pour les plantes sarclées comme la pomme de terre et la betterave et en dessous de 1,5 pour les céréales. Les herbicides sont utilisés, en moyenne à 70 % de la dose homologuée.

Les traitements fongicides sont appliqués sur 68 % de la surface des grandes cultures mais avec de fortes disparités selon les cultures. Les fongicides sont utilisés en dessous de la dose homologuée. Pour les cultures enquêtées, l'IFT fongicide est supérieur à 1,2 en moyenne. Cet indice est plus élevé pour les céréales, plus exposées aux maladies cryptogamiques, et très élevé pour la pomme de terre. En revanche, du fait d'une pression parasitaire modeste, maïs et tournesol sont peu traités.

Les insecticides sont utilisés sur 36 % des surfaces de grandes cultures. Pour le colza et le pois : la surface traitée dépasse 80 % et le nombre de doses homologuées est supérieur à 2 pour des insecticides utilisés à pleine dose. Les traitements anti-limaces ne concernent que les cultures les plus exposées : tournesol et colza pour respectivement 42 et 36 % de leur surface.

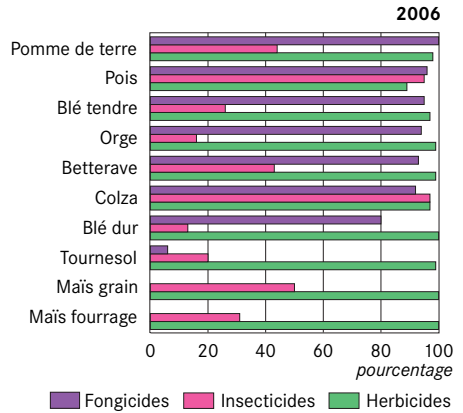
### Répartition des doses homologuées\* 2006



\* Tous traitements confondus.  
Source : Agreste - Pratiques culturales grandes cultures 2006.

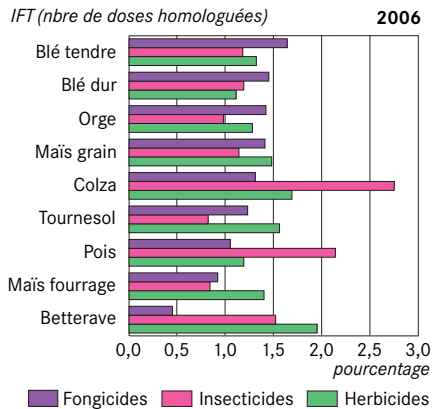
Télécharger les données au format tableau

### Surfaces traitées avec des produits phytopharmaceutiques



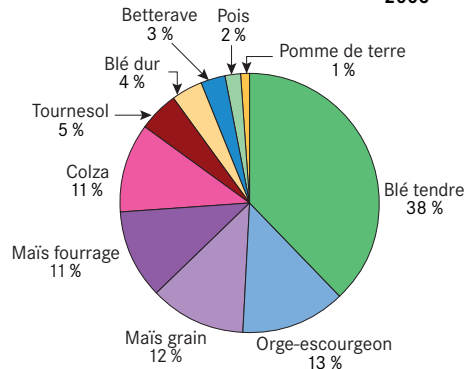
Source : Agreste - Pratiques culturales grandes cultures 2006.

### IFT moyen par culture et type de produits



Source : Agreste - Pratiques culturales grandes cultures 2006.

### Répartition des surfaces traitées\* 2006



Télécharger les données au format tableur

## Produits de protection en viticulture

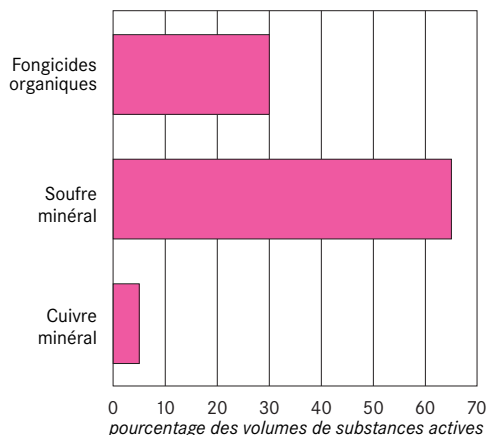
Pour l'ensemble des traitements effectués, les vignes des régions viticoles enquêtées reçoivent 14 doses homologuées (IFT). Les traitements réalisés contre les maladies fongiques de la vigne sont prépondérants. Les produits fongicides utilisés sur l'ensemble de la surface, représentent 82 % des doses homologuées appliquées. Mais cette moyenne masque de fortes disparités régionales. Les vignobles des climats humides sont plus exposés aux maladies fongiques et utilisent plus de fongicides. C'est notamment le cas de la Champagne, des vignobles bourguignon et girondin. La fréquence des traitements fongiques est moins forte dans les régions du sud-est. La viticulture utilise principalement des fongicides minéraux, soufre et cuivre.

La viticulture épand peu d'insecticides ou d'acaricides. Les traitements insecticides et acaricides concernent quasiment les trois quarts de la surface pour une application moyenne de 1,3 dose homologuée (IFT).

Les désherbants ne sont pas utilisés à pleine dose mais le plus souvent à 50 % de leurs doses homologuées. Le désherbage chimique est fréquemment associé au désherbage mécanique sur près de 90 % de la surface. L'enherbement permanent du vignoble touche 37 % des surfaces. La combinaison de l'enherbement et du désherbage mécanique contribuent à réduire les désherbants.

### Fongicides selon les substances actives

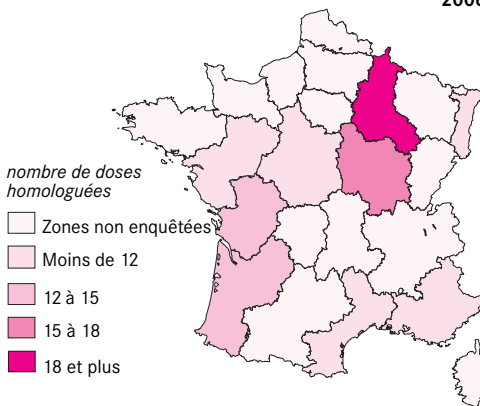
2006



Source : Agreste - Pratiques culturales viticulture 2006.

### Niveau d'utilisation des fongicides pour les régions viticoles enquêtées

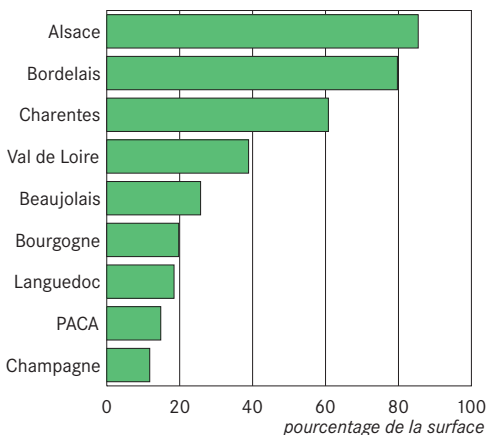
2006



Source : Agreste - Pratiques culturales viticulture 2006.

### Surface du vignoble enherbé selon le bassin viticole

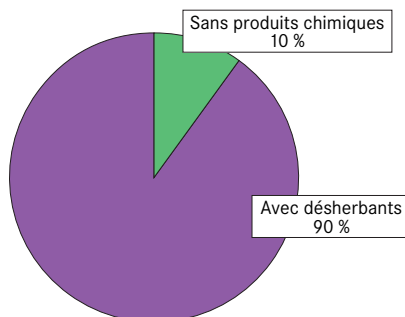
2006



Source : Agreste - Pratiques culturales viticulture 2006.

### Surfaces selon le désherbage

2006



Source : Agreste - Pratiques culturales viticulture 2006.

## Population active

En 2007, 1 020 000 personnes occupent un emploi permanent à temps plein ou partiel sur les exploitations agricoles. Ce nombre décroît de plus de la moitié depuis 1988, à l'identique du nombre d'exploitations agricoles.

Les trois quarts de ces actifs permanents travaillent sur des exploitations professionnelles soit en tant qu'actifs familiaux (82 %), soit comme salariés permanents non familiaux. L'activité sur les exploitations professionnelles équivaut en 2007 au travail de 708 000 personnes occupées à plein temps pendant une année. Chaque exploitation professionnelle utilise donc, en moyenne, 2,2 UTA. L'arboriculture fruitière, le maraîchage et l'horticulture nécessitent le plus de main-d'œuvre (plus de 4,5 UTA).

Les salariés permanents non familiaux réalisent 17 % du travail total. Ils sont essentiellement employés en maraîchage, en horticulture et en viticulture. Les salariés saisonniers travaillent essentiellement dans les exploitations de cultures permanentes qui requièrent de façon ponctuelle une abondante main-d'œuvre.

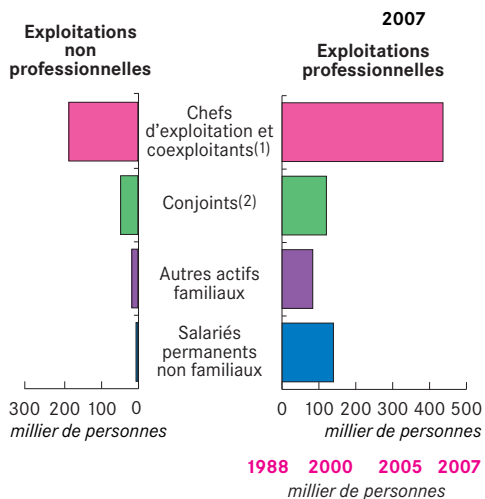
En 2007, les emplois dans l'agriculture et dans l'industrie agroalimentaire représentent respectivement 3 % et 2 % de l'emploi total en France (25,5 millions)<sup>(1)</sup>. En 1999, 14 millions de personnes soit le quart de la population totale vit en zone rurale<sup>(1)</sup>.

(1) Source : Insee - Voir glossaire : « population rurale ».

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

Télécharger les données au format tableur

### Statut des actifs permanents



Exploitations professionnelles	1988	2000	2005	2007
	millier de personnes			
Tous actifs familiaux	1 304	788	679	630
dont actifs familiaux salariés	16	26	28	28
Salariés permanents non familiaux	154	150	143	139
<b>Total actifs permanents</b>	<b>1 458</b>	<b>938</b>	<b>822</b>	<b>769</b>

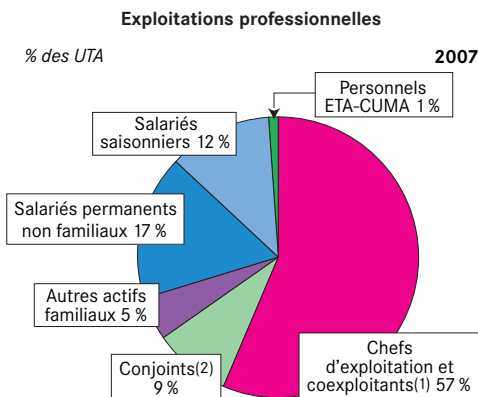
Ensemble des exploitations	1988	2000	2005	2007
	millier de personnes			
Tous actifs familiaux	1 878	1 157	953	876
dont actifs familiaux salariés	19	27	29	30
Salariés permanents non familiaux	161	156	147	144
<b>Total actifs permanents</b>	<b>2 039</b>	<b>1 313</b>	<b>1 100</b>	<b>1 020</b>

(1) Y compris conjoints de chef d'exploitation ou de coexploitant, eux-mêmes coexploitants.

(2) Conjoints non coexploitants de chef d'exploitation ou de coexploitant.

Sources : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon), 1988 (cf. glossaire).

### Travail sur l'exploitation



Exploitations professionnelles	1988	2000	2005	2007
	millier d'UTA			
UTA familiales	1 010	612	536	500
dont actifs familiaux salariés	14	20	22	22
UTA salariées non familiales <sup>(3)</sup>	224	223	215	208
dont salariés permanents non familiaux	138	126	120	118
<b>UTA totales</b>	<b>1 234</b>	<b>835</b>	<b>751</b>	<b>708</b>

Ensemble des exploitations	1988	2000	2005	2007
	millier d'UTA			
UTA familiales	1 212	720	614	572
dont actifs familiaux salariés	15	21	22	23
UTA salariées non familiales <sup>(3)</sup>	234	231	222	215
dont salariés permanents non familiaux	143	130	123	121
<b>UTA totales</b>	<b>1 446</b>	<b>951</b>	<b>836</b>	<b>787</b>

(1) Y compris conjoints de chef d'exploitation ou de coexploitant, eux-mêmes coexploitants.

(2) Conjoints non coexploitants de chef d'exploitation ou de coexploitant.

(3) UTA des salariés permanents non familiaux, des saisonniers et du personnel d'ETA et de Cuma.

Sources : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon), 1988 (cf. glossaire).

Télécharger les données au format tableur

## Population active

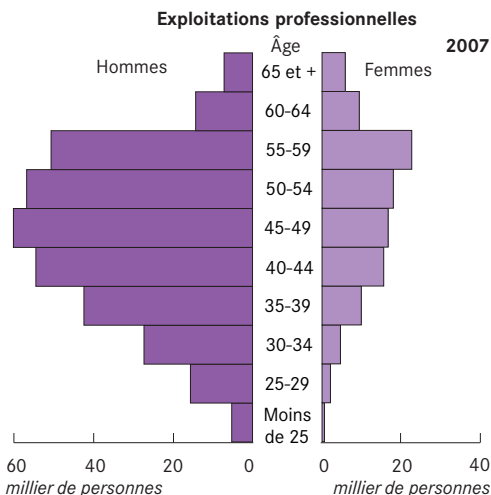
La population des exploitants professionnels vieillit : ceux ayant 60 ans et plus ont augmenté de 12% depuis 2005, malgré les nombreux départs à la retraite (43% de ceux ayant cessé leur activité entre 2005 et 2007). Cette augmentation est due au nombre important de ceux qui sont nés dans les années d'après la seconde guerre mondiale. Cette classe d'âge ne représente cependant que 8% de cette population. Peu de jeunes agriculteurs s'installent, la part des jeunes exploitants professionnels de moins de 35 ans est de 13%, elle était de 18% en 2000. Quatre exploitants professionnels sur dix ont moins de 45 ans, malgré une baisse de leur nombre de 9% en deux ans. La tranche d'âge majoritaire est celle des 45 à 59 ans avec 223 000 unités.

Les femmes constituent le quart de la population des exploitants professionnels. Leur part augmente avec l'âge. Elles sont 42% dans la tranche des 60 ans et plus, elles sont en général plus jeunes que leur mari et lui succèdent lorsqu'il part à la retraite.

Plus de huit exploitants professionnels sur dix consacrent un plein temps à l'activité agricole. Le plein temps est très fréquent dans tous les secteurs d'activité agricole. Il est largement présent dans le secteur de l'élevage. Le temps partiel concerne surtout 20 à 30% des viticulteurs, des arboriculteurs et des exploitants de grandes cultures.

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

## Chefs d'exploitation et coexploitants



	1988	2000	2005	2007
millier				
Moins de 35 ans	131	87	61	55
35 à 39 ans	75	75	58	52
40 à 44 ans	73	76	76	69
45 à 49 ans	64	75	75	76
50 à 54 ans	105	86	75	74
55 à 59 ans	130	56	78	73
dont femmes	20	18	23	22
60 ans et plus	104	37	33	36
dont femmes	16	18	14	15
<b>Total</b>	<b>682</b>	<b>492</b>	<b>455</b>	<b>436</b>

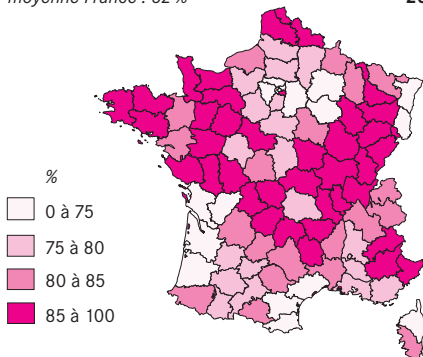
Sources : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988 (cf. glossaire).

## Chefs d'exploitation et coexploitants à plein temps

Exploitations professionnelles

moyenne France : 82 %

2007



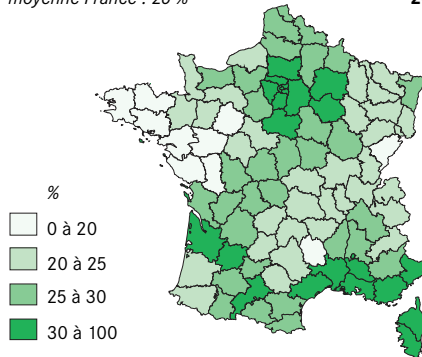
Source : Agreste - Enquête structure.

## Chefs d'exploitation et coexploitants de 55 ans et plus

Exploitations professionnelles

moyenne France : 26 %

2007



Source : Agreste - Enquête structure.

## Population active

Les exploitants professionnels pluriactifs sont peu nombreux mais leur part a légèrement augmenté entre 2000 et 2007. La hausse touche toutes les orientations de production, hormis la viticulture d'appellation. Les exploitants de grandes cultures sont les premiers concernés, tandis qu'en élevage bovin laitier, les pluriactifs restent marginaux. Ainsi, la proportion d'exploitants pluriactifs est plus importante dans les régions de grandes cultures ou de cultures permanentes : 14 à 15 % des exploitants d'Île-de-France, du Languedoc-Roussillon et de Picardie. Elle est beaucoup plus rare dans les régions d'élevage : moins de 10 % en Bretagne, en Basse-Normandie et dans le Limousin. Le cas alsacien est assez particulier, en ce sens que la pluriactivité y a toujours été beaucoup plus élevée que dans toutes les autres régions : 24 % d'exploitants « professionnels » sont pluriactifs en 2007 dont beaucoup exercent l'activité non agricole à titre principal.

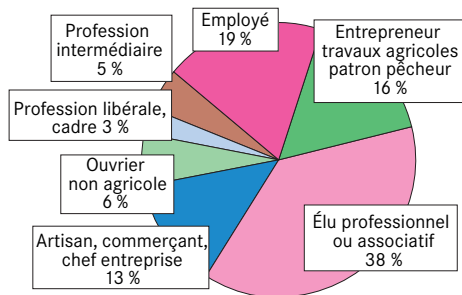
La charge de travail dans les exploitations professionnelles est difficilement compatible avec l'exercice conjoint d'une autre profession. Aussi, quand elle existe, l'activité non agricole est plutôt non salariée et s'exerce essentiellement à titre secondaire : élu politique, élu professionnel ou associatif, entrepreneur de travaux agricoles ou exploitant forestier.

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

### Deuxième activité des chefs d'exploitation et coexploitants pluriactifs

Exploitations professionnelles

2007



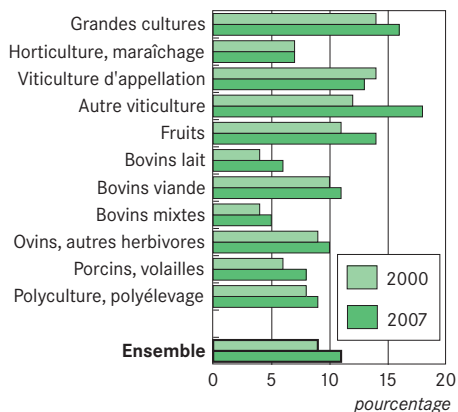
Source : Agreste - Enquête structure.

### Chefs d'exploitation et coexploitants pluriactifs

Exploitations professionnelles

	1988	2000	2005	2007
<i>millier</i>				
Profession principale non agricole	18	13	13	14
Activité secondaire non agricole	50	32	38	33
<b>Ensemble</b>	<b>68</b>	<b>45</b>	<b>51</b>	<b>47</b>
<i>% de l'ensemble des chefs d'exploitation et coexploitants</i>				
Profession principale non agricole	3	2	3	3
Activité secondaire non agricole	8	7	8	8
<b>Ensemble</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

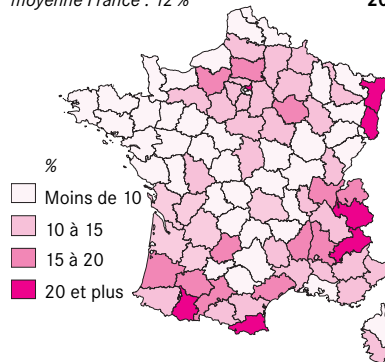
### • Pourcentage de pluriactifs par orientation



### • Pourcentage de pluriactifs par département

moyenne France : 12 %

2007



Sources : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988 (cf. glossaire).

Télécharger les données au format tableau

## Population active

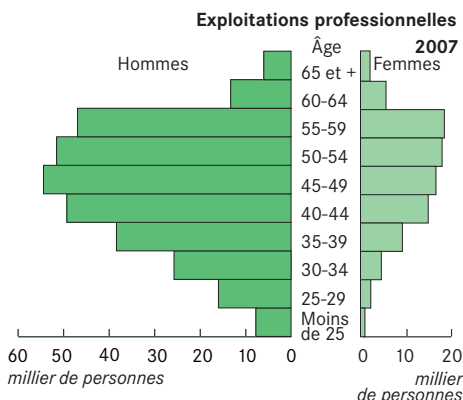
En 2007, 630 000 actifs familiaux travaillent à temps plein ou partiel sur les exploitations professionnelles, soit en moyenne deux par exploitation. Leur nombre a diminué au rythme moyen de 3,1 % l'an depuis 2000. Il a baissé de 7 % depuis 2005, à l'identique des exploitations agricoles. Le nombre (28 000) des actifs familiaux salariés n'a, quant à lui, pas évolué depuis 2005.

Le nombre des chefs d'exploitation et des coexploitants actifs sur des exploitations professionnelles a diminué de 4 % en deux ans. En 2007, avec un effectif de 436 000, ils représentent 69 % des actifs familiaux. La part des conjoints (non coexploitants) actifs sur l'exploitation est de 19 %, leur nombre qui a baissé de 14 % en deux ans, est de 120 000. Ce sont fréquemment des femmes. Viennent ensuite les autres actifs familiaux (enfants, parents, frères et sœurs), leur effectif a diminué de 13 % depuis 2005.

Si 83 % des chefs d'exploitation et coexploitants travaillent à plein temps, les conjoints sont 28 % et les autres actifs familiaux ne sont que 17 %.

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

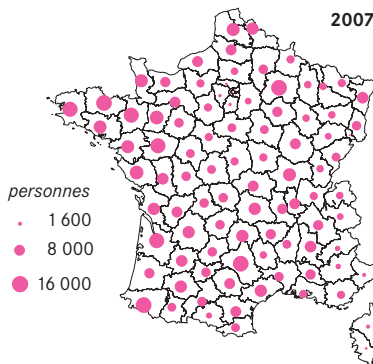
## Actifs familiaux à plein temps



Source : Agreste - Enquête structure.

## Actifs familiaux

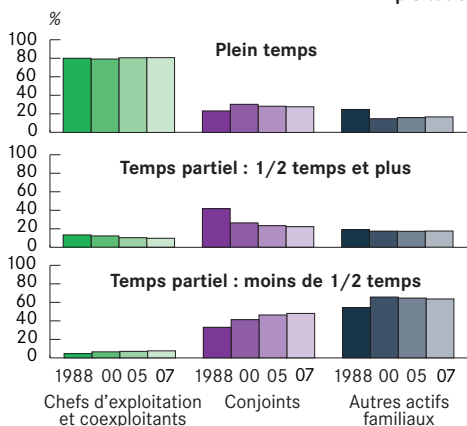
Exploitations professionnelles



Source : Agreste - Enquête structure.

## Temps de travail des actifs familiaux

Exploitations professionnelles



1988 2000 2005 2007

### Plein temps

millier de personnes

Chefs d'exploitation et coexploitants <sup>(1)</sup>	558	398	376	360
Conjoints <sup>(2)</sup>	97	56	41	34
Autres actifs familiaux	55	18	14	13
<b>Total</b>	<b>710</b>	<b>472</b>	<b>430</b>	<b>407</b>

### Temps partiel

Chefs d'exploitation et coexploitants <sup>(1)</sup>	123	93	80	76
Conjoints <sup>(2)</sup>	309	124	100	86
Autres actifs familiaux	162	99	70	61
<b>Total</b>	<b>594</b>	<b>316</b>	<b>249</b>	<b>223</b>

### Total (plein temps et temps partiel)

Chefs d'exploitation et coexploitants <sup>(1)</sup>	681	491	456	436
Conjoints <sup>(2)</sup>	406	180	141	120
Autres actifs familiaux	217	117	84	73
<b>Total</b>	<b>1 304</b>	<b>788</b>	<b>679</b>	<b>630</b>

(1) Y compris conjoints coexploitants de chef d'exploitation ou de coexploitant.

(2) Conjoints non coexploitants de chef d'exploitation ou de coexploitant.

Sources : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988 (cf. glossaire).



## Les femmes en agriculture

Les femmes occupent 24% des postes d'exploitants professionnels en 2007. Une proportion qui progresse doucement, puisqu'elles ne contribuaient que pour 22% à ces emplois en 2000. Il faut remonter aux décennies précédentes pour trouver trace d'une rupture plus importante avec 12% d'exploitantes professionnelles en 1988. Le développement des formes sociétaires, et son corollaire les postes de coexploitants, facilitent l'accès aux responsabilités des agricultrices. Elles ne se déclarent toutefois que rarement chef d'exploitation. Une différence qui n'a aucune conséquence pour leur protection sociale mais qui traduit un temps de travail un peu plus faible.

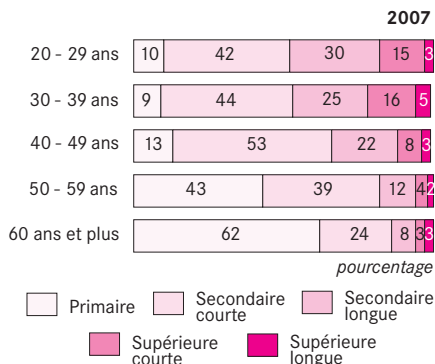
La reconnaissance du travail féminin passe aussi par le statut de conjointe collaboratrice, plus protecteur que celui de simple conjointe. Elles sont un peu plus de 30 000 à en bénéficier en 2007. Créé en 2000, ce statut est accessible depuis la loi d'orientation agricole de 2005 sans l'autorisation préalable du chef d'exploitation. Son importance n'est cependant que relative, car le nombre de femmes concernées diminue depuis 2003. Les conjointes collaboratrices se substituent aux conjointes sans statut.

Enfin, en 2007, 100 000 conjointes d'exploitant agricole déclarent ne jamais travailler sur l'exploitation. Une pratique qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Si 35% des conjointes de plus de 50 ans ne travaillent jamais sur l'exploitation, ce taux passe à 75% pour les femmes de moins de 30 ans.

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

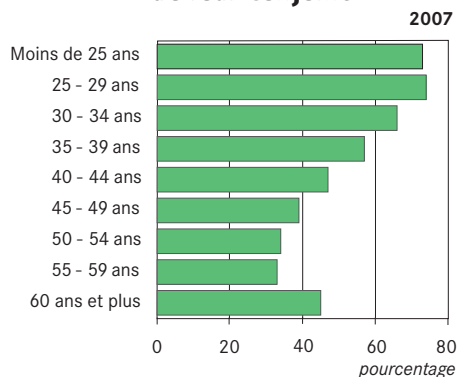
Télécharger les données au format tableau

### Les exploitantes selon l'âge et la formation générale



Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2007.

### Femmes ne travaillant jamais dans l'exploitation professionnelle de leur conjoint



Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2007.

### Statut des agricultrices et agriculteurs

	Femmes			2007	Hommes			
	1988	2000	2005		1988	2000	2005	2007
<i>millier de personnes</i>								
Chefs d'exploitation	63	69	58	56	549	325	289	271
Conjoints coexploitants	4	19	27	28	8	8	8	8
Autres coexploitants	11	21	21	20	54	50	53	53
<b>Ensemble exploitants</b>	<b>79</b>	<b>108</b>	<b>106</b>	<b>104</b>	<b>603</b>	<b>382</b>	<b>350</b>	<b>332</b>
Conjoints <sup>(1)</sup> avec statut	...	...	36	32	...	...	4	4
Autres conjoints <sup>(1)</sup>	...	...	67	52	...	...	34	32
<b>Ensemble des conjoints<sup>(2)</sup></b>	<b>363</b>	<b>134</b>	<b>103</b>	<b>84</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>38</b>	<b>36</b>
Autres actifs familiaux	65	36	25	22	150	80	58	51
<b>Ensemble des actifs familiaux</b>	<b>507</b>	<b>278</b>	<b>234</b>	<b>211</b>	<b>792</b>	<b>507</b>	<b>446</b>	<b>419</b>
Salariés non familiaux (hors travail saisonnier)	21	33	33	33	115	124	110	106
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>528</b>	<b>311</b>	<b>267</b>	<b>244</b>	<b>907</b>	<b>631</b>	<b>556</b>	<b>525</b>

(1) Actifs sur l'exploitation.

(2) Non coexploitants.

Champ : actifs réguliers des exploitations professionnelles.

Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2005 et 2007, recensements agricoles 1988 et 2000.

Télécharger les données au format tableur

## Population active

L'augmentation des formes sociétaires, ainsi que l'agrandissement des exploitations, favorisent l'emploi de main-d'œuvre salariée. En 2007, 153 000 exploitations professionnelles, soit 47 %, emploient des salariés non familiaux, permanents ou saisonniers. 127 000 exploitations professionnelles (39 %) recourent à des salariés saisonniers.

L'emploi de salariés permanents est plus fréquent dans les régions de grandes cultures et de cultures permanentes : Île-de-France, Picardie, Champagne-Ardenne et Haute-Normandie. L'emploi de salariés saisonniers est important dans les zones de cultures permanentes où ils effectuent des tâches ponctuelles, comme la cueillette ou les vendanges : Alsace, Champagne-Ardenne et Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon.

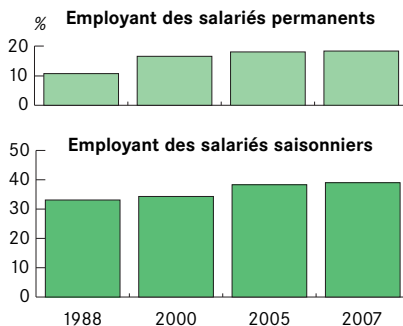
La main-d'œuvre salariée non familiale représente 28 % du travail total effectué en 2007 dans les exploitations professionnelles. Les 139 200 emplois de salariés permanents fournissent 16,6 % du travail total, tandis que les salariés saisonniers y contribuent à hauteur de 11,5 %.

Par ailleurs, en 2007, les actifs familiaux salariés des exploitations professionnelles, au nombre de 28 000, fournissent 22 000 unités de travail annuel.

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

## Exploitations avec main-d'œuvre salariée non familiale

### Exploitations professionnelles



Sources : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988.

## Salariés permanents non familiaux

### Exploitations professionnelles

1988 2000 2005 2007

#### Exploitations employant des salariés permanents

	1988	2000	2005	2007
Nombre	66	66	63	60
			%	
Taux annuel de variation		0,0	-0,9	-2,2

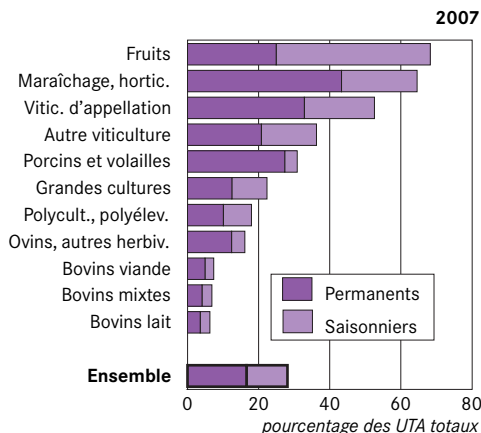
#### Salariés permanents

	<i>millier de personnes</i>			
	1988	2000	2005	2007
Effectifs	154	150	143	139
			%	
Taux annuel de variation		-0,2	-1,0	-1,3

Sources : Agreste - Enquêtes structure 2005 et 2007, recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988.

## Part du travail fourni par les salariés non familiaux

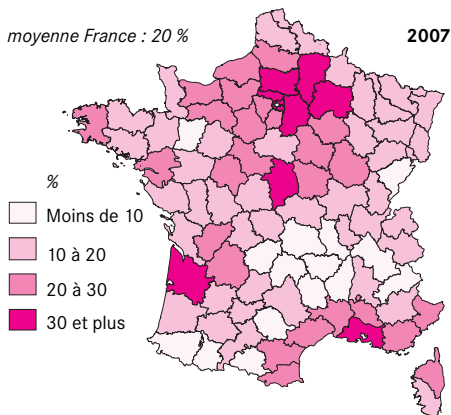
### Exploitations professionnelles



Source : Agreste - Enquête structure.

## Exploitations avec salariés permanents non familiaux

### Exploitations professionnelles



Source : Agreste - Enquête structure.

## Formation initiale

En 2007, 16 % des chefs d'exploitations et coexploitants des exploitations professionnelles ont une formation initiale supérieure, qu'elle soit générale, technique ou agricole. Les plus jeunes sont de mieux en mieux formés : 31 % des moins de 40 ans ont un niveau supérieur au baccalauréat en 2007 pour 19 % en 2000.

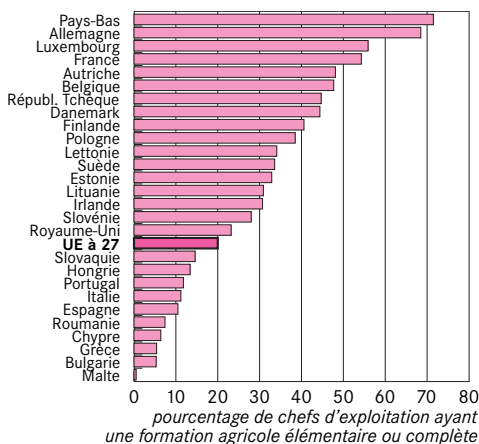
Un chef d'exploitation ou coexploitant sur quatre n'a pas de formation initiale agricole. À l'opposé, 11 % des exploitants ont un niveau de formation initiale supérieur en agriculture. Parmi ceux-ci, 44 % avaient une formation générale inférieure au niveau secondaire long et 21 % avaient déjà une formation générale supérieure.

La grande diversité des systèmes de formation agricole dans l'UE rend difficile la comparaison des niveaux détaillés de formation des agriculteurs en Europe.

En France, plus de 50 % des chefs d'exploitation ont une formation agricole, soit deux fois plus que la moyenne européenne. Afin d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles, il est demandé aux États membres de l'Europe de mettre en place des règlements incitant les exploitants à faire preuve de leur « capacité professionnelle agricole » ; cela devrait entraîner dans les années à venir une hausse de la qualification de la population agricole européenne.

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

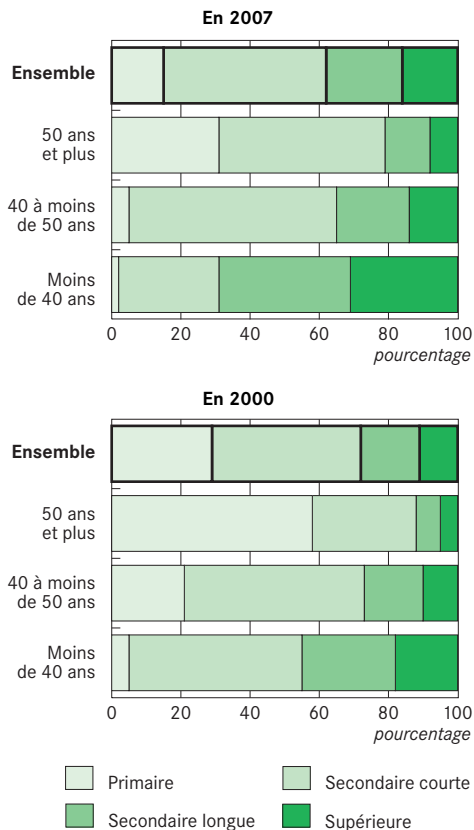
## Formation des chefs d'exploitation



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations 2005.

Télécharger les données au format tableur

## Chefs d'exploitation et coexploitants par tranche d'âge et niveau de formation initiale, générale ou agricole, le plus élevé



Champ : exploitations professionnelles - France métropolitaine.  
Sources : Agreste - Recensement agricole 2000 (exhaustif), enquête sur la structure des exploitations 2007.

## Chefs d'exploitation et coexploitants croisement des niveaux de formation générale et agricole

Form. init. agricole \ Form. init. non agricole	Aucune	Pri-maire	Secon-daire courte	Secon-daire longue	Supé-rieure(1)
	nombre				
Aucune	1 637	39 927	44 353	15 174	12 668
Primaire	1 753	22 625	5 031	746	431
Secondaire courte	8 397	48 073	100 151	7 624	3 824
Secondaire longue	3 537	6 538	43 570	18 493	2 494
Supérieure	1 924	1 966	17 485	16 985	10 498

Lecture : 44 353 chefs d'exploitation et coexploitants (sur 435 904) ont une formation initiale secondaire courte mais aucune formation initiale agricole.

(1) Générale ou technique.

Champ : exploitations professionnelles - France métropolitaine.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2007.

Télécharger les données au format tableur

## Formation initiale

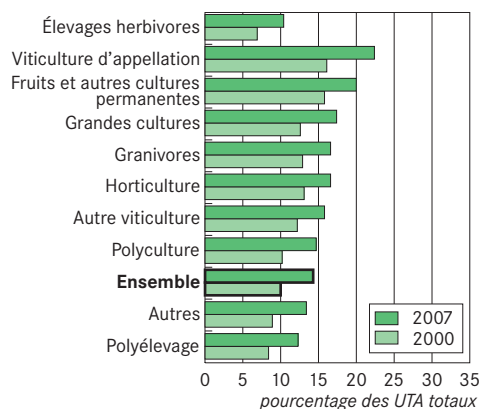
Les chefs d'exploitation, coexploitants ou autres personnes de la famille ayant une activité sur l'exploitation ont plus souvent une formation initiale de niveau supérieur dans les exploitations de viticulture d'appellation ou fruitière. C'est moins le cas dans les exploitations à orientation d'élevage herbivore. La progression de ces formations supérieures entre 2000 et 2007 a été plus forte dans les orientations qui avaient déjà un niveau de formation élevé.

En 2007, calculé en unité de travail annuel (UTA : travail d'une personne à plein temps pendant une année entière) environ 85 % des salariés permanents non familiaux ont une qualification d'ouvrier.

Les exploitations d'orientation granivore, viticulture, fruits font proportionnellement plus appel à une main-d'œuvre salariée qualifiée que les autres exploitations. C'est moins le cas de l'orientation grande culture dont les exploitants ont un niveau de formation initiale assez élevé mais ont recours à une main-d'œuvre salariée moins qualifiée.

Pour des données actualisées avec le recensement agricole 2010, consulter le site Agreste.

## Formation initiale des actifs familiaux



## Formation supérieure (générale ou agricole) des actifs familiaux

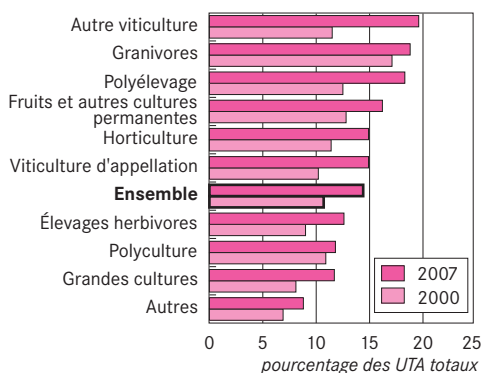
Orientation technico-économique de l'exploitation agricole	2000		2007	
	Nbre d'UTA d'actifs familiaux avec formation supér.	Nombre d'UTA d'actifs familiaux totale	Nbre d'UTA d'actifs familiaux avec formation supér.	Nombre d'UTA d'actifs familiaux totale
Grandes cultures	14 575	115 571	17 036	98 138
Horticulture	2 656	20 351	2 597	15 632
Viticulture d'appellation	8 309	51 454	10 526	47 038
Autre viticulture	2 052	16 787	2 298	14 543
Fruits et autres cultures permanentes	2 831	17 885	2 698	13 502
Élevages herbivores	16 772	243 658	20 484	197 523
Granivores	1 823	14 185	2 030	12 194
Polyculture	2 467	24 085	2 521	17 143
Polyélevage	2 374	28 129	2 474	20 172
Autres	6 975	78 754	8 630	64 304
<b>Ensemble</b>	<b>60 832</b>	<b>610 858</b>	<b>71 295</b>	<b>500 190</b>

Champ : exploitations professionnelles - France métropolitaine.  
Sources : Agreste - Recensement agricole 2000 (exhaustif), enquête sur la structure des exploitations 2007.

## Qualification des salariés permanents non familiaux

Orientation technico-économique de l'exploitation agricole	2007			
	Cadres	Techniciens	Ouvriers	Ensemble
<i>salariés permanents - UTA</i>				
Grandes cultures	994	896	14 198	16 089
Horticulture	1 363	1 506	16 341	19 210
Viticulture d'appellation	2 517	2 615	29 245	34 378
Autre viticulture	603	354	3 921	4 878
Fruits et autres cultures permanentes	924	831	9 083	10 838
Élevages herbivores	709	794	10 448	11 950
Granivores	436	999	6 198	7 633
Polyculture	269	261	3 959	4 488
Polyélevage	81	219	1 341	1 641
Autres	246	321	5 867	6 434
<b>Ensemble</b>	<b>8 142</b>	<b>8 796</b>	<b>100 601</b>	<b>117 538</b>

## Part des cadres et techniciens



Champ : exploitations professionnelles - France métropolitaine.  
Sources : Agreste - Recensement agricole 2000 (exhaustif), enquête sur la structure des exploitations 2007.

## Enseignement agricole

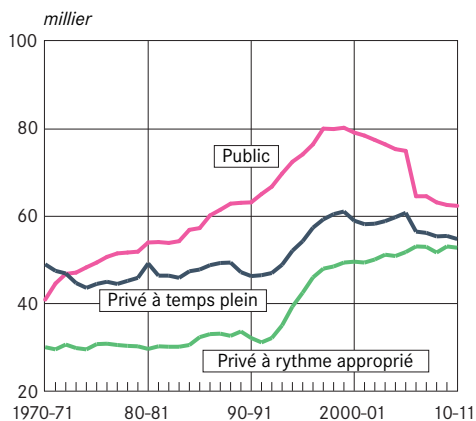
À la rentrée scolaire 2010, l'enseignement agricole en France (y compris Dom) est dispensé dans 808 établissements qui accueillent 170 082 élèves et étudiants dans les classes du second degré et du supérieur court. L'enseignement agricole privé sous contrat compte 595 établissements au sein desquels 54 835 jeunes suivent un enseignement à temps plein et 52 831 un enseignement à rythme approprié. Les 213 établissements publics accueillent quant à eux 62 416 élèves et étudiants de l'enseignement supérieur court.

Les élèves issus de familles d'agriculteurs exploitants ou de salariés agricoles représentent 14 % des effectifs en 2010 contre 42 % en 1985. Les enfants d'employés et d'ouvriers non agricoles sont les plus nombreux, avec près de la moitié des effectifs. Contrairement aux enfants d'agriculteurs, ils fréquentent davantage les établissements privés que publics.

À la rentrée 2010, les formations professionnelles concernent 67 % des effectifs. Parmi les options suivies, le secteur de la production longtemps à la première place est devancé par celui des services (respectivement 34 % et 44 %). Malgré une tendance à la hausse depuis les 3 dernières années, le secteur de la production a diminué ses effectifs de 32 % en dix ans. Les filières de la transformation et de l'aménagement sont également en augmentation sur les dernières années.

Télécharger les données au format tableur

### Élèves par type de formation



	1970-71	2009-10	2010-11
<b>Enseignement public</b>	<b>37 655</b>	<b>62 594</b>	<b>62 416</b>
Niveaux V et VI <sup>(1)</sup>	18 372	22 183	16 049
Niveau IV	17 100	28 385	34 140
Niveau III	2 183	12 026	12 227
<b>Enseignement privé à temps plein</b>	<b>47 601</b>	<b>55 457</b>	<b>54 835</b>
Niveaux V et VI	40 091	33 198	29 065
Niveau IV	7 037	17 128	20 635
Niveau III	473	5 131	5 135
<b>Enseignement privé à rythme approprié</b>	<b>30 000</b>	<b>53 124</b>	<b>52 831</b>
Niveaux V et VI	30 000	41 826	37 044
Niveau IV	0	9 578	14 040
Niveau III	0	1 720	1 747
<b>Total</b>	<b>115 256</b>	<b>171 175</b>	<b>170 082</b>

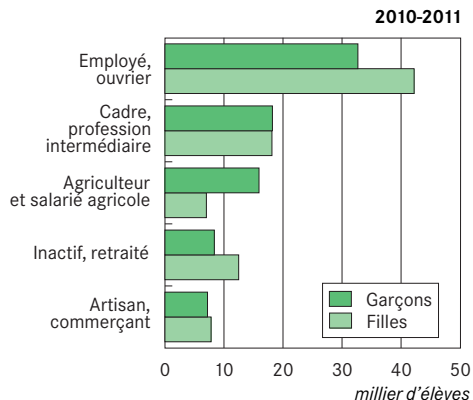
(1) Voir glossaire : « enseignement agricole ».  
 Champ : France métropolitaine et Dom à partir de 2004 (les Tom territoires d'outre-mer ne sont plus comptés).  
 Source : MAAPRAT - DGER.

### Élèves par secteur professionnel

	2000-01	2008-09	2009-10	2010-11
<b>Formations générales et technologiques</b>	<b>45 667</b>	<b>58 030</b>	<b>57 230</b>	<b>56 502</b>
<b>Formations professionnelles</b>	<b>129 663</b>	<b>112 284</b>	<b>113 945</b>	<b>113 580</b>
Production	54 928	37 317	37 409	38 416
Services	43 581	50 840	51 455	49 485
Aménagement	23 470	19 525	20 326	20 854
Transformation	7 684	4 602	4 755	4 825
<b>Toutes formations</b>	<b>175 330</b>	<b>170 314</b>	<b>171 175</b>	<b>170 082</b>

Champ : France métropolitaine et Dom-Tom jusqu'en 2003-2004, France métropolitaine et Dom à partir de 2004-2005. Niveaux I et II exclus.  
 Source : MAAPRAT - DGER.

### Origine socioprofessionnelle des élèves



Champ : France métropolitaine et Dom. Niveaux I et II exclus.  
 Source : MAAPRAT - DGER.

## Apprentissage

À la rentrée 2009, 33 986 apprentis suivent un enseignement agricole technique et supérieur dans la France métropolitaine et les Dom. L'enseignement supérieur propose une dizaine de formations par apprentissage qui prépare aux diplômes d'ingénieur et de paysagiste. L'apprenti est un jeune âgé de 16 à 25 ans voulant acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou un titre d'ingénieur. Sa formation se fait par alternance dans deux lieux différents : l'entreprise et le centre de formation d'apprentis (CFA) ou l'école d'ingénieur.

Les deux secteurs professionnels de l'aménagement et de la production se répartissent de manière équitable plus de 85 % des apprentis formés. Les secteurs du service et de la transformation eux attirent plus les filles et notamment le secteur du service où elles sont majoritaires à hauteur de 64 % des effectifs.

Dans le cycle professionnel, les apprenants formés par la voie de l'apprentissage représentent 22 % des formés de l'enseignement agricole voie scolaire et apprentissage confondus. Les apprentis sont majoritairement des garçons et à hauteur de 45 % sont des enfants d'employés et d'ouvriers.

Télécharger les données au format tableur

### Comparaison des effectifs d'apprentis et d'élèves du cycle professionnel à la rentrée 2009

Diplômes	Apprentis	Élèves	Total	% Apprentis
CAPA	9 964	9 257	19 221	51,8
BEPA	3 317	39 310	42 627	7,8
BPA	1 476	///	1 476	100,0
Total niveau V	14 757	48 567	63 324	23,3
BTA	58	1 383	1 441	4,0
Bac pro	7 544	45 743	53 287	14,2
BP	3 417	///	3 417	100,0
Total niveau IV	11 019	47 126	58 145	19,0
Total diplômes	25 776	94 766	120 542	21,4
<b>Autres formations</b>				
Total CV/MC/titres inscrits au RNCP	1 464	///	1 464	100,0
<b>Total</b>	<b>27 240</b>	<b>94 766</b>	<b>122 006</b>	<b>22,3</b>

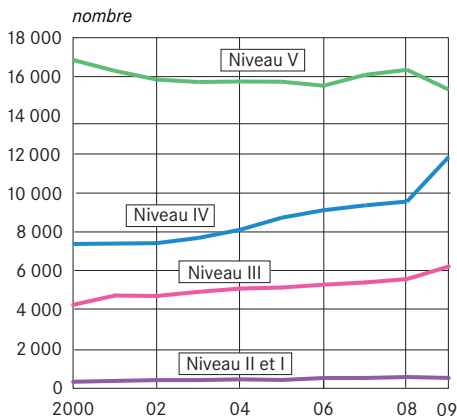
Champ : France métropolitaine et Dom.  
Source : MAAPRAT - DGER.

### Les effectifs d'apprentis par secteur de formation à la rentrée 2009

Secteurs de formation	Total <sup>(1)</sup>	% filles
Production	15 154	26,7
Aménagement	14 179	5,8
Transformation	1 463	48,7
Services	3 142	64,1
Commercialisation	1 920	55,7
Services aux personnes	1 073	86,6
Services aux entreprises	149	10,7
Sans référence à un secteur professionnel	48	22,9
<b>Total</b>	<b>33 986</b>	<b>22,4</b>

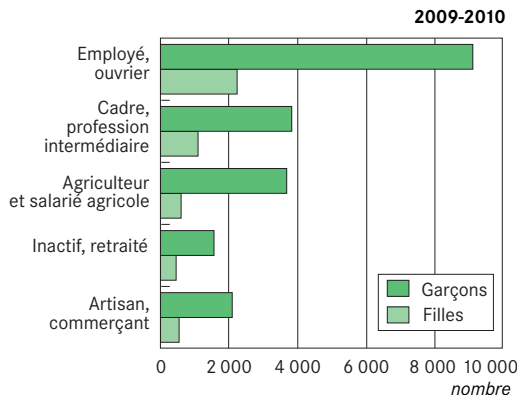
(1) Total niveau 1 à 5.  
Champ : France métropolitaine et Dom.  
Source : MAAPRAT - DGER.

### Effectifs d'apprentis par niveau<sup>(1)</sup>



(1) Voir glossaire : « enseignement agricole ».  
Source : MAAPRAT - DGER.

### Origine socioprofessionnelle des apprentis<sup>(1)</sup>



(1) L'information est connue pour 75 % des apprentis.  
Source : MAAPRAT - DGER.



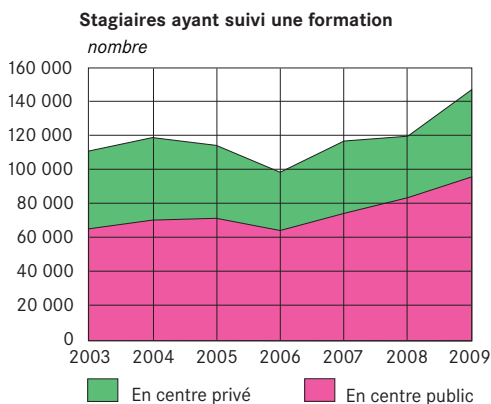
Télécharger les données au format tableau

## Enseignement supérieur et formation continue

En 2009, 558 centres dispensant des actions de formation professionnelle continue relevant du champ de l'agriculture ont reçu 147 715 stagiaires et enseigné au total 18,1 millions d'heures. Les actions de formations se déroulent principalement pour des niveaux de formation V et IV qui se répartissent équitablement 2/3 des stagiaires formés. En volume horaire délivré, les deux premiers domaines de formation choisis sont pour 38 % la production (végétales, cultures, protection des cultures, animales, élevages, soins aux animaux) et pour 24 % l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement.

En 2008, l'enseignement supérieur long forme 14 000 étudiants dont 80 % sont inscrits en cursus de référence (ingénieur, vétérinaire, paysagiste). La richesse de l'enseignement supérieur réside dans la variété de ses voies d'accès aux diplômes et de ses parcours. L'accent des formations est porté sur la mise en situation professionnelle, en lien étroit avec la recherche et le monde économique avec une forte composante à l'internationale. Les écoles de l'agriculture, les universités sous tutelle du MESR, les instituts supérieurs et les organismes de recherche sont regroupés pour la plupart d'entre eux, en pôles de compétence recoupant des zones géographiques : Île-de-France, Montpellier, Ouest, Rhône-Alpes, Dijon, Toulouse, Lorraine.

## Formation professionnelle continue agricole



### Volume horaire délivré par niveaux d'enseignement

Niveaux(1)	2007	2008	2009(2)
I et II	223	454	470
III	1 300	2 054	1 420
IV (dont BP)	5 139	6 675	6 842
V (dont BPA)	4 129	5 473	5 894
Sans référence à un niveau de formation	3 800	2 087	3 484
<b>Total</b>	<b>14 592</b>	<b>16 744</b>	<b>18 110</b>

(1) Voir glossaire : « enseignement agricole ».

(2) En 2009, 77,6 % des centres ont répondu à l'enquête (98 % pour les centres publics).

Champ : centres ou établissements d'enseignement agricole publics ou privés assurant de la formation professionnelle continue relevant du champ de compétence-formation du MAAPRAT.

Source : MAAPRAT - DGER.

## Étudiants de l'enseignement supérieur long par école en 2008

Écoles	Pôle	En formation	Autres	Total	% de filles
		de référence	formations		
nombre					
AgroSup Dijon	Agrale	310	307	617	59,6
Éc. d'ing. de PURPAN (privé)		768	17	785	48,2
Éc. nat. vétérinaire Toulouse (ENVV)	Toulouse - Agri Campus	442	///	442	71,3
Éc. nat. de formation agronomique (ENFA)		325	283	608	40,6
Montpellier SupAgro	Agropolis International-Montpellier	504	496	1 000	52,0
VetAgro Sup	Estive	810	269	1 079	60,1
Inst. sup. d'agri. Rhône-alpes (ISARA - Lyon privé)		590	2	592	55,7
AgroParisTech - ENGREF	Fabelor-Nancy	139	///	139	43,2
Agrocampus Ouest		1 082	339	1 421	61,4
ONIRIS	Ouest	734	197	931	68,0
Éc. sup. d'agriculture (ESA privée)		668	230	898	44,5
Éc. sup. du bois (ESB privée)		235	///	235	27,2
AgroParisTech		1 124	509	1 633	66,3
Éc. nat. vétérinaire de Maisons-Alfort (ENVA)	STVÉ-Île-de-France	478	///	478	76,8
Éc. nat. sup. du paysage (ENSP)		196	18	214	60,3
Éc. nat. du génie de l'eau et de l'environnement Strasbourg (ENGEES)		235	238	473	48,0
Éc. nat. ing. des travaux Bordeaux (ENITAB)		344	80	424	60,6
Éc. sup. d'ing. et de technicien pour l'agriculture	Hors pôle	406	///	406	40,9
Inst. sup. d'agri. (ISA - Lille privée)		974	///	974	61,9
Inst. Polytechnique LaSalle Beauvais (privé)		974	///	974	61,9
<b>Total</b>		<b>11 010</b>	<b>3 018</b>	<b>14 028</b>	<b>57,1</b>

Champ : rentrée 2008 France métropolitaine.  
Source : MAAPRAT - DGER.

Télécharger les données au format tableau

## Recherche

En France, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) consacrée au domaine agricole et agroalimentaire est estimée à 1,9 milliard d'euros en 2009. Elle augmente à un rythme annuel soutenu (+7 % en 2009 après + 5 % en 2008). Les organismes publics et les entreprises se partagent équitablement ces investissements en R&D agricole (respectivement 955 et 967 millions d'euros).

En 2009, l'Inra demeure l'acteur majeur de la recherche agricole dans le secteur public : il réalise 77 % de la DIRD dans ce domaine soit 734 millions d'euros. Les écoles supérieures agricoles arrivent en 2<sup>e</sup> position (5 % de la DIRD agricole).

Les entreprises consacrent 4 % de leurs dépenses de R&D à la recherche agricole et agroalimentaire. L'investissement en recherche agricole augmente de manière aussi soutenue dans les IAA (+7 % par rapport à 2008) que dans les entreprises menant des travaux de R&D en agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture (+8 %). Les IAA restent la principale branche de recherche agricole avec 570 millions d'euros dépensés. Elles réalisent 59 % de la recherche agricole privée.

Les entreprises qui mènent des travaux de R&D en agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture sont de plus petites tailles : 70 salariés en moyenne contre 299 pour les IAA. En revanche, elles regroupent 2 fois plus de chercheurs et sont plus nombreuses à exporter.

## Évolution de la dépense intérieure de recherche et développement agricole entre 2007 et 2009

	2007*	2008*	2009**
<i>million d'euros</i>			
<b>Organismes et établissements publics***</b>	<b>850</b>	<b>890</b>	<b>955</b>
dont EPST (Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique)	735	758	830
EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial)	69	85	77
Écoles agricoles	46	47	48
<b>Entreprises</b>	<b>859</b>	<b>903</b>	<b>967</b>
dont IAA (Industries agricoles et alimentaires)	510	535	570
Agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture	349	368	397
<b>Ensemble</b>	<b>1 709</b>	<b>1 793</b>	<b>1 922</b>

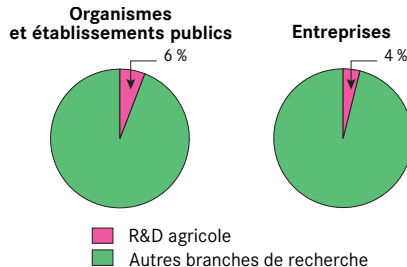
\* Résultats définitifs des enquêtes R&D 2007 et 2008.

\*\* Résultats provisoires de l'enquête R&D 2009.

\*\*\* Les données sont élaborées à partir de l'enquête sur la répartition par objectifs socio-économiques des crédits budgétaires destinés à la recherche de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREs). Liste des EPST exécutant de la R&D agricole : Cemagref, CNRS, Inra, Inria et IRD. Liste des EPIC exécutant de la R&D agricole : Cirad, Cnes et Ifremer. Liste des écoles agricoles : Agro ParisTech, AgroCampus Ouest, AgroSup Dijon, ENFA Toulouse, ENGEES, ENITA Bordeaux, ENSP Versailles-Marseille, ENV Alfort, ENV Toulouse, Montpellier SupAgro, ONIRIS, VetAgro Sup.

Source : MESR - SIES - Pôle recherche.

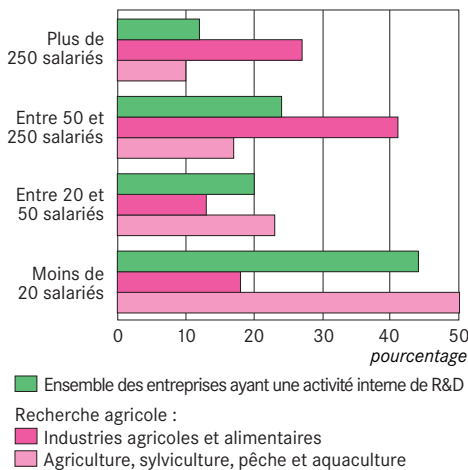
## Part de la recherche agricole dans la recherche nationale



Source : MESR - SIES - Enquêtes R&D.

## Répartition des entreprises par tranche d'effectifs

2009



Source : MESR - SIES - Enquêtes R&D.

## Caractéristiques des entreprises qui réalisent de la recherche dans le domaine agricole

2009

	Tous domaines de recherche	Recherche Agricole	
	Ensemble des entreprises ayant une activité interne de R&D	Industries agricoles et aliment.	Agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture
Chiffre d'affaires moyen (en K€)	103 728	115 597	24 998
Effectif salarié moyen par entreprise	295	299	70
Part des entreprises qui exportent (en %)	7	4	12
DIRD moyenne (en K€)	1 977	796	2 260
Effectif moyen de chercheurs (en ETP*)	10	4	8

\* ETP = équivalent temps plein.

Source : MESR - SIES - Enquêtes R&D.

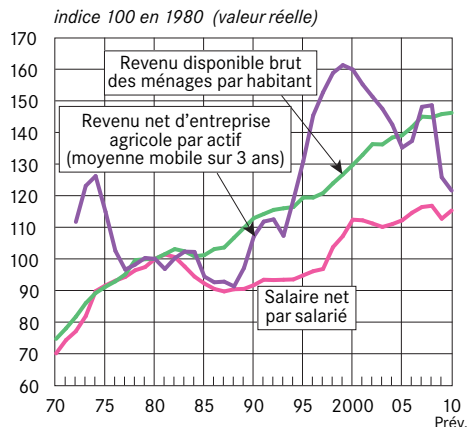
## Revenu agricole

Le revenu de l'activité agricole n'est pas directement comparable en niveau à celui des ménages. Ce dernier comprend en effet, outre les seuls revenus d'activité, les revenus de la propriété et les revenus de transferts. Les seules comparaisons possibles portent donc sur les évolutions. Compte tenu du caractère très fluctuant du revenu d'entreprise agricole, ses évolutions sont lissées par moyenne sur trois ans. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, l'évolution du revenu agricole a été moins forte que celle du revenu de l'ensemble des ménages. En revanche, de 1990 à 1998, elle a été nettement plus favorable. Après 1998, le revenu agricole diminue tendanciellement avec de fortes fluctuations annuelles.

La comparaison de l'évolution des revenus d'activité de l'agriculture avec celle des autres branches de l'économie peut se faire globalement grâce à la valeur ajoutée au coût des facteurs. Pour des raisons de comparaison entre branches, cet agrégat est exprimé en brut. De 1990 à 2000, cet indicateur a progressé plus vite en agriculture que dans les autres branches : + 3,3 % pour l'agriculture et + 2,3 % pour l'ensemble des entreprises. Après 2000, les évolutions ont été comparables en tendance. Après avoir stagné jusqu'en 2000, la valeur ajoutée brute des industries agricoles et alimentaires s'est accrue de 10 % avant de régresser fortement en 2009 et 2010.

Télécharger les données au format tableur

## Revenu agricole et revenu des ménages



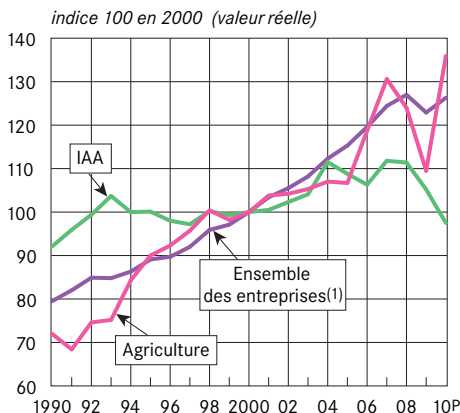
1990/1980 2000/1990 2009/2000 2010/2009P  
taux de variation annuel moyen en % (valeur réelle)

Revenu disponible brut des ménages par habitant	1,2	1,4	1,3	0,2
Salaire net par salarié	- 0,9	2,0	0,0	2,3
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (moyenne mobile sur 3 ans)	0,7	4,1	- 2,6	- 3,3

Source : Insee - Comptes de la Nation.

## Revenu d'activité dans l'agriculture et dans les autres branches

Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif équivalent temps plein



2000/1990 2008/2000 2009/2008 2010/2009P  
taux de variation annuel moyen en % (valeur courante)

Agriculture	3,3	2,7	- 11,7	24,1
IAA	0,8	1,4	- 5,5	- 7,3
Ensemble des sociétés non financières et des entreprises individuelles	2,3	3,0	- 3,3	2,8

(1) Sociétés non financières et entreprises individuelles (SNF-EI).  
Source : Insee - Comptes de la Nation.

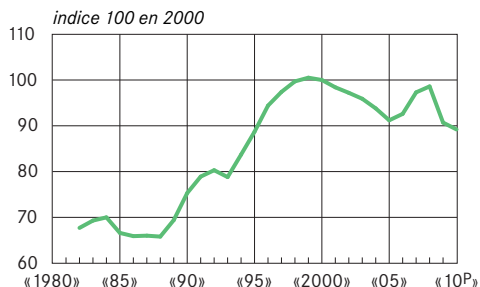
## Revenu agricole

Les comptes nationaux de l'agriculture retracent l'évolution du revenu de la branche agricole qui comprend les exploitations agricoles et d'autres unités (entreprises de travaux agricoles, coopératives viticoles...). L'indicateur retenu est le résultat agricole net par actif agricole en termes réels. Cet indicateur permet des comparaisons très globales avec les autres pays européens et entre branches d'activité. Calculé à partir de la valeur ajoutée nette à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les impôts sur la production, cet indicateur représente le revenu des facteurs de production. Afin de lisser l'effet de la volatilité des prix agricoles, très élevée ces dernières années, le revenu et son évolution sont calculés à partir de moyennes triennales affectées à la dernière année.

Après une période de hausse du revenu agricole de 1982 à 2000, la tendance s'est inversée. En 2010, la hausse du revenu (+ 37,2 %) ne suffit pas à effacer complètement les baisses de 2008 et de 2009. L'examen des moyennes triennales du revenu montre une poursuite de la tendance baissière en 2010 (- 1,7 % par an entre les deux dernières moyennes triennales relatives à 2009 et 2010).

Sur la période 2000-2010, la variation annuelle moyenne du revenu agricole français est légèrement positive (+ 0,4 %) grâce au bon résultat 2010, mais reste inférieure à la moyenne de l'UE à 27 (+ 1,6 %).

## Résultat agricole net<sup>(1)</sup> par actif en terme réel



(1) «10» : moyenne triennale des années 2008 à 2010 affectée à 2010.  
Source : Insee - Comptes de la Nation.

## Revenu des exploitations agricoles

	«2000»/ «90»	«10»/ «90»	«10»/ «09»	10P/09
	taux annuel moyen en % <sup>(1)</sup>			
Résultat agricole net par actif	1,5	- 1,1	- 2,1	35,8
Actifs agricoles	- 3,0	- 1,9	- 1,7	- 1,8
Prix du PIB	1,6	1,9	1,3	0,8
Résultat agricole net par actif en termes réels	2,9	- 1,1	- 1,7	37,2

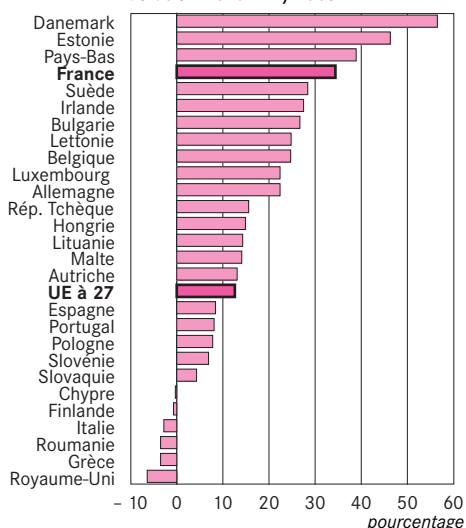
(1) «09» : moyenne triennale des années 2007 à 2009 affectée à 2009.  
Source : Insee - Comptes de la Nation, calculs SSP.

## Résultat agricole moyen par actif dans l'UE (valeur réelle)

	2000/90	10/00	09/08	10Prév./09
	taux de variation annuel moyen en %			
<b>UE à 27</b>	...	<b>1,6</b>	<b>- 10,0</b>	<b>12,6</b>
Allemagne	...	3,3	- 21,0	22,4
Autriche	- 0,8	1,6	- 21,3	13,1
Belgique	- 0,8	1,2	- 1,4	24,7
Bulgarie	...	4,2	- 22,3	26,7
Chypre	...	- 0,3	7,7	- 0,3
Danemark	- 0,1	- 2,8	- 24,5	56,5
Espagne	1,6	- 0,2	- 3,7	8,4
Estonie	...	13,1	- 15,7	46,2
Finlande	0,7	1,3	16,6	- 0,7
<b>France</b>	<b>1,5</b>	<b>0,4</b>	<b>- 18,5</b>	<b>34,4</b>
Grèce	...	- 3,1	1,6	- 3,5
Hongrie	...	5,1	- 30,1	15,0
Irlande	3,9	- 1,2	- 23,0	27,3
Italie	1,5	- 3,4	- 8,8	- 2,8
Lettonie	...	12,0	- 12,6	24,8
Lituanie	...	7,2	- 13,6	14,3
Luxembourg	- 0,4	- 3,9	- 33,1	22,4
Malte	...	3,8	11,8	13,3
Pays-Bas	- 2,9	- 0,2	- 11,3	38,9
Pologne	...	9,1	23,7	7,8
Portugal	1,3	1,4	- 3,5	8,1
Répub. Tchèque	...	5,5	- 21,3	15,6
Roumanie	...	2,9	- 19,2	- 3,5
Royaume-Uni	- 1,2	4,1	- 9,7	- 6,4
Slovaquie	...	3,4	- 23,0	4,3
Slovénie	...	2,6	- 12,5	7,0
Suède	- 0,5	3,7	- 23,7	28,4

Source : Eurostat - Comptes de l'agriculture (l'indicateur utilisé par Eurostat est le résultat agricole moyen par actif qui correspond à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par UTA).

## Évolution 2010Prév./2009

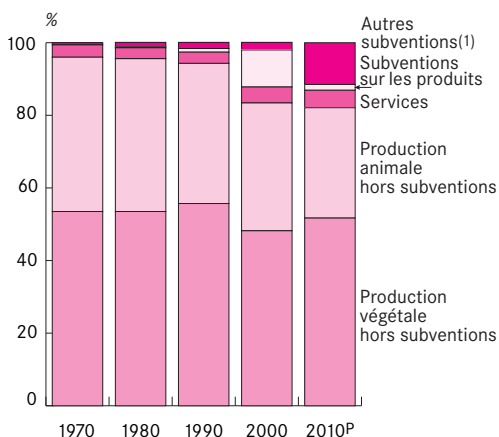


## Revenu agricole

Les ressources du compte de l'agriculture sont constituées très majoritairement par la production agricole, les autres ressources étant les subventions d'exploitation. La valeur de la production est évaluée au prix de base, y compris les subventions liées aux produits. En 2010, elle s'élève à 67 milliards d'euros, dont 1,2 milliard d'euros de subventions sur les produits. Les autres subventions, qui incluent les paiements uniques à l'exploitation depuis 2006, atteignent 8,7 milliards d'euros. Elles augmentent de 22 % par rapport à 2009 à la suite de la mise en application des mesures consécutives au bilan de santé de la politique agricole commune de 2008. Le total des subventions représente 13,1 % des ressources du compte en 2010.

Les consommations intermédiaires constituent le principal poste des emplois des comptes de l'agriculture avec 38,7 milliards d'euros en 2010, soit 51 % du total. Les autres charges retenues en emploi pour le calcul du résultat agricole sont constituées des impôts et de la consommation de capital fixe. Ce dernier poste, avec 10,8 milliards d'euros en 2010, représente 14,2 % du total des emplois, contre 7,8 % en 1970. Le résultat agricole global représente la somme des revenus du travail et du capital dégagés par l'activité agricole. Il atteint 24,6 milliards d'euros en 2010, soit près de 32 % du total des ressources.

## Ressources des comptes de l'agriculture



	1970	1990	2000	2010P
	<i>milliard d'euros</i>			
Production végétale hors subventions	7,2	33,7	31,1	39,1
Production animale hors subventions	5,7	23,4	22,7	23,0
Services	0,5	1,9	2,8	3,6
Subventions sur les produits	0,0	0,6	6,6	1,2
<b>Production totale(2)</b>	<b>13,4</b>	<b>59,6</b>	<b>63,3</b>	<b>66,9</b>
Autres subventions(1)	0,1	1,0	1,4	8,7
<b>Total des ressources</b>	<b>13,5</b>	<b>60,6</b>	<b>64,7</b>	<b>75,6</b>

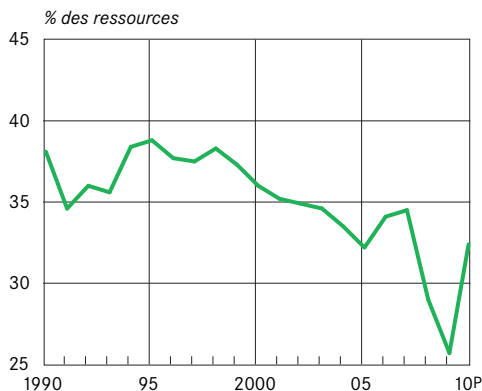
(1) Subventions d'exploitation autres que les subventions sur les produits (ces dernières sont incluses dans la valeur au prix de base de la production) et hors bonifications d'intérêts.

(2) Valeur au prix de base.

Source : Insee - Comptes de l'agriculture.

## Emplois des comptes de l'agriculture

### Résultat agricole



	1970	1990	2000	2010P
	<i>milliard d'euros</i>			
<b>Consommations intermédiaires(1)</b>	<b>5,3</b>	<b>29,3</b>	<b>32,2</b>	<b>38,7</b>
Impôts fonciers	0,2	1,0	0,9	1,0
Autres impôts sur la production	0,4	0,5	0,6	0,5
Consommation de capital fixe	1,1	6,7	7,8	10,8
Résultat agricole	6,5	23,1	23,2	24,6
<b>Total des emplois</b>	<b>13,5</b>	<b>60,6</b>	<b>64,7</b>	<b>75,6</b>
Résultat agricole par rapport aux ressources	48,4	38,0	36,0	32,6

(1) Hors TVA déductible, hors SIFIM.

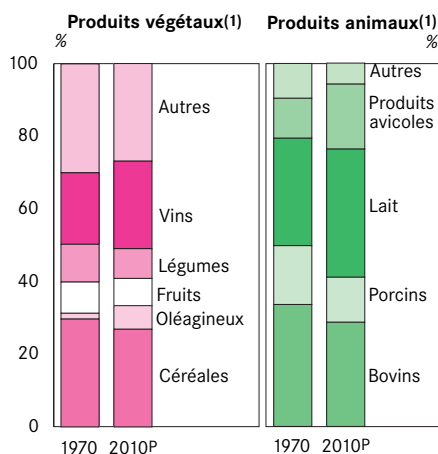
Source : Insee - Comptes de l'agriculture.

## Revenu agricole

La production agricole, évaluée hors subventions, mesure la ressource potentielle liée à la récolte ou au croît des animaux. Elle est enregistrée au moment où elle a lieu (optique production) et non au moment de sa commercialisation (optique livraison). Sa structure a fortement évolué depuis quarante ans. S'agissant des végétaux, les oléagineux ont nettement progressé : presque absents en 1970, ils représentent 7 % de la production végétale en 2010. Les vins ont enregistré une forte croissance jusqu'en 2000 (29 % de la valeur de la production végétale) pour revenir à 25 % depuis 2006. Parmi les produits animaux, la part de la production bovine prépondérante (un tiers de la production animale) jusqu'en 1990 tombe à 29 % en 2010. La part des produits avicoles a progressé atteignant 18 % en 2010.

Les consommations intermédiaires représentent la valeur de tous les biens et services transformés ou consommés au cours du processus de production. Les fortes variations du prix de l'énergie se répercutent sur leur structure. En 2010, avec la hausse des cours la part des produits pétroliers revient à son niveau de 2006 (9 % de la valeur des consommations intermédiaires). En revanche, avec la baisse des prix sur la campagne 2009-2010, la part des engrais est inférieure à son niveau de 2003 (8 % de la valeur des consommations intermédiaires). La part des aliments pour animaux reste prépondérante (34 % du total en 2010).

## Production végétale et animale

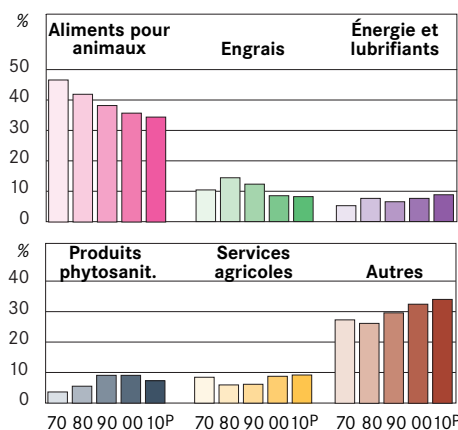


	1970	1990	2000	2010P
<i>milliard d'euros</i>				
<b>Production végétale(1)</b>	<b>7,2</b>	<b>33,7</b>	<b>31,1</b>	<b>39,1</b>
Céréales	2,1	9,1	6,7	10,5
Oléagineux	0,1	1,8	1,0	2,5
Fruits	0,6	2,4	2,4	2,9
Légumes	0,8	2,7	3,0	3,2
Vins	1,4	8,5	9,2	9,4
Autres	2,2	9,2	8,9	10,5
<b>Production animale(1)</b>	<b>5,7</b>	<b>23,4</b>	<b>22,7</b>	<b>23,0</b>
Bovins	1,9	7,7	6,4	6,6
Porcins	0,9	2,9	3,0	2,9
Lait	1,7	7,9	8,0	8,1
Produits avicoles	0,6	3,4	4,0	4,1
Autres	0,5	1,5	1,3	1,3

(1) Valeurs hors subventions.  
Source : Insee - Comptes de l'agriculture.

## Consommations intermédiaires hors TVA

Part dans l'ensemble des consommations intermédiaires



	1970	1990	2000	2010P
<i>milliard d'euros</i>				
Semences et plants	0,4	1,8	1,9	2,2
Énergie et lubrifiants	0,3	1,9	2,4	3,4
Engrais	0,5	3,6	2,7	3,2
Produits phytosanitaires	0,2	2,5	2,8	2,7
Dépenses vétérinaires	0,1	0,9	1,1	1,7
Aliments pour animaux	2,5	11,2	11,5	13,4
<i>dont aliments transformés</i>	<i>1,0</i>	<i>6,2</i>	<i>6,8</i>	<i>7,2</i>
Entretien du matériel	0,3	1,8	2,2	2,7
Entretien des bâtiments	0,1	0,3	0,4	0,3
Services de travaux agricoles	0,4	1,7	2,7	3,4
Autres consommations intermédiaires	0,5	3,5	4,4	5,7
<b>Total conso. interm. (hors TVA)</b>	<b>5,3</b>	<b>29,3</b>	<b>32,2</b>	<b>38,7</b>
%				
Conso. interm./production au prix de base	39,4	49,1	50,8	57,8

Source : Insee - Comptes de l'agriculture.



## Revenu agricole

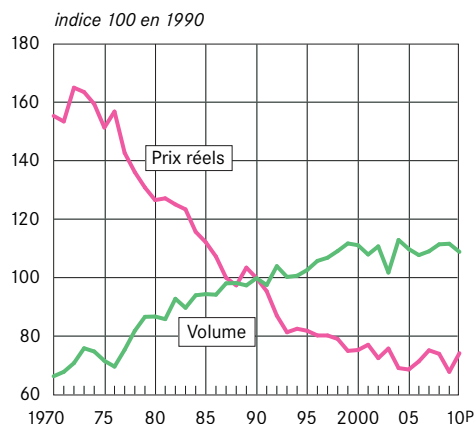
Le volume de la production agricole a progressé de 1,1% par an de 1980 à 2002. La sécheresse de 2003 a provoqué un net repli (-8,1%), rattrapé par la forte progression de 2004 (+10,9%). En recul de 2,3% en moyenne les deux années suivantes le volume de la production augmente de 0,6% par an depuis 2007, malgré le repli observé en 2010. Ces fluctuations ont porté sur les productions végétales, les volumes des productions animales étant globalement en baisse depuis 2000 (-0,4% par an en moyenne).

En 2010, les prix agricoles croissent de 9,5% en termes réels. Cette hausse provient principalement de la flambée des prix des céréales, oléagineux et protéagineux sur le marché mondial, après la chute de 2008 et 2009. Les prix des productions animales en légère hausse en 2010 restent sur une tendance baissière (-0,4% par an en moyenne depuis 2000).

Les consommations intermédiaires ont augmenté modérément jusqu'en 2000 (+0,8% par an en moyenne). Elles diminuent ensuite de 0,2% par an du fait des achats d'engrais et d'aliments pour animaux.

Les prix réels des consommations intermédiaires, comme ceux de la production agricole, ont diminué sur le long terme. Après 2000, ils se sont stabilisés. Ils augmentent depuis 2007 sous l'effet de la hausse des prix de l'alimentation animale et des engrais.

## Production agricole hors subventions



2000/90 08/00 10P/09

taux de variation annuel moyen en %

### Volumes

<b>Production totale<sup>(1)</sup></b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>	<b>- 2,6</b>
Production végétale	1,2	0,1	- 5,3
Production animale	0,6	- 0,3	1,8

### Prix réels

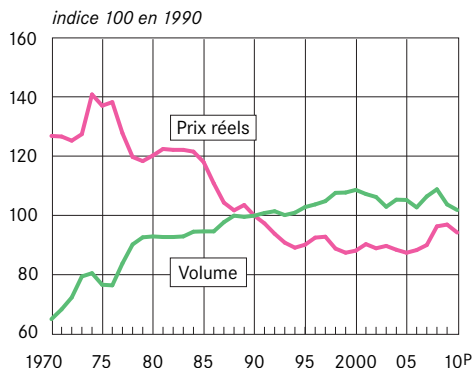
<b>Production totale<sup>(1)</sup></b>	<b>- 2,8</b>	<b>- 0,2</b>	<b>9,5</b>
Production végétale	- 3,4	0,2	15,7
Production animale	- 2,3	- 0,6	1,5

(1) Production de la branche agriculture (services inclus).  
Source : Insee - Comptes de l'agriculture.

## Consommations intermédiaires

2000/90 08/00 10P/09

taux de variation annuel moyen en %



### Volumes

<b>Total consommations intermédiaires</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0</b>	<b>- 1,9</b>
<i>dont</i>			
aliments pour animaux	2,3	0,5	- 4,0
engrais	- 2,7	- 1,6	5,0
produits de protection des cultures	0,5	0,3	- 11,2

### Prix réels

<b>Total consommations intermédiaires</b>	<b>- 1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>- 2,8</b>
<i>dont</i>			
aliments pour animaux	- 3,3	0,9	- 0,7
engrais	- 1,3	5,1	- 34,7
produits de protection des cultures	- 0,9	- 1,4	- 1,0

Source : Insee - Comptes de l'agriculture.

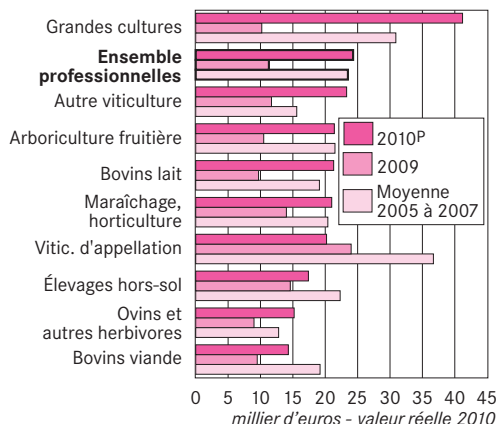
## Revenu par catégorie d'exploitations

Les comptes par catégorie d'exploitations ont pour objectif la mesure de l'impact de la conjoncture sur la formation du revenu dans les diverses catégories d'exploitations agricoles. Ils permettent une approche des disparités de revenu entre orientations de production.

Tombé en moyenne par actif à 11 300 euros en 2009, le revenu des exploitations professionnelles se redresse fortement à 24 300 euros en 2010. Mais l'évolution du cumul triennal (- 5,4 % en 2010) se situe dans le prolongement de la tendance baissière des cinq dernières années. L'année 2010 est marquée par une forte hausse du prix des céréales, oléagineux et protéagineux (COP), qui conjuguée à la baisse des prix des engrais permet un net redressement du revenu des exploitations de grandes cultures. La hausse des prix des COP a des incidences sur les coûts de production en fin d'année dans les secteurs de l'élevage où le revenu est en grande partie soutenu par les mesures de redistribution des aides mises en œuvre dans le cadre du bilan de santé de la politique agricole commune (PAC) de 2008. Cependant, même soutenu par les aides publiques, le revenu des éleveurs ovins demeure très bas et la situation reste difficile pour les éleveurs bovins dont le revenu a nettement baissé en moyenne depuis cinq ans.

Les exploitations viticoles font face à une baisse des récoltes. Les prix des vins s'améliorent en 2010. Mais le revenu des exploitations de viticulture d'appellation s'inscrit dans la tendance baissière de moyen terme.

## Résultat courant avant impôts par actif non salarié



Évolution	«2010P»/«09»	«2010P»/«07»	«2010P»/«09»
	%		
Grandes cultures	1,9	- 3,1	- 5,4
Maraîchage, horticulture	0,6	- 5,9	5,6
Viticulture d'appellation	- 2,7	- 12,0	- 21,0
Autre viticulture	- 1,4	3,3	5,0
Arboriculture fruitière	- 1,9	- 4,6	- 6,6
Bovins lait	0,6	- 4,0	3,3
Bovins viande	- 0,1	- 15,6	- 3,4
Ovins, autres herbivores	- 1,0	- 4,9	8,3
Porcins, volailles	- 3,0	- 12,3	7,6
Polyculture	0,5	- 6,5	- 6,6
<b>Total exploitations professionnelles</b>	<b>0,2</b>	<b>- 7,0</b>	<b>- 5,4</b>

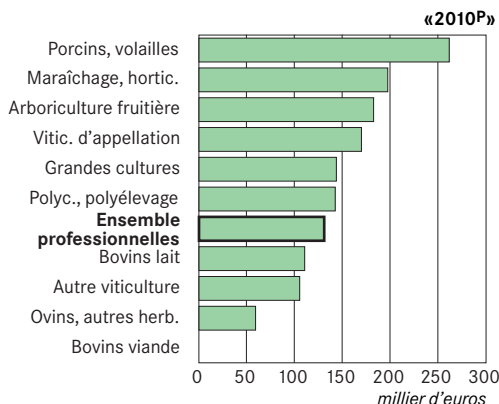
Moyenne triennale affectée à l'année indiquée («2010»: moyenne des valeurs 2008, 2009, 2010 affectée à 2010).

L'évolution «2010P»/«09» correspond à l'évolution entre les moyennes des années 2007 à 2009 («2009») et 2008 à 2010 («2010»).

Champ: exploitations professionnelles.

Source: Agreste - Rica et Comptes par catégorie d'exploitations.

## Production hors subventions: valeur moyenne par exploitation professionnelle



«2010P»	Autres Produits			Total
	Végétale	Animale	Produits	
	millier d'euros			
Grandes cultures	129,1	8,1	6,4	143,5
Maraîchage, horticult.	192,0	0,6	4,6	197,2
Viticulture d'appellation	162,9	0,7	6,0	169,7
Autre viticulture	100,5	0,1	4,7	105,2
Arboriculture fruitière	172,4	1,3	8,7	182,4
Bovins lait	24,1	66,6	19,7	110,4
Bovins viande	2,1	48,5	3,5	54,1
Ovins, autres herbivores	1,8	52,8	4,5	59,1
Porcins, volailles	10,6	244,6	6,2	261,4
Polycult., polyélevage	55,1	81,1	6,2	142,3
<b>Total exploitations professionnelles</b>	<b>70,4</b>	<b>54,8</b>	<b>5,6</b>	<b>130,8</b>

Moyenne triennale affectée à l'année indiquée («2010»: moyenne des valeurs 2008, 2009, 2010 affectée à 2010).

Champ: exploitations professionnelles.

Source: Agreste - Rica et Comptes par catégorie d'exploitations.

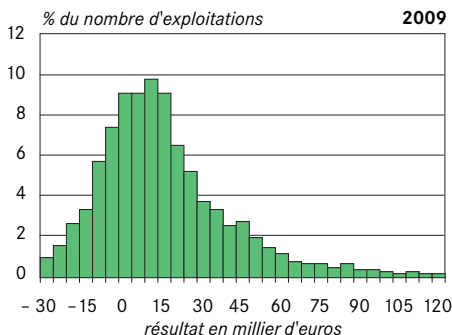
## Résultats par catégorie d'exploitations

En 2009, les résultats des exploitations sont en forte baisse pour la seconde année consécutive : le résultat courant moyen avant impôts par exploitation n'est plus que de 16 800 euros, après 32 600 euros en 2008. Ce revenu doit rémunérer l'activité de la main-d'œuvre non salariée (1,45 unité de travail en moyenne), les capitaux investis, et assurer le paiement des charges sociales de l'exploitant, soit 9 600 euros en moyenne. Pour la moitié des exploitations le résultat courant avant impôts est inférieur à 12 400 euros. Pour 26 % des exploitations le résultat a été déficitaire alors que la proportion oscillait autour de 10 % jusqu'en 2008.

En viticulture d'appellation, les exploitations obtiennent en moyenne un résultat sensiblement supérieur à celui des autres orientations, mais ils sont relativement dispersés. Après deux bonnes années, les exploitations en grandes cultures ont été particulièrement affectées par la conjoncture en 2009, de sorte que leurs résultats sont inférieurs à ceux de l'ensemble de l'agriculture. L'année 2009 a également été mauvaise en polyculture et en polyélevage. En général, les résultats des petites exploitations ont moins souffert de la conjoncture que ceux des unités de grande taille ; dès lors les disparités se sont amoindries.

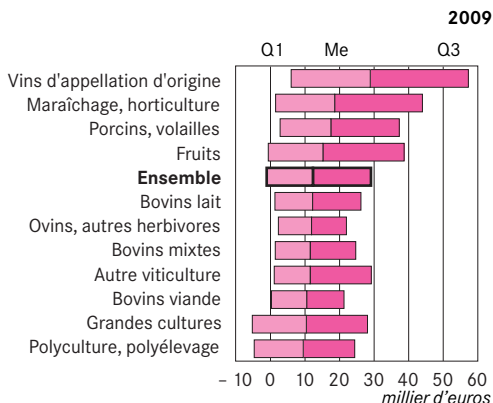
Télécharger les données au format tableur

### Dispersion du résultat courant avant impôts



Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

### Disparités du résultat selon les orientations



Un quart des exploitations a un résultat inférieur à - 1 000 € (Q1), la moitié à 12 400 € (Médiane) et les trois quart à 29 200 € (Q3).  
Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

## Soldes intermédiaires de gestion en 2009 par exploitation

2009	Production de l'exercice(1)	Consom. intermédiaires(2)	Valeur ajoutée(3)	Subventions d'exploit.	Excédent brut d'exploit.	Autres charges que CI(4)	RCAI(5)	Résultat de l'exercice
<i>moyenne par exploitation en millier d'euros</i>								
Grandes cultures	143,9	106,2	32,4	42,6	49,5	71,5	13,6	20,2
Maraîchage, horticulture	259,1	144,5	110,3	4,6	54,3	98,2	23,6	26,8
Vins d'appellation	203,8	77,5	121,7	3,7	66,8	95,0	38,1	40,7
Autre viticulture	118,8	56,6	58,7	6,1	40,0	52,9	17,8	20,9
Fruits	200,4	95,4	98,1	16,3	45,8	109,8	15,5	20,4
Bovins lait	121,9	84,9	33,1	26,1	48,7	49,8	15,2	19,7
Bovins viande	61,1	50,2	7,3	36,6	35,8	37,1	12,0	15,7
Bovins lait, élevage et viande	148,6	111,3	32,3	41,5	57,1	66,9	14,3	20,1
Ovins, autres herbivores	69,3	52,1	13,8	28,1	35,1	32,4	14,1	17,2
Porcins, volailles	278,9	211,5	62,6	17,3	67,3	64,6	23,0	26,2
Polyculture, polyélevage	154,1	114,7	34,3	36,8	51,8	67,4	12,1	18,3
<b>Ensemble</b>	<b>143,4</b>	<b>94,8</b>	<b>44,0</b>	<b>29,3</b>	<b>49,6</b>	<b>64,0</b>	<b>16,8</b>	<b>21,6</b>

(1) Nette des achats d'animaux.  
(2) Y compris les primes d'assurance.  
Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

(3) Au prix du marché.  
(4) Y compris charges de personnels salariés.  
(5) Voir glossaire : « résultat courant avant impôts ».

## Revenus départementaux et régionaux

Calculé sur la base des données du Réseau d'information comptable agricole (Rica), le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié est un indicateur de revenu qui correspond à la rémunération du travail et des capitaux propres par actif non salarié, avant règlement des charges sociales. Cet indicateur est présenté sous forme de moyenne triennale affectée à la dernière année afin de lisser l'effet de la volatilité des prix agricoles, très élevée ces dernières années.

Dans presque toutes les régions, le RCAI moyen s'est fortement redressé en 2010 après avoir atteint un niveau très bas en 2009. Calculé en moyenne triennale, le revenu demeure orienté à la baisse en 2010 dans quatorze régions sur vingt-deux. Les progressions concernent des régions dont le niveau moyen est faible comme en Languedoc-Roussillon où, malgré la hausse de 2010, le revenu par actif non salarié reste le plus faible de France (12 200 euros en valeur «2010»).

Les disparités inter-régionales demeurent fortes en 2010. Le revenu moyen des régions de grandes cultures du nord est de deux à trois fois plus élevé que celui des régions viticoles du sud ou d'élevage du Massif Central.

Entre 1992 et 2010, le revenu moyen en termes réels se replie dans six régions, dont quatre à dominante viticole (Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Alsace et Champagne-Ardenne). Il augmente en revanche dans les régions de grandes cultures du nord.

## Résultat courant avant impôt moyen par actif non salarié

	Valeur		Évolution	
	«1992»	«2010»	«10P»/«07»	«10P»/«09»
	millier d'euros 2010		% annuel (1)	
Alsace	22,6	21,2	- 7,0	- 9,8
Aquitaine	18,3	13,4	- 4,8	0,9
Auvergne	13,2	14,7	- 5,8	4,5
Bourgogne	20,5	21,6	- 8,2	- 13,0
Bretagne	18,4	18,4	- 7,1	2,1
Centre	20,3	28,8	- 4,8	- 8,7
Champagne-Ardenne	48,2	44,1	- 15,8	- 28,3
Corse	8,8	18,7	- 0,9	- 2,2
Franche-Comté	15,3	19,5	- 4,2	12,5
Île-de-France	27,3	37,6	- 3,4	- 13,5
Languedoc-Roussillon	19,9	12,2	8,1	15,5
Limousin	12,2	12,9	- 13,0	- 6,3
Lorraine	21,5	20,0	- 9,5	- 9,6
Midi-Pyrénées	10,1	12,8	- 8,8	- 0,9
Nord-Pas-de-Calais	17,2	22,8	- 1,9	0,3
Basse-Normandie	16,2	20,3	- 2,5	1,6
Haute-Normandie	16,4	25,4	- 4,8	- 4,7
Pays de la Loire	18,0	19,6	- 6,3	- 7,2
Picardie	22,0	31,2	- 5,6	- 12,2
Poitou-Charentes	22,8	25,1	- 8,7	- 10,9
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	17,1	21,0	- 0,3	2,3
Rhône-Alpes	16,2	15,3	- 7,6	- 5,8
<b>France</b>	<b>18,4</b>	<b>18,9</b>	<b>- 7,0</b>	<b>- 5,4</b>

«...»: moyenne triennale affectée à la dernière année («10»: moyenne des années 2008, 2009 et 2010).

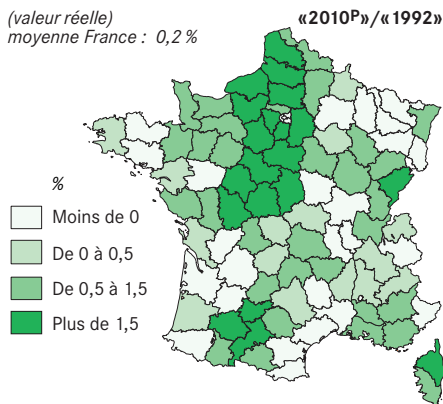
(1) Taux de variation annuel moyen en valeur réelle.

Champ: exploitations professionnelles.

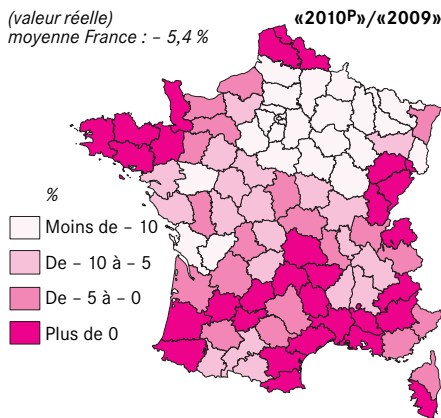
Source: Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture observés à partir du Rica.

## Évolution du résultat courant avant impôt moyen par actif non salarié

(valeur réelle)  
moyenne France : 0,2 %



(valeur réelle)  
moyenne France : - 5,4 %



«2010»: moyenne des années 2008, 2009 et 2010 affectée à l'année 2010.  
Source: Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture observés à partir du Rica.

## Revenus départementaux et régionaux

Les départements d'élevage de l'ouest, de viticulture et de grandes cultures contribuent le plus à la valeur de la production agricole nationale. La Marne, les départements bretons et la Gironde viennent en tête, suivis de départements des Pays de la Loire et du Nord-Pas-de-Calais. Mais, alors que la valeur de la production de la Marne progresse depuis dix ans, celle des départements d'élevage de l'Ouest se stabilise et celle de la Gironde diminue. Les productions des départements de l'Eure-et-Loir (+ 5%) et de la Charente (+ 3,8%) enregistrent la plus forte croissance en valeur depuis dix ans. À l'opposé, celles des départements de la Gironde et du Rhône affichent la plus forte baisse, proche de 2% l'an.

Sur les vingt-deux régions métropolitaines, six assurent près de la moitié de la production agricole nationale en valeur en 2010. La Bretagne et les Pays de la Loire, régions à dominante élevage, concourent chacune pour plus de 10% à la production nationale. Elles sont suivies par l'Aquitaine et Champagne-Ardenne, à dominante viticole, puis par le Centre à dominante grandes cultures, et Midi-Pyrénées, aux productions variées. À l'opposé, six régions contribuent ensemble à moins de 10% de la production nationale agricole. Toutefois, entre 2000 et 2010, le taux de croissance annuel moyen de ces six dernières régions (+ 1,3%) s'avère légèrement supérieur à la moyenne nationale (+ 0,9%).

## Évolution des volumes et des prix<sup>(1)</sup> de la production agricole

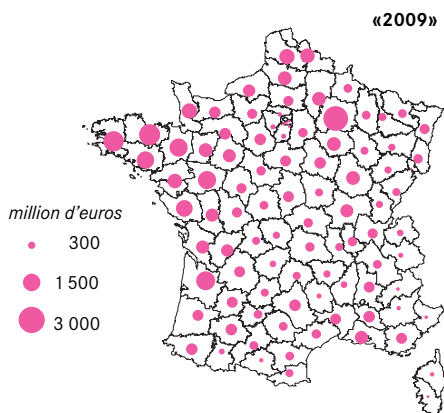
	Volume		Prix	
	«2009»/«06»	10P/09	«09»/«06»	10P/09
	%			
Alsace	- 0,6	- 11,9	- 1,3	13,7
Aquitaine	0,9	- 2,1	- 1,3	9,1
Auvergne	- 0,6	0,5	- 1,3	2,9
Bourgogne	0,2	- 6,7	- 2,2	9,0
Bretagne	0,5	0,5	- 1,1	5,0
Centre	1,4	- 4,4	- 4,4	21,7
Champagne-Ardenne	- 1,4	- 8,4	- 1,4	10,2
Corse	2,7	- 3,3	- 1,5	2,7
Franche-Comté	0,8	2,7	- 1,1	4,4
Île-de-France	1,0	- 5,9	- 3,5	24,2
Languedoc-Roussillon	- 0,1	1,5	- 0,1	10,7
Limousin	- 1,5	- 2,5	0,4	1,8
Lorraine	1,1	- 2,1	- 2,9	14,5
Midi-Pyrénées	0,8	1,7	- 2,0	10,7
Nord-Pas-de-Calais	1,1	- 0,9	- 0,9	20,1
Basse-Normandie	- 0,3	- 3,0	- 0,1	13,2
Haute-Normandie	1,3	- 2,0	- 1,6	20,1
Pays de la Loire	0,1	- 4,8	- 0,8	7,4
Picardie	1,0	- 6,1	- 2,5	19,7
Poitou-Charentes	0,7	- 2,9	- 2,6	15,4
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	- 0,1	0,2	0,5	13,3
Rhône-Alpes	0,6	1,4	- 1,0	6,5
<b>France</b>	<b>0,4</b>	<b>- 2,6</b>	<b>- 1,5</b>	<b>11,0</b>

«20..» : moyenne triennale centrée sur l'année indiquée.

(1) Prix hors subventions des biens agricoles (services exclus) en valeur courante.

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture (en base 2000).

## Production agricole<sup>(1)</sup>

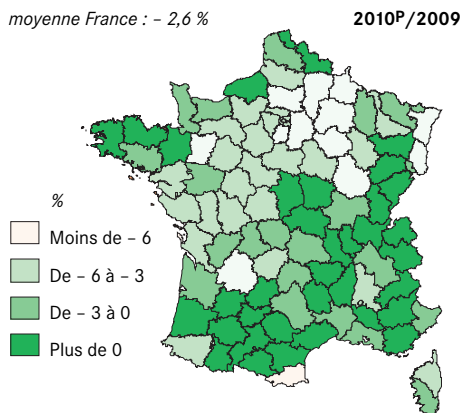


«2009» : moyenne des années 2008 à 2010.

(1) Prix hors subventions.

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture (en base 2000).

## Évolution du volume de la production agricole



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture (séries révisées en base 2000).

## Charges des exploitations agricoles

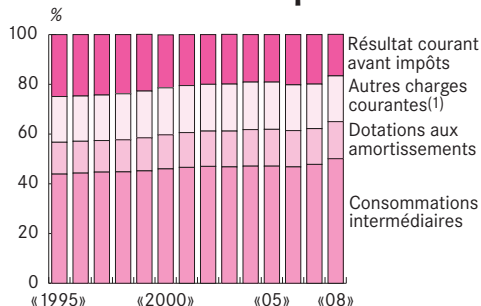
L'analyse des charges courantes requiert la distinction des consommations intermédiaires, des dotations aux amortissements et des autres charges courantes. Les consommations intermédiaires regroupent à la fois les charges d'approvisionnement : engrais, phytosanitaires, aliments animaux, carburants-combustibles, fournitures, et d'autres charges : eau, énergie non stockée, travaux tiers, entretien du matériel, honoraires et transports. Les dotations aux amortissements représentent la dépréciation de l'actif immobilisé et les autres charges courantes sont constituées principalement par les salaires, loyers, assurances, fermages, taxes et frais financiers.

La part des charges totales ramenées au produit brut d'exploitation augmente régulièrement pour dépasser 90 % en 2009. Cette évolution s'explique essentiellement par la croissance continue des consommations intermédiaires et, dans une moindre mesure, par celle des dotations aux amortissements.

Le montant des charges varie selon la spécialisation des exploitations. En valeur absolue, les charges des exploitations d'élevage de granivores sont 3,5 fois supérieures à celles des petits herbivores. La structure des charges est également très variable : les cultures spécialisées imposent des charges élevées de personnel, les exploitations de granivores ont des charges importantes d'aliments et les exploitations bovines, des dotations aux amortissements supérieures à la moyenne.

Télécharger les données au format tableur

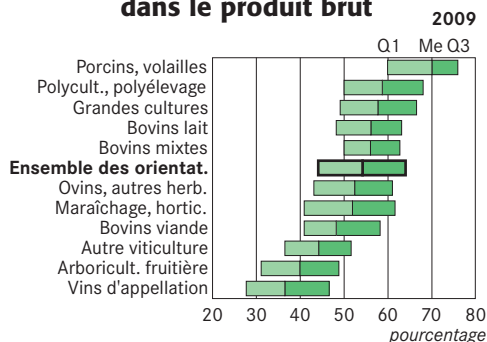
### Part des postes de charges courantes et du RCAI dans le produit brut



(1) Les autres charges courantes regroupent principalement les fermages, les assurances, les charges de personnel, les impôts et taxes et les frais financiers.

Source : Agreste - Rica.

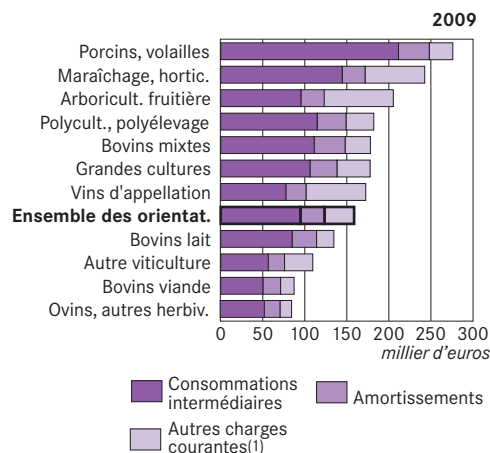
### Disparité du poids des consommations intermédiaires dans le produit brut



Lecture : pour un quart des exploitations, le poids des consommations intermédiaires dans le produit brut est inférieur à 44 %, pour la moitié à 54 % et pour les trois quarts à 64 %.

Source : Agreste - Rica.

### Charges courantes rapportées au produit brut selon l'orientation



2009	Autres charges approvisionnement	Autres consommations intermédiaires	Amortissements (%)	Autres charges courantes (1)	Ensemble des charges courantes
Grandes cultures	38,6	16,9	16,8	20,6	92,9
Maraîchage, horticulture	33,7	20,5	10,2	26,7	91,1
Vins appellation	15,7	21,1	11,4	33,7	81,9
Autre viticulture	20,6	23,9	15,1	26,4	86,0
Arboricult. fruitière	18,2	25,0	12,5	37,2	93,0
Bovins lait	31,5	25,1	19,4	13,8	89,9
Bovins viande	27,5	23,1	21,1	16,2	87,9
Bovins mixtes	34,3	23,5	19,1	15,7	92,6
Ovins, autres herbivores	30,7	22,1	18,9	14,0	85,7
Porcins, volailles	54,7	16,0	12,2	9,4	92,3
Polyculture, polyélevage	37,6	21,4	17,7	17,0	93,7
<b>Ensemble</b>	<b>33,3</b>	<b>20,8</b>	<b>16,3</b>	<b>20,1</b>	<b>90,4</b>

(1) Les autres charges courantes regroupent principalement les fermages, les assurances, les charges de personnel, les impôts et taxes et les frais financiers.  
Source : Agreste - Rica.



Télécharger les données au format tableau

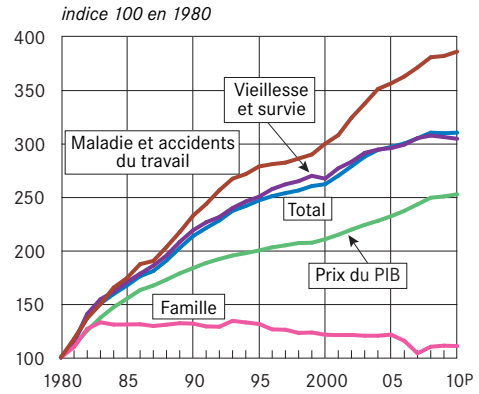
## Prestations et cotisations sociales agricoles

Les comptes sociaux de l'agriculture retracent l'évolution des prestations et des cotisations sociales des agriculteurs exploitants et des salariés agricoles, actifs ou inactifs.

En 2010, le total des prestations versées s'élève à 21 milliards d'euros. Environ 78 % bénéficient aux exploitants (actifs ou retraités) et 22 % aux salariés. Les prestations vieillesse en constituent la majeure partie. Leur part dans le total est légèrement plus importante pour les exploitants (54 %) que pour les salariés (49 %). Globalement, le total des prestations est quasiment stable en 2010. L'année est cependant caractérisée par une légère baisse des prestations vieillesse et une augmentation des dépenses maladie.

Les ressources des comptes sociaux sont constituées pour partie par les cotisations sociales directes et par des taxes assises sur les produits, le reste étant financé par des transferts provenant des autres régimes ou de l'État. La contribution directe des agriculteurs actifs ne représente en 2010 qu'environ 22 % des prestations versées. En 2010, la masse globale des cotisations payées par les exploitants actifs se replie de 5,6 %. Cette baisse qui résulte essentiellement de celle des cotisations des exploitants s'explique par la chute des revenus en 2009 et le passage de cotisants à l'option pour une assiette annuelle comme base de détermination des cotisations.

## Prestations sociales agricoles (exploitants et salariés d'exploitation)

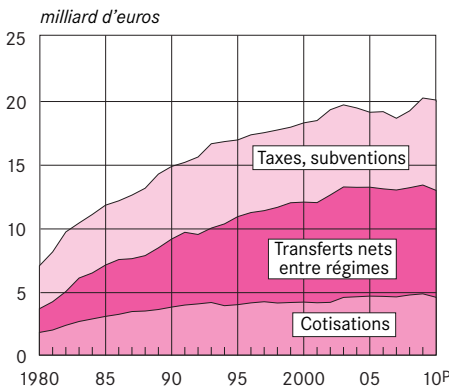


	1980	1990	2000	2010 <sup>P</sup>
<i>million d'euros</i>				
Vieillesse et survie	3 601	7 883	9 622	10 965
Maladie et accidents du travail	2 286	5 315	6 855	8 825
Famille	765	1 007	928	846
Emploi	0	54	23	0
<b>Ensemble des prestations</b>	<b>6 652</b>	<b>14 259</b>	<b>17 428</b>	<b>20 636</b>

	<i>indice 100 en 1980</i>			
Ensemble des prestations	100,0	214,3	262,0	310,2
Prix du PIB	100,0	183,6	210,6	252,6

Sources : MAAPRAT - SAFSL - Comptes sociaux de l'agriculture, Insee.

## Recettes du régime social agricole (exploitants et salariés d'exploitation)



	1980	1990	2000	2010 <sup>P</sup>
<i>million d'euros</i>				
Cotisations sociales	1 768	3 762	4 148	4 529
Transferts nets entre régimes sociaux	1 858	5 338	7 853	8 392
Taxes affectées et subventions	3 372	5 701	6 217	7 092
<i>dont fonds national de solidarité et fonds de solidarité vieillesse</i>	<i>673</i>	<i>931</i>	<i>543</i>	<i>440</i>

Source : MAAPRAT - SAFSL - Comptes sociaux de l'agriculture.

## L'agroalimentaire dans l'économie nationale

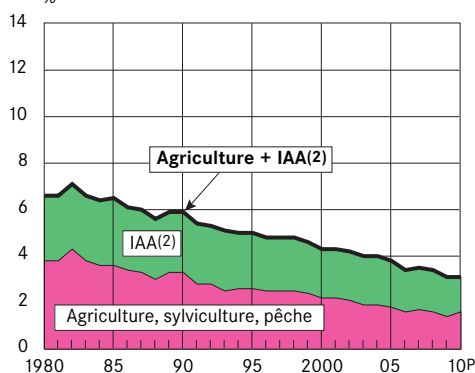
L'importance économique des différentes branches d'activité dans l'économie nationale se mesure par la part de leur valeur ajoutée dans le produit intérieur brut (PIB). En 2010, l'ensemble des branches de la filière agroalimentaire représente 3,1% du PIB français. L'agriculture, la sylviculture et la pêche en représentent 1,6 %, sensiblement à égalité avec les industries agricoles et alimentaires – IAA – (1,5 %). La part de ces deux branches diminue régulièrement depuis 1980, mais celle de l'agriculture a diminué plus vite que celle des IAA. La décroissance de la part de l'agriculture traduit essentiellement la baisse des prix relatifs des produits agricoles depuis vingt-cinq ans. Exprimée à prix constants, la part de l'agriculture dans le PIB en 2010 est sensiblement la même qu'en 1980.

Afin d'exprimer le volume d'emploi affecté à chaque branche d'activité, celui-ci est mesuré en équivalent temps plein (ETP). En 2008, l'agriculture, la sylviculture, la pêche et les IAA emploient 1,57 million d'ETP, soit 6,3 % de l'emploi total national, contre 12,2 % en 1980. Cette baisse de six points est surtout due à l'agriculture : en trente ans, la part de l'agriculture dans l'emploi total est passée de 9,6 % à 4,0 %. Pour les IAA, en revanche, la part dans l'emploi total n'a que légèrement diminué, passant de 2,6 % en 1980 à 2,3 % en 2008.

Télécharger les données au format tableau

## L'agriculture et les IAA dans le produit intérieur brut

Part de la valeur ajoutée brute dans le PIB total %



Valeur ajoutée brute(1)  
1980 1990 2000 2010P  
milliard d'euros - prix courants

Agriculture, sylviculture, pêche	17,0	34,4	31,8	30,1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	94,4	190,2	229,7	218,5
<b>dont Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac</b>	<b>12,4</b>	<b>26,8</b>	<b>30,7</b>	<b>29,4</b>
Construction	30,2	59,8	64,5	104,4
Commerce, transports et services	254,6	639,6	963,1	1 385,0
<b>Total des branches</b>	<b>396,2</b>	<b>924,0</b>	<b>1 289,1</b>	<b>1 738,0</b>

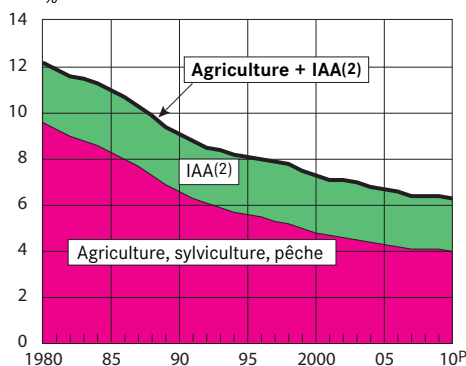
(1) Au prix de base en valeur courante.

(2) Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.

Source : Insee - Comptes de la Nation.

## L'agriculture et les IAA dans l'emploi

Part de l'emploi agricole et agroalimentaire dans l'emploi total(1) %



Emploi intérieur total  
1990 2000 2005 2010P  
millier d'équivalents temps plein

Agriculture, sylviculture, pêche	2 100	1 488	1 143	1 003
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	5 070	4 310	3 753	3 096
<b>dont Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac</b>	<b>567</b>	<b>568</b>	<b>589</b>	<b>573</b>
Construction	1 905	1 733	1 471	1 804
Commerce, transports et services	12 702	15 128	17 383	19 826
<b>Total des branches</b>	<b>21 777</b>	<b>22 659</b>	<b>23 750</b>	<b>25 082</b>

(1) Emploi salarié et non salarié en équivalent temps plein.

(2) Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.

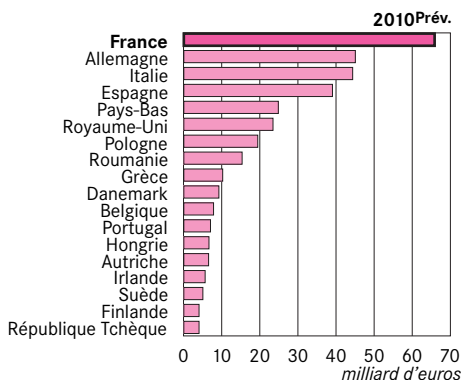
Source : Insee - Comptes de la Nation.

## L'agriculture française dans l'Union européenne

La production agricole française, avec une valeur au prix de base de 65,8 milliards d'euros en 2010, est la première d'Europe. Elle contribue à concurrence de 18,6 % à la production de l'UE à vingt-sept, suivie par l'Allemagne (12,7 %), l'Italie (12,5 %) et l'Espagne (11 %). Les quinze plus anciens membres représentent 84,1 % de la valeur de la production agricole de l'Union. Parmi les nouveaux États membres, la Pologne et la Roumanie y contribuent respectivement pour 5,5 % et 4,3 %; la Hongrie en représente un peu moins de 2 %. En dépit d'un recul en 2009, depuis 2000 la part en valeur de la production des nouveaux États membres tend à s'accroître au détriment de l'ancienne Europe des quinze.

L'élargissement de l'Union depuis 2000 avec l'entrée des nouveaux États membres dans lesquels la part de l'emploi agricole dans l'emploi total est souvent élevée (Roumanie : 19,1 %; Pologne : 10,1 %), a bouleversé la structure de l'emploi agricole de l'Union. La France représente désormais 7,7 % de l'emploi agricole de l'UE élargie à vingt-sept. Elle est précédée de loin par la Roumanie (20,3 %) et la Pologne (18,9 %), mais aussi par l'Italie (10,5 %) et l'Espagne (8,1 %). Depuis 2000, la décroissance de l'emploi agricole dans les nouveaux États membres a été plus rapide que dans l'ancienne Europe des quinze dont la part dans l'emploi total est passée de 43,6 % à 48,6 % de l'UE à 27.

## Production agricole de l'UE

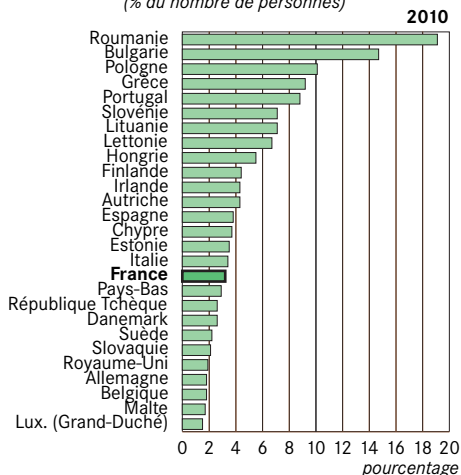


	2000 <sup>r</sup>		2010Prév.	
	million d'euros	%	million d'euros	%
<b>UE à 27</b>	<b>321 081</b>	<b>100,0</b>	<b>354 558</b>	<b>100,0</b>
dont UE à 15	284 261	88,5	298 007	84,1
<b>dont France</b>	<b>63 047</b>	<b>19,6</b>	<b>65 798</b>	<b>18,6</b>
Allemagne	42 954	13,4	45 044	12,7
Italie	43 748	13,6	44 349	12,5
Espagne	36 282	11,3	39 033	11,0
Pays-Bas	19 889	6,2	24 772	7,0
Royaume-Uni	24 390	7,6	23 372	6,6
Pologne	12 474	3,9	19 437	5,5
Roumanie	8 067	2,5	15 342	4,3
Grèce	11 567	3,6	10 245	2,9
Danemark	8 383	2,6	9 214	2,6
Belgique	7 113	2,2	7 757	2,2
Portugal	6 336	2,0	6 998	2,0
Hongrie	4 933	1,5	6 561	1,9
Autriche	5 634	1,8	6 463	1,8
Irlande	5 986	1,9	5 634	1,6
Suède	4 869	1,5	5 046	1,4
Finlande	3 807	1,2	3 984	1,1

Source : Eurostat - Comptes de l'agriculture.

## Emploi agricole dans l'UE

Part de l'emploi agricole dans l'emploi total (% du nombre de personnes)



Source : Eurostat - Enquête sur les forces de travail.

Volume de l'emploi agricole (en UTA)

	2000 <sup>r</sup>		2010Prév.	
	millier d'UTA	%	millier d'UTA	%
<b>UE à 27</b>	<b>14 946,0</b>	<b>100,0</b>	<b>11 058,0</b>	<b>100,0</b>
dont UE à 15	6 511,0	43,6	5 375,0	48,6
dont Roumanie	3 645,0	24,4	2 241,0	20,3
Pologne	2 495,0	16,7	2 087,0	18,9
Italie	1 383,0	9,3	1 162,0	10,5
Espagne	1 102,0	7,4	897,0	8,1
<b>France</b>	<b>1 028,0</b>	<b>6,9</b>	<b>856,0</b>	<b>7,7</b>
Grèce	586,0	3,9	569,0	5,1
Allemagne	685,0	4,6	525,0	4,7
Hongrie	676,0	4,5	414,0	3,7
Bulgarie	771,0	5,2	358,0	3,2
Portugal	503,0	3,4	337,0	3,0
Royaume-Uni	334,0	2,2	282,0	2,6
Pays-Bas	220,0	1,5	180,0	1,6
Autriche	174,0	1,2	149,0	1,3
Irlande	153,0	1,0	146,0	1,3
Lituanie	187,0	1,3	143,0	1,3
Républ. Tchèque	166,0	1,1	129,0	1,2

Source : Eurostat - Comptes de l'agriculture.

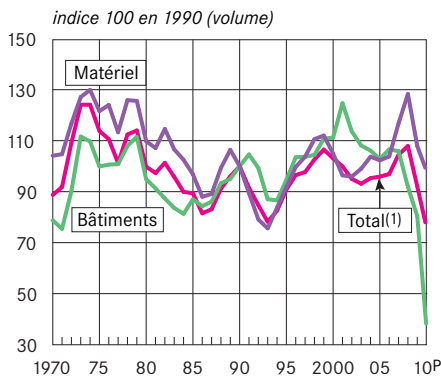
## Formation brute et consommation de capital fixe

L'investissement de la branche agriculture, ou formation brute de capital fixe (FBCF), comprend les acquisitions de bâtiments d'exploitation, de matériel agricole et de cheptel ainsi que les réalisations de plantations, mais non les achats de terres. Les achats de matériel constituent la principale composante de la FBCF avec environ deux tiers du total. Leur part s'est réduite jusqu'en 2006 au profit des bâtiments, mais la tendance s'est inversée au cours des dernières années. Environ 8 % de l'investissement est constitué de biens agricoles (plantations, cheptel). Cette part a été divisée par deux en quarante ans.

Le volume de l'investissement agricole est lié aux évolutions des résultats de l'activité agricole. Après la période de forts investissements des années soixante-dix, la part de la FBCF dans la valeur ajoutée brute est restée stable jusqu'en 1990, la baisse de revenu s'accompagnant d'une réduction de la FBCF en volume. L'investissement a progressé de nouveau en tendance en volume jusqu'en 2008, mais a chuté fortement en 2009 et 2010 avec les fortes fluctuations du revenu agricole.

L'évolution des amortissements (consommation de capital fixe - CCF) a suivi celle des investissements. La part de la CCF dans le résultat agricole net (valeur ajoutée nette au coût des facteurs) s'est accrue en tendance depuis 1970 pour atteindre 32 % en 2010.

## Formation brute de capital fixe de l'agriculture



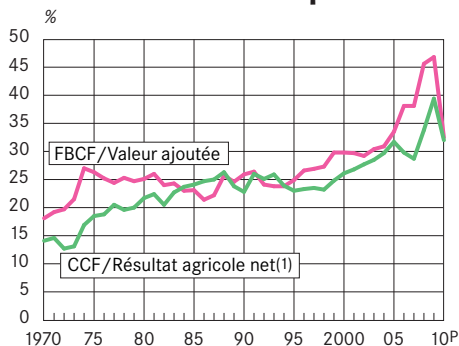
1970 1980 1990 2000 2010<sup>P</sup>  
milliard d'euros

Formation brute de capital fixe <sup>(1)</sup>	1,4	4,3	7,7	9,0	8,8
dont matériel	1,0	2,7	4,5	5,3	6,4
bâtiments	0,3	0,9	1,7	2,3	1,1
plantations	0,1	0,3	0,6	0,6	0,5
cheptel	0,1	0,6	0,6	0,6	0,4

Part de la FBCF dans la valeur ajoutée brute au prix de base	%				
	18,1	25,1	25,9	29,8	32,5

(1) Ou investissements, y compris cheptel, hors achats de terres.  
Source : Insee - Comptes de l'agriculture de la Nation.

## Formation brute et consommation de capital fixe



(1) CCF : consommation de capital fixe (amortissements).  
Résultat agricole net : valeur ajoutée nette au coût des facteurs.  
FBCF : formation brute de capital fixe (investissements).  
Source : Insee - Comptes de l'agriculture (base 2000).

## Consommation de capital fixe et résultat agricole net

1970 1980 1990 2000 2010<sup>P</sup>  
milliard d'euros

Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	7,6	17,3	30,0	30,5	34,5
---	-----	------	------	------	------

Consommation de capital fixe <sup>(1)</sup> (CCF)	1,1	3,7	6,7	7,8	10,4
dont matériel	0,8	2,6	4,6	4,9	6,3
bâtiments	0,2	0,8	1,4	2,0	3,0

Résultat agricole net (Valeur ajoutée nette au coût des facteurs)	6,6	13,6	23,2	22,7	23,7
---	-----	------	------	------	------

%

CCF/Valeur ajoutée nette au coût des facteurs	14,1	21,7	22,8	26,1	32,0
---	------	------	------	------	------

(1) Ou amortissements.  
Source : Insee - Comptes de l'agriculture de la Nation.

## Endettement

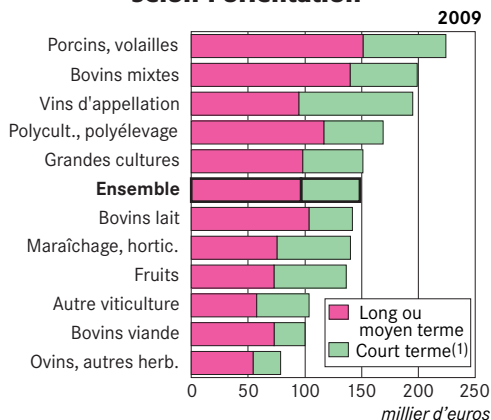
En 2009, l'endettement moyen des exploitations professionnelles s'élève à 147 500 euros. Les emprunts à long ou moyen terme représentent un peu plus de 65 % de l'endettement total. Ce type de dettes s'est accru afin de permettre le financement des investissements.

Depuis une trentaine d'années, l'endettement a tendance à augmenter, en accompagnant la progression de la taille des exploitations.

L'endettement des exploitations est très dispersé. Pour 33% des exploitations, il est inférieur à 50 000 euros, tandis que pour 17% d'entre elles, il dépasse les 250 000 euros. Ces dernières concentrent plus de la moitié de l'endettement des exploitations agricoles. L'endettement est lié à la dimension économique. Ainsi les grandes exploitations (de 150 équivalent-hectare-blé et plus), qui ne représentent que 25% de l'effectif total, cumulent à elles seules 52% de l'endettement. Mais des exploitations de tailles petite et surtout moyenne peuvent aussi être fortement endettées. À l'installation, le jeune chef d'exploitation doit faire face à d'importantes dépenses qu'il finance en s'endettant : l'endettement des exploitations gérées par des chefs d'exploitation âgés de moins de 40 ans s'élève en moyenne à près de 180 000 euros.

Le niveau d'endettement est en moyenne supérieur à 190 000 euros dans les élevages de porcins et volailles, de bovins mixte et de viticulture d'appellation, tandis qu'il reste inférieur à 100 000 euros parmi les éleveurs de moutons et de bovins-viande.

### Endettement moyen par exploitation selon l'orientation

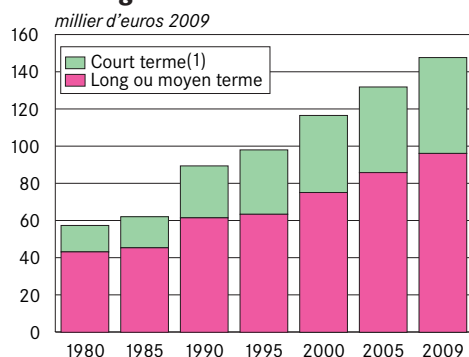


(1) Y compris crédit fournisseur.

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.

### Endettement moyen, long terme et court terme



(1) Y compris crédit fournisseur.

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.

### Endettement des exploitations selon la classe de dimension économique

Classe d'endettement	Répartition des exploitations				Répartition de l'endettement total			
	Dimension des exploitations <sup>(1)</sup>				Dimension des exploitations <sup>(1)</sup>			
	Petite	Moyenne	Grande	Total	Petite	Moyenne	Grande	Total
	%				%			
Moins de 50 000 euros	21,2	9,9	1,5	32,6	2,8	1,7	0,3	4,8
50 000 à 100 000 euros	7,0	10,7	2,7	20,4	3,4	5,4	1,4	10,2
100 000 à 150 000 euros	3,3	7,8	3,0	14,0	2,7	6,5	2,5	11,7
150 000 à 200 000 euros	1,0	5,6	2,9	9,5	1,2	6,5	3,4	11,1
200 000 à 250 000 euros	0,5	3,3	2,6	6,4	0,8	4,9	4,0	9,7
250 000 à 300 000 euros	0,1	1,8	2,5	4,4	0,1	3,3	4,6	8,1
300 000 à 350 000 euros	0,1	1,0	2,0	3,2	0,3	2,3	4,4	7,0
350 000 à 400 000 euros	0,1	0,6	1,6	2,3	0,3	1,6	4,0	5,9
400 000 euros et plus	0,3	0,9	6,1	7,2	1,3	3,3	27,0	31,5
<b>Total</b>	<b>33,7</b>	<b>41,5</b>	<b>24,8</b>	<b>100,0</b>	<b>12,8</b>	<b>35,5</b>	<b>51,6</b>	<b>100,0</b>

(1) Attention, changement dans la définition des classes de taille. La dimension économique (voir glossaire : « MBS ») s'exprime en surface équivalente de blé. Petite dimension : entre 12 et 60 ha ; dimension moyenne : entre 60 et 150 ha ; grande dimension : 150 ha et plus.

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.

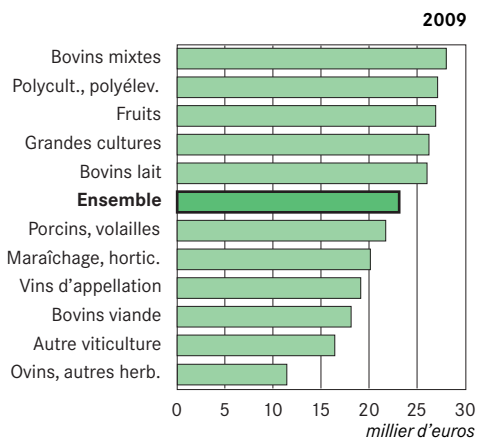
## Endettement

En 2009, le taux d'endettement (rapport de l'ensemble des dettes au total de l'actif) s'élève à 40 %. Son augmentation traduit à fois la progression de l'endettement et la contraction de la valeur de l'actif, tant immobilisé que circulant.

Avec les mauvais résultats de l'année 2009, le poids de l'endettement (frais financiers et remboursements d'emprunts rapportés à l'excédent brut d'exploitation) atteint un niveau exceptionnel : plus de la moitié des flux de trésorerie potentiels générés par l'activité des exploitations ont été affectés au service de la dette, contre 30 à 40 % habituellement. En élevage bovins-viande, le poids de l'endettement est relativement élevé depuis 2007. En 2009, il dépasse 60 % pour les éleveurs de porcins et de volailles.

Les prélèvements privés, utilisés notamment pour les besoins de l'exploitant et de sa famille, et pour le paiement de ses charges sociales, se sont limités en moyenne à 33 000 euros. Les investissements hors foncier, 23 100 euros en moyenne par exploitation, ont diminué eux aussi par rapport à ceux de l'année 2008. Du fait de ressources financières liées à l'activité en forte baisse, les investissements ont dû être financés pour une part plus importante en ayant recours à des emprunts.

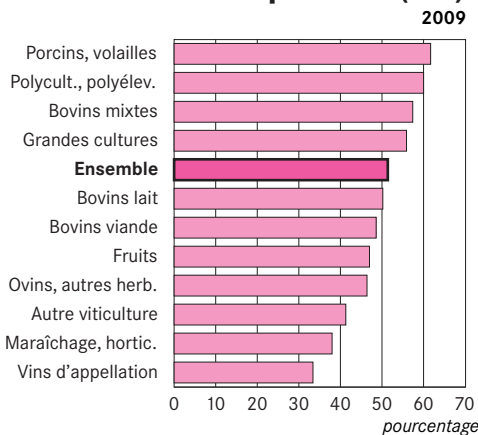
### Investissement moyen par orientation



Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

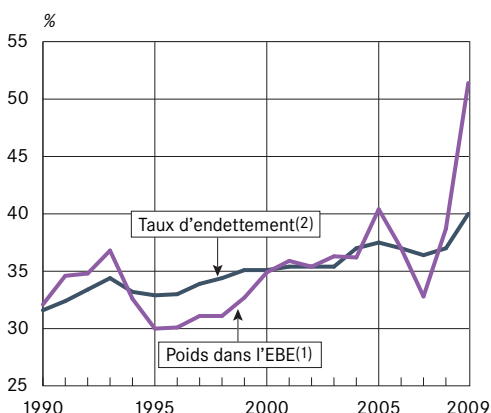
Télécharger les données au format tableau

### Poids de l'endettement dans l'excédent brut d'exploitation (EBE)



Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

### Évolution de l'endettement



(1) Poids de l'endettement = (Annuités long ou moyen terme + frais financiers court terme) / excédent brut d'exploitation.

(2) Taux d'endettement = dettes totales / actif.

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.

### Données financières

	1990	2000	2005	2009
<i>millier d'euros par exploitation en valeur 2009</i>				
Capacité d'autofinancement	45,1	55,6	55,7	45,8
Prélèvements privés	29,8	35,3	34,1	33,0
Autofinancement	15,3	20,3	21,6	12,8
Remboursement en capital LMT <sup>(1)</sup>	10,3	15,7	19,3	20,5
Autofinancement net de remboursement LMT <sup>(1)</sup>	5,0	4,6	2,3	-7,7
Investissement corporel hors foncier	14,6	19,7	20,7	23,1

(1) LMT : long ou moyen terme. Autres définitions : voir glossaire.

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste - Rica.



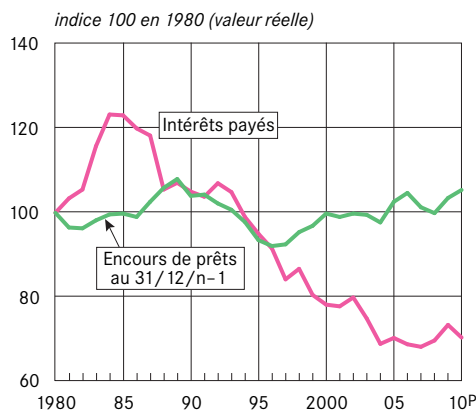
## Financement

En 2010, les intérêts payés par la branche agriculture ont diminué de 3,3 %. Cette évolution résulte essentiellement d'une baisse du taux d'intérêt moyen apparent, qui passe de 4,53 % en 2009 à 4,14 % en 2010. Les encours augmentent en effet en 2010 de 2,7 %. En valeur réelle, sur le long terme, le montant des encours est relativement stable. Ceci est à rapprocher de la relative stabilité en valeur réelle des actifs investis en agriculture. Entre 1990 et 2010, les intérêts payés ont diminué en valeur réelle de 33 %, du fait principalement d'une baisse des taux d'intérêt.

L'année 2010 est marquée par la mise en œuvre de mesures d'urgence dans le cadre du Plan de Soutien Exceptionnel à l'Agriculture (PSEA). Il s'agit d'allègements de charges financières et sociales, de prêts de reconstitution de fonds de roulement dits « de trésorerie » (encours de 1,6 milliard d'euros pour 76 millions d'euros de prise en charge d'intérêts par l'État versés aux exploitants) et de prêts bonifiés de consolidation (encours de près de 200 millions d'euros pour 5 millions d'euros de bonification de l'État versés aux banques). Au-delà de ce soutien conjoncturel, la bonification d'intérêts versée par l'État ne cesse de diminuer du fait de la suppression progressive de dispositifs de prêts bonifiés (prêts calamités remplacés par un dispositif d'allègement de charges, suppression des prêts spéciaux d'élevage, etc.).

Télécharger les données au format tableur

## Encours de prêts et charge financière de l'agriculture



1990 2000 2006 2010<sup>P</sup>  
million d'euros

Charge financière totale <sup>(1)</sup>	2 714,8	1 981,9	1 918,8	2 009,0
Intérêts payés	2 058,7	1 759,0	1 741,4	1 899,9
Allègement de frais financiers	124,9	12,7	7,0	75,6
Bonification versée	656,1	222,9	177,1	109,1

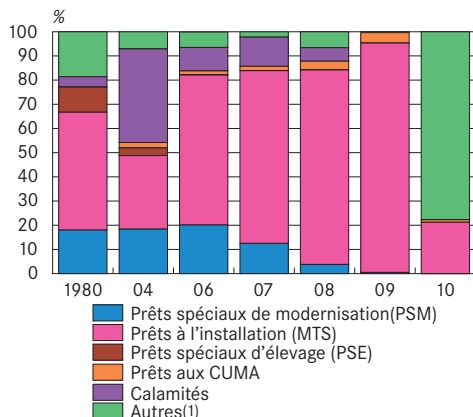
(1) Charge financière totale = intérêts du compte de l'agriculture + services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). Intérêts payés = intérêts du compte de l'agriculture + SIFIM - bonification (hors pris en charge d'intérêts).

Allègement de frais financiers = prise en charge d'intérêts (tableau des subventions d'exploitations dans le rapport des comptes de l'agriculture).

Bonification versée = bonification versée aux banques.

Sources : Insee - Comptes nationaux, MAAPRAT - DGPAAT.

## Prêts à l'agriculture (réalisations annuelles)



1980 2004 2009 2010  
million d'euros

Prêts bonifiés	1 542	1 454	520	2 234
Prêts spéciaux de modernisation (PSM)	277	267	2	-
Prêts à l'installation (MTS)	752	442	497	473
Prêts spéciaux d'élevage (PSE)	160	47	-	-
Prêts aux CUMA	...	32	18	25
Calamités	67	563	-	-
Autres <sup>(1)</sup>	287	103	2	1 736

(1) Prêts aux productions végétales spéciales, foncier, consolidation, allongement, prêts exceptionnels.

Sources : ASP - DIRAP ; PSEA : bilan MAAPRAT - DGPAAT au 31/01/2011 (données FranceAgriMer, ASP).

## Capital

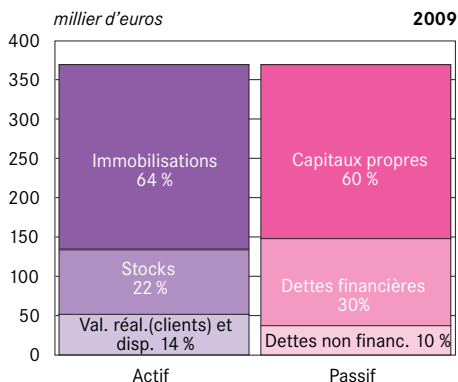
En 2009, l'actif des exploitations agricoles professionnelles s'élève en moyenne à 368 700 euros par exploitation. Il est composé pour un peu moins des deux tiers d'immobilisations (terres, bâtiments, matériel, animaux reproducteurs...), pour 22 % de stocks (qui comprennent entre autres les animaux non reproducteurs et les stocks de produits comme le vin), et pour le reste (14 %) de créances à court terme sur des tiers et de disponibilités (trésorerie).

Une partie des stocks n'est pas réalisable rapidement : animaux jeunes, vin en cours de vieillissement. La structure de l'actif est donc exigeante en financement durable. Les capitaux propres représentent 60 % du passif. Les dettes financières (principalement des emprunts à long ou moyen terme) complètent les ressources durables et représentent 30 % du passif.

Les bâtiments et installations d'exploitation et le matériel constituent les postes les plus importants de l'actif immobilisé. La part des terres dans les immobilisations ne cesse de régresser : ces dernières années (19 % en 2009 contre 34 % en 1990). La part des surfaces exploitées en faire-valoir direct se réduit.

Au total, pour l'ensemble de l'agriculture professionnelle, les actifs sont évalués en 2009 à 214 milliards d'euros. La valeur des terres en fermage, estimée à 94 milliards d'euros, est incluse dans cette évaluation.

## Bilan moyen de l'exploitation professionnelle agricole



Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

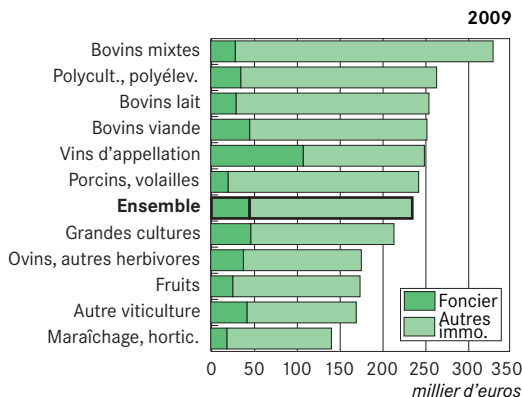
## Bilan financier de l'agriculture professionnelle

	1990	2009
	milliard d'euros 2009	
<b>Total actif</b>	<b>220,0</b>	<b>214,4</b>
Foncier agricole, plantations (y c. aménagements) <sup>(1)</sup>	112,6	111,2
Bâtiments et installations	17,5	20,9
Matériel	25,4	22,5
Cheptel animal (y c. animaux circulants)	26,0	19,2
Autres immobilisations	2,6	3,1
Stocks (non c. animaux circulants)	20,6	20,7
Valeurs réalisables et disponibles	15,2	16,8
<b>Total passif</b>	<b>220,0</b>	<b>214,4</b>
Capitaux propres des exploitants	101,0	72,1
Capitaux des bailleurs fonciers	72,3	94,1
Dettes financières	36,6	36,0
Dettes non financières (ex : fournisseurs, tiers)	10,2	12,2

(1) Dans le bilan financier de l'agriculture, l'ensemble de la SAU a été valorisé quel que soit le mode de faire-valoir alors que dans le bilan moyen par exploitation, la valeur des terrains agricoles ne concerne que les terres en propriété inscrites à l'actif.

Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

## Immobilisations moyennes par exploitation selon l'orientation



Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

## Immobilisations moyennes par exploitation

	1990	%	2009	%
	millier d'euros 2009		millier d'euros 2009	
Terres agricoles en propriété (y c. aménagements)	67,0	34	44,0	19
Bâtiments et installations d'exploitation	33,6	17	64,2	27
Matériel	43,9	22	61,0	26
Plantations	9,3	5	8,1	3
Animaux reproducteurs	31,2	16	39,3	17
Autres immobilisations corporelles et incorporelles	10,8	6	17,8	8
<b>Immobilisations totales</b>	<b>195,8</b>	<b>100</b>	<b>234,4</b>	<b>100</b>

Champ : exploitations professionnelles.  
Source : Agreste - Rica.

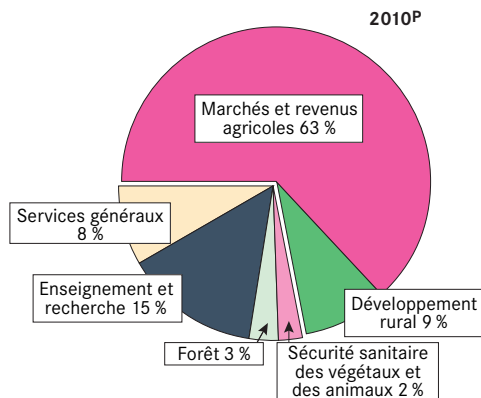
## Concours publics à l'agriculture

Les concours publics à l'agriculture recouvrent les dépenses inscrites au budget de l'État, les dépenses européennes versées dans le cadre de la PAC et celles des collectivités locales. Le total des dépenses hors collectivités locales s'élève à 16,4 milliards d'euros en 2010. Parmi elles, les concours publics à l'agriculture et aux territoires ruraux s'élèvent à 12,2 milliards d'euros. Ce montant comprend les dépenses de soutien des marchés et des revenus agricoles (10,3 milliards), pour le développement rural (1,5 milliard) et pour la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux (0,4 milliard). Les financements communautaires en représentent environ 74 %, mais 84 % pour les seules mesures de soutiens aux marchés et revenus agricoles. Après la forte progression liée à la mise en œuvre de la réforme de la PAC de 1992, le montant total des concours publics à l'agriculture est stabilisé en valeur courante depuis 1996.

La structure des dépenses de soutien des marchés et des revenus a beaucoup évolué avec les réformes de la PAC de 1992 puis de 2000. Les dépenses pour la régulation des marchés représentaient 73 % du total en 1990 ; elles sont tombées à 4,2 % en 2010. De même, les dépenses de maîtrise de l'offre représentent désormais moins de 1 % de ce total. Environ 70 % du soutien en 2010 est constitué par les paiements uniques aux exploitations.

Télécharger les données au format tableau

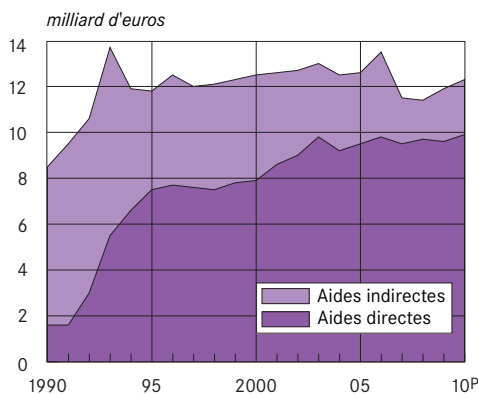
## Concours publics totaux à l'agriculture



	1990	2000	2010P
	<i>million d'euros</i>		
Agriculture et territoires ruraux	8 530	12 491	12 214
Forêt	307	422	484
Enseignement et recherche	1 124	1 910	2 354
Services généraux	726	1 165	1 353
<b>Total agriculture</b>	<b>10 687</b>	<b>15 987</b>	<b>16 404</b>
<i>dont</i>			
<i>financements communautaires</i>	5 644	9 892	9 570
<i>financements nationaux</i>	5 043	6 095	6 834

Source : MAAPRAT - SAFSL.

## Concours publics à l'agriculture et aux territoires ruraux



Sources : MAAPRAT - SAFSL, Agreste.

	1990	2000	2010P
	<i>million d'euros</i>		
<b>Marchés et revenus agricoles</b>	<b>6 676</b>	<b>10 330</b>	<b>10 349</b>
<i>dont</i>			
<i>régulation des marchés</i>	4 751	2 330	441
<i>aides liées aux produits</i>	805	7 018	1 042
<i>maîtrise de l'offre</i>	398	528	96
<i>paiements uniques</i>	0	0	7 179
<b>Développement rural</b>	<b>1 814</b>	<b>1 923</b>	<b>1 492</b>
<i>dont</i>			
<i>installation, modernisation et maîtrise des pollutions</i>	906	430	328
<i>compensation de handicaps naturels</i>	316	393	555
<i>Mesures agro-environnementales</i>	7	291	354
Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	40	238	372
<b>Total agriculture et territoires ruraux</b>	<b>8 530</b>	<b>12 491</b>	<b>12 214</b>

Télécharger les données au format tableur

## Concours publics à l'agriculture

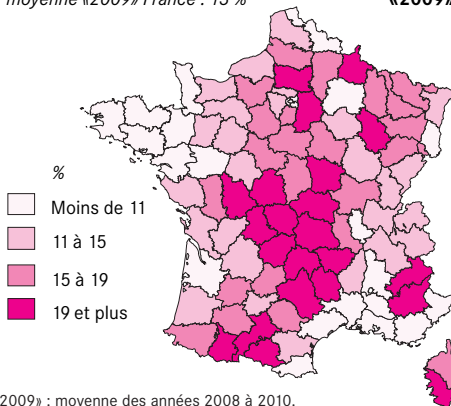
Depuis la réforme de la PAC de 1992, les dépenses de soutien des marchés se sont orientées vers des versements directs aux agriculteurs. Le mouvement s'est accentué avec l'Agenda 2000 jusqu'en 2005. En 2010, environ 89 % du soutien public à l'agriculture est assuré sous forme d'aides directes. Si au départ l'essentiel de ces aides directes a pris la forme de subventions liées aux surfaces et aux cheptels, elles ont été progressivement découplées de la production. En 2010, 70 % des subventions prennent la forme de paiements uniques aux exploitations versés sur base historique et indépendants des productions. La part des subventions liées aux produits est tombée à 12 % après avoir atteint 79 % en 2005. Les mesures de soutiens aux zones défavorisées représentent 5,4 % du total des subventions d'exploitation et les aides agro-environnementales 4,8 %.

La part des subventions dans le chiffre d'affaires de l'agriculture (valeur de la production à laquelle s'ajoutent toutes les subventions) s'élève en moyenne sur les années 2008 à 2010 à 13 %. Elle dépasse 15 % dans la moitié des départements et même 20 % dans 18 d'entre eux, essentiellement orientés vers les productions animales extensives. La part des aides dans le chiffre d'affaires est faible dans les régions viticoles (Languedoc-Roussillon, Gironde) et à élevage hors-sol (porcs, volailles) important (Bretagne).

### Part des subventions dans le chiffre d'affaires(1)

moyenne «2009» France : 13 %

«2009»



«2009» : moyenne des années 2008 à 2010.  
(1) Valeur de la production + subventions totales.  
Sources : MAAPRAT, Agreste.

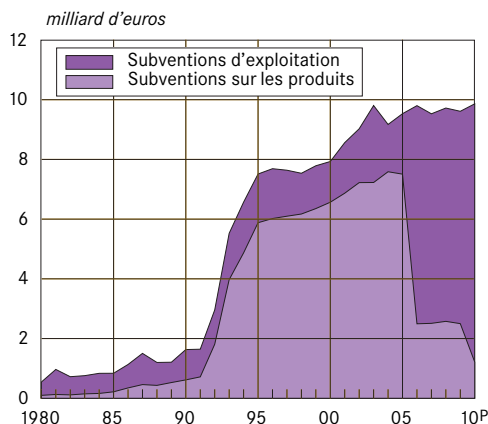
### Aides aux marchés et revenus agricoles(1)

(Soutiens bruts)

2010P	Aides			Total
	Régulation des marchés	directes liées aux produits	Maîtrise de l'offre	
	million d'euros			
Céréales (y compris riz)	8	20	0	28
Oléo-protéagineux	2	7	0	10
Sucre	56	46	17	119
Produits viti-vinicoles	47	12	47	107
Produits laitiers	1	0	31	31
Viande, bétail	7	751	0	758
Fruits et légumes	109	172	0	280
Autres	212	34	1	246
<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>1 042</b>	<b>96</b>	<b>1 579</b>

(1) Optique budgétaire, hors paiements uniques, mais y compris remboursements communautaires  
Source : MAAPRAT - SAFSL.

### Subventions courantes aux exploitations agricoles



(1) Hors bonifications d'intérêts.  
Source : Insee - Comptes de l'agriculture.

	1980	1990	2000	2010P
	million d'euros			
<b>Subventions sur les produits</b>	<b>97,1</b>	<b>614,5</b>	<b>6 565,6</b>	<b>1 212,1</b>
<b>Subventions d'exploitation(1)</b>	<b>446,1</b>	<b>1 617,7</b>	<b>1 558,7</b>	<b>8 650,3</b>
dont				
aides calamités	28,1	291,2	72,2	175,4
aides aux zones défavorisées	109,5	283,9	374,2	528,5
aides au gel des terres	0,0	0,0	349,4	0,0
prime herbagère et aut.	0,0	0,0	280,9	249,6
aides agro-environnem.	0,0	0,0	280,9	249,6
paiements uniques à l'exploitation	0,0	0,0	0,0	6 922,0
autres subventions(1)	308,6	1 042,7	482,0	774,8
<b>Prises en charge d'intérêts</b>	<b>13,9</b>	<b>4,9</b>	<b>110,0</b>	<b>75,6</b>
Part des subventions et des prises en charge d'intérêts dans le résultat agricole	4,0	7,0	34,9	41,7

## Aides aux productions agricoles

La mise en œuvre du bilan de santé de la PAC en 2010 a entraîné d'importantes modifications. Des aides directement liées à la production ont été découplées sous forme de Droits à Paiement Unique (DPU). Leur paiement est indépendant de la production. En 2010, les aides aux céréales, oléagineux, protéagineux (Cop) et certaines aides animales ont notamment été découplées.

La répartition entre les aides couplées et les DPU a donc été modifiée entre 2009 et 2010. Le montant des aides couplées diminue tandis que celui de l'aide découplée progresse. La baisse est plus importante pour les aides couplées aux surfaces car elles ont presque toute été découplées. La part des DPU par rapport au total des aides varie entre les départements en fonction des aides qui étaient perçues dans chacun d'entre eux. Les départements pour lesquels cette part est la plus faible sont ceux notamment qui bénéficient encore d'aides couplées comme la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA).

En 2010, le nombre de DPU a progressé d'environ 2 millions. Les découplages en 2010 ont conduit à la création de nouveaux DPU sur toutes les surfaces agricoles. La valeur moyenne des DPU normaux a également augmenté après incorporation des montants à découpler (290 € en moyenne en 2010 contre 251 € en 2009). Les départements avec les valeurs moyennes les plus importantes sont ceux qui percevaient le plus d'aides ayant été découplées. Ces disparités se sont réduites en 2010 car une partie des aides a été redistribuée, sous forme de DPU, notamment aux éleveurs.

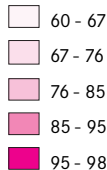
Télécharger les données au format tableau

### Demandes d'aides

moyenne France : 87%

2010P

% des DPU dans le total des aides demandées



1993 2005 2009 2010P

millier

	1993	2005	2009	2010P
<b>Nombre de dossiers(2)</b>				
Déclaration de surfaces	544	400	375	384
<b>Nombre de bénéficiaires</b>				
Aides couplées aux surfaces	544	399	287	76
Aides couplées aux animaux	...	...	212	125
Aide découplée(1)	///	///	357	355
<b>Montant des aides</b>				
	million d'euros			
Aides couplées aux surfaces	3 426	5 014	1 177	209
Aides couplées aux animaux	941	2 676	1 061	806
Aide découplée(1)	///	///	5 668	6 793
<b>Total</b>	<b>4 367</b>	<b>7 690</b>	<b>7 907</b>	<b>7 808</b>

(1) Valorisation des Droits à Paiement Unique (DPU), qui rassemblent toutes les parties découplées des aides végétales et animales.

(2) Un dossier de déclaration peut donner lieu à la fois à des aides couplées et à une aide découplée. Une même déclaration peut également porter sur plusieurs types de cultures.

Source: ASP.

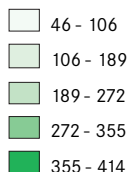
### Droits à paiement unique détenus

moyenne France

tous DPU compris : 292 euros

2010P

valeur unitaire moyenne en euros



2006 2009 2010P

millier

	2006	2009	2010P
<b>Nombre de droits à paiement unique (DPU)</b>			
DPU jachère	1 168	///	///
DPU normaux	23 063	24 386	26 369
DPU spéciaux	13	11	13
DPU particuliers (hors surfaces)	///	///	7
<b>Valeur unitaire moyenne</b>			
	euros		
DPU jachère	345	///	///
DPU normaux	229	251	290
DPU spéciaux	2 351	2 574	2 764
DPU particuliers (hors surfaces)	///	///	5 000

Source : ASP.

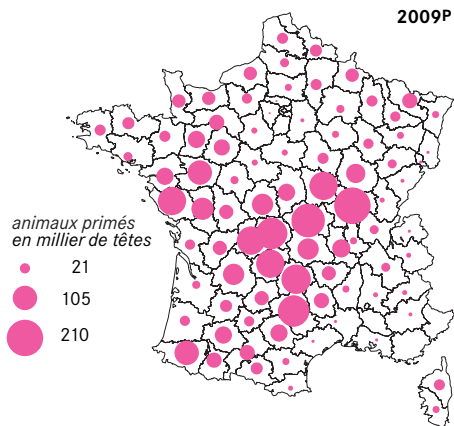
Télécharger les données au format tableur

## Aides aux productions animales

En 2006, l'entrée en application de l'accord de Luxembourg instaurait un découplage partiel ou total des aides à la production agricole.

En 2010, le bilan de santé à mi-parcours de la PAC renforce le mécanisme de découplage des aides. Jusqu'alors découplées en partie, la prime à l'abattage des bovins et la prime à la brebis sont désormais découplées en totalité. La prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) reste quant à elle découplée à hauteur de 25 %. En vertu de l'article 68 qui permet aux États membres de créer de nouveaux soutiens en faveur de productions structurelles fragiles ou de productions de qualité, la France a mis en place une nouvelle aide spécifique aux ovins et aux caprins. Cette aide comporte une majoration pour les éleveurs engagés dans une démarche de contractualisation. Ainsi sur les 24 000 exploitations ovines qui ont demandé l'aide ovine, 67 % ont demandé à bénéficier de cette majoration. Le montant total versé en 2010 au titre de cette nouvelle aide ovine s'élève à près de 113 millions d'euros. Par ailleurs, dans le cadre de l'article 68, une aide à la production de lait de montagne (17 560 bénéficiaires pour 38 millions d'euros) et une aide à la production de veaux sous la mère ou en agriculture biologique (4 500 bénéficiaires pour près de 4 millions d'euros) ont été créées.

### Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes



	1990	2000	2009	2010P
Dossiers déposés	...	74,1	99,1	95,7
Animaux primés	...	3 705,7	3 716,4	...
Montant des aides	246,4	729,6	836,9	642,6

Cette prime est partiellement découplée à partir de 2006.  
Source : ASP.

### Prime à l'abattage des bovins

	2000	2005	2008	2009P
Dossiers déposés	162,7	197,0	181,9	176,3
Animaux primés	4 313,5	5 129,2	4 837,1	4 913,8
Montant des aides	129,9	395,0	172,1	157,6

Depuis 2006, la prime à l'abattage des veaux est entièrement découplée. Celle à l'abattage des gros bovins l'est à 60 %, puis à 100 % en 2010.  
Source : ASP.

### Prime aux ovins et aux caprins

	Prime compensatrice ovine		Prime à la brebis et à la chèvre	Prime à la brebis			Nouvelles aides article 68	
	1990	2000		2005	2007	2008	2009	Aide aux ovins 2010P
Dossiers déposés	77,4	51,8	44,9	39,8	37,9	35,4	23,6	5,3
Brebis primées	7 451,0	6 670,2	6 335,5	6 074,7	5 843,4	5 534,6	5 311,6	///
Chèvres primées	179,0	187,9	202,6	///	///	///	///	...
Montant des aides	212,8	154,3	170,5	74,6	71,7	66,6	112,7	8,7

Prime compensatrice ovine (PCO) : versée jusqu'en 2001 (pour ovins et caprins).  
Prime à la brebis et à la chèvre (PBC) versée de 2002 à 2005. Depuis 2006 la prime à la chèvre est découplée à 100 % et la prime à la brebis à 50 %.  
Prime à la brebis (PB) : versée de 2006 à 2009 ; découplée à 100 % à partir de 2010.  
Aide aux ovins (AO), aide aux caprins (AC) : données non compris Dom.  
Source : ASP.



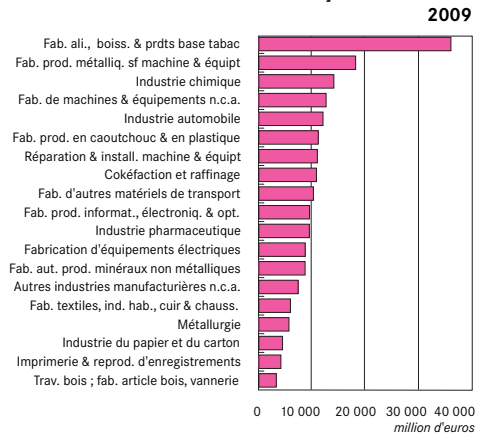
## Les entreprises : la diversité

Dans la définition communément utilisée à l'échelon international, incluant les activités d'artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie, les IAA emploient en 2009, 571 000 personnes et comptent près de 57 000 entreprises. Contribuant à la création de 11 % de la valeur ajoutée de l'industrie française, le secteur agroalimentaire français se situe au deuxième rang européen derrière l'Allemagne et, en France, au premier rang de l'industrie.

Dans une définition plus restrictive excluant les activités d'artisanat commercial, l'industrie agroalimentaire comprend 13 500 entreprises et 412 000 salariés. Elle réalise 92 % du chiffre d'affaires global du secteur. La place accordée à la transformation des produits de l'élevage la distingue de ses voisines européennes. 45 % du chiffre d'affaires et de l'emploi sont apportés par les industries de la viande et du lait. Ces deux activités sont par ailleurs à l'origine de 39 % de la valeur ajoutée, de l'emploi et des exportations directes des entreprises concernées. Les industries très exportatrices des boissons et des « autres industries alimentaires » (sucre, chocolaterie, café, aliments diététiques, plats préparés, etc.) forment les deux autres pôles de structuration majeurs des activités.

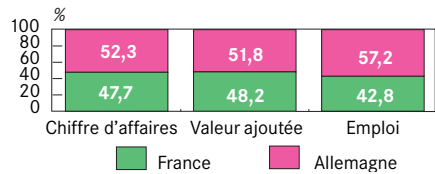
Télécharger les données au format tableur

## Valeur ajoutée des différents secteurs de l'industrie française



Champ : ensemble des entreprises y compris Dom.  
Source : Insee - Esane, comptabilité nationale.

## Poids de la France dans le couple franco-allemand



Champ : ensemble des entreprises, Dom et artisanat commercial inclus.  
Source : Eurostat 2008 (données d'emploi en date de 2007).

## Chiffres clés des IAA en 2009 - ensemble des entreprises

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Entreprises	Salariés	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Frais de personnel	Excédent brut d'exploitation	Résultat courant avant impôt	Résultat net comptable
			Total	à l'exportation					
	nombre		million d'euros						
<b>Ensemble des industries agricoles et alimentaires</b>	<b>56 700</b>	<b>571 400</b>	<b>158 849</b>	<b>27 759</b>	<b>35 768</b>	<b>21 719</b>	<b>10 991</b>	<b>7 512</b>	<b>5 435</b>
<b>Artisanat commercial</b>	<b>43 287</b>	<b>159 900</b>	<b>12 254</b>	<b>36</b>	<b>5 821</b>	<b>4 239</b>	<b>1 351</b>	<b>841</b>	<b>948</b>
Charcuterie	4 927	14 700	1 803	11	628	450	145	100	108
Boulangerie-pâtisserie	38 361	145 300	10 451	25	5 193	3 789	1 206	741	840
<b>Industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial)</b>	<b>13 413</b>	<b>411 500</b>	<b>146 595</b>	<b>27 723</b>	<b>29 947</b>	<b>17 480</b>	<b>9 640</b>	<b>6 671</b>	<b>4 487</b>
<b>Industries alimentaires (hors artisanat commercial)</b>	<b>10 793</b>	<b>364 600</b>	<b>121 457</b>	<b>19 803</b>	<b>23 122</b>	<b>14 693</b>	<b>6 584</b>	<b>4 331</b>	<b>2 889</b>
Transf. & conserv. viande & prép. viande	2 518	113 100	29 922	3 094	5 210	3 898	827	511	344
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	313	11 600	3 067	303	606	429	139	92	43
Transf. et conserv. de fruits et légumes	1 102	24 700	8 131	1 306	1 675	1 058	496	324	192
Fab. huile et graisse végétale & animale	202	2 700	3 071	540	378	137	188	173	111
Fabrication de produits laitiers	1 255	57 900	25 299	4 401	3 782	2 464	1 025	502	288
Travail des grains ; fab. prod. amylacé	520	14 200	6 620	2 575	1 364	734	488	271	243
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	1 190	46 000	9 435	1 018	2 662	1 680	800	580	419
Fabrication autres produits alimentaires	3 235	75 700	24 900	5 035	5 883	3 367	2 080	1 503	1 014
Fabrication d'aliments pour animaux	458	18 700	11 013	1 531	1 561	927	542	375	234
<b>Fabrication de boissons</b>	<b>2 613</b>	<b>44 700</b>	<b>23 428</b>	<b>6 875</b>	<b>5 985</b>	<b>2 511</b>	<b>2 674</b>	<b>1 843</b>	<b>1 117</b>
<b>Fabrication de produits à base de tabac</b>	<b>7</b>	<b>2 200</b>	<b>1 711</b>	<b>1 044</b>	<b>840</b>	<b>276</b>	<b>382</b>	<b>497</b>	<b>482</b>

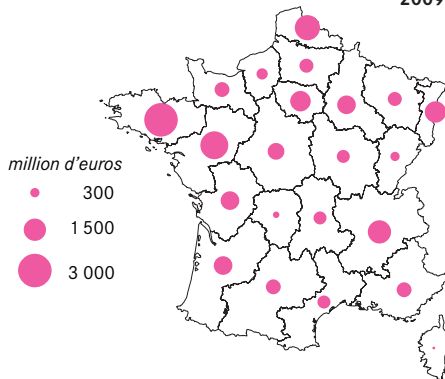
Champ : ensemble des entreprises y compris Dom, artisanat commercial inclus.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Les entreprises : le socle

Parmi les 14 000 entreprises des IAA françaises (artisanat commercial exclu), seulement 23 % emploient au moins 20 salariés ou réalisent un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros et plus. Elles constituent le socle des IAA en France (hors artisanat commercial), avec 94 % du chiffre d'affaires, 92 % de la valeur ajoutée et 90 % de l'emploi. Un quart ont pour activité principale la transformation ou la conservation de la viande : elles totalisent 28 % de l'emploi considéré et 18 % de la valeur ajoutée. La fabrication d'autres produits alimentaires et de boissons avec moins d'entreprises, dégage une valeur ajoutée et des résultats souvent supérieurs. Mais en incluant l'industrie laitière, la valorisation des produits de l'élevage demeure l'axe structurant des IAA françaises, avec près du tiers de la valeur ajoutée et un peu plus de 40 % de l'emploi.

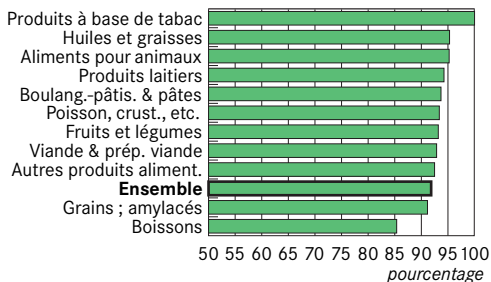
L'ensemble des régions françaises participent à la formation de la valeur ajoutée des IAA. Les plus fortes contributions proviennent des entreprises bretonnes et ligériennes. Le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et l'Alsace exercent aussi une action essentielle dans ce domaine tout comme la quarantaine d'entreprises agroalimentaires polyrégionales (18 % de la valeur ajoutée).

**Valeur ajoutée**  
Région de plus forte implantation 2009



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y c. Dom, activités d'artisanat commercial et fabrication de produits à base de tabac exclues.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

**Part des entreprises de 20 salariés et plus dans la valeur ajoutée**  
2009



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Chiffres clés des IAA en 2009 - entreprises de 20 salariés et plus

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Entre- prises	Sala- riés	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Frais de per- sonnel	Excédent brut d'explo- itation	Résultat courant avant impôt	Résultat net compta- ble
			Total	à l'expor- tation					
	nombre		million d'euros						
<b>Industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial)</b>	<b>3 166</b>	<b>371 200</b>	<b>137 391</b>	<b>26 406</b>	<b>27 505</b>	<b>15 919</b>	<b>8 908</b>	<b>6 226</b>	<b>4 094</b>
<b>Industries alimentaires (hors artisanat commercial)</b>	<b>2 657</b>	<b>331 500</b>	<b>115 300</b>	<b>19 508</b>	<b>21 556</b>	<b>13 567</b>	<b>6 236</b>	<b>4 123</b>	<b>2 706</b>
Transf. & conserv. viande & prép. viande	824	104 300	28 412	3 067	4 839	3 615	766	479	312
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	116	10 700	2 889	296	566	398	132	89	40
Transf. et conserv. de fruits et légumes	183	22 600	7 718	1 265	1 561	975	469	300	180
Fab. huile et graisse végétale & animale	30	2 400	3 003	532	360	127	180	169	107
Fabrication de produits laitiers	323	53 600	24 121	4 354	3 564	2 312	971	476	265
Travail des grains ; fab. prod. amylacé	115	12 300	6 115	2 565	1 244	656	458	260	231
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	354	42 000	9 011	1 007	2 494	1 552	768	539	382
Fabrication autres produits alimentaires	490	66 300	23 470	4 905	5 441	3 053	1 972	1 446	963
Fabrication d'aliments pour animaux	222	17 300	10 560	1 517	1 486	878	520	364	226
<b>Fabrication de boissons</b>	<b>502</b>	<b>37 500</b>	<b>20 380</b>	<b>5 854</b>	<b>5 109</b>	<b>2 076</b>	<b>2 290</b>	<b>1 606</b>	<b>906</b>
<b>Fabrication de produits à base de tabac</b>	<b>7</b>	<b>2 200</b>	<b>1 711</b>	<b>1 044</b>	<b>840</b>	<b>276</b>	<b>382</b>	<b>497</b>	<b>482</b>

Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Les entreprises : chiffre d'affaires, exportations, achats

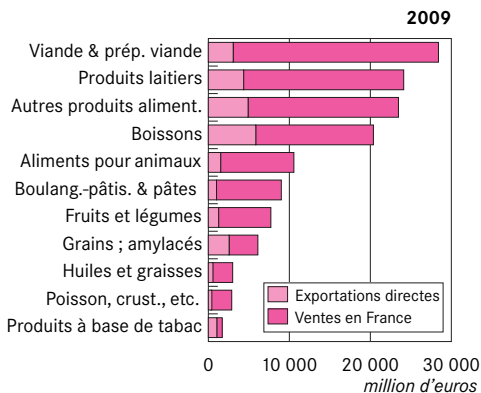
En 2009, dans un contexte de crise et d'entrée en vigueur de la loi de modernisation économique (LME), les ventes des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus s'établissent à 137 milliards d'euros, soit près de 20% du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière française. Un peu plus des deux tiers (70%) sont réalisés par les secteurs de la transformation et conservation de la viande, de la fabrication de produits laitiers, d'autres produits alimentaires et de boissons.

Un cinquième environ du chiffre d'affaires des IAA est directement exporté. Près de 60% des unités industrielles, en particulier les plus petites, ne vendent pas à l'étranger. La moitié des exportations directes se concentrent sur 200 entreprises. L'industrie des boissons est de loin la plus exportatrice et la plus dépendante de la demande étrangère. Malgré une amélioration en toute fin d'année 2009, le chiffre d'affaires à l'export, proche de 30% des ventes totales, a chuté.

Longtemps premier exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, la France se situe depuis 2008 au quatrième rang derrière les États-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne. Dans le même temps, le poids total des achats (matières premières et autres achats) dans le chiffre d'affaires, voisin de 75% en 2007, passait sous la barre des 70% en 2009.

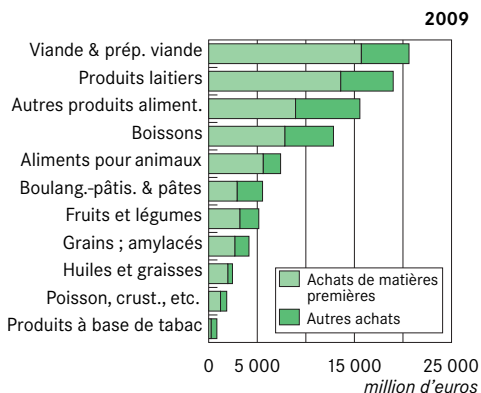
Télécharger les données au format tableau

### Chiffre d'affaires



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

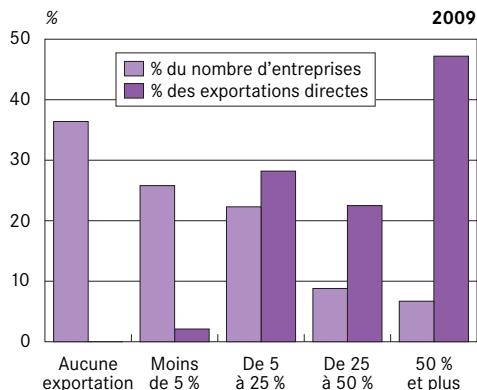
### Achats de matières premières et autres achats



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Poids des exportations en 2009

Part du chiffre d'affaires à l'exportation	Entreprises	Salariés	Chiffre d'affaires	
			nombre	million d'euros
Aucune exportation	1 151	74 000	19 349	-
Moins de 5%	818	91 800	29 928	563
de 5 à 25%	705	133 200	53 564	7 437
de 25 à 50%	280	41 600	17 246	5 947
50% et plus	212	30 600	17 304	12 461
<b>Ensemble</b>	<b>3 166</b>	<b>371 200</b>	<b>137 391</b>	<b>26 406</b>



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Les entreprises : taux de valeur ajoutée et marge

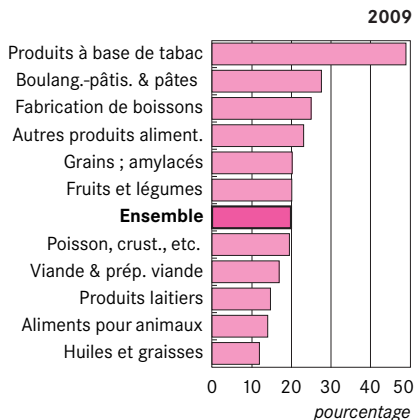
En 2009, la valeur ajoutée des IAA se situe autour de 20% du chiffre d'affaires contre 28% dans le reste de industrie. Ce pourcentage, représentatif du degré de valorisation apporté par l'activité des entreprises, est à peu près inchangé depuis vingt ans : plus faible dans les corps gras, les produits laitiers et l'alimentation animale, il est plus élevé dans les boissons et la fabrication industrielle de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires.

Le taux de marge des IAA, part de l'excédent brut d'exploitation (EBE) dans la valeur ajoutée, s'établit à 32%. Sa baisse est continue depuis 2002 mais il reste toujours supérieur de 15% au taux de marge du reste de l'industrie. Au sein de l'industrie agroalimentaire, les différences sont également sensibles. Les taux de marge dépassent à peine les 15% et 20% dans la transformation et conservation de la viande et celles du poisson. Ils sont en revanche très élevés dans l'industrie du tabac, celle des huiles et graisses ou de fabrication de boissons où le poids des frais de personnel est plus faible. Ce ratio, reflet de l'organisation propre à chaque grand domaine agroalimentaire, retrace aussi la situation souvent très disparate des entreprises : en 2009, 400 entreprises présentent des taux de marge brute supérieurs à 50%, 800 ont en revanche des taux de marge très faibles (<20%) voire négatifs.

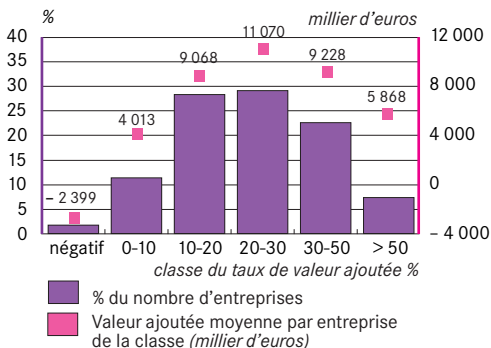
Télécharger les données au format tableur

### Taux de valeur ajoutée

(valeur ajoutée en % du chiffre d'affaires)



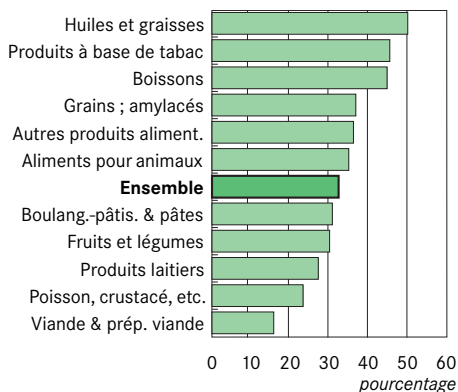
### Dispersion du taux de valeur ajoutée en 2009



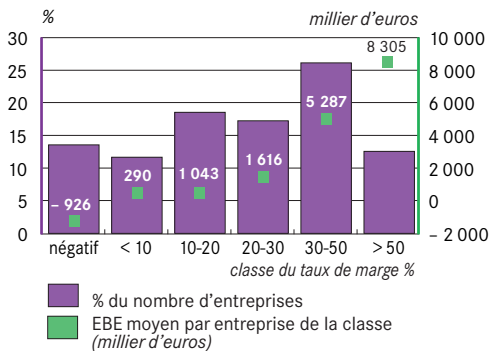
Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Taux de marge

(part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée)



### Dispersion du taux de marge en 2009



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Les entreprises : résultat

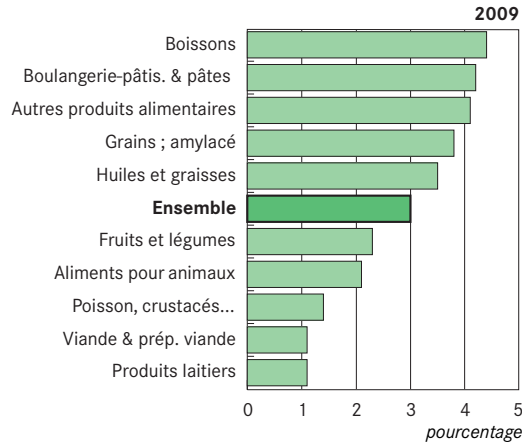
En 2009, la profitabilité des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus, mesurée par le rapport du résultat net comptable sur le chiffre d'affaires, s'établit en moyenne à 3%. En cette année de crise, cet indicateur ne dépasse pas 1% pour le reste de l'industrie manufacturière et 2% pour l'ensemble des secteurs industriels. En 2009, parmi les entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus, environ 200, soit 6% des unités, présentent un taux supérieur à 10%. Elles contribuent toutefois à plus de 40% du résultat net comptable du champ considéré. À l'inverse, un cinquième des entreprises présentent un résultat négatif. Pour deux entreprises sur trois, l'indice de profitabilité est certes positif, mais ne dépasse pas les 5%.

Les différences sont aussi très marquées au sein des divers secteurs d'activités des IAA. Alors que la profitabilité est de l'ordre de 1% dans la transformation et conservation de la viande et les produits laitiers, elle est supérieure à 4% dans l'industrie des boissons, des corps gras, la fabrication industrielle de produits de boulangerie-pâtisserie et des pâtes alimentaires et les autres produits alimentaires. À un niveau plus fin, elle est particulièrement élevée dans la production de boissons alcooliques distillées (10%) et dans l'industrie du champagne (9%).

Télécharger les données au format tableur

### Profitabilité des divers secteurs d'activité

(résultat net comptable en % du chiffre d'affaires)



2009

Secteur d'activité (Naf rév. 2)

Résultat courant avant impôt rapporté au chiffre d'affaires

Profitabilité (résultat net comptable rapporté au chiffre d'affaires)

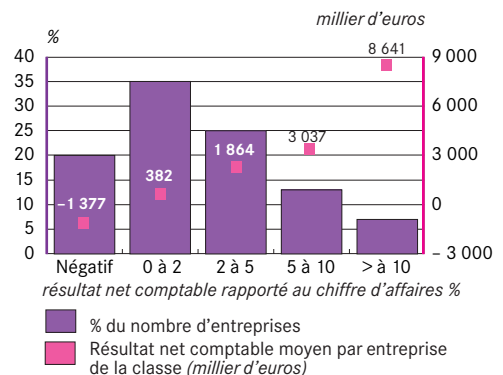
Secteur d'activité	Résultat courant avant impôt rapporté au chiffre d'affaires (%)	Profitabilité (résultat net comptable rapporté au chiffre d'affaires) %
Produits laitiers	2,0	1,1
Viande & prép. viande	1,7	1,1
Poisson, crust., etc.	3,1	1,4
Aliments pour animaux	3,5	2,1
Fruits et légumes	3,9	2,3
<b>Ensemble</b>	<b>4,5</b>	<b>3,0</b>
Huiles et graisses	5,6	3,5
Grains ; amylacés	4,3	3,8
Autres produits aliment.	6,2	4,1
Boulang.-pâtis. & pâtes	6,0	4,2
Boissons	7,9	4,4
Produits à base de tabac	29,1	28,2

Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.

Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Dispersion du résultat entre les entreprises en 2009

Résultat net comptable sur chiffre d'affaires	Entreprises (nombre)	Chiffre d'affaires (million d'euros)	Revenu courant avant impôt (million d'euros)	Résultat net comptable (million d'euros)
Négatif	646	22 664	- 608	- 883
Entre 0 et 2 %	1 095	45 593	685	418
Entre 2 et 5 %	792	41 178	2 267	1 476
Entre 5 et 10 %	426	19 241	1 790	1 294
Sup. à 10 %	207	8 716	2 093	1 789
<b>Ensemble</b>	<b>3 166</b>	<b>137 391</b>	<b>6 226</b>	<b>4 094</b>



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.

Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Innovation et technologies de l'information et de la communication

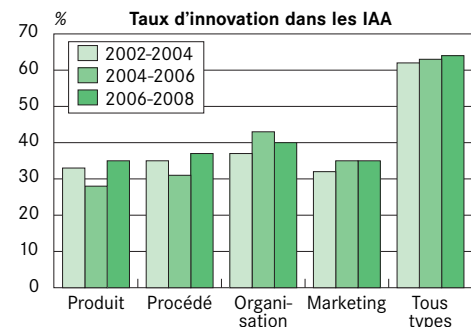
Entre 2006 et 2008, deux entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés sur trois innovent. Le taux d'innovation des IAA est supérieur à celui du reste de l'industrie (54%). Les IAA accordent en effet, plus que les autres activités industrielles, une grande place à l'innovation de marketing (respectivement 36% contre 19%). L'innovation passe en priorité par les grandes entreprises. Les secteurs de deuxième transformation, proches du consommateur, comme celui de la boulangerie-pâtisserie industrielle et des pâtes ainsi que la fabrication d'autres produits alimentaires (sucre, chocolaterie, café, aliments diététiques, plats préparés, etc.) sont les plus novateurs.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont de plus en plus présentes dans les IAA. Si les TIC les plus pointues restent l'apanage des grandes unités, Internet équipe la quasi-totalité des entreprises agroalimentaires de 10 salariés et plus. Si les sites web sont moins fréquents que dans le reste de l'industrie, les systèmes d'échanges de données informatisées (EDI), sont davantage développés dans les IAA. L'utilisation des TIC donne la priorité aux relations avec les clients. Elle est d'usage courant dans 80% des entreprises agroalimentaires pour réceptionner les commandes.

### Innovation

Proportions d'entreprises innovantes entre 2006 et 2008

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Type d'innovation <sup>(1)</sup>				
	Tous types	Produits	Procédés	Organisation	Marketing
Viande & prép. viande	52	22	26	35	27
Poisson, crust., etc.	66	38	18	26	45
Fruits et légumes	64	48	51	51	35
Huiles et graisses	46	28	38	42	24
Produits laitiers	54	31	22	33	25
Grains ; amylicés	52	29	28	32	37
Boulang.-pâtis. & pâtes	69	37	42	47	49
Autres produits aliment.	68	56	39	40	37
Aliments pour animaux	68	29	41	45	26
Boissons	65	22	32	45	49
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>61</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>39</b>	<b>36</b>
<i>dont ent. de 20 sal. et plus</i>	<i>64</i>	<i>35</i>	<i>37</i>	<i>40</i>	<i>35</i>
<b>Autres indust. manufact.</b>	<b>54</b>	<b>28</b>	<b>31</b>	<b>34</b>	<b>19</b>
<b>Ensemble des entreprises françaises</b>	<b>43</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>19</b>



Lecture : entre 2006 et 2008, 40% des entreprises de plus de 20 salariés ont effectué des innovations en matière d'organisation ; 64% ont procédé à un ou plusieurs types d'innovation.

(1) Pour chacun des termes voir glossaire.

Champ : tableau : entreprises des IAA de plus de 10 salariés, graphique : entreprises des IAA de plus de 20 salariés.

Sources : Enquête Statistique publique, réalisation Insee (DSE) - CIS 2004, 2006 et 2008, traitements SSP.

## Technologies de l'information et de la communication

2009

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Type d'équipement <sup>(1)</sup>					
	Internet	RLE*	Intranet	Extranet	Site web	EDI**
	%					
Viande & prép. viande	92	82	0	19	38	63
Poisson, crust., etc.	100	92	0	28	53	83
Fruits et légumes	94	77	0	39	53	51
Huiles et graisses	100	82	80	80	80	80
Produits laitiers	97	71	46	12	45	62
Grains ; amylicés	100	100	0	18	31	43
Boulang.-pâtis. & pâtes	95	78	0	21	41	63
Autres produits aliment.	100	76	0	23	53	46
Aliments pour animaux	100	85	0	44	53	58
Boissons	98	98	41	48	90	45
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>96</b>	<b>82</b>	<b>42</b>	<b>27</b>	<b>51</b>	<b>57</b>
<i>dont ent. de 20 sal. et plus</i>	<i>97</i>	<i>90</i>	<i>52</i>	<i>29</i>	<i>53</i>	<i>69</i>
<b>Autres indust. manufact.</b>	<b>99</b>	<b>84</b>	<b>40</b>	<b>33</b>	<b>67</b>	<b>47</b>
<b>Ensemble des entreprises françaises</b>	<b>98</b>	<b>76</b>	<b>43</b>	<b>33</b>	<b>57</b>	<b>46</b>

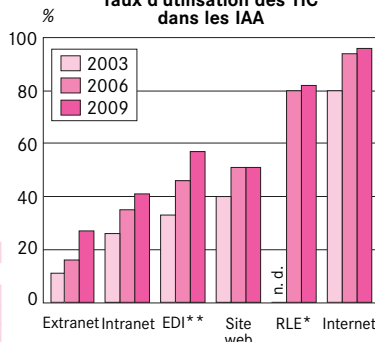
\* RLE : réseau local d'entreprise. \*\* EDI : échange de données informatisées.

(1) Pour chacun des termes voir glossaire.

Champ : entreprises de 10 salariés et plus avec ordinateurs.

Sources : Enquête Statistique publique, réalisation Insee - TIC 2003, 2006, 2009, traitements SSP.

### Taux d'utilisation des TIC dans les IAA





## Les petites entreprises

À la différence d'autres secteurs industriels, les industries agricoles et alimentaires comptent de très nombreuses petites entreprises : 10 700 en 2009 de moins de 20 salariés et de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires en dehors même de toute activité d'artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie, mais avec les micro-entreprises individuelles<sup>(1)</sup>. Ces unités emploient 10% des salariés et participent pour 8% à la formation de la valeur ajoutée de l'ensemble des IAA (hors artisanat commercial). Toute proportion gardée, leur place est importante dans le sud de la France métropolitaine, en Franche-Comté et Champagne-Ardenne. Dans les régions du nord et de l'ouest où se concentre une grande partie de l'industrie agroalimentaire française, leur rôle est moindre.

La fabrication d'autres produits alimentaires, en particulier de chocolaterie-confiserie, mais aussi de transformation et conservation de la viande rassemblent un peu plus de 20% de l'emploi salarié chacune. Pour la fabrication de produits laitiers, celle de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires la part avoisine pour chacune, les 10%. De son côté la fabrication de boissons occupe 18% des salariés. Dans ce domaine en particulier, les organismes coopératifs de moins de 10 salariés, souvent absents des données fiscales, ne sont pas correctement comptabilisés. En 2009, le nombre total de ces petites coopératives manquantes serait d'environ un millier.

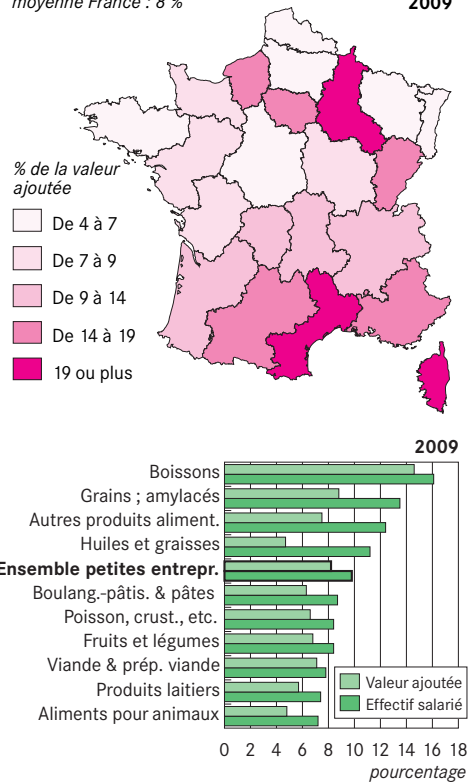
(1) Esane comptabilise dorénavant les micro-entreprises.

Télécharger les données au format tableur

### Poids des petites entreprises dans la valeur ajoutée

moyenne France : 8 %

2009



Champ : entreprises de moins de 20 salariés, y compris Dom, artisanat commercial exclu.

Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Chiffres clés des IAA en 2009 - entreprises de moins de 20 salariés

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Entreprises	Salariés	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Frais de personnel	Excédent brut d'exploitation	Résultat courant avant impôt
			Total	à l'exportation				
	nombre		million d'euros					
<b>Industrie agroaliment. (hors artisanat commercial)</b>	<b>10 247</b>	<b>40 400</b>	<b>9 204</b>	<b>1 316</b>	<b>2 442</b>	<b>1 561</b>	<b>732</b>	<b>445</b>
<b>Industrie alimentaire (hors artisanat commercial)</b>	<b>8 136</b>	<b>33 100</b>	<b>6 157</b>	<b>295</b>	<b>1 566</b>	<b>1 126</b>	<b>348</b>	<b>209</b>
Transf. & conserv. viande & prép. viande	1 694	8 900	1 510	27	372	283	62	32
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	197	1 000	178	7	40	32	7	3
Transf. et conserv. de fruits et légumes	919	2 100	413	41	114	83	27	24
Fab. huile et graisse végétale & animale	172	300	68	9	18	9	7	4
Fabrication de produits laitiers	932	4 300	1 178	47	217	151	54	25
Travail des grains ; fab. prod. amylicé	405	1 900	504	11	121	78	30	11
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	836	4 000	424	11	168	128	31	42
Fabrication autres produits alimentaires	2 745	9 400	1 430	130	442	314	109	58
Fabrication d'aliments pour animaux	236	1 300	453	14	74	49	21	10
<b>Fabrication de boissons</b>	<b>2 111</b>	<b>7 200</b>	<b>3 047</b>	<b>1 021</b>	<b>876</b>	<b>435</b>	<b>384</b>	<b>236</b>
<b>Fabrication de produits à base de tabac</b>	-	-	-	-	-	-	-	-

Champ : entreprises de moins de 20 salariés, y compris Dom, artisanat commercial exclu.

Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Les groupes d'entreprises

L'industrie agroalimentaire est marquée par la présence importante de groupes de sociétés de taille importante. On en dénombre plus de 300, employant chacun plus de 500 personnes en France ou étant à capitaux étrangers majoritaires. Ces groupes représentent un tiers des entreprises, mais plus des deux tiers des emplois (72 %), de la valeur ajoutée (75 %) et des investissements corporels (74 %). Les groupes français emploient 50 % des salariés, les groupes étrangers 22 %. Le reste relève d'entreprises indépendantes (11 % des salariés) ou de « micro-groupes » français très proches de PMI (17 % des salariés). À eux seuls, six groupes contrôlent plus de 20 % des emplois IAA et dix-huit groupes 40 %.

Le poids des groupes en terme d'effectifs est le plus élevé dans la fabrication de produits laitiers (82 %) et la transformation de fruits et légumes (82 %). Il est le plus faible dans la transformation du poisson (57 %). Les groupes étrangers sont les plus fortement implantés (plus de 30 % des effectifs) dans les secteurs de la transformation de fruits et légumes, de boissons, d'autres produits alimentaires et du poisson. Ils le sont moins dans la transformation de la viande (7 %), le travail des grains (8 %), les produits laitiers (12 %) et les huiles et graisses (16 %).

C'est au nord de la Loire que la contribution des groupes à l'emploi régional des IAA est la plus élevée, atteignant 82 % en Bretagne.

Les données seront actualisées dans la prochaine édition de GraphAgri.

### Les grands groupes agroalimentaires en 2007

(Groupes employant plus de 4 000 personnes en France dans les IAA)

#### Raison sociale

Nestlé(1)  
Danone  
LDC  
Lactalis  
Bongrain  
Intermarché  
Socopa  
Terrena  
Doux  
Bigard  
Bonduelle

#### Activité dominante

lait et produits laitiers  
lait et produits laitiers  
viande de volaille  
lait et produits laitiers  
lait et produits laitiers  
diversifiés  
viande de boucherie  
viande (volaille et boucherie)  
viande de volaille  
viande de boucherie  
légumes

(1) Groupe dont la société mère est implantée à l'étranger.  
Sources : Agreste - EAE 2007, Insee - Lifi Diane 2007.

## Répartition des entreprises

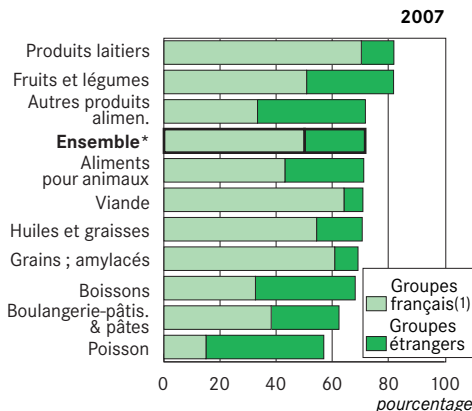
2007	Hors groupes	Groupes français(1)	Groupes étrangers	Total
Nombre de groupes	///	133	185	318
Nombre d'entreprises	1 940	685	324	2 949
	<i>millier</i>			
Effectifs salariés	105,2	186,9	80,7	372,8
	<i>milliard d'euros</i>			
<b>Résultats</b>				
Valeur ajoutée	6,2	12,6	7,3	26,0
Résultat courant	1,2	3,1	1,7	6,0
Investissements corporels	0,9	2,0	1,0	3,9

(1) Employant plus de 500 personnes en France.

Champ : entreprises IAA de 20 personnes et plus, ou de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

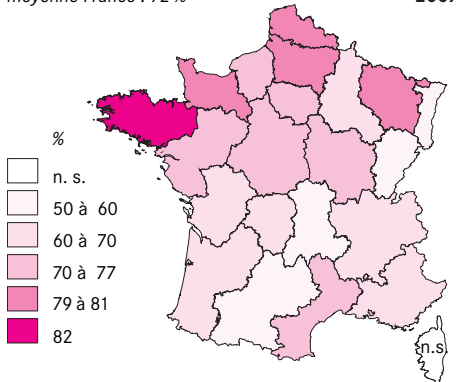
Sources : Agreste - EAE 2007, Insee - Lifi Diane 2007.

## Part des groupes dans l'emploi IAA



\* Nouvelle version de la NAF : voir glossaire.

moyenne France : 72 %



(1) Employant plus de 500 personnes en France.

Champ : entreprises IAA de 20 personnes et plus, ou de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Sources : Agreste - EAE 2007, Insee - Lifi Diane 2007.

## La coopération agricole hors filiales de statut non coopératif

En 2009, environ 2 000 organismes coopératifs (coopératives, unions, SICA) interviennent dans les secteurs de l'exploitation forestière, des industries ainsi que du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires. Ils emploient environ 56 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 50 milliards d'euros.

Les secteurs des IAA (hors artisanat commercial) regroupent la moitié de ces organismes : ils exercent une activité très proche de l'amont agricole, souvent de vinification et, à un moindre degré, de fabrication d'aliments pour animaux de ferme ou de fromages. Ces organismes contribuent directement à plus de 6 % de l'emploi et 8 % du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire française. Leur poids est particulièrement important dans l'emploi des régions Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Franche-Comté.

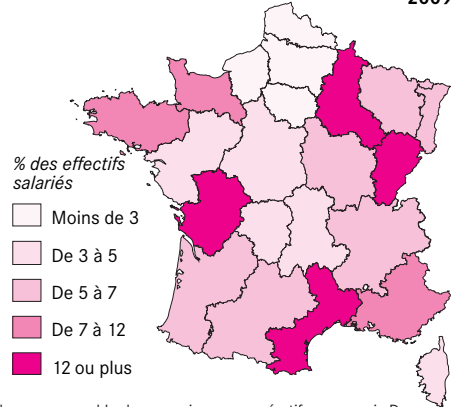
Le commerce de gros, de produits agricoles, en particulier de céréales, de semences et d'aliments pour le bétail, est le second pôle d'orientation de l'activité de la coopération agricole. Avec le développement de grands groupes coopératifs, son emprise s'étend. Il concerne directement, en 2009, environ 20 % de l'emploi salarié et du chiffre d'affaires global de la coopération agricole.

Mais en réalité, dans un périmètre coopératif élargi à l'ensemble des filiales de ces groupes coopératifs, plus d'un salarié sur deux travaille déjà dans une filiale de statut non coopératif.

Télécharger les données au format tableur

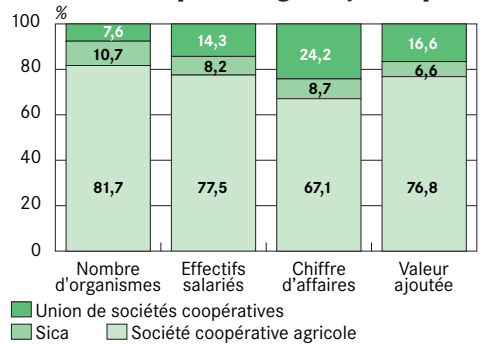
### Poids de la coopération agricole dans les IAA

2009



Champ : ensemble des organismes coopératifs, y compris Dom.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Part de chaque catégorie juridique



Champ : ensemble des organismes coopératifs forestiers, agricoles et alimentaires, commerce de gros inclus, Dom inclus.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Chiffres clés des organismes coopératifs en 2009

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Entreprises	Salariés	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Frais de personnel	Excédent brut d'exploitation	Résultat courant avant impôt	Résultat net comptable
			Total	à l'exportation					
	nombre		million d'euros						
<b>Exploitation forestière</b>	<b>9</b>	<b>500</b>	<b>45</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>- 2</b>	<b>- 2</b>	<b>- 2</b>
<b>Industrie agricole et alimentaire</b>	<b>1 104</b>	<b>24 900</b>	<b>11 812</b>	<b>1 120</b>	<b>1 881</b>	<b>1 096</b>	<b>663</b>	<b>225</b>	<b>183</b>
Transf. & conserv. viande & prép. viande	51	4 800	2 223	344	237	173	43	13	17
Transf. & conserv. de fruits et légumes	48	2 200	647	37	152	102	44	40	24
Fab. huile et graisse végétale & animale	19	100	12	1	3	2	1	0	1
Fabrication de produits laitiers	249	5 800	2 627	219	307	207	77	16	15
Travail des grains ; fab. prod. amylacé	2	0							
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	2	0							
Fabrication autres produits alimentaires	8	2 900	1 957	42	468	188	230	47	34
Fabrication d'aliments pour animaux	41	2 300	1 197	31	120	100	33	2	2
Fabrication de boissons	684	6 800	3 149	446	594	323	234	108	91
<b>Commerce de gros</b>	<b>982</b>	<b>30 500</b>	<b>38 680</b>	<b>4 600</b>	<b>2 053</b>	<b>1 342</b>	<b>605</b>	<b>304</b>	<b>268</b>
Produits agricoles bruts et animaux vivants	424	20 600	27 788	4 037	1 560	918	550	290	252
Produits alimentaires, boissons et tabac	477	8 600	9 952	541	417	369	35	5	7
Autres équipements industriels	9	100	35	1	6	4	1	1	0
Autres commerce de gros spécialisés	72	1 200	905	21	70	50	20	8	9
<b>Ensemble coopération agri. et forestière</b>	<b>2 095</b>	<b>55 900</b>	<b>50 537</b>	<b>5 736</b>	<b>3 940</b>	<b>2 445</b>	<b>1 266</b>	<b>526</b>	<b>449</b>

Champ : ensemble des organismes coopératifs forestiers, agricoles et alimentaires, y compris Dom et commerce de gros.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

Télécharger les données au format tableur

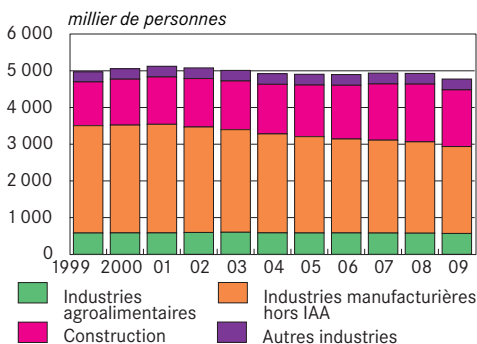
## L'emploi

Selon la comptabilité nationale, les fabrications de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac réunissent, artisanat commercial inclu, près de 568 000 salariés en 2009. Après avoir fortement augmenté au début des années 2000, l'emploi de la branche agroalimentaire diminue ensuite. Sa baisse, de l'ordre de 1,3 % l'an entre 2003 et 2009, reste toutefois moindre que celle du reste de l'industrie manufacturière (-2,1% l'an).

De leur côté, les entreprises du secteur des industries agricoles et alimentaires comptent 571 400 salariés en 2009, et 412 000 environ une fois exclus les 160 000 salariés de l'artisanat commercial. Les industries alimentaires emploient près de 90 % des salariés totaux. Les effectifs de la fabrication de boissons (45 000) et celle du tabac (2 000) forment le complément. Environ 40 000 salariés travaillent dans des unités de moins de 20 salariés.

L'industrie des viandes rassemble les plus grands employeurs. Avec un cinquième des unités de production, la Bretagne et les Pays de la Loire rassemblent près du tiers de l'emploi salarié total, notamment par leur place prééminente dans la transformation de la viande, où elles regroupent près d'un emploi sur deux. Avec Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France et Aquitaine, elles forment un ensemble de six régions regroupant la moitié des salariés totaux.

## Emploi intérieur total par branche



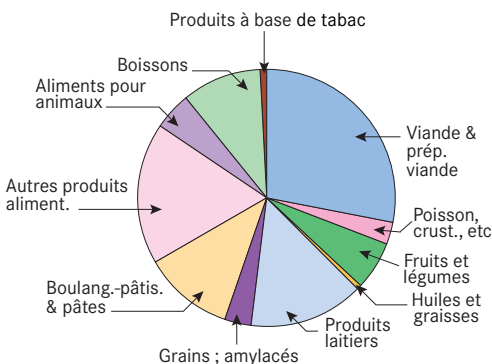
Champ : toutes les entreprises.  
Source : Insee - Comptabilité nationale.

## Les 15 plus grandes entreprises\* selon l'effectif en 2009

Raison sociale	Salariés nombre
Socopa viandes	6 400
Groupe Bigard	3 800
Roquette Frères	3 400
Lu france LF SAS	3 000
Cooperl arc atlantique	3 000
Nestlé France	3 000
Charal	3 000
Fromageries Bel Production France	2 600
Danone produits frais France	2 500
Coca-cola entreprise	2 500
Entremont Alliance	2 300
Kermene	2 100
LDC Sable	2 100
Société vitrénne d'abattage	2 100
Arrive	1 900
Doux frais	1 800
Gad sas	1 800
Sa eaux minérales evian	1 800
Nestlé waters supply est	1 700

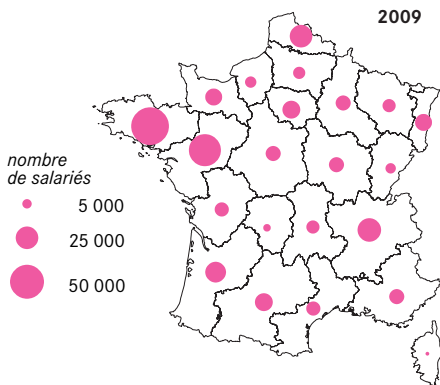
\* Entreprises françaises agroalimentaires sans consolidation au niveau des groupes.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Répartition des emplois salariés par secteur d'activité en 2009



Champ : entreprises de 20 salariés et plus, y compris Dom, artisanat commercial exclu.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Effectifs salariés par région



Champ : ensemble des entreprises artisanat commercial exclu, classées par région de plus forte implantation.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

## Production

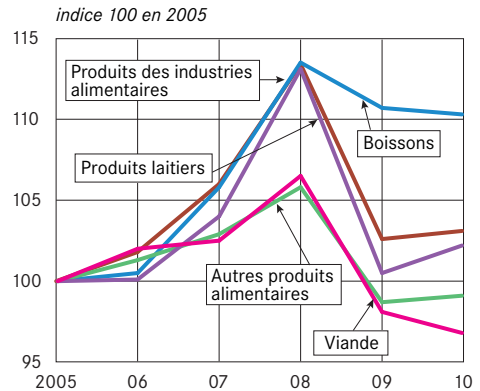
En 2010, viandes et boissons assurent plus de 40 % de la valeur des productions agroalimentaires françaises vendues, une part relativement stable dans le temps. La part des produits laitiers, comme celle des produits de seconde transformation (confiserie, chocolaterie, plats préparés) est de 16 %.

Entre 2009 et 2010, les valeurs des ventes réalisées par les industries agroalimentaires (y compris boissons) progressent de 2,4 %. Cette hausse reste inférieure aux rythmes de 5 et 6 % observés en 2006 et 2007. Elle intervient après un recul de 7 % en 2009, année de mise en place de la loi de modernisation de l'économie (LME). Cette dernière avait conduit à une baisse des prix moyens départ usine, plus ou moins marquée selon les produits.

L'indice des prix à la production des produits alimentaires, hors boissons, augmente de 0,5 % en 2010, après un recul de 9,6 % l'année précédente. Cette timide remontée masque des disparités : hausse de l'indice pour les aliments pour animaux, les pâtes et produits de boulangerie pâtisserie, les huiles et les produits laitiers, liée à l'envolée des prix des matières premières. Pour tout ce qui est farine, semoule ou fabrication d'amidon, fruits et légumes transformés et viande, l'indice de prix à la production diminue. Pour les boissons, relativement peu affectées par la baisse des prix en 2009, les prix à la production diminuent très faiblement.

Télécharger les données au format tableur

## Prix à la production



Nomenclature <sup>(1)</sup> (CPF rév. 2)	2007	2008	2009	2010
	indice 100 en 2005			
10.1 - Viande	102,5	106,5	98,1	96,8
10.3 - Fruits et légumes transf.	110,8	115,4	106,5	103,5
10.4 - Huiles et graisses	111,7	144,5	111,7	114,3
10.5 - Produits laitiers	104,0	113,1	100,5	102,2
10.6 - Grains ; amylicés	115,1	134,7	119,6	112,8
10.7 - Boulang.-pâtis. et pâtes	105,0	114,5	107,1	109,0
10.8 - Autres produits alim.	102,9	105,8	98,7	99,1
10.9 - Aliments pour animaux	120,9	132,7	117,0	123,1
<b>10 - Produits des industries alimentaires</b>	<b>106,0</b>	<b>113,4</b>	<b>102,6</b>	<b>103,1</b>
<b>11.0 - Boissons</b>	<b>105,8</b>	<b>113,5</b>	<b>110,7</b>	<b>110,3</b>

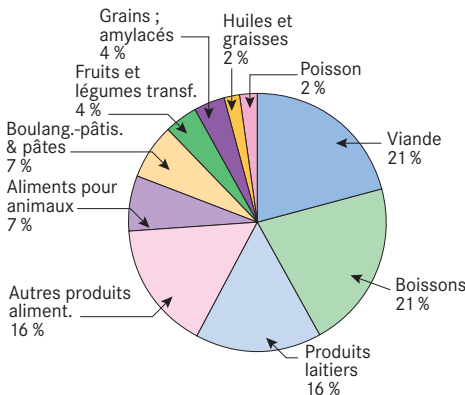
(1) Voir glossaire : « CPF ».

Source : Insee - Indice des prix à la production.

## Valeurs des productions agroalimentaires commercialisées

### Répartition 2010

% du total des produits alimentaires et boissons



### Évolution 2010/2009

Nomenclature <sup>(1)</sup> (CPF rév.2)	Ventes en valeur	Prix à la production %
<b>00 - Produits des industries alimentaires et boissons</b>	<b>2,4</b>	<b>...</b>
<b>10 - Produits des industries alimentaires</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>
10.1 - Viande	2,5	- 1,3
10.2 - Poisson	4,4	...
10.3 - Fruits et légumes transf.	- 2,5	- 2,9
10.4 - Huiles et graisses	7,7	2,3
10.5 - Produits laitiers	6,3	1,7
10.6 - Grains ; amylicés	- 1,0	- 5,7
10.7 - Boulang.-pâtis. et pâtes	- 0,3	1,8
10.8 - Autres produits alim.	- 1,8	0,4
10.9 - Aliments pour animaux	2,1	5,3
<b>11.0 - Boissons</b>	<b>4,6</b>	<b>- 0,3</b>

(1) Voir glossaire : « CPF ».

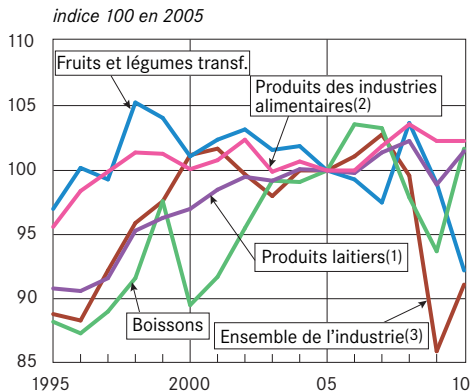
Sources : Agreste - Prodcom, Insee.

## Production et solde commercial des IAA

En 2010, l'excédent commercial des industries agroalimentaires se redresse fortement, après la contraction de la demande étrangère en début d'année 2009. Cette amélioration résulte principalement de la hausse des exportations de boissons alcoolisées, affectées par la récession économique début 2009, et, à un moindre niveau, de celles des produits laitiers et des plats préparés. La relance des exportations s'accélère même au second semestre, grâce à la hausse simultanée des prix et des volumes. Le rétablissement de l'excédent commercial est toutefois limité par la reprise des importations, qui s'étaient réduites en 2009.

La relance de l'activité, amorcée au cours de l'année 2009, se confirme en 2010, impulsée par la reprise de la demande étrangère. Seule la production de conserves à base de légumes, touchée par des récoltes tardives et faibles, fait exception à cette reprise. Ainsi, l'activité des boissons se redresse fortement, après avoir été pénalisée par la contraction des exportations en 2009. L'activité des viandes, soutenue par la viande de volailles comme par celle de boucherie, s'accroît. Celle des « autres produits alimentaires » augmente légèrement, grâce au dynamisme des aliments adaptés à l'enfant et diététiques. Soutenue par la reprise de la demande extérieure, l'activité des fromages, des laits secs et des huiles raffinées progresse nettement.

## Production industrielle

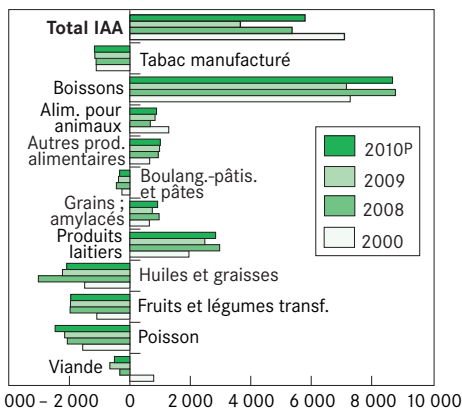


Nomenclature (CPF rév. 2)	1995	2000	2009	2010P
<i>indice 100 en 2005</i>				
10.1 - Viande	95,9	98,6	97,7	99,3
10.3 - Fruits et légumes transf.	97,0	101,1	99,0	99,2
10.4 - Huiles et graisses	97,5	93,4	171,6	182,1
10.5 - Produits laitiers(1)	90,8	97,0	98,9	101,5
10.6 - Grains ; amylacés	83,9	98,2	96,7	106,5
10.7 - Boulang.-pâtis. et pâtes	107,5	108,9	100,0	99,5
10.9 - Aliments pour animaux	100,5	106,8	96,9	97,2
10.8 - Autres produits alim.	94,2	99,4	109,2	109,9
<b>10 - Produits des industries alimentaires(2)</b>	<b>95,6</b>	<b>100,1</b>	<b>102,3</b>	<b>102,3</b>
11.0 - Boissons	88,2	89,5	93,7	101,7
12 - Tabac manufacturé	173,5	143,5	83,6	82,5
<b>DA - Produits des industries agroalimentaires(2)</b>	<b>96,6</b>	<b>99,8</b>	<b>100,8</b>	<b>101,7</b>
<b>Ensemble de l'industrie(3)</b>	<b>88,8</b>	<b>101,2</b>	<b>85,9</b>	<b>91,1</b>

(1) Non compris les glaces.  
 (2) Non compris les industries du poisson, seulement jus pour les fruits et légumes.  
 (3) Sauf bâtiment et génie civil.  
 Sources : Agreste - Indice de la production industrielle, Insee.

## Solde commercial des IAA

million d'euros



(1) Voir glossaire : « CPF ».  
 Champ : France y compris les Dom.  
 Source : Douanes.

## Solde commercial

Nomenclature(1) (CPF rév. 2)	2000	2008	2009	2010P
<i>million d'euros</i>				
10.1 - Viande	789	- 331	- 662	- 511
10.2 - Poisson	- 1 560	- 2 070	- 2 158	- 2 474
10.3 - Fruits et légumes transf.	- 1 094	- 1 978	- 1 965	- 1 956
10.4 - Huiles et graisses	- 1 496	- 3 028	- 2 230	- 2 088
10.5 - Produits laitiers	1 955	2 971	2 481	2 838
10.6 - Grains ; amylacés	645	968	742	919
10.7 - Boulang.-pâtis. et pâtes	- 263	- 447	- 376	- 339
10.9 - Aliments pour animaux	656	939	983	1 006
10.8 - Autres produits alim.	1 287	676	834	883
11.0 - Boissons	7 291	8 786	7 166	8 691
12 - Tabac manufacturé	- 1 112	- 1 118	- 1 158	- 1 172
<b>DA - Produits des industries agroalimentaires</b>	<b>7 099</b>	<b>5 368</b>	<b>3 657</b>	<b>5 797</b>



## Consommation d'énergie dans les IAA

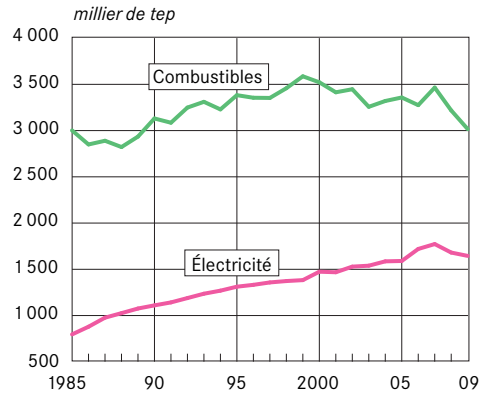
Dans un contexte de crise économique, la consommation d'énergie des industries agroalimentaires en volume a de nouveau reculé en 2009. Elle s'établit à 4,9 millions de tonnes équivalent-pétrole (tep), soit 5 % de moins que l'année précédente. Les prix des diverses énergies, excepté l'électricité, ont pourtant été fortement revus à la baisse, pour atteindre un niveau proche de celui de 2007. Ainsi, la facture énergétique recule sensiblement, pour atteindre 2,2 millions d'euros (10 % de moins qu'en 2008).

La baisse de la consommation affecte particulièrement les combustibles, qui représentent 61 % de la consommation totale d'énergie. En 2009, elle atteint - 6 % en volume et - 19 % en valeur. Le recul est très marqué pour les produits pétroliers, fioul domestique, fioul lourd et butane-propane notamment, bien que leurs prix d'achat enregistrent les plus fortes baisses. Le gaz naturel, première source d'énergie utilisée dans l'agroalimentaire, a mieux résisté. Sa consommation recule de 4 % sur un an, son prix de 10 %. L'électricité reste la deuxième énergie utilisée. Sa consommation baisse de 2 % en 2009 alors que son prix d'achat progresse de 5 %.

La fabrication de produits amylacés et l'industrie sucrière sont les principales activités consommatrices d'énergie, par établissement, devant l'industrie des corps gras. A contrario, l'industrie du poisson, des viandes et l'industrie des boissons utilisent peu d'énergie dans leur processus de fabrication.

Télécharger les données au format tableur

### Consommation d'énergie



#### Consommation brute d'énergie

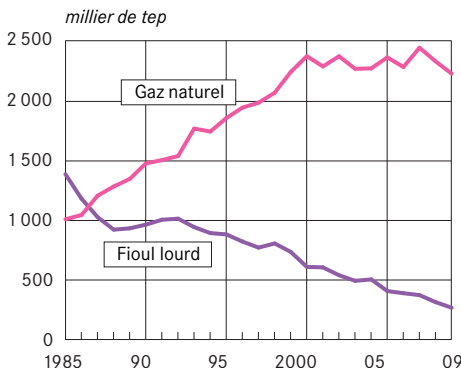
2009 Secteur industriel*	Totale	Élec- tricité	Gaz de réseau	Consom. par établis.
	millier de tep			
Viandes	463	268	144	0,42
Poisson	40	22	12	0,28
Fruits et légumes	292	95	159	1,38
Corps gras	208	38	119	5,08
Produits laitiers	810	280	351	1,71
Travail des grains; produits amylacés	702	227	433	3,76
Boulangerie-pâtisserie, pâtes	274	140	121	0,54
Produits alim. divers dont sucreries	1 366 844	276 79	709 498	1,99 28,15
Aliments pour animaux	503	146	106	1,62
Boissons	272	153	92	0,59
<b>Ensemble IAA</b>	<b>4 930</b>	<b>1 645</b>	<b>2 246</b>	<b>1,19</b>

\* NAF rév. 2 : nouvelle version de la NAF : voir glossaire.

Champ : établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus.

Source : Agreste - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans les IAA.

### Consommation de combustibles



NAF rév. 2	1990	2000	2008	2009
	millier de tep			
Charbon	389	248	324	306
Cokes	51	36	17	16
<b>Ensemble combustibles minéraux solides</b>	<b>440</b>	<b>284</b>	<b>341</b>	<b>322</b>
<b>Gaz de réseau</b>	<b>1 479</b>	<b>2 347</b>	<b>2 352</b>	<b>2 246</b>
Butane, propane	138	154	116	89
Fioul lourd	965	576	314	267
Fioul domestique	109	84	63	43
Autres produits pétroliers	...	5	8	6
<b>Ens. produits pétroliers</b>	<b>1 212</b>	<b>819</b>	<b>501</b>	<b>405</b>
<b>Ensemble combustibles</b>	<b>3 131</b>	<b>3 448</b>	<b>3 218*</b>	<b>3 016*</b>

\* Le total comprend le bois et les sous-produits du bois (44 000 tep en 2009).

Champ : établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus.

Source : Agreste - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans les IAA.

## Occupation du sol

En 2010, les espaces naturels couvrent 41 % du territoire métropolitain. Ils sont constitués pour les trois quarts de sols boisés. Leur superficie globale est stable, mais leur composition évolue. Ainsi les sols boisés ont gagné 530 000 ha entre 1992 et 2004 principalement par boisement des landes et des friches.

Avec une progression annuelle moyenne de 1 %, sur la période 1992-2004, les espaces artificialisés connaissent quant à eux une expansion importante. Depuis 2006, cette progression est de l'ordre de 1,7 % par an. En 2010, les espaces artificialisés occupent 8,9 % du territoire ; ils sont beaucoup plus fréquents dans les régions à forte densité de population, en particulier en Île-de-France (21 %) et dans les aires urbaines des métropoles régionales.

Les espaces les plus vulnérables ou remarquables bénéficient de mesures de protection. C'est le cas des parcs naturels, et surtout des parcs nationaux, des réserves naturelles et des zones couvertes par des arrêtés de protection de biotope.

En 2010, la France compte 1 706 sites « Natura 2000 » qui couvrent 12,4 % du territoire national soit 6,8 millions d'ha. Les surfaces agricoles représentent 41 % de la surface des sites, la forêt, 39 % et les autres milieux, 19 %.

### Espaces protégés (métropole)

2010	Nombre	Superficie millier d'hectares
Parcs nationaux <i>dont cœurs des parcs</i>	6	1 310,3 355,0
Parcs naturels marins	1	342,8
Parcs naturels régionaux	44	7 270,2
Réserves naturelles nationales	146	170,7
Réserves naturelles de Corse	6	83,8
Réserves naturelles régionales	182	26,7
Zones couvertes par des APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)	681	143,0
Sites acquis par le Conservatoire du littoral	500	104,7
Zones de protection spéciale en application de la directive Oiseaux	382	7 834,2
Sites d'intérêt communautaire en application de la directive Habitats, faune, flore	1 367	6 590,4
Zones humides protégées en application de la convention Ramsar	29	763,7
Réserves nationales de chasse et faune sauvage	9	36,0
Réserves biologiques domaniales	220	39,3

Traitement : le dénombrement et le calcul des surfaces sont effectués au SOeS à partir des données cartographiques (ou SIG) diffusées par le MNHN en 2010, dans la projection Lambert 93, suivant les limites France de la BD Carto® de l'IGN et du SHOM. Ce traitement ne concerne pas la surface de 4 zones APPB (contours SIG non disponibles).

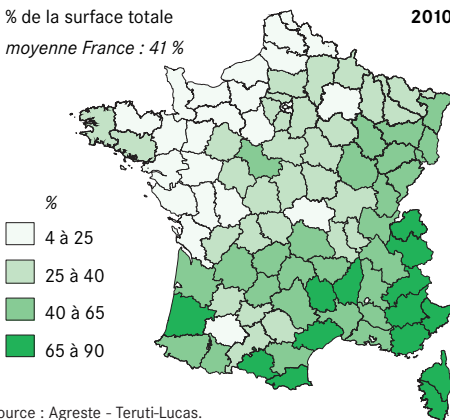
Sources : MEDDTL-SOeS, MNHN, RNF.

Télécharger les données au format tableau

### Espaces naturels

(Eaux, zones humides, roches, alpages, landes et sols boisés)

% de la surface totale **2010**  
moyenne France : 41 %

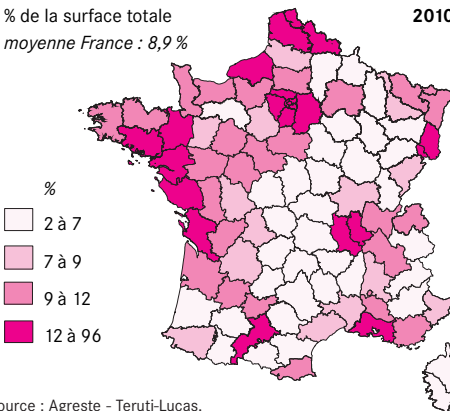


Source : Agreste - Teruti-Lucas.

### Espaces artificialisés

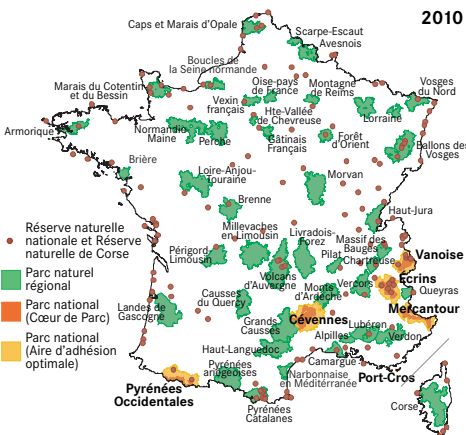
(Sols revêtus, sols bâtis, sols enherbés hors agriculture, sols nus)

% de la surface totale **2010**  
moyenne France : 8,9 %



Source : Agreste - Teruti-Lucas.

### Parcs nationaux, réserves naturelles, parcs naturels régionaux



Source : MNHN, 2010. Réalisation SOeS.

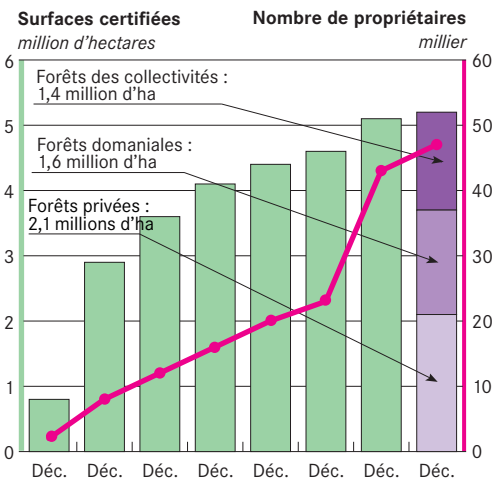
# Forêt et environnement

La biodiversité forestière est évaluée par le nombre d'essences présentes dans les peuplements, en moyenne 4,7 essences recensables. Les mélanges à 3 essences et plus représentent 79 % de la surface et ceux à 5 essences et plus, 48 %. Les peuplements monospécifiques couvrent moins de 10 % de la surface. Ce sont principalement des boisements résineux et des peupleraies. La biodiversité est la plus grande dans les plaines et les montagnes du Nord-Est. La monoculture du pin maritime explique la faible diversité de l'Aquitaine.

Les propriétaires forestiers adhérents à un système de certification forestière s'engagent à gérer leurs forêts selon un référentiel technique respectant les principes de la gestion durable. Les surfaces certifiées ont cessé de progresser après une période de croissance rapide commencée en 2002. Fin 2009, elles atteignaient 5,1 millions d'hectares, soit 33 % des forêts disponibles pour la production de bois.

La forêt contribue à la lutte contre le changement climatique grâce à sa capacité de séquestration du carbone atmosphérique. Elle stocke en moyenne 76 tonnes de carbone par hectare dans les arbres (biomasse aérienne et souterraine). La croissance des arbres permet d'éliminer de l'atmosphère 19 millions de tonnes de carbone par an (68 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>), soit 13 % de l'ensemble des émissions françaises de gaz à effet de serre (532 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2008).

## Certification forestière

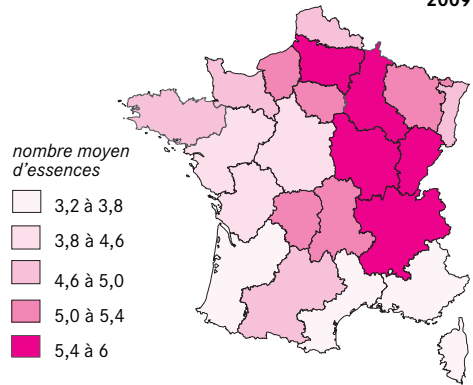


Champ : surfaces forestières certifiées et nombre de propriétaires adhérents au système PEFC en France.  
Source : PEFC - France.

Télécharger les données au format tableur

## La biodiversité forestière

2009



2009

Nombre d'essences recensables présentes dans le peuplement	Peuplements feuillus	Peuplements résineux	Peuplements mixtes	Total
<i>millier d'hectares</i>				
1 essence	520	725		1 245
2 essences	871	669	100	1 640
3 essences	1 342	600	221	2 162
4 essences	1 474	451	268	2 193
5 essences	1 431	302	240	1 974
6 essences	1 229	189	226	1 643
7 essences	925	91	164	1 180
8 essences	658	49	129	837
9 essences	416	n. s.	86	524
10 essences ou plus	468	n. s.	117	602
<b>Total</b>	<b>9 334</b>	<b>3 114</b>	<b>1 551</b>	<b>13 999</b>

Nombre moyen d'essences recensables **5,0**, **3,1**, **5,6**, **4,7**

Champ : - forêts disponibles pour la production de bois. Ce sont les forêts dans lesquelles des restrictions juridiques ou économiques ou des restrictions écologiques particulières n'ont pas d'incidence notable sur la production de bois (définition FAO).

- peuplements recensables, c'est-à-dire de diamètre à 1,30 m du sol supérieur à 7,5 cm.

Source : IFN - Campagnes d'inventaire 2006 à 2009.

## Stockage de carbone

2008

	Stock de carbone <sup>(1)</sup> <i>million de tonnes</i>	Stock de carbone <sup>(1)</sup> <i>tonne par hectare</i>	Puits de carbone <sup>(1)</sup> <i>million de tonnes de C par an</i>
Biomasse des peuplements feuillus hors peupleraies	888	80	11,9
Biomasse des peuplements conifères	314	67	3,2
Biomasse des peupleraies	6	32	4,8
<b>Sous-total biomasse forestière<sup>(2)</sup></b>	<b>1 208</b>	<b>76</b>	<b>19,9</b>
Sols forestiers, litière incluse <sup>(3)</sup>	1 258	79	- 1,2
<b>Total</b>	<b>2 466</b>	<b>155</b>	<b>18,7</b>

(1) Voir glossaire : « puits de carbone » et « stock de carbone ».

(2) Biomasse aérienne vivante (troncs, branches) et souterraine (souches, racines).

(3) Carbone stocké dans le bois mort exclu (non disponible).

Sources : FAO - Fra 2010, Citepa.

## Aides agro-environnementales

Les mesures agroenvironnementales (MAE) sont une partie des programmations de développement rural. La programmation 2007-2013 constitue la seconde de ce type soutenue par l'Union européenne, après celle de 2000-2006. Elle vise à accompagner les mutations de l'espace rural. Elle a été l'occasion de réviser les dispositifs de contrats agroenvironnementaux proposés aux agriculteurs. La prime herbagère agroenvironnementale (PHAE), mesure généraliste, est conservée, le soutien à l'agriculture biologique renforcé et un dispositif déconcentré de mesures territorialisées créé. Ces dernières permettent de répondre à des menaces localisées ou de préserver des ressources remarquables (sites du réseau Natura 2000 et bassins versants prioritaires au titre de la directive cadre sur l'eau). Les contrats globaux d'exploitation n'ont pas été reconduits et s'achèvent en 2012.

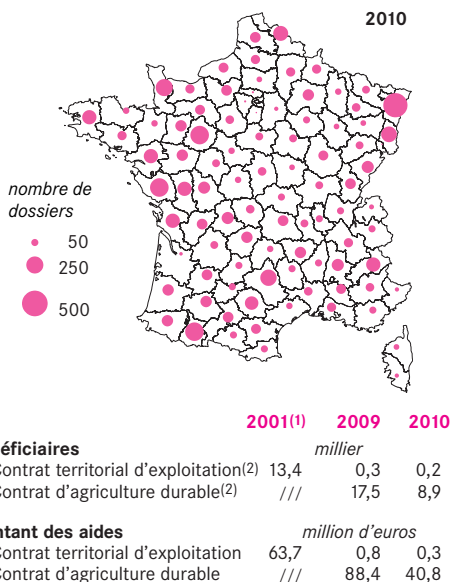
Les nouveaux engagements montent progressivement en puissance. Parmi les MAE, la PHAE est majoritaire (75 %). Son montant moyen atteint 4 400 € par bénéficiaire, en augmentation de 10 % par rapport à la programmation précédente. Elle concerne les régions d'élevage extensif. Les aides à la conversion en agriculture biologique doublent entre 2009 et 2010. En dehors des MAE, les principaux dispositifs destinés aux agriculteurs sont l'indemnité compensatoire de handicaps naturels, l'aide à l'installation et les plans de modernisation des exploitations agricoles.

### Mesures agro-environnementales programme de développement rural hexagonal 2007-2013

	2007	2009	2010
	<i>million d'euros</i>		
Prime herbagère agroenvironnementale	16,8	210,2	243,7
Mesure agroenvironnementale rotationnelle	1,4	6,8	2,2
Système fourrager polyculture-élevage économe en intrants	0,1	6,1	4,0
Conversion à l'agriculture biologique	ε	7,3	14,2
Maintien de l'agriculture biologique	-	0,5	0,8
Protection des races menacées	ε	0,7	1,0
Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles	ε	0,7	1,5
Mesures agroenvironnementales territorialisées	ε	41,1	51,4
<b>Total</b>	<b>18,4</b>	<b>273,2</b>	<b>318,8</b>

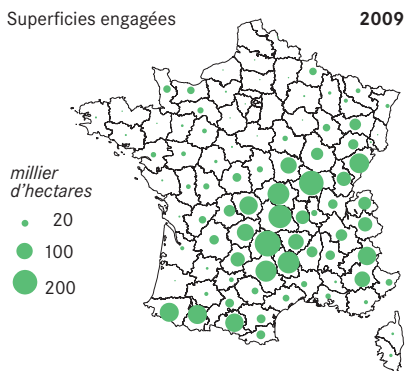
Montants versés sur l'année civile.  
Sources : ASP, exploitation Agreste.

### Contrats globaux d'exploitation



(1) Campagne de 2003 à 2005, année civile pour les autres.  
(2) Un contrat est signé pour 5 ans.  
Sources : ASP, exploitation Agreste.

### Prime herbagère agro-environnementale (PHAE)



	2003	2007 <sup>r</sup>	2008 <sup>r</sup>	2009
	<i>millier</i>			
Dossiers déposés	56,4	54,9	55,8	55,9
	<i>millier d'hectares</i>			
Superficies primées	3 179,2	///	///	///
Superficies engagées	///	3 322,3	3 687,3	3 644,7
	<i>million d'euros</i>			
Montant des aides	211,3	215,9	245,7	241,5

Données sur la campagne, pour les programmations 2000-2006 et 2007-2013.  
Sources : ASP, exploitation Agreste.

## Mesures pour la protection de l'environnement

La dégradation de la qualité des eaux a conduit à définir des zones vulnérables. Dans ces zones, les agriculteurs sont soumis à des exigences environnementales plus fortes: ils sont tenus de disposer de capacités suffisantes de stockage des fumiers et lisiers, de respecter des périodes d'interdiction d'épandage et d'enregistrer leurs pratiques de fertilisation azotée.

Le programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA) concernait en priorité les éleveurs situés en zone vulnérable. Il permettait d'accompagner les éleveurs dans la mise aux normes de leur exploitation, en accordant des aides aux investissements et à l'élaboration du projet agronomique. Un premier programme avait touché 37 500 élevages sur la période 1994-2000. Dans le cadre du deuxième programme (PMPOA 2), lancé en 2002, près de 54 000 exploitations ont bénéficié d'un engagement financier. Plus de 90 % des dossiers et des montants mobilisés concernent des exploitations situées en zone vulnérable.

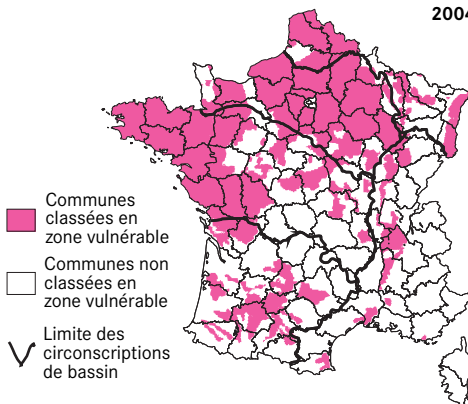
La subvention moyenne a été de 13 000 euros par exploitation. Elle est apportée par l'État, les collectivités territoriales et les agences de l'eau. Près de 700 millions d'euros d'aides ont été accordées au titre du PMPOA 2.

Ce programme a constitué un atout majeur pour le respect des normes dans les élevages.

Les investissements liés à la gestion des effluents d'élevage sont désormais éligibles au plan de modernisation des bâtiments d'élevage.

### Zones vulnérables aux nitrates

2004



Sources : MAAPRAT, MEEDDAT.

Télécharger les données au format tableur

## Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA)

### • Nombre de dossiers PMPOA engagés (Bilan au 31 décembre 2007)

#### Premier programme (1994-2000)

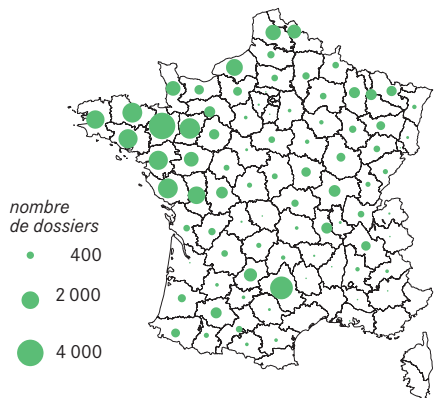
Nombre total de dossiers engagés 37 500

#### Deuxième programme (2002-2007)

	2002-2003	2005	2006	2007
Nombre de dossiers engagés	1 835	10 359	20 524	14 056
Cumul depuis le début du programme	1 835	19 265	39 789	53 845

### • 2<sup>e</sup> PMPOA

#### Nombre de dossiers engagés au 31 décembre 2007



#### Montants engagés

	2002-2003	2005	2006	2007	cumul
	<i>million d'euros</i>				
Montant apporté par l'État	14,1	44,3	74,7	48,9	213,5
Montant apporté par les collectivités territoriales <sup>(1)</sup>	3,3	21,4	38,2	33,4	122,4
Montant apporté par les agences de l'eau	17,5	65,8	112,9	82,3	335,9
<b>Total</b>	<b>34,9</b>	<b>131,5</b>	<b>225,8</b>	<b>164,6</b>	<b>671,7</b>

(1) Données provisoires reconstituées.  
Sources : Agence de l'eau, DGFAR, ASP.



## Mesures pour la protection de l'environnement

Le Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), aide reconduite dans le Programme de développement rural hexagonal 2007-2013, est accordé pour les investissements matériels et/ou immatériels qui améliorent le niveau global des résultats de l'exploitation et respectent les normes communautaires applicables à l'investissement concerné.

Du début du Plan (2005) jusqu'au 31 décembre 2010, près de 45 000 dossiers ont été engagés. Ainsi, compte tenu des règles d'accès du PMBE, les exploitations concernées ont nécessairement réalisé soit en amont, soit en aval les investissements liés aux exigences environnementales. Les montants moyens engagés par exploitation en 2009 et 2010 ont diminué de moitié par rapport à 2007 et 2008.

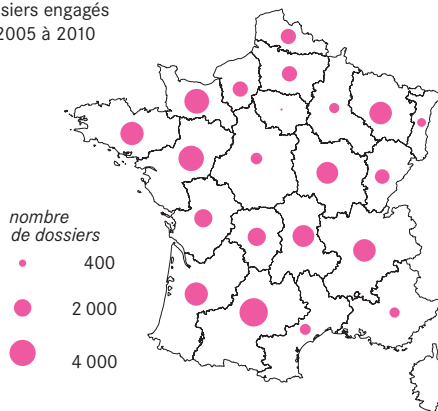
Le plan végétal pour l'environnement (PVE) présente plusieurs axes d'amélioration dont la réduction des pollutions phytosanitaires et des fertilisants (visant en particulier la réduction de 50 % l'usage des pesticides en dix ans), ainsi que les économies d'énergie dans les serres. Il s'inscrit dans le cadre du plan « Ecophyto 2018 ». En 2010, les montants engagés ont presque doublé par rapport aux années précédentes.

Ces deux plans bénéficient de financements européens programmés par le FEADER pour 2007 à 2013, ainsi que de financements du ministère chargé de l'agriculture, des collectivités territoriales et, pour une part plus faible, des agences de l'eau.

Télécharger les données au format tableur

### Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

Dossiers engagés de 2005 à 2010



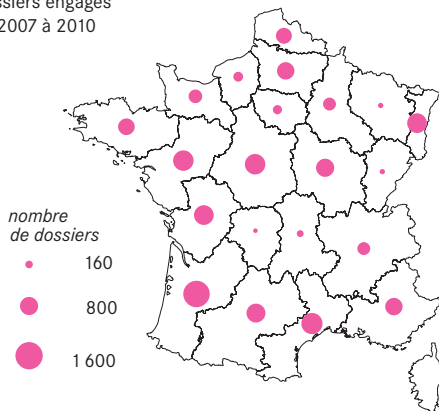
Engagements	2007	2008	2009	2010
Dossiers engagés	10,3	6,3	9,1	8,2
Montants engagés	205,7	144,7	101,7	86,1
FEADER	89,4	63,7	43,7	37,9
État (MAAPRAT)	82,7	43,3	33,8	27,2
Autres	33,5	37,6	24,2	21,0

Paiements	2007	2008	2009	2010
Dossiers payés	13,4	10,6	9,6	8,4
Montants des aides	107,1	155,9	129,1	114,2
FEADER	53,6	75,3	59,2	50,8
État (MAAPRAT)	36,1	56,5	42,9	37,9
Autres	17,5	24,1	27,0	25,6

Sources : ASP, exploitation Agreste.

### Plan végétal pour l'environnement (PVE)

Dossiers engagés de 2007 à 2010



Engagements	2007	2008	2009	2010
Dossiers engagés	2,3	2,1	3,4	5,0
Montants engagés	8,4	11,9	12,9	22,0
FEADER	2,9	3,5	4,0	8,6
État (MAAPRAT)	4,1	4,2	3,5	5,9
Autres	1,5	4,3	5,4	7,5

Paiements	2007	2008	2009	2010
Dossiers payés	1,1	1,7	2,3	2,3
Montants des aides	3,7	5,8	9,8	10,9
FEADER	...	2,4	3,2	3,4
État (MAAPRAT)	...	2,9	3,9	3,1
Autres	...	0,5	2,6	4,3

Sources : ASP, exploitation Agreste.



# Agriculture biologique

L'agriculture biologique est officiellement reconnue en France depuis le début des années quatre-vingt et le règlement communautaire s'applique depuis 1991. Après plusieurs années de forte croissance, on a observé une stagnation de 2002 à 2007 puis le retour à un rythme soutenu de développement. En 2009, près de 16 500 exploitations agricoles sont certifiées, soit près de 2,5 % de l'ensemble des exploitations. Elles disposent de près de 677,5 milliers d'hectares y compris les surfaces en conversion, soit 2,5 % de la superficie agricole utilisée (SAU).

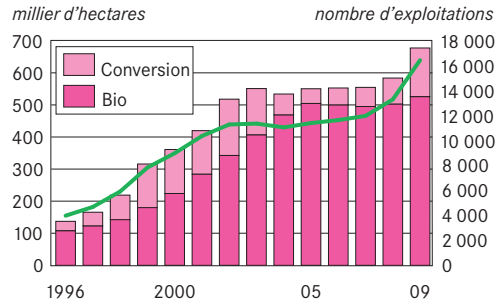
En 2008, 7,8 millions d'hectares soit 8,2 % de la SAU, étaient exploités par près de 197 000 exploitations bio dans l'UE. La France est le cinquième pays de l'Union européenne pour sa superficie agricole certifiée bio derrière l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Mais elle est au vingt et unième rang pour le poids du bio dans ses superficies agricoles, loin derrière l'Autriche, la Suède, la Lettonie, l'Estonie, la République Tchèque et l'Italie.

Au cours de la période 2005-2008, les hausses les plus élevées ont été enregistrées en Pologne (+ 94 %), en Lituanie (+ 89 %), en Espagne (+ 63 %) et en Belgique (+ 57 %). Des baisses n'ont été constatées que pour l'Italie (- 6 %) et la Hongrie (- 5 %).

En 2008 on peut estimer que près de 1,4 million d'exploitations dans le monde cultivent un peu plus de 35 millions d'hectares selon un cahier des charges biologique.

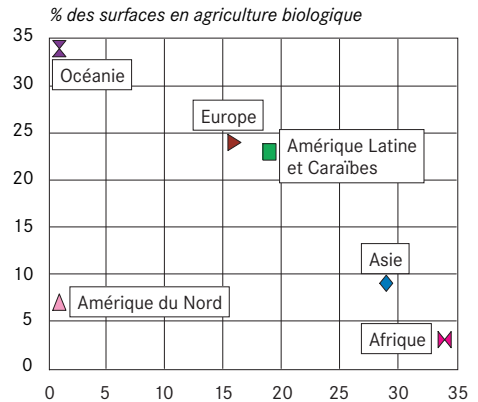
Télécharger les données au format tableur

## France : exploitations et surfaces en agriculture biologique



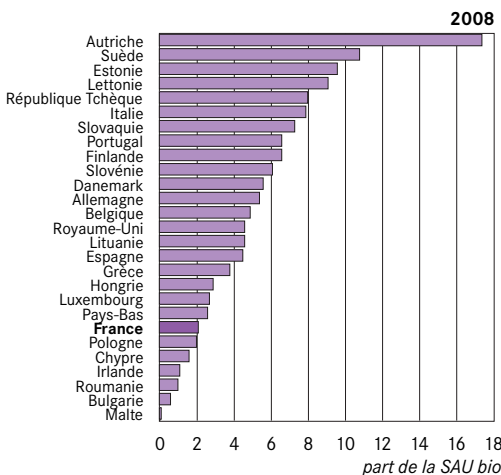
Source : Agence Bio.

## Exploitations et surfaces bio dans le monde en 2008



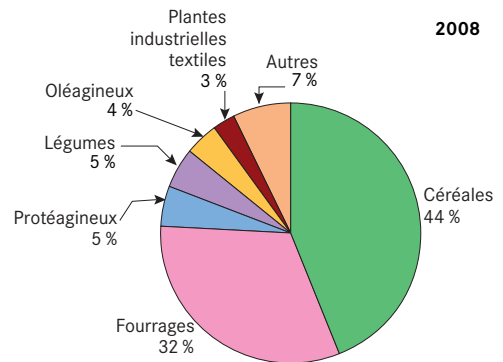
Source : Agence Bio.

## L'agriculture bio dans l'UE



Source : Agence Bio.

## 4,56 millions d'hectares de cultures arables dans le monde en 2008



Source : Agence Bio.

## Agriculture biologique

L'agriculture biologique privilégie les fourrages et les protéagineux en productions végétales. Ces productions sont tirées par une demande croissante liée notamment à la fabrication d'aliment du bétail à la ferme, mélanges de céréales ou céréales-protéagineux. Les fruits et plantes à parfum ou médicinales sont les autres points forts des producteurs bio.

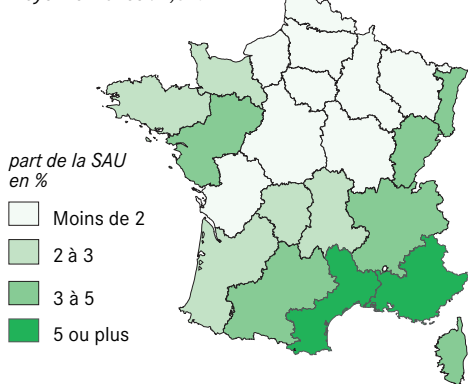
En productions animales, l'agriculture biologique a plus de poids chez les éleveurs ovins, caprins et chez les aviculteurs qu'en élevage bovin. La collecte de lait bio progresse lentement. L'élevage porcin bio reste très marginal.

Le nombre de préparateurs bio augmente dans les secteurs de production de semences et plants et d'huiles essentielles. Par contre, le nombre de fabricants d'aliments bio pour animaux stagne.

En 2009, les superficies en bio et en conversion représentent 2,5 % de la SAU nationale. Cette part varie de 3 à 9 % dans 35 % des régions françaises, mais elle est inférieure à 1 % dans plus d'une sur cinq, essentiellement dans les régions de grandes cultures d'Île-de-France, de Champagne-Ardenne, du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. La part de la SAU en bio est plus élevée dans le sud : plus de 8 % dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Pyrénées-Orientales. La Drôme vient en tête à égalité avec la Guyane avec plus de 11 % de la SAU en bio. Dans les départements d'outre-mer, la part de la SAU en bio progresse rapidement.

### Importance de l'agriculture biologique dans les régions en 2009

moyenne France : 2,5 %



Source : Agence Bio.

Télécharger les données au format tableur

### Productions végétales et animales

2009	Nombre d'exploitations	Productions végétales	
		Surface bio(1) millier d'hectares	Part de la surface bio %
Grandes cultures(2)	6 139	135	1,1
Céréales	5 924	104	1,1
Oléagineux	1 522	22	1,0
Protéagineux	1 082	9	4,5
Fourrage(2)	9 650	406	3,2
Surface toujours en herbe	7 621	249	3,1
Prairies temporaires - cultures fourragères	6 712	157	3,3
Légumes frais et secs	4 052	13	3,1
Fruits	3 568	13	6,4
Vigne	3 024	39	4,6
Plantes à parfum, aromatiques et médicinales	944	4	10,2
Autres	...	68	5,2
<b>Ensemble</b>	<b>16 446</b>	<b>678</b>	<b>2,5</b>

Productions animales	Nombre d'exploitations	Productions animales	
		Nombre d'animaux bio millier de têtes	Part du cheptel bio %
Vaches(2)	3 072	124	1,6
Vaches allaitantes	1 839	62	1,5
Vaches laitières	1 437	62	1,7
Brebis(2)	1 007	132	2,5
Brebis lait	145	33	2,4
Brebis viande	873	99	2,5
Chèvres	450	24	2,7
Truies reproductrices	263	5	0,4
Poulets de chair	508	6 014	0,8
Poules pondeuses	803	1 969	4,5
Apiculture (milliers de ruches)	266	54	5,4

Lait collecté	Nombre de collecteurs	Lait collecté	
		VOLUME millier de litres	Part du lait bio %
Lait de vache	92	255 548	1,1
Lait de chèvre	9	839	0,2
Lait de brebis	15	5 924	2,4
Tous types de lait(2)	106	262 311	1,1

(1) Surfaces bio et surfaces en conversion.

(2) Le total est inférieur à la somme des exploitations par type de production, une même exploitation pouvant pratiquer plusieurs cultures différentes.

Sources : Agence Bio, Agreste - Statistique agricole annuelle et Enquête annuelle laitière.

### Nombre de préparateurs certifiés par activité bio principale (hors alimentation humaine)

	2008	2009	Évolution 09/08 %
Semences et plants	42	53	+ 26
Fabrication d'aliments pour animaux	134	132	- 1
Huiles essentielles	177	258	+ 46

Source : Agence Bio.

# Bilans azote et phosphore

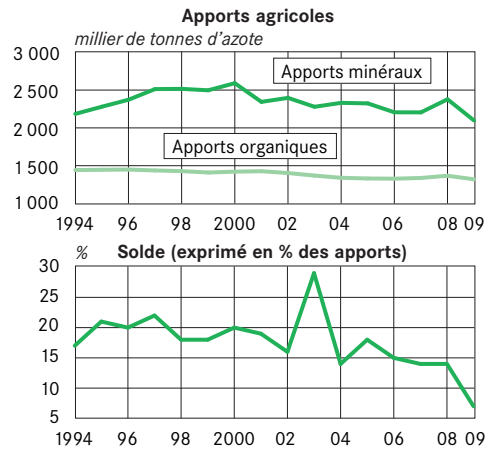
L'azote et le phosphore sont des polluants des eaux issus de diverses activités humaines, dont l'agriculture. Ce sont aussi des éléments indispensables à la nutrition des plantes. Non captés, ils sont entraînés vers les cours d'eau ou les nappes phréatiques. En moyenne, entre 1994 et 2006, les apports agricoles dépassent de 19 % les prélèvements par les cultures et en 2009 de 7 %.

Les apports d'azote organique sont stables depuis dix ans et représentent 39 % des apports provenant pour les trois quarts des bovins. Les apports minéraux relativement stables depuis 2001, ont diminué en 2009 (- 12 %), en partie du fait d'une conjoncture défavorable sur les prix agricoles. Le bilan azoté est équilibré ou déficitaire dans les régions d'agriculture extensive du Massif Central, des Alpes et du pourtour méditerranéen. Il est excédentaire en Bretagne, Pays de Loire, Lorraine (régions d'élevage intensif) en Champagne-Ardenne, Aquitaine et Centre (régions de grandes cultures).

Contrairement à l'azote, le phosphore est très peu mobile dans le sol. Les transferts ont pour origine l'érosion ou les sols saturés. En agriculture, les apports organiques représentent en moyenne 48 % du total des apports sur la période 1994-2008. Les apports minéraux diminuent de plus de 40 % entre 1994 et 2007 mais régressent à nouveau en 2009 après une légère augmentation en 2008. Globalement, les apports ne couvrent plus les prélèvements par les cultures. Le solde reste excédentaire en Bretagne.

Télécharger les données au format tableur

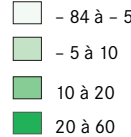
## Azote : apports et bilan



Bilan(1) de l'azote

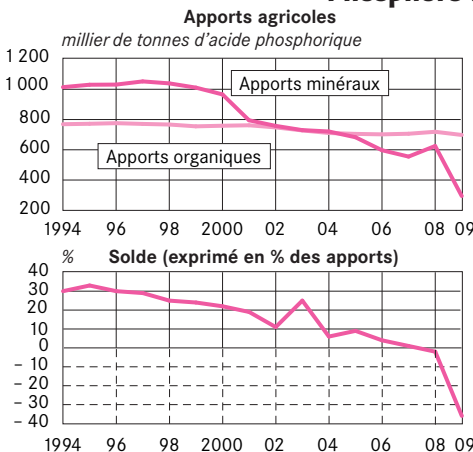
2009

millier de tonnes d'azote



(1) Solde = apports agricoles - prélèvements par les cultures.  
Sources : Agreste - Bilan d'azote, Unifa.

## Phosphore : apports et bilan



Bilan(1) du phosphore

2009

millier de tonnes d'acide phosphorique



(1) Solde = apports agricoles - prélèvements par les cultures.  
Sources : Agreste - Bilan du phosphore, Unifa.

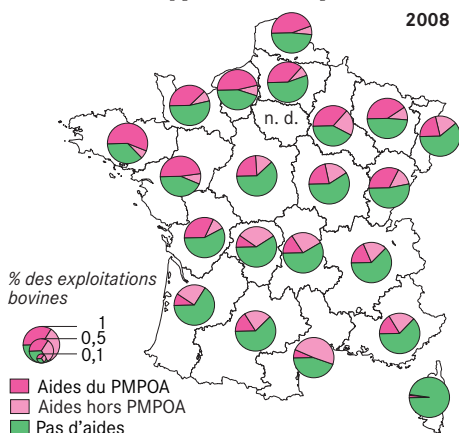
## Maîtrise des pollutions d'origine animale

En élevage bovin, en 2008 comme en 2001, environ deux tiers des bâtiments ont été construits depuis 20 ans ou plus. En 2001, la part des bâtiments non réaménagés s'élevait à 71 % contre 63 % en 2008. Cet effort de réaménagement s'observe notamment sur les bâtiments de 20 ans et plus : le non-réaménagement concerne 68 % des bâtiments anciens en 2001 contre 56 % en 2008.

La stabulation libre, avec ou sans paille, représente plus de 70 % des capacités de logement. Parmi ce mode de logement, la stabulation libre avec aire paillée intégrale est largement majoritaire, avec 50 % des places en 2008, contre 37 % en 2001.

Près de la moitié des exploitations bovines (46 %) a reçu une aide pour des investissements liés aux bâtiments. Cette aide pouvait provenir des programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA 1 et 2), du plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) ou bien d'autres subventions. 30 % des exploitations bovines, représentant 45 % du cheptel bovin, ont été concernées par un des PMPOA. Le premier plan était principalement destiné aux grands élevages et le deuxième aux élevages en zone d'action prioritaire. Par conséquent, l'accès à l'aide varie fortement selon la localisation géographique et la taille des élevages.

### Répartition des exploitations selon le type d'aides perçues



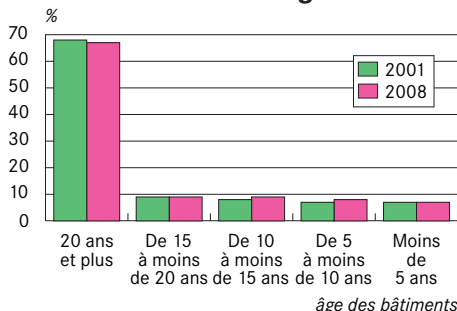
Lecture : en Bretagne, 56 % des exploitations ont perçu une aide du PMPOA, 7 % une aide mais aucune du PMPOA et les 37 % d'exploitations restantes n'ont perçu aucune aide.

Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 10 vaches laitières ou 5 vaches nourrices ou un total de 30 bovins.

Source : Agreste - Enquête bâtiments d'élevage bovin de 2008.

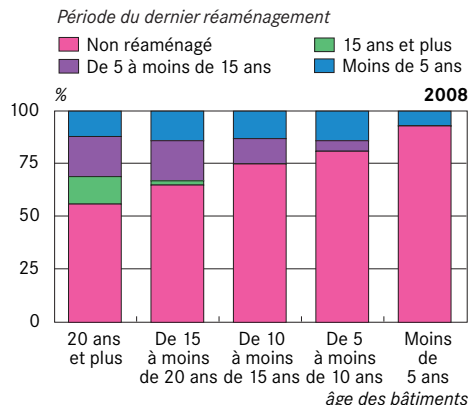
Télécharger les données au format tableur

### Répartition des bâtiments selon leur âge



Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 10 vaches laitières ou 5 vaches nourrices ou un total de 30 bovins. Source : Agreste - Enquêtes bâtiments d'élevage bovin de 2001 et 2008.

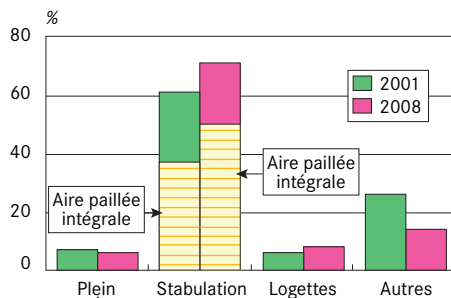
### Réaménagement des bâtiments selon leur âge



Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 10 vaches laitières ou 5 vaches nourrices ou un total de 30 bovins.

Source : Agreste - Enquête bâtiments d'élevage bovin de 2008.

### Répartition des places bovines selon le mode de stabulation



Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 10 vaches laitières ou 5 vaches nourrices ou un total de 30 bovins.

Source : Agreste - Enquêtes bâtiments d'élevage bovin de 2001 et 2008.

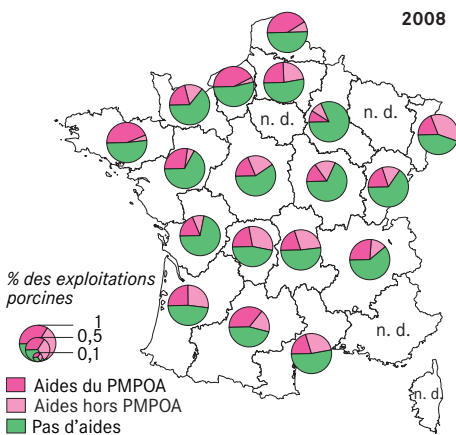
## Maîtrise des pollutions d'origine animale

En élevage porcin, le parc de bâtiments a fortement vieilli entre 2001 et 2008. En effet, 56 % des bâtiments avaient plus de 20 ans en 2001 contre 65 % en 2008. De plus, 7 % des bâtiments avaient moins de 5 ans en 2001 contre 4 % en 2008. Par ailleurs, les réaménagements réalisés dans les cinq dernières années sont de moins en moins nombreux : ils concernent 10 % des bâtiments en 2008 contre 17 % en 2001.

En 2008, les bâtiments porcins sont majoritairement équipés de caillebotis qu'il soit total ou partiel. En effet, le nombre de places ayant ce mode de logement, en croissance par rapport à 2001, avoisine 90 % en 2008 pour chaque catégorie de porcs. Les autres modes de logements sont très marginaux.

Presque 45 % des exploitations porcines françaises ont bénéficié d'une aide pour des investissements liés aux bâtiments d'élevage. Parmi ces exploitations aidées, près de 80 % ont perçu au moins une aide dans le cadre des programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA 1 et 2). Les 20 % restants ont perçu d'autres aides, dans le cadre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) ou en provenance d'autres instances telles que les collectivités territoriales. Les aides du PMPOA ont davantage touché les exploitations de grande taille localisées dans des zones vulnérables.

### Répartition des exploitations selon le type d'aides perçues



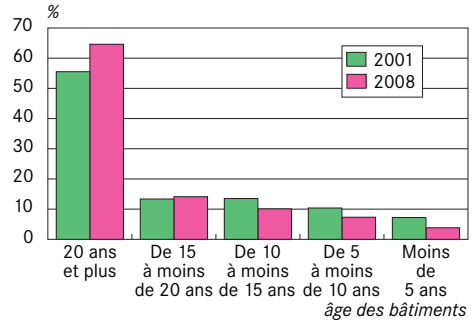
Lecture : en Bretagne, 43 % des exploitations ont perçu une aide du PMPOA, 5 % une aide mais aucune du PMPOA et les 52 % d'exploitations restantes n'ont perçu aucune aide.

Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 20 truies ou au moins 100 porcs.

Source : Agreste - Enquête bâtiments d'élevage porcin de 2008.

Télécharger les données au format tableau

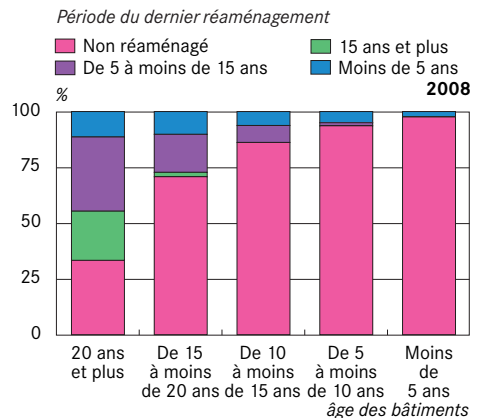
### Répartition des bâtiments selon leur âge



Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 20 truies ou au moins 100 porcs.

Source : Agreste - Enquêtes bâtiments d'élevage porcin de 2001 et 2008.

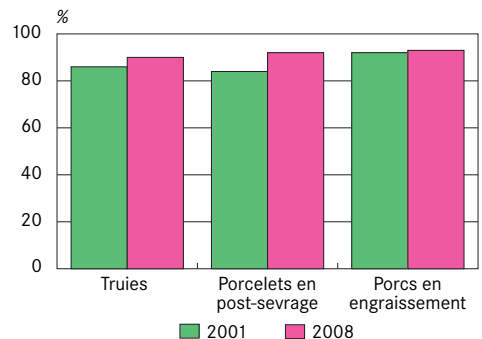
### Réaménagement des bâtiments selon leur âge



Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 20 truies ou au moins 100 porcs.

Source : Agreste - Enquête bâtiments d'élevage porcin de 2008.

### Part des caillebotis dans les bâtiments porcins



Champ : France métropolitaine - Exploitations détenant au moins 20 truies ou au moins 100 porcs.

Source : Agreste - Enquêtes bâtiments d'élevage porcin de 2001 et 2008.

## Maîtrise des pollutions d'origine animale

En 2008, le parc de bâtiments et abris avicoles est de 55 000 unités dont 50 000 sont des bâtiments fermés avec ou sans parcours. Ils occupent 24 millions de m<sup>2</sup> (23 pour les bâtiments fermés). Cinq régions regroupent près de 60 % des superficies bâties : Pays de Loire, Bretagne, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Les 22 400 bâtiments fermés sans parcours sont plus grands que ceux avec (750 contre 246 m<sup>2</sup>).

Les bâtiments les plus grands hébergent les poules pondeuses d'œufs de consommation avec 1 100 m<sup>2</sup> en moyenne. C'est en Bretagne, Pays de Loire et Picardie que la taille moyenne des bâtiments avicoles est la plus élevée du fait de l'importance du nombre d'éleveurs de pondeuses. En Aquitaine, principale région de production des volailles grasses, le nombre moyen de bâtiments par exploitation est supérieur à 5 contre 2,8 en moyenne nationale ; leur superficie moyenne est de moins de 160 m<sup>2</sup>.

Un bâtiment sur cinq a moins de 10 ans et 12 % du parc a été construit avant 1975. Les bâtiments les plus récents sont le plus souvent destinés aux élevages de pondeuses d'œufs de consommation en agriculture biologique et plein air ainsi qu'aux volailles prêtes à gaver.

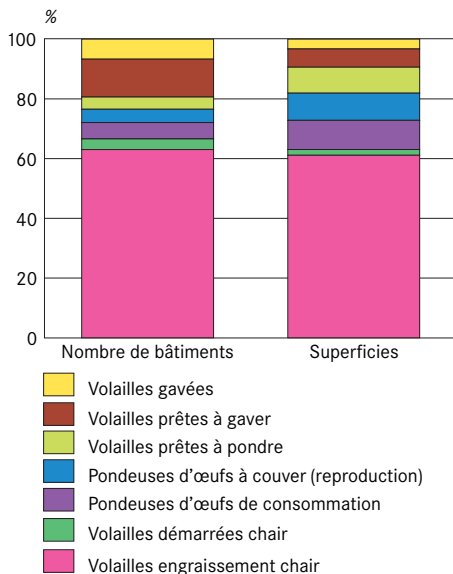
Dans le cadre du PMPOA (Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole), plus de 50 % des exploitations avicoles ont réalisé un Dixel (Diagnostic d'exploitation d'élevage). Parmi celles-ci, deux éleveurs sur trois ont réalisé les travaux nécessaires et un sur quatre n'avait pas de travaux à entreprendre.

Télécharger les données au format tableau

### Bâtiments aviculture selon la destination

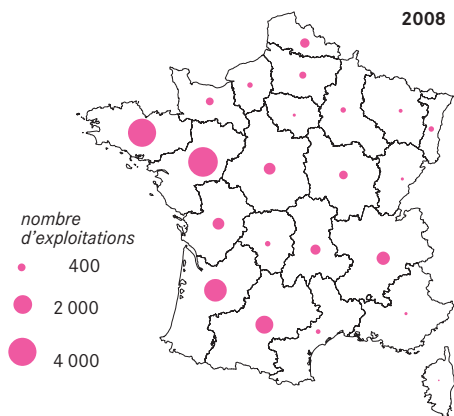
Âge moyen des bâtiments par espèce en années

Pondeuses d'œufs de consommation (élevage alternatif)	15,1
Volailles prêtes à gaver	15,2
Volailles gavées	18,7
Volailles de chair	18,8
Pondeuses d'œufs à couver	20,7
Pondeuses d'œufs de consommation (élevages en cages)	22,3
Volailles d'élevage	22,6
Volailles prêtes à pondre	23,2



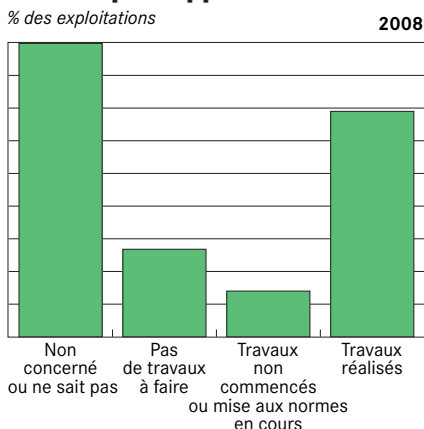
Source : Agreste - Enquête aviculture 2008.

### Exploitations avicoles



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008.

### Situation des exploitations avicoles par rapport au PMPOA



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008.



## Maîtrise des pollutions dans les IAA

En 2009, dans un contexte de crise économique, les établissements agroalimentaires d'au moins 20 salariés ont réduit les investissements destinés à la protection de l'environnement. Au total, 147 millions d'euros ont été investis, soit 16 % de moins qu'en 2008. Le traitement des eaux usées accapare plus de la moitié des investissements antipollution. Ce domaine d'action prioritaire a bien résisté en 2009. Les investissements orientés vers la préservation de la qualité de l'air et du climat accusent un recul sensible. Les investissements visant à améliorer les performances environnementales des outils de production, ne représentent que 17 % du total des investissements antipollution.

Les principaux investissements environnementaux sont réalisés par les sucreries et l'industrie des corps gras, établissements gros employeurs. Rapporté à l'effectif salarié, l'effort d'investissement est relativement plus important pour les petits établissements agroalimentaires.

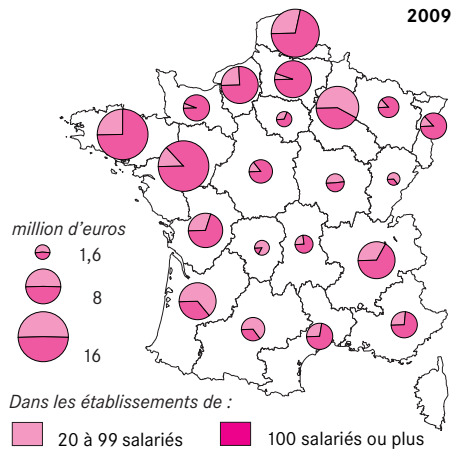
Par ailleurs, les dépenses environnementales courantes se sont élevées à 493 millions d'euros en 2007. Parmi elles, 160 millions ont été consacrés au fonctionnement des installations de protection de l'environnement, 318 millions ont été versés à divers organismes de lutte contre les pollutions. Ces montants sont répartis entre les redevances d'assainissement de l'eau, les contributions pour le traitement des déchets et les cotisations pour le recyclage des emballages émis par les industriels.

Télécharger les données au format tableur

## Investissements et études pour protéger l'environnement en 2009

Secteur industriel IAA (NAF rév.2)	Étab. ayant investi %	Inv. total million d'euros	Inv. moyen par étab. million d'euros	Études
Produits amylacés	100	2,1	0,23	0,1
Sucre	79	9,4	0,18	0,5
Produits laitiers	51	27,8	0,17	1,7
Boissons	48	19,3	0,15	1,8
Fruits et légumes	62	14,1	0,16	0,9
Aliments pour animaux	41	9,9	0,13	3,2
Viandes	33	19,2	0,08	1,7
Autres	42	45,5	0,12	4,1
<b>Ensemble IAA</b>	<b>43</b>	<b>147,3</b>	<b>0,13</b>	<b>14,0</b>
<i>dont pour la protection de l'eau</i>	26	76,1	0,11	3,5

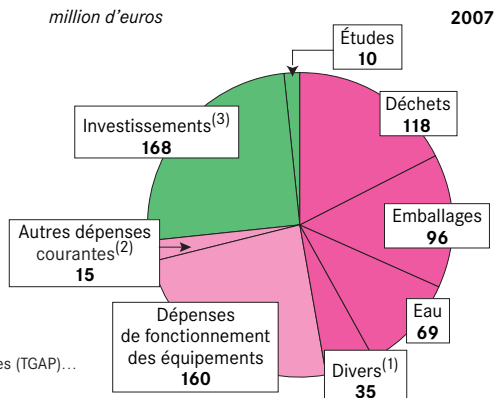
### Dépenses d'investissement par région 2009



Champ : établissements agroalimentaires de 20 salariés et plus.  
Source : Agreste - Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement en 2009.

## Dépenses courantes des IAA pour protéger l'environnement

2007	million d'euros
Dépenses de fonctionnement des équipements de protection de l'environnement	160
<i>coûts internes</i>	91
<i>achats de service</i>	69
Autres dépenses courantes de fonctionnement	15
<i>dont management environnemental</i>	12
Paiements de diverses redevances, cotisations et taxes	318
<i>dont liés à l'eau</i>	69
<i>liés aux déchets</i>	118
<b>Total dépenses courantes</b>	<b>493</b>



(1) Versement aux Agences de l'eau, taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)...

(2) Achats de services de certification, coûts internes de formation.

(3) Dédiés à la protection de l'environnement.

Champ : établissements de 20 salariés et plus.

Source : Agreste - Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement en 2007 - Les informations sur les dépenses courantes sont collectées tous les trois ans.

## Maîtrise des pollutions dans les IAA

La production de déchets banals par les industries agricoles s'est établie à 1 068 000 tonnes en 2008. Près de la moitié sont des déchets en mélange composés essentiellement de matières organiques utilisées pour la fabrication des produits alimentaires et de leur conditionnement. Les autres déchets banals sont surtout des papiers - cartons ou du bois. Ces déchets sont majoritairement recyclés ou valorisés énergétiquement. Deux tiers des déchets produits sont des déchets d'emballage.

Les industries agroalimentaires ont produit par ailleurs plus de 805 000 tonnes de déchets organiques d'origine animale ou végétale (en équivalent extrait sec). Cela représente la quasi-totalité de la production nationale de ce type de déchets par l'industrie. Ils sont majoritairement valorisés ou font l'objet d'épandage.

En 2008, 2 650 000 tonnes de boues de station d'épuration ou d'effluents (matière sèche) ont été également générés, soit plus de la moitié des tonnages de l'industrie. Les effluents sont essentiellement traités en station d'épuration ou épandus sur les surfaces cultivées.

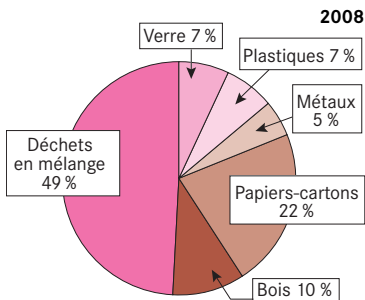
La production de déchets, et leur nature, est très dépendante de l'activité. Les déchets organiques d'origine animale sont surtout générés par l'industrie de la viande et du lait, ceux d'origine végétale par l'industrie des fruits et légumes et des boissons. Ces mêmes industries génèrent aussi l'essentiel des boues et effluents.

Télécharger les données au format tableau

### Production de déchets par les IAA en 2008

Industries agroalimentaires par secteur (NAF rév.2)	Boues et effluents	Déchets organiq. d'origine animale	Autres déchets organiques	Déchets banals(1)
	<i>millier de tonnes(2)</i>			
Viandes	819,6	204,5	23,0	147,7
Poisson	28,2	11,0	1,5	54,3
Fruits et légumes	512,6	0,4	186,9	114,6
Corps gras	3,8	s	s	23,4
Produits laitiers	749,9	106,1	2,1	131,8
Travail des grains ; produits amylacés	74,3	0,0	8,5	29,5
Boulangerie-pâtisserie industrielle, pâtes	34,8	s	s	130,7
Produits alimentaires divers (y c. sucreries)	180,5	9,4	37,2	180,5
Aliments pour animaux	37,5	4,3	9,1	75,0
Boissons	212,7	0,0	156,6	180,6
<b>Ensemble IAA</b>	<b>2 653,9</b>	<b>339,4</b>	<b>465,7</b>	<b>1 068,2</b>

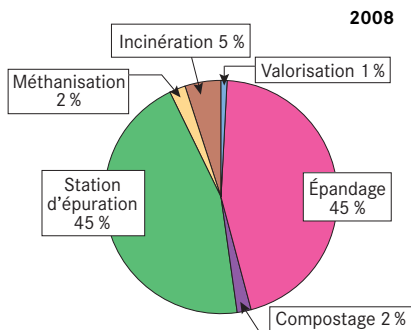
Production de déchets banals selon la nature du déchet



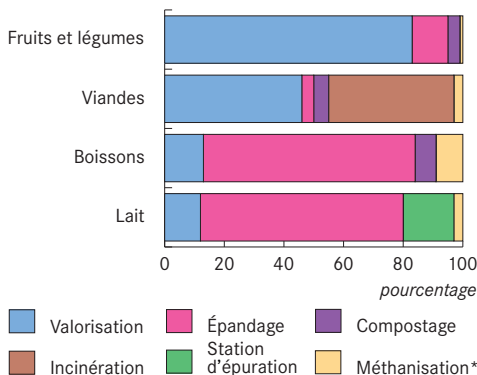
(1) Déchets constitués de verre, papier, carton, plastique, métal, bois ou déchets en mélange.  
 (2) Équivalent extrait sec pour boues et déchets organiques.  
 Champ : établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus.  
 Source : Insee - Enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie.

### Traitement des boues et des déchets organiques

Mode de traitement des boues et effluents



Déchets organiques des principales activités



\* Y compris mise en décharge.  
 Champ : établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus.  
 Source : Insee - Enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie.

## Production de bois

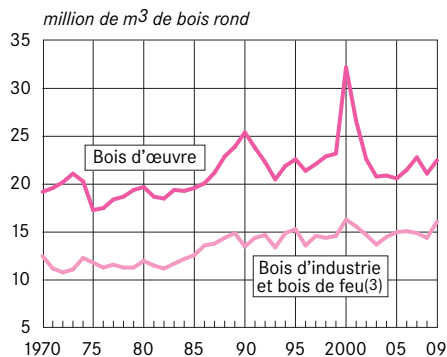
Les gestionnaires de la forêt ont donné la priorité à la mobilisation des chablis de la tempête Klaus du 24 janvier 2009. C'est ainsi qu'en 2009, 34 % de la récolte totale est constituée de chablis. Inversement, la récolte de bois verts subit une réduction importante. Alors que la récolte globale augmente de 8,7 % de 35,5 à 38,6 millions de m<sup>3</sup>, la récolte de bois verts recule de 29 % (en 2008, la quantité de chablis était insignifiante). Parmi les chablis, le pin maritime du massif landais domine très largement (92 %). Il est suivi par le peuplier du bassin de la Garonne (3 %). La récolte de bois énergie progresse de 25 %, tirée en particulier par une très forte augmentation des plaquettes forestières (+ 90 %) qui approchent les 780 000 m<sup>3</sup>, ce qui traduit le développement de la demande de cette forme d'énergie renouvelable.

La part des chablis certifiés provenant de forêts gérées durablement est particulièrement élevée (85 %) comparée à celle des bois verts (48 %). Ceci traduit le niveau élevé des surfaces certifiées dans le massif aquitain, et monte ainsi, par un effet de structure, la part du volume certifié dans la récolte 2009 à 61 % ; elle était de 46 % en 2008.

En 2009, 3 510 entreprises exercent une activité de récolte et de commercialisation de bois. La concentration se poursuit. Les exploitations de plus de 20 000 m<sup>3</sup> (10 %) récoltent 78 % du volume. Les 42 % d'entreprises moyennes pèsent 20 % de la récolte de l'année. Les unités de plus petite dimension (moins de 1 000 m<sup>3</sup> par an) produisent 2 % des quantités.

Télécharger les données au format tableur

## Production de bois



	1990	1999	2000	2008	2009	dont <sup>(1)</sup> chablis
million de m <sup>3</sup> de bois rond						
<b>Récolte totale de bois<sup>(2)</sup></b>	<b>38,9</b>	<b>37,8</b>	<b>48,5</b>	<b>35,5</b>	<b>38,6</b>	<b>13,2</b>
Bois d'œuvre	25,4	23,2	32,2	21,1	22,5	8,0
Grumes de feuillus						
<i>Chêne et hêtre</i>	10,2	8,0	9,6	6,1	5,2	0,3
<i>Peuplier</i>	5,7	4,8	6,7	4,0	3,4	0,1
<i>Autres feuillus</i>	3,4	2,2	1,9	1,4	1,3	0,2
<i>Autres feuillus</i>	1,0	0,9	1,0	0,7	0,6	0,0
Grumes de conifères	15,2	15,2	22,6	15,0	17,3	7,7
<i>Sapin et épicéa</i>	6,5	6,1	10,7	6,5	5,7	0,2
<i>Pin maritime</i>	5,2	5,7	7,1	5,0	8,6	7,4
<i>Pin sylvestre</i>	2,3	1,5	2,4	0,9	0,7	0,0
<i>Autres conifères</i>	1,2	1,8	2,5	2,6	2,3	0,1
Bois d'industrie	11,0	11,9	13,9	11,4	12,3	5,0
<i>Feuillus</i>	5,2	5,4	5,3	5,0	4,1	0,2
<i>Conifères</i>	5,8	6,5	8,6	6,4	8,2	4,8
Bois de feu <sup>(3)</sup>	2,5	2,8	2,4	3,0	3,8	0,2

(1) De la tempête Klaus.

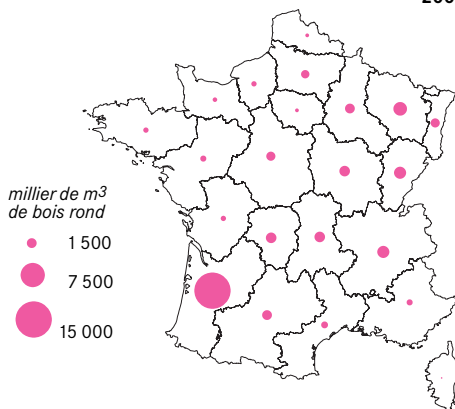
(2) Les volumes de 1990 à 2004 ont été recalculés sur écorce conformément aux définitions appliquées à partir de 2005.

(3) Bois récolté uniquement par les exploitants forestiers.

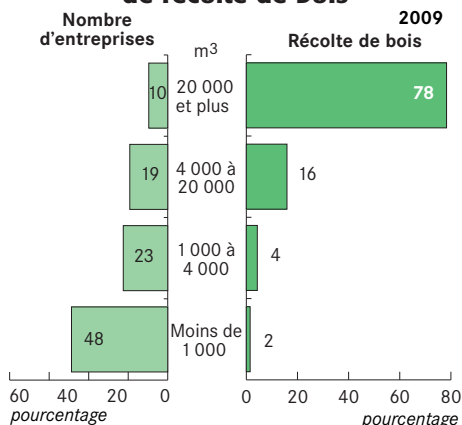
Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières.

## Récolte de bois par région

2009



## Entreprises ayant une activité de récolte de bois



Champ : entreprises ayant à la fois une activité de récolte et de commercialisation de bois, en activité principale ou non.

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières.

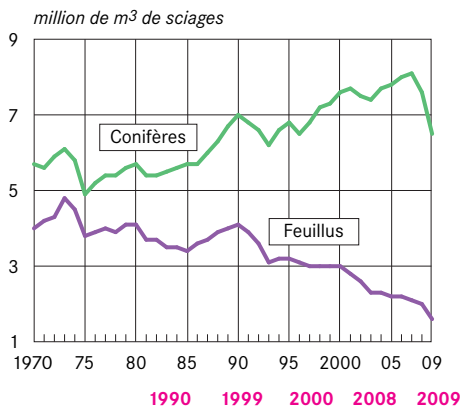
## Production de sciages

La production de sciages, déjà en repli en 2008, subit un nouveau recul de 16%. Elle s'élève à 8,1 millions de mètres cubes. On n'avait pas vu depuis 50 ans un niveau de production aussi bas. Les sciages feuillus, qui régresaient régulièrement depuis de nombreuses années, se réduisent encore. Même les sciages résineux, dont la croissance était remarquable de 2002 à 2007, perdent plus d'un million de m<sup>3</sup> en 2009 après un recul de 400 000 m<sup>3</sup> en 2008. C'est la conséquence de la forte diminution des mises en chantier de logements en France, comme dans tous les pays atteints par la récession économique. Les « petites » régions, plutôt productrices de sciages feuillus, s'en tirent dans l'ensemble mieux que les « grosses », plutôt productrices de résineux. L'Alsace, l'Aquitaine, la Franche-Comté et la Lorraine sont particulièrement touchées.

La production de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement ne fléchit que de 10%, permettant à la part de sciages certifiés de progresser de 29 à 31% du volume produit.

Les sciages concernent 1 870 entreprises en 2009. Celles produisant plus de 20 000 mètres cubes (4% d'entre elles) réalisent 42% du volume, alors que celles qui produisent moins de 2 000 mètres cubes (47%) en fournissent 4%. La crise a frappé en priorité les scieries les plus importantes : pour la première fois, leur part diminue en nombre et en volume produit.

## Production de sciages



1990 1999 2000 2008 2009

millier de m<sup>3</sup> de sciages

Feuillus tempérés	3 303	2 475	2 497	1 589	1 328
Chêne	1 051	901	948	703	576
Hêtre	966	681	721	389	349
Peuplier	924	577	534	340	286
Autres	362	317	294	156	117
Conifères	6 955	7 257	7 568	7 608	6 462
Sapin et épicéa	3 406	3 511	3 784	4 420	3 671
Pin maritime	2 104	2 225	2 258	1 626	1 422
Pin sylvestre	1 066	715	699	555	474
Autres	379	806	827	1 007	896
Feuillus tropicaux	514	250	234	146	95
Bois sous rails	221	189	172	162	129
Merrains	33	65	65	91	60

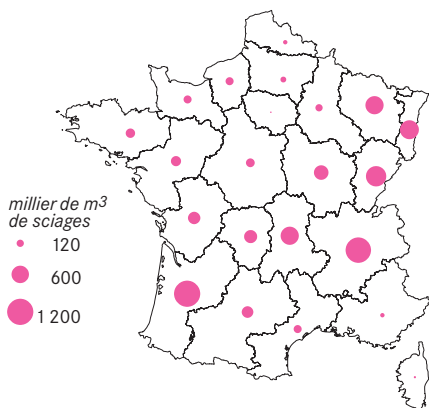
**Total** 11 026 10 236 10 536 9 596 8 074

Champ : entreprises ayant une activité de sciage, en activité principale ou non.

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les scieries.

## Production de sciages par région

2009

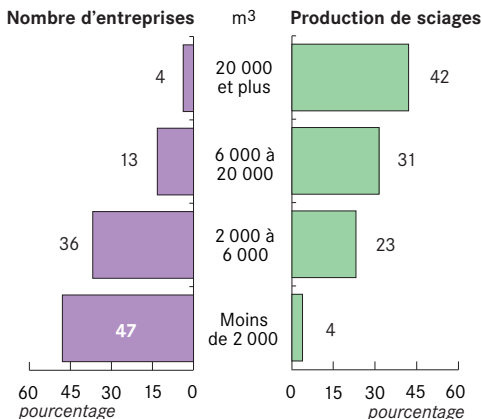


Champ : entreprises ayant une activité de sciage, en activité principale ou non.

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les scieries.

## Entreprises ayant une activité de sciage

2009



## Commerce extérieur

La balance extérieure de la France pour l'ensemble de la filière bois affiche un solde négatif de 6,4 milliards d'euros en 2010. Le déficit se creuse à nouveau et retrouve le niveau qu'il connaissait avant la crise économique. Les exportations sont pourtant bien orientées mais elles portent surtout sur des produits bruts ou peu transformés, bois ronds, sciages feuillus, panneaux de particules. Les importations, à l'inverse, concernent plutôt des biens de consommation ou intermédiaires.

Le déficit du secteur des pâtes et papiers (2,5 milliards d'euros en 2010 après 2,1 en 2009) et celui du secteur des meubles et sièges en bois (2,1 milliards d'euros en 2010 après 1,9 en 2009) retrouvent leurs valeurs de 2008.

Les bois bruts, déficitaires entre 2002 et 2008, retrouvent un excédent de 157 millions d'euros après celui de 89 millions en 2008, sous l'effet d'une part de la stagnation durable des importations de tropicaux et d'autre part de la progression des exportations de pin maritime, conséquence de la tempête Klaus.

Le déficit en sciages de conifères, qui s'était réduit à 540 millions d'euros en 2009, s'alourdit à nouveau à 625 millions d'euros en 2010. Il avait plafonné à 751 millions d'euros en 2007. Les importations, passées par un minimum au premier semestre 2009, se redressent nettement plus que les exportations. À l'inverse des grumes, les importations de sciages tropicaux remontent à 146 millions d'euros après être descendues à 129 millions en 2009.

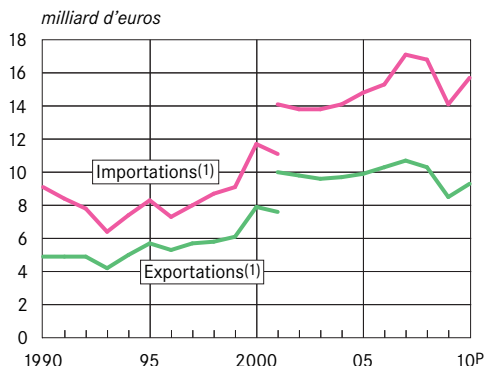
### Commerce extérieur des bois bruts

	2000	2005	2009 <sup>P</sup>	2010 <sup>P</sup>
<b>QUANTITÉ</b>	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Importations totales</b>	<b>1 531</b>	<b>1 640</b>	...	...
dont feuillus tempérés	494	376	...	...
conifères	393	853	...	...
tropicaux	600	353	...	...
<b>Exportations totales</b>	<b>4 579</b>	<b>3 021</b>	...	...
dont feuillus tempérés	2 580	1 377	...	...
conifères	1 716	1 311	...	...
<b>VALEUR</b>	<i>million d'euros</i>			
<b>Importations totales</b>	<b>302</b>	<b>240</b>	<b>145</b>	<b>163</b>
dont feuillus tempérés	70	42	25	26
conifères	33	62	52	70
tropicaux	189	127	57	55
<b>Exportations totales</b>	<b>433</b>	<b>225</b>	<b>234</b>	<b>321</b>
dont feuillus tempérés	313	133	117	143
conifères	94	68	95	150

Champ : France y compris les Dom.  
Sources : Douanes, Agreste.

Télécharger les données au format tableur

### Commerce extérieur de la filière bois

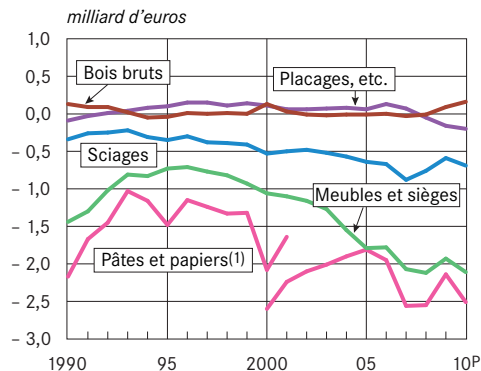


(1) Rupture de série en 2001 : les papiers et cartons transformés ont été inclus dans la filière bois.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Sources : Douanes, Agreste.

### Solde des échanges de la filière bois



(1) Rupture de série en 2001 : les papiers et cartons transformés ont été inclus dans la filière bois.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Sources : Douanes, Agreste.

### Commerce extérieur des sciages

	2000	2005	2009 <sup>P</sup>	2010 <sup>P</sup>
<b>QUANTITÉ</b>	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Importations totales</b>	<b>1 958</b>	<b>2 333</b>	...	...
dont feuillus tempérés	193	126	...	...
conifères	1 490	1 889	...	...
tropicaux	275	317	...	...
<b>Exportations totales</b>	<b>868</b>	<b>893</b>	...	...
dont feuillus tempérés	442	330	...	...
conifères	402	541	...	...
<b>VALEUR</b>	<i>million d'euros</i>			
<b>Importations totales</b>	<b>849</b>	<b>955</b>	<b>813</b>	<b>930</b>
dont feuillus tempérés	143	86	57	67
conifères	518	655	628	718
tropicaux	189	215	129	146
<b>Exportations totales</b>	<b>322</b>	<b>311</b>	<b>227</b>	<b>237</b>
dont feuillus tempérés	210	156	120	133
conifères	97	136	88	93

Champ : France y compris les Dom.  
Sources : Douanes, Agreste.

## Entreprises de bois

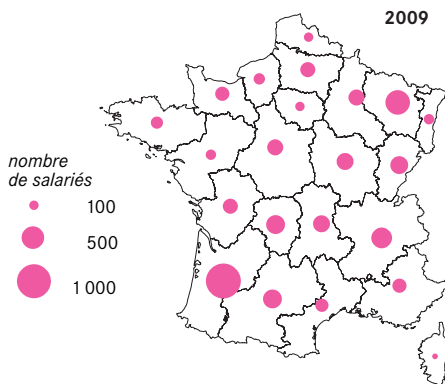
En 2009, dans une année marquée par les conséquences de la tempête Klaus, 5 500 exploitations forestières environ ont une activité économique significative dans ce secteur. Elles emploient un peu plus de 6 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 1 400 millions d'euros et une valeur ajoutée de 390 millions d'euros. La plupart des unités ont moins de 20 salariés (99 %) et réalisent l'essentiel de la valeur ajoutée (87 %) et du chiffre d'affaires (75 %).

Six régions présentent une forte tradition d'implantation : Aquitaine, Lorraine, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Limousin, Franche-Comté. Avec plus de 1 000 salariés, la région Aquitaine emploie un sixième des effectifs.

Seulement 46 unités emploient plus de 20 salariés. Elles sont davantage tournées vers l'exportation que les plus petites : elles réalisent près de 40 % des exportations du secteur. De taille rarement supérieure à 100 salariés, elles présentent un taux de valeur ajoutée conforme à la moyenne de l'industrie française pour des entreprises de cette taille. Mais dans des activités encore peu mécanisées, leur taux de marge moyen, de l'ordre de 8 %, est très en deçà de celui des entreprises industrielles comparables.

Télécharger les données au format tableau

### Effectifs salariés par région



Champ : ensemble des exploitations forestières classées par région de plus forte implantation, y compris les entreprises de travaux forestiers.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Les 5 plus grandes exploitations forestières selon l'effectif en 2009

Raison sociale	Salariés nombre
Coopérative agricole et forestière Sud-Atlantique	345
Smurfit Kappa comptoir du pin	126
Société exploitation du bois du Sud-Ouest	96
Forêts et bois de l'Est	60
Coopérative forestière Bourgogne Limousin	54

Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Chiffres clés des exploitations forestières en 2009

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Entre- prises	Salariés	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Frais de personnel	Excédent brut d'explo- itation	Résultat courant avant impôt	Résultat net comptable
			Total	à l'expor- tation					
	nombre		million d'euros						
<b>Exploitations forestières</b>	<b>5 499</b>	<b>6 197</b>	<b>1 377</b>	<b>174</b>	<b>391</b>	<b>255</b>	<b>123</b>	<b>35</b>	<b>54</b>
Moins de 20 salariés	5 453	4 762	1 026	107	339	205	119	40	55
Plus de 20 salariés	46	1 435	351	67	52	50	4	- 5	- 2

Champ : ensemble des exploitations forestières, y compris les entreprises de travaux forestiers, Dom inclus. Cf. glossaire « exploitations forestières » et « Esane ».

Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).



## Entreprises de sciage

En 2009, la France comptabilise 2 450 entreprises ayant une activité économique significative de sciage et rabotage de bois. Elles emploient 15 900 salariés pour un chiffre d'affaires de 2 800 millions d'euros et une valeur ajoutée de 760 millions d'euros. Les entreprises de moins de 20 salariés constituent la grande majorité du secteur en nombre d'unités (92 %) mais seulement 45 % de l'emploi.

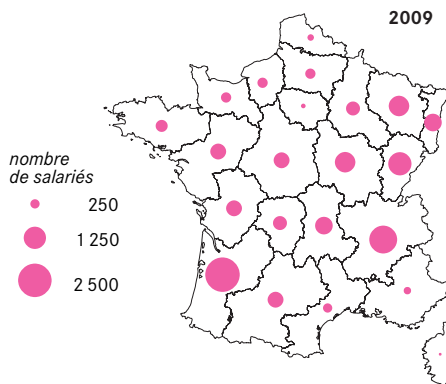
Dans cinq régions de forte implantation forestière, les entreprises du sciage et du rabotage emploient plus de 1 000 salariés : il s'agit de l'Aquitaine, de Rhône-Alpes, de la Franche-Comté, de la Lorraine et de la Bourgogne. Avec plus de 2 600 employés, soit 16 % de l'emploi total du secteur, l'Aquitaine est de loin la première employeuse comme pour les entreprises de bois.

Contrairement aux exploitations forestières, l'essentiel du chiffre d'affaires (60 %) et de la valeur ajoutée (55 %) est réalisée par les quelques 210 unités de plus de 20 salariés. Elles réalisent 17 % de leur chiffre d'affaires à l'export et présentent un taux de valeur ajoutée de 24 %, légèrement inférieur à celui des exploitations forestières. À 13 %, le taux de marge moyen est en revanche largement supérieur à celui observé dans les exploitations forestières.

En recul en 2009, la production de sciages n'est pas encore affectée par les chablis de la tempête Klaus.

Télécharger les données au format tableur

### Effectifs salariés par région



Champ : ensemble des entreprises de sciage, Dom inclus.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Les 5 plus grandes scieries selon l'effectif en 2009

Raison sociale	Salariés nombre
Gascogne wood products	526
Siat Braun	298
Scierie Piveteau	296
Monnet Sève SA	217
FP bois	200

Champ : ensemble des entreprises de sciage, Dom inclus.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

### Chiffres clés des entreprises de sciage de bois en 2009

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Entre- prises	Salariés	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Frais de personnel	Excédent brut d'exploit- ation	Résultat courant avant impôt	Résultat net comptable
			Total	à l'expor- tation					
	nombre		million d'euros						
<b>Entreprises de sciage</b>	<b>2 450</b>	<b>15 894</b>	<b>2 821</b>	<b>391</b>	<b>764</b>	<b>602</b>	<b>112</b>	<b>- 12</b>	<b>19</b>
Moins de 20 salariés	2 244	7 339	1 126	104	351	273	57	3	9
Plus de 20 salariés	206	8 554	1 695	288	413	329	55	- 15	10

Note : avec le dispositif Esane les micro-entreprises nombreuses dans le secteur du sciage sont comptabilisées. Cf. glossaire « scierie » et « Esane ».  
Champ : ensemble des entreprises de sciage, Dom inclus.  
Sources : Insee - Esane, Retraitement SSP (données provisoires).

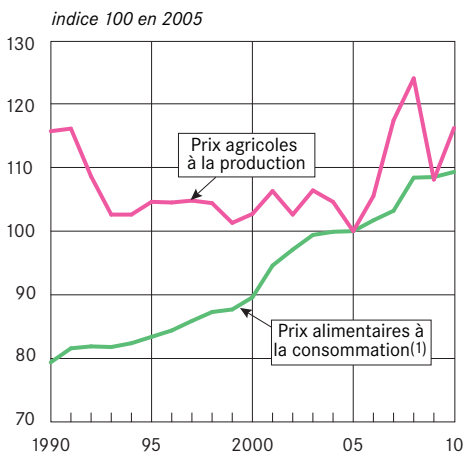
Prix

En 2010, les prix agricoles à la production dépassent de 7,5 % les prix de 2009, année de crise économique. Le rebond des prix s'opère au second semestre 2010, alors qu'ils se maintenaient tout juste au-dessus de 2009 d'avril à juin, après une baisse continue depuis septembre 2008. La hausse sur un an est principalement portée par les oléagineux (+ 38 %) et les céréales (+ 27 %), puis par les légumes (+ 20 %) et les fruits (+ 14 %), et le lait de vache (+ 8 %). Les prix élevés des productions végétales compensent le net recul des récoltes lié aux anomalies climatiques, en France et dans les autres pays producteurs. La reprise du prix du lait résulte en différé de la remontée des prix mondiaux des produits laitiers industriels. Au contraire, la valorisation des animaux est difficile, leurs prix restant globalement voisins de ceux de 2009 (+ 1 %). Les prix des volailles et des porcins sont légèrement inférieurs à ceux de 2009, ceux des gros bovins et des ovins étant orientés à la hausse. Le recul des prix des vins s'interrompt en fin d'année.

En 2010, les prix à la consommation des produits alimentaires augmentent de 0,8 % par rapport à 2009. Les hausses les plus fortes concernent les légumes (+ 7 %) et les fruits frais (+ 5 %), répercutant celles des prix à la production. Les prix des viandes de boucherie sont proches de 2009, ceux de la viande de porc baissant légèrement comme le porc charcutier à la production.

Télécharger les données au format tableur

Prix alimentaires, prix agricoles



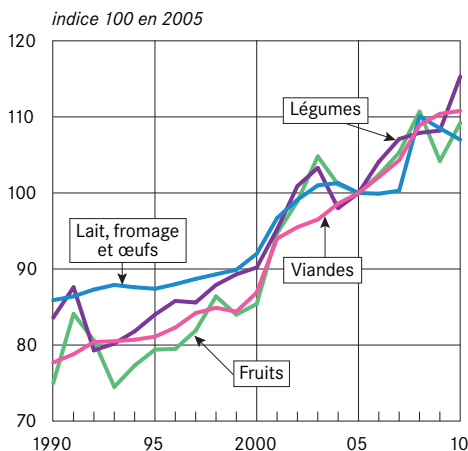
(1) Produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Sources : Agreste, Insee.

1990 2005 2009 2010  
indice 100 en 2005

	1990	2005	2009	2010
<b>Prix agricoles à la production</b> (y c. fruits et légumes)	115,7	100,0	108,1	116,2
<b>Prix à la consommation</b>				
Ensemble	76,7	100,0	106,2	107,8
Ensemble hors tabac	78,3	100,0	106,1	109,4
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	79,4	100,0	108,5	109,3
Boissons alcoolisées	77,9	100,0	108,4	109,7

Sources : Agreste, Insee.

Prix à la consommation de quelques produits alimentaires



1990 2005 2009 2010  
indice 100 en 2005

	1990	2005	2009	2010
<b>Ensemble des produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>76,7</b>	<b>100,0</b>	<b>106,2</b>	<b>107,8</b>
<b>Produits d'origine animale</b>				
Viande	77,7	100,0	110,4	110,8
Lait, fromage et œufs	85,9	100,0	108,5	107,0
Poissons et crustacés	78,2	100,0	107,3	108,5
<b>Produits d'origine végétale</b>				
Pains et céréales	75,9	100,0	108,8	108,7
Légumes	83,6	100,0	108,2	115,3
Fruits	75,0	100,0	104,2	109,2
Boissons non alcoolisées	81,9	100,0	109,3	109,6
Vins	74,9	100,0	109,3	110,6

Source : Insee - Indice des prix à la consommation.

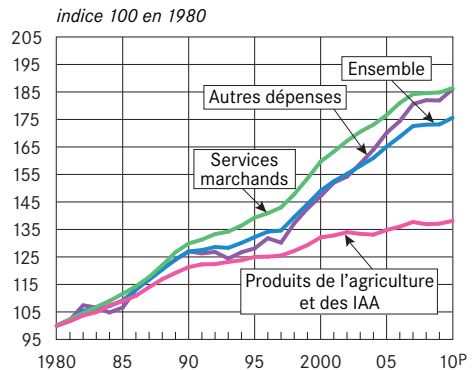
## Revenus et dépenses des ménages

Le revenu disponible brut des ménages résulte de la répartition de la valeur ajoutée produite, de la distribution des revenus de la propriété et des transferts sociaux. Il a doublé en valeur courante entre 1990 et 2010 et s'est accru de 44 % sur la même période en termes de pouvoir d'achat (+ 1,8 % par an). Dans le même temps, la valeur de la consommation des ménages s'est accrue de 87 % en valeur courante, soit moins que le revenu disponible, ce qui a fait passer le taux d'épargne de 12,7 % en 1990 à 16 % en 2010. Le pouvoir d'achat du revenu des ménages s'est ralenti au cours des dernières années (+ 0,8 % en 2010 après + 1,3 % en 2009).

La structure des dépenses de consommation des ménages évolue lentement, mais avec des tendances nettes et continues. La part des produits de l'agriculture et des IAA dans la dépense totale de consommation est passée de 19,6 % en 1990 à 17,7 % en 2010. Cette tendance s'explique par une croissance en volume des dépenses en produits alimentaires environ trois fois moins forte depuis 1990 que pour l'ensemble des produits. La part des services dans le total de la consommation s'accroît de manière régulière et atteint 45,6 % en 2010. En volume, la croissance des services atteint + 1,8 % par an depuis vingt ans contre + 0,7 % pour les produits de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires.

Télécharger les données au format tableau

### Consommation des ménages en volume



Source : Insee - Comptes de la Nation.

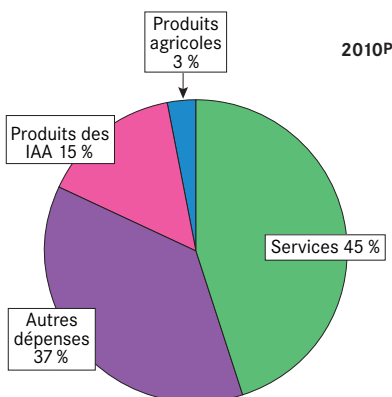
### Revenu disponible et dépenses de consommation des ménages

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>milliard d'euros</i>			
Revenu disponible brut	663,2	913,3	1 267,1	1 292,1
Dépenses de consommation	578,9	782,2	1 057,8	1 084,8
produits de l'agriculture et des IAA	113,3	146,5	188,1	192,1
services marchands	239,3	345,5	487,1	494,5
autres	226,3	290,2	382,6	398,2
Épargne brute	84,2	131,2	209,4	207,3
	%			
Taux d'épargne	12,7	14,4	16,5	16,0

Source : Insee - Comptes de la Nation.

### Structure de la dépense de consommation des ménages par produit

en valeur



Source : Insee - Comptes de la Nation.

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	%			
Produits agricoles	3,6	3,1	2,8	2,9
Produits des IAA	16,0	15,7	14,9	14,8
Services	41,3	44,2	46,0	45,6
Autres dépenses	39,1	37,1	36,2	36,7
<b>Total des dépenses de consommation</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Revenus et dépenses des ménages

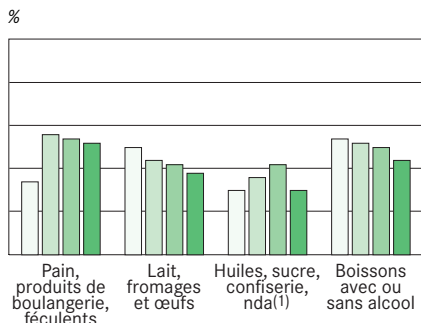
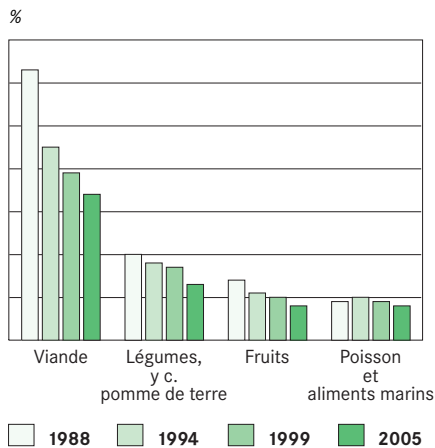
En France, la part des dépenses des ménages en produits alimentaires et en boissons pour le domicile est de 14,5 % en 2005 ; elle a diminué de 4 points depuis 1988. Les ménages les plus modestes ont davantage contribué à cette diminution que les plus aisés. La plupart des grands postes alimentaires diminue. La viande reste le premier poste mais baisse de 3 points. La politique active de santé publique à partir des années 1980 (actions sur la sécurité routière, sur la publicité via la loi Évin de 1991) a contribué à diminuer la consommation de boissons alcoolisées. Les boissons non alcoolisées sont en quasi stabilité résultant d'une diminution du poste « café thé cacao » mais de l'émergence des eaux minérales ou de source, des boissons rafraîchissantes et des jus de fruit.

Si la part des dépenses en alimentation est d'autant plus faible que le niveau de vie du pays est élevé, il s'ajoute aussi des différences de tradition alimentaire ou de mode de vie<sup>(1)</sup>. En 2005, parmi les vingt pays les plus peuplés de l'UE, l'écart va de 1 à 3 entre la Suède où 15 % du budget est dédié à l'alimentation et la Roumanie (47 %). L'Espagne et le Portugal sont attachés au poisson et s'alimentent à l'extérieur. L'Irlande s'approvisionne en bière pour le domicile. Le Royaume-Uni fréquente café et restaurant. Pour la France, la cantine est un lieu important d'alimentation.

(1) Voir Cinquante ans de consommation en France - Collection Insee Références Édition 2009.

Télécharger les données au format tableur

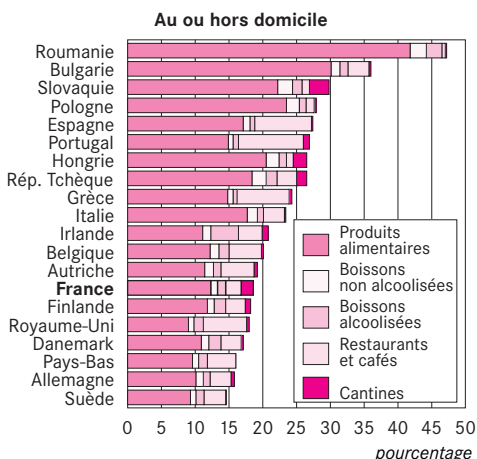
### France : part de budget pour la consommation à domicile



(1) nda : non définies ailleurs (condiments, préparation pour dessert, aliments préparés pour bébé...).

Source : Insee - Enquête budget des ménages.

### UE : les parts de budget des ménages consacrées à l'alimentation en 2005



Produits alimentaires au domicile	Viande	Fruits et lég. <sup>1</sup>	Poisson <sup>2</sup>	Produits laitiers <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>
Roumanie	11,8	8,5	1,1	7,6	12,8
Bulgarie	7,4	6,7	0,6	5,7	9,7
Slovaquie	6,2	2,8	0,7	4,1	8,4
Pologne	7,3	4,1	0,7	3,7	7,7
Espagne	4,7	3,3	2,5	2,4	4,2
Portugal	3,8	2,6	2,5	2,1	3,9
Hongrie	6,8	3,4	0,2	3,7	6,4
Rép. Tchèque	5,0	2,7	0,5	3,8	6,4
Grèce	3,6	3,0	1,2	2,8	4,2
Italie	4,4	3,5	1,7	2,7	5,4
Irlande	2,6	2,1	0,3	1,4	4,7
Belgique	3,4	2,2	0,8	1,6	4,2
Autriche	2,9	2,1	0,3	1,9	4,2
<b>France</b>	<b>3,4</b>	<b>2,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,9</b>	<b>4,1</b>
Finlande	2,3	2,1	0,6	2,2	4,6
Royaume-Uni	2,2	2,2	0,4	1,3	2,9
Danemark	2,6	2,2	0,5	1,7	3,9
Pays-Bas	2,2	2,0	0,3	1,6	3,5
Suède	1,9	1,9	0,6	1,6	3,3

Note : les données détaillées de l'Allemagne ne sont pas disponibles. (1) Y.c. pomme de terre. (2) Y.c. aliments marins. (3) Lait, fromages et œufs.

(4) Pain, produits de boulangerie, féculents, huiles, sucre, condiments, préparation pour desserts, aliments préparés pour bébé... .

Champ : les 20 pays de l'UE les plus peuplés. Source : Eurostat - Enquête budget des ménages 2005.

## Consommation alimentaire

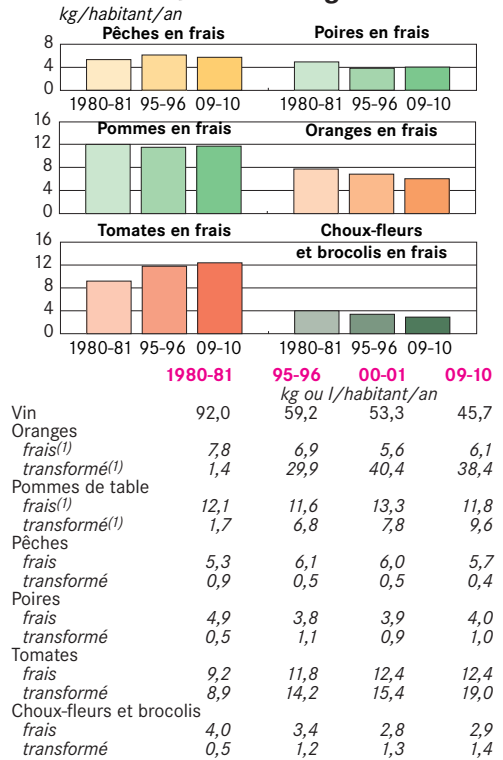
Entre 2000 et 2010, la consommation en fruits et légumes frais a diminué au profit des produits transformés. La consommation d'oranges fraîches reste importante, mais s'effrite sur la décennie. En France, 86 % des oranges sont désormais consommées sous forme transformée, notamment en jus. La consommation des pêches et poires est de moins en moins attractive, même si elle rebondit en 2009-2010. Pour les pommes de table, fruit frais le plus consommé en France, la consommation globale a été tirée uniquement par les produits transformés qui représentent 45 % de la consommation. La consommation de tomates a fortement augmenté sur la décennie, essentiellement sous forme de tomates transformées. Malgré tout, la consommation de tomates et de pommes en frais reste d'un niveau important. En 2009-2010, la consommation en frais est assurée à 70 % par la production nationale, contre 18 % pour le transformé.

La consommation est relativement stable en choux-fleurs et brocolis, en frais comme en surgelés.

En 2009-2010, la tendance globale à la baisse de la consommation de vin dans l'Union européenne se poursuit, malgré des évolutions contrastées entre pays.

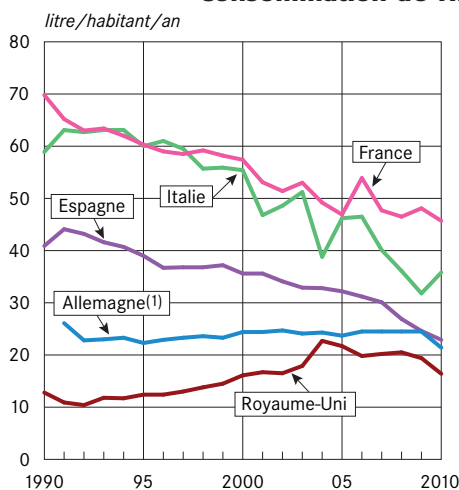
Télécharger les données au format tableur

### Consommation française de vin, fruits et légumes



(1) Les séries des bilans ont été révisées suite aux modifications des coefficients d'Eurostat produits transformés/produits bruts.  
Champ : France y compris les Dom à partir de la campagne 1998/1999.  
Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement (voir glossaire).

### Consommation de vin dans l'Union européenne



	1980-81	90-91	00-01	09-10
<b>UE à 27</b>	...	...	...	<b>24,6</b>
<b>dont UE à 15</b>	...	<b>37,3</b>	<b>32,3</b>	<b>27,7</b>
dont Luxembourg	45,0	58,8	69,9	50,8
<b>France</b>	<b>92,2</b>	<b>66,1</b>	<b>53,1</b>	<b>45,7</b>
Portugal	...	63,6	45,9	44,1
Slovénie <sup>(2)</sup>	...	...	44,9	36,9
Autriche	...	33,9	30,9	31,8
Italie	88,4	63,1	46,8	35,8
Grèce	44,5	25,7	19,9	28,7
Hongrie	...	...	27,9	23,7
Belgique	20,4	18,4	21,7	23,3
Espagne	...	44,1	35,6	22,9
Roumanie	...	...	21,0	21,9
Danemark	14,2	22,7	32,2	28,1
Allemagne <sup>(1)</sup>	...	26,1	24,4	21,4
Malte	...	...	16,7	19,5
Pays-Bas	12,8	14,0	19,9	19,2
République Tchèque	...	...	12,3	17,5
Chypre	...	...	...	17,5
Royaume-Uni	7,4	10,9	16,7	16,4
Suède	...	13,5	15,8	16,4
Irlande	3,4	4,5	11,8	15,9
Bulgarie	...	...	18,9	13,3
Slovaquie	...	...	11,3	12,9
Finlande	...	5,1	6,6	10,7
Estonie	...	...	5,0	10,7
Lituanie	...	...	3,2	6,4
Lettonie	...	...	6,3	6,4
Pologne	...	...	1,2	2,1

(1) Incluant l'ancienne RDA à partir de 1991.

(2) La dernière campagne renseignée est 2008/2009.

Source : Eurostat - Bilans d'approvisionnement.

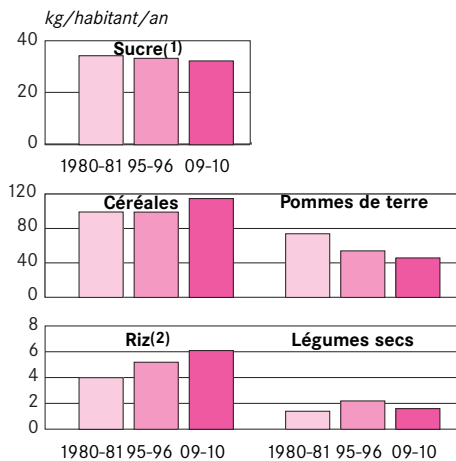
## Consommation alimentaire

La consommation humaine de céréales en France reste élevée en 2009-2010, et s'établit à plus de 7 millions de tonnes, essentiellement sous forme de blé. Les quantités de céréales destinées à l'alimentation animale sont trois fois plus élevées. La consommation de riz varie peu, composée essentiellement de riz usiné et très peu de riz complet. La production française de riz ne couvre que 15 % de la consommation. Aliments de la tradition culinaire française, les légumes secs, lentilles et haricots secs sont de moins en moins consommés (-41 % en 10 ans) avec 1,3 kg par habitant en 2009-2010; 80 % de la consommation est importée. En frais comme en transformé, la consommation de pommes de terre a diminué sur la décennie, pour atteindre 45 kg par tête et par an en 2009-2010.

La consommation de sucre (saccharose) approche 32,5 kg par tête et par an en 2009-2010. Il s'agit du sucre en morceaux ou en poudre, ainsi que du sucre incorporé aux produits sucrés qui représente aujourd'hui plus des trois quarts du total consommé.

La consommation des huiles végétales est passée de 12,8 à 16 kg par habitant entre 2000 et 2009. Cette hausse participe à une alimentation plus variée en matières grasses, au détriment du beurre. Les huiles de colza et de soja sont de plus en plus consommées, en particulier dans les produits agroalimentaires.

### Consommation française de sucre et féculents

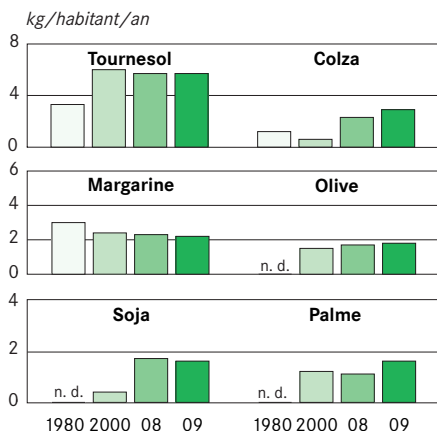


	1980-81	95-96	2000-01	09-10
kg/habitant/an				
Sucre <sup>(1)</sup>	34,5	33,5	34,5	32,5
<i>dont transformé</i>	...	24,5	25,7	26,0
Miel	0,3	0,4	0,6	0,5
Pommes de terre	74,0	54,1	50,3	45,9
<i>dont transformées</i>	8,0	25,8	26,6	25,1
Céréales	99,3	99,2	113,6	114,9
<i>dont blé tendre</i>	86,4	76,7	94,2	94,0
<i>blé dur</i>	9,8	13,0	15,1	15,4
Riz <sup>(2)</sup>	4,0	5,2	5,4	6,1
Légumes secs	1,4	2,2	2,2	1,3

(1) Saccharose issu de la filière betterave et cannes. À côté se développe une autre production de sucre, le sirop de glucose et de fructose. Le glucose est issu de la filière céréales, et le fructose est présent dans les fruits. Le fructose peut également être produit de manière industrielle et ajouté à certains aliments. Il est encore peu utilisé en France.  
(2) En équivalent riz usiné.

Sources : Agreste, Douanes et Eurostat - Bilans d'approvisionnement.

### Consommation française d'huiles et de matières grasses végétales



	1980	1995	2000	2008*	2009
kg/habitant/an					
Huiles végétales	13,5	11,8	12,8	14,7	16,1
<i>dont tournesol</i>	3,3	5,9	5,6	5,7	5,7
<i>colza</i>	1,2	1,3	1,7	2,3	2,9
<i>olive</i>	...	0,9	1,5	1,7	1,8
<i>palme</i>	...	0,8	1,7	1,1	1,6
<i>soja</i>	...	0,7	0,3	1,7	1,6
<i>maïs</i>	...	0,3	0,7	0,8	0,8
Graisses préparées	3,7	3,2	2,8	2,8	2,7
<i>dont margarine</i>	3,0	2,8	2,4	2,3	2,2

Champ : France y compris les Dom à partir de 2000.

Sources : Agreste, Douanes et Eurostat - Bilans d'approvisionnement.



## Consommation alimentaire

En 2009, la consommation française de viande par habitant, mesurée par bilan, poursuit sa baisse amorcée en 1993.

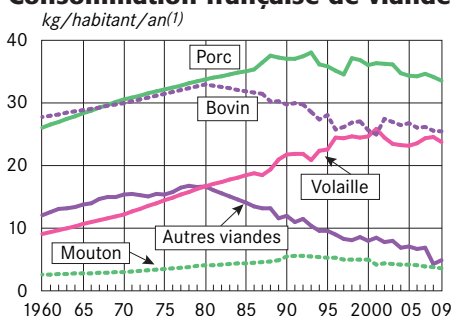
La consommation de viande la plus importante est celle de porc, avec 34 kg par habitant en 2009. Stable de 2005 à 2007, elle perd un kg entre 2007 et 2009. Au deuxième rang, la consommation de viande bovine en baisse constante depuis les années quatre-vingt, atteint 26 kg en 2009. À la suite d'une période de croissance, la consommation de volaille atteint en 2001 le niveau de la viande bovine touchée par la crise de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine), mais ne s'y maintient pas. Atteinte par la crise de l'influenza aviaire de 2005-2006, elle se redresse ensuite, grâce au succès du poulet. Elle se rétracte cependant en 2009 (24 kg), comme le font les autres viandes. La consommation de viande ovine continue sa chute amorcée en 2001 à la suite de l'épizootie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni (4 kg).

Après une expansion régulière depuis 1980, la consommation de produits laitiers frais (yaourts aromatisés, desserts lactés, fromages frais...) se stabilise. La consommation de fromages et de beurre se maintient, alors que celle de lait fléchi.

La France fait partie des pays européens gros consommateurs de viande. Pour les produits laitiers, elle arrive en tête pour le beurre, et en seconde position pour le fromage après la Grèce.

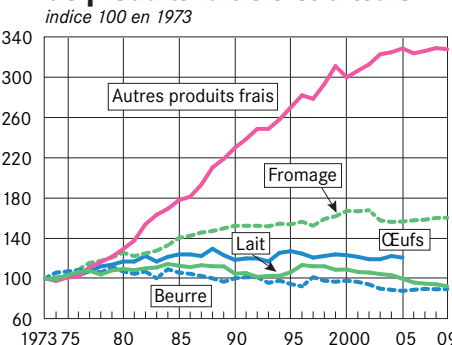
Télécharger les données au format tableur

### Consommation française de viande



(1) En équivalent-carrosse, y compris graisses de découpe. Données interpolées entre 1960 et 1969, entre 1970 et 1979, puis entre 1980 et 1986. Changement dans la prise en compte des abattages servant de base à la consommation des autres viandes. Champ : France y compris les Dom à partir de 1996. Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement.

### Consommation française de produits laitiers et d'œufs



Champ : Dom compris à partir de 1996 pour les œufs et 1997 pour le lait et les produits laitiers. Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement.

### Consommation de viande, de beurre et de fromage dans l'UE

Moyenne 2004-2009(2)	Viande(1)	dont volaille	Beurre	Fromage
	kg/habitant/an			
Espagne	123	32	1	10
Portugal	105	31	2	10
Belgique	101	21	5	19
<b>France</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>24</b>
Autriche	100	20	5	18
Italie	92	18	3	22
Allemagne	88	18	6	21
Pays-Bas	86	22	6	22
Hongrie	82	30	1	8
Grèce	77	23	1	28
Royaume-Uni	75	23	3	10
Roumanie	70	19	1	21

(1) La consommation de viande correspond à « l'utilisation intérieure » qui inclut les quantités destinées aux animaux de compagnie.

(2) Moyenne des consommations annuelles de 2004 à 2009. La moyenne est calculée sur les années où la consommation est connue, de 2004 à 2009. Ces années varient selon les pays. Les pays retenus sont les pays de plus forte population.

Sources : Eurostat, Agreste.

### Consommation française de viande, produits laitiers et œufs

	1980	1990	2000	2008	2009
<b>Viandes(1)(2)</b>	kg/habitant/an				
Bovine (y c. viande de veau)	33,0	29,8	25,7	25,6	25,5
Porcine	33,8	37,1	36,1	34,2	33,6
Mouton et chèvre	4,1	5,5	5,0	3,8	3,6
Volaille	16,7	21,8	24,7	24,6	23,8
Autres viandes(3)	16,7	12,0	8,0	4,3	4,9
Total viandes	104,3	106,2	99,5	92,4	91,5
<b>Produits laitiers et œufs</b>					
Lait de consommation(4)	77,2	73,9	76,5	66,5	65,0
Autres produits frais(5)	15,1	26,9	35,1	38,5	38,4
Beurre	9,4	8,8	8,7	7,8	7,9
Fromage	18,7	22,7	24,7	23,9	23,9
Œufs	14,7	14,9	15,5	...	...

(1) En équivalent-carrosse, y compris graisses de découpe.

(2) La consommation correspond à la consommation humaine.

(3) Viandes d'équidés, de lapin, de gibier, ainsi que les abats destinés à la consommation humaine. Changement en 2008 dans la prise en compte des abattages intervenant dans le calcul de la consommation des autres viandes.

(4) Lait de consommation, yaourts nature, lait autoconsommé ou vendu à la ferme.

(5) Yaourts aromatisés, crème fraîche, desserts lactés frais et fromages frais.

Champ : France, y compris les Dom à partir de 1996 pour la viande et les œufs et 1997 pour le lait et les produits laitiers.

Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement.

## Signes de qualité

En France, le concept de produit sous signe officiel d'origine et de qualité remonte à la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À l'origine conçu pour les produits viticoles, le succès de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) s'étend en 1990 à l'ensemble des produits agricoles ou alimentaires bruts et transformés.

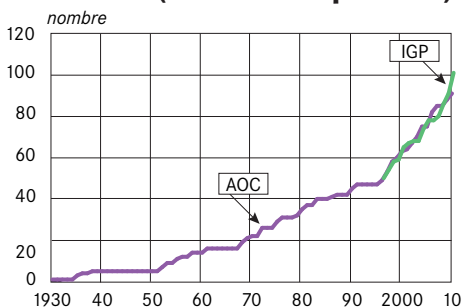
La commission européenne avec la loi d'orientation agricole de 2006 puis le « paquet qualité 2010 » précise les domaines de la qualité et des systèmes de certification nationaux et privés. La 1<sup>ère</sup> catégorie comprend les produits AOC, ceux avec indication géographique protégée (IGP), ceux issus de l'agriculture biologique (AB), le Label Rouge (LR); la 2<sup>e</sup> catégorie, les mentions « produits fermiers », « produits de montagne », « produits de pays ». Les démarches de certification de conformité des produits (CCP) se situent dans une 3<sup>e</sup> catégorie.

Le sigle communautaire AOP (appellation d'origine protégée) recouvre l'AOC. Les sigles IGP et AB sont identiques pour la France. Les spécialités traditionnelles garanties (STG) sont limitées aux plats cuisinés et aux produits transformés. En revanche, pour la CEE, LR et mentions font partie d'une démarche nationale.

Fin 2008, hors produits viticoles, 20 pays ont enregistré 760 AOP/IGP auprès de la commission européenne. Avec plus de 150 AOP/IGP, la France arrive 2<sup>e</sup> position derrière l'Italie. Par produit, sauf pour les eaux et la bière, elle se trouve en tête (fromage, viande fraîche) ou parmi les cinq premiers pays.

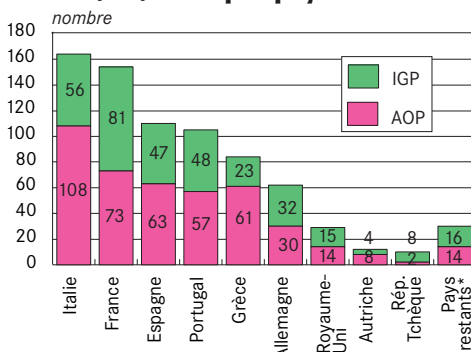
Télécharger les données au format tableau

### Évolution du nombre d'AOC et d'IGP en France\* (hors vins et spiritueux)



\* Enregistrement en France, un décalage temporel peut exister avec celui de la commission européenne.  
Source : Inao.

### Nombre d'AOP/IGP enregistrés au 31/12/2008 par pays de la CEE



\* Les 10 pays restants sont : les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark, la Finlande, la Suède, la Hongrie, la Slovaquie, la Pologne.  
Source : Commission Européenne - Base DOOR.

### Les 5 pays de la CEE avec le plus d'AOP/IGP enregistrés au 31/12/2008\*

Type de produits	Nombre total d'AOP/IGP enregistrés	1 <sup>er</sup> pays	2 <sup>e</sup> pays	3 <sup>e</sup> pays	4 <sup>e</sup> pays	5 <sup>e</sup> pays
Fruits, légumes et céréales en l'état ou transformés	172	Italie (52)	Grèce (32)	Espagne (29)	France (27)	Portugal (22)
Fromages	163	France (45)	Italie (34)	Grèce (20)	Espagne (19)	Portugal (13)
Viande (et abats) frais	106	France (52)	Portugal (27)	Espagne (10)	Roy.-Uni (7)	Allemagne (3)
Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.)	104	Italie (38)	Grèce (26)	Espagne (20)	France (9)	Portugal (6)
Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	85	Italie (29)	Portugal (28)	Espagne (10)	Allemagne (8)	France (4)
Autres produits alimentaires (épice, cidre, gommes, pâtes alim., etc.)	29	Espagne (8)	France (7)	Italie (5)	Grèce (3)	Roy.-Uni (3)
Produits de la boulangerie, pâtisserie, confiserie ou biscuiterie	25	Espagne (7)	Allemagne (4)	Rép. Tchèque (4)	Italie (3)	France (2)
Eaux minérales naturelles et eaux de source	24	Allemagne (24)				
Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers, etc.)	22	Portugal (9)	France (6)	Espagne (3)	Italie (1)	Grèce (1)
Bières	17	Allemagne (12)	Rép. Tchèque (3)	Roy.-Uni (2)		
Poissons, mollusques, crustacés frais et produits dérivés	13	Allemagne (3)	Roy.-Uni (3)	France (2)	Rép. Tchèque (2)	Grèce (1)

\* Le chiffre indiqué dans la parenthèse après le pays correspond au nombre d'AOP/IGP enregistré.  
Source : Commission européenne - Base DOOR.

## Signes de qualité

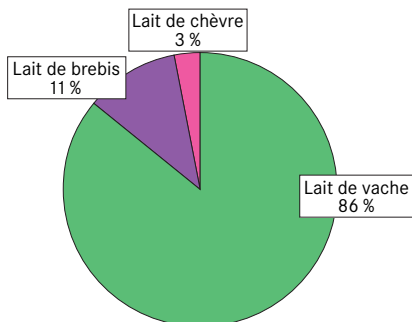
Le premier Label Rouge (LR) est attribué à des volailles en 1965. Le produit LR répond à des exigences définies dans un cahier des charges qui porte sur la production, l'élaboration et la qualité du produit. En 2009, environ 470 LR sont enregistrés, 350 concernent les filières viandes, charcuterie et salaisons, volailles. Les poulets fermiers LR représentent environ deux tiers des achats de poulets entiers en France.

Qualité et rémunération au juste prix pour les producteurs fondent l'appellation d'origine contrôlée (AOC). En 2009, 49 produits laitiers dont 46 fromages sont des AOC. Dans une conjoncture difficile, les tonnages commercialisés AOC diminuent pour toutes les catégories de fromages sauf pour le chèvre. Les achats de fromage AOC représentent 15% des fromages en volume. Achetés pour 85% en grande et moyenne surface (GMS) et en hard discount (HD), leur prix y sont en moyenne 50% plus élevé que ceux des fromages non AOC<sup>(1)</sup>. Les produits agroalimentaires comptent 42 AOC dont 14 fruits et légumes et 13 olives et huiles d'olives. Les produits AOC à base d'olive représentent 25% de la production française d'huile d'olive et d'olive.

Environ 520 produits viticoles et autres boissons alcoolisées sont AOC ou Indication géographique protégée (IGP). Le consommateur est aidé dans ses achats de vin de qualité par la lisibilité de 150 IGP et 320 AOC.

(1) Sources : Inao, CNAOL (panels IRI/CNIEL et Kantar Worldpanel).

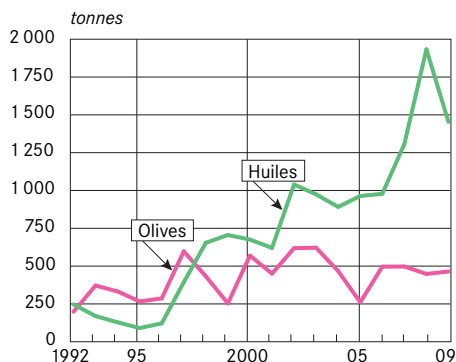
### Répartition des volumes des fromages AOC, IGP et LR selon le lait d'origine en 2009



(1) Les produits laitiers IGP et LR sont inclus à partir de 2007. Il s'agit principalement de fromages à pâte pressée cuite et non cuite et de crème. Sources : Inao, CNAOL, ODD.

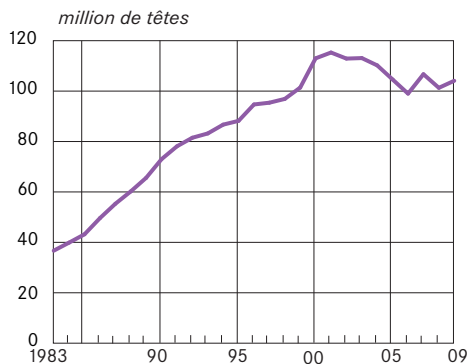
Télécharger les données au format tableur

### Produits oléicoles commercialisés en AOC



Source : Inao.

### Production avicole sous Label Rouge



Source : Synalaf.

### Produits laitiers AOC, IGP et Label Rouge<sup>(1)</sup>

	1991	2001	2008	2009
	%			
Pâtes pressées non cuites	26,4	27,7	28,5	28,0
Pâtes pressées cuites	21,6	23,5	25,9	26,0
Pâtes persillées	18,9	16,9	13,5	13,6
Pâtes molles	23,1	20,6	15,4	15,4
Chèvre	1,6	2,8	2,6	2,7
Autres fromages (frais, blanc, fondu...)	0,0	0,2	0,2	0,2
Crème	1,9	1,8	2,3	2,2
Beurre	6,5	6,5	11,6	11,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	millier de tonnes			
<b>Production totale</b>	<b>161</b>	<b>209</b>	<b>242</b>	<b>237</b>

## Signes de qualité

En 2009, l'observatoire national de l'agriculture biologique recense, toutes activités confondues, 8 585 préparateurs et distributeurs certifiés bio, chiffre en croissance soutenue depuis que la certification a été étendue aux distributeurs en 2005. Le quart de ces opérateurs bio sont des distributeurs (2 233), nombre en progression de 26 % par rapport à 2008. Près de 70 % des préparateurs ont une activité principale de conditionnement et de transformation de produits destinés à l'alimentation humaine, soit une augmentation annuelle de 12 %.

Les importations représentent 92 % des produits de la mer et fumaison, 75 % des jus de fruits, la moitié de l'épicerie salée, un quart des produits laitiers mais sont très faibles pour le vin, le lait, les œufs et les viandes.

Avec 3 milliards d'euros, le marché de l'alimentation bio, hors restauration collective progresse de 19 % par rapport à 2008 et représente 1,9 % du marché alimentaire total. Les ventes sont réalisées pour 45 % par les grandes surfaces alimentaires et pour 38 % par des magasins spécialisés. L'épicerie, les fruits et légumes frais, le lait et des produits laitiers représentent la moitié de la valeur des achats des consommateurs.

En 2009, 36 % des établissements de restauration collective proposent des produits bio, ne serait-ce que de temps en temps. L'enseignement est le secteur le plus concerné avec 49 % des établissements.

### Fabrications de produits laitiers biologiques

2009	Nombre d'établissements fabricants	Production	Part du bio
	nombre	tonne	%
Laits liquides conditionnés	15	138 860	3,9
Crème conditionnée	18	1 280	0,4
Yaourts et laits fermentés	30	26 833	1,7
Desserts lactés frais	12	2 054	0,3
Beurre	15	4 630	1,4
Ensemble des fromages	75	9 927	0,5
Fromages de vache	62	8 977	0,5
Fromages frais de vache	26	4 122	0,7
Fromages de vache destinés à être affinés	46	4 855	0,5
Fromages de chèvre	9	253	0,3
Fromages frais de chèvre	7	s	s
Fromages de chèvre destinés à être affinés	6	s	s
Fromages de brebis	11	696	1,2
Fromages frais de brebis	5	234	25,2
Fromages de brebis destinés à être affinés	8	462	0,8
<b>Total des établissements de fabrications</b>	<b>109</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière.

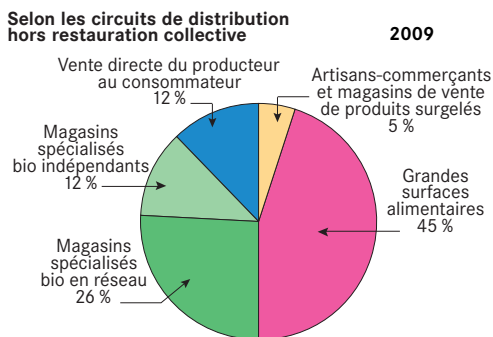
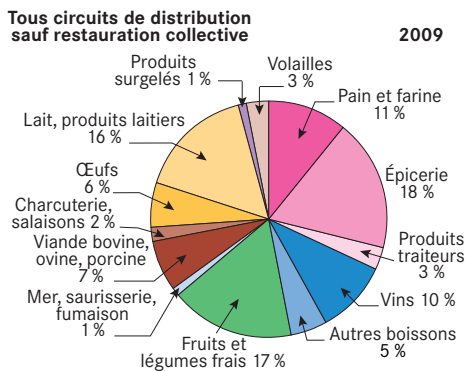
Télécharger les données au format tableur

### Nombre de préparateurs certifiés par activité bio principale

	2008	2009	Évolution
	nombre		%
Œufs	47	43	- 9
Miel	11	19	73
Industrie des viandes	391	451	15
Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques	59	78	32
Transformation et conservation de fruits et de légumes	253	402	59
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	50	61	22
Fabrication de produits laitiers	180	201	12
Travail des grains et fabrication de produits amylacés	167	175	5
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	3 438	3 609	5
Fabrication d'autres produits alimentaires	372	362	- 3
Préparation de boissons	248	360	45
Restaurants, traiteurs et autres services de restauration	19	21	11
Opérateurs multiproduits	38	104	174
<b>Total</b>	<b>5 273</b>	<b>5 886</b>	<b>12</b>

Source : Agence Bio.

### Ventes en valeur de produits biologiques en 2009 par grandes catégories



Source : Agence Bio.

## Commerce international

La croissance des échanges agroalimentaires mondiaux en valeur s'est accélérée : + 21 % en 2008 et en 2007 après 7 % en 2006 et 4 % en 2005. Parallèlement à la flambée des prix alimentaires en 2007-2008, la demande mondiale en produits alimentaires a connu un gros essor, notamment celle des pays émergents et de la Chine.

Parmi les principaux exportateurs, continent américain et pays d'Asie du sud-est ont enregistré les plus fortes progressions de leurs marchés. Les États-Unis, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, le Brésil, et la Belgique, continuent d'occuper les premières places des exportateurs mondiaux. Ainsi, les États-Unis, grand exportateur de céréales et d'oléagineux, ont enregistré en 2008 un excédent jamais atteint de 35,8 milliards de dollars, leurs importations ayant crû de façon modérée cette année-là. Les États-Unis, à excédent égal avec le Brésil en 2001-2002, se sont néanmoins fait distancer par celui-ci de 12 milliards de dollars en 2008.

Par ailleurs, la demande des grands importateurs nets que sont le Japon, la Chine et la Russie s'accroît fortement. Leurs déficits ont crû de 2000 à 2008 respectivement de 56 %, 1 511 %, et 281 %.

L'Union européenne à 27 qui était excédentaire en produits agroalimentaires en 2000 (2 milliards de dollars en 2000), est en déficit depuis 2007. Le solde négatif s'élève à 14 milliards de dollars en 2008.

Télécharger les données au format tableur

### Importations et exportations agroalimentaires en valeur

	1980	1990	2000	2008
<b>Principaux pays importateurs</b>				
<i>milliard de dollars courants</i>				
États-Unis	18,7	28,0	46,8	83,0
Chine	10,7	17,9	25,7	66,9
Japon	16,0	29,5	37,6	56,7
Fédération de Russie	...	...	7,3	31,4
Canada	4,5	7,2	11,6	25,6
Mexique	2,6	4,7	9,8	22,9
Corée du sud	2,9	6,7	8,6	18,9
<b>UE à 27<sup>(1)</sup></b>	<b>105,4</b>	<b>121,1</b>	<b>187,3</b>	<b>478,9</b>
dont Allemagne	27,2	38,8	35,2	83,0
Royaume-Uni	16,1	23,4	26,4	58,4
<b>France</b>	<b>14,9</b>	<b>23,2</b>	<b>23,7</b>	<b>53,1</b>
Pays-Bas	11,2	18,5	16,5	49,5
Italie	14,5	24,4	22,2	44,8
<b>Monde</b>	<b>244,8</b>	<b>301,9</b>	<b>433,2</b>	<b>1 104,8</b>

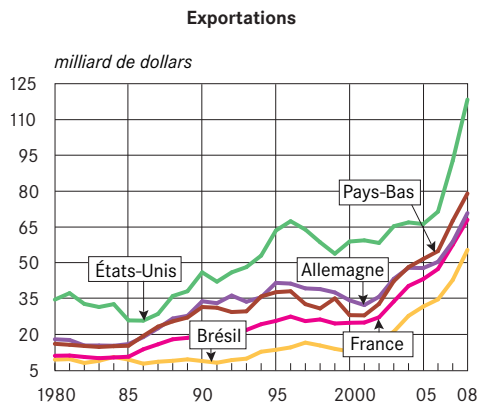
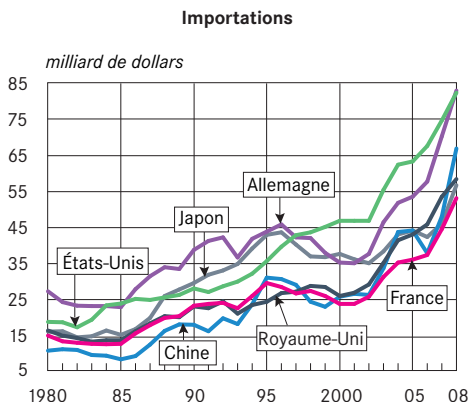
	1980	1990	2000	2008
<b>Principaux pays exportateurs</b>				
<i>milliard de dollars courants</i>				
États-Unis	34,6	46,0	58,9	118,3
Brésil	9,5	8,9	12,9	55,4
Canada	7,0	9,4	16,0	37,0
Chine	5,3	14,2	18,0	30,2
Argentine	5,1	7,1	11,0	35,7
Indonésie	2,7	2,9	5,0	27,9
Australie	9,2	10,9	14,7	24,1
Thaïlande	3,1	5,5	7,5	23,8
<b>UE à 27<sup>(1)</sup></b>	<b>82,0</b>	<b>129,3</b>	<b>189,2</b>	<b>465,0</b>
dont Pays-Bas	16,1	31,5	28,1	79,0
Allemagne	11,1	20,4	24,9	70,8
<b>France</b>	<b>18,0</b>	<b>33,9</b>	<b>34,3</b>	<b>68,0</b>
Belgique <sup>(2)</sup>	6,0	11,9	17,2	41,1
Italie	5,7	11,1	15,6	37,1

(1) Somme des échanges des pays de l'Union européenne (y compris commerce intra UE).

(2) Y compris Luxembourg en 1980 et 1990.

Source : FAO - Nomenclature CTCI Rév.4. Les nomenclatures de la FAO et d'Eurostat (nomenclature SH) ne sont pas identiques, le champ des produits délimitant le secteur agroalimentaire ne coïncide pas totalement dans les deux sources, introduisant un biais.

### Importations et exportations agroalimentaires en valeur de la France et des plus gros importateurs et exportateurs



Source : FAO - Nomenclature CTCI Rév.4. Les nomenclatures de la FAO et d'Eurostat (nomenclature SH) ne sont pas identiques, le champ des produits délimitant le secteur agroalimentaire ne coïncide pas totalement dans les deux sources, introduisant un biais.

Télécharger les données au format tableur

## L'Union européenne

Entamée au début des années 2000, la dégradation du solde des échanges agroalimentaires de l'Union européenne avec le reste du monde a cessé en 2010. Par rapport à 2009, les exportations (85 milliards d'euros) progressent de 15 milliards et les importations (97 milliards d'euros) de 500 millions. Le déficit de l'Union européenne à 27 s'est donc réduit entre les deux années (12 milliards d'euros en 2010 contre 18,6 en 2009). L'accroissement des exportations vers les pays tiers concerne tous les postes.

La hausse de nos achats est limitée (voire négative pour le cacao) en volume, mais gonflée en valeur par la hausse des cours, notamment des produits de la mer, principal poste d'achat, des huiles et graisses, du café et du cacao.

Par rapport à 2008, l'excédent de l'UE progresse avec ses deux principaux clients, Russie et États-Unis, et à un moindre niveau avec l'Arabie Saoudite et le Canada. Il est stable avec le Japon, mais décroît avec la Suisse et l'Algérie. Sur cette période, les déficits s'allègent avec le Brésil, premier fournisseur, l'Argentine, la Chine et la Turquie, tandis qu'ils continuent de progresser avec la Norvège.

### Principales exportations de l'UE

Nomenclature SH	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>million d'écus/euros</i>				
<b>Total produits agroalimentaires</b>	<b>31 669</b>	<b>56 195</b>	<b>70 535</b>	<b>85 395</b>
<i>dont</i>				
Boissons, vins et alcools	6 360	12 010	15 284	18 450
Lait et produits laitiers	3 453	5 086	5 464	7 462
Viandes et abats	2 271	3 943	4 421	5 821
Préparations à base de céréales	1 386	3 242	4 902	5 605
Préparations alimentaires diverses	1 123	3 183	4 782	5 489
Céréales	2 895	3 039	3 866	5 065
Cacao et ses préparations	...	1 464	2 712	3 642
Préparations à base de fruits et légumes	1 085	2 108	2 905	3 335
Huiles et graisses	1 602	2 704	2 572	3 110

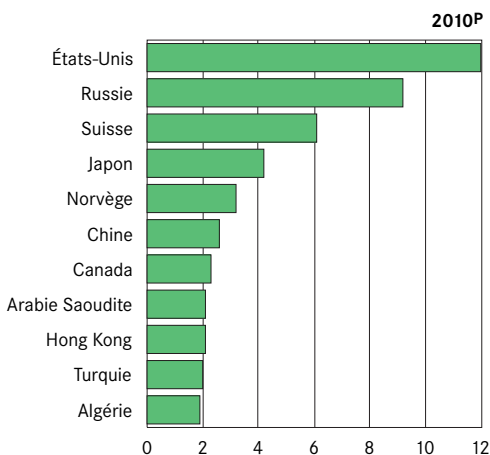
Champ : exportations de l'UE (contour évolutif, UE à 25 à partir de 2005, UE à 27 à partir de 2007) vers le reste du monde.  
Source : Eurostat.

### Principales importations de l'UE

Nomenclature SH	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>million d'écus/euros</i>				
<b>Total produits agroalimentaires</b>	<b>42 182</b>	<b>64 563</b>	<b>89 187</b>	<b>97 427</b>
<i>dont</i>				
Poissons et crustacés	5 136	9 639	12 205	13 987
Fruits	5 288	7 774	11 819	12 307
Aliments pour animaux	4 309	5 553	7 980	8 548
Café, thé et épices	3 311	5 774	6 362	7 858
Graines et fruits oléag.	3 811	5 318	6 959	7 259
Huiles et graisses	1 640	2 416	5 612	6 818
Cacao et ses préparations	1 447	1 897	4 678	5 327
Boissons, vins et alcools	690	2 987	4 788	4 786
Prépar. de viand. et pois.	1 669	2 690	4 480	4 639
Préparations à base de légumes et fruits	2 035	3 261	3 866	4 146
Légumes	2 596	2 497	3 252	3 586

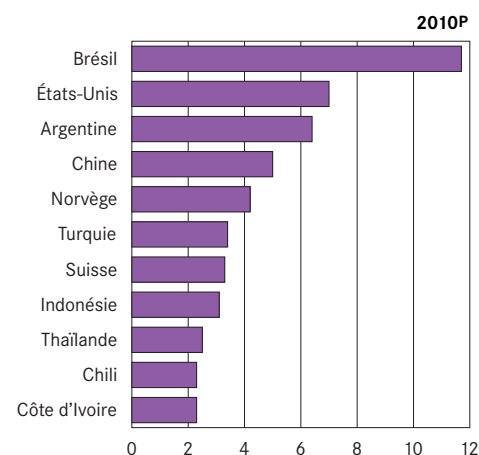
Champ : importations de l'UE (contour évolutif, UE à 25 à partir de 2005, UE à 27 à partir de 2007) en provenance du reste du monde.  
Source : Eurostat.

### Principaux clients de l'UE



Champ : UE à 27.  
Source : Eurostat.

### Principaux fournisseurs de l'UE



Champ : UE à 27.  
Source : Eurostat.



## Balance commerciale de la France

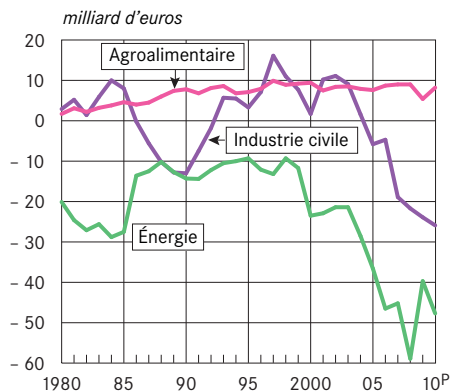
Le déficit de la France se creuse à nouveau en 2010 après un net repli en 2009, pour atteindre 51 milliards d'euros (échanges FAB/FAB y compris matériel militaire). C'est dû principalement à l'alourdissement de la facture énergétique, lié à la hausse du prix du pétrole. Les exportations comme les importations rebondissent (+ 13,6%, + 13,4%). Les ventes sont tirées par l'aéronautique, les produits chimiques, ainsi que l'agroalimentaire. Les métaux et produits électroniques sont dynamiques, tandis que les machines et équipement progressent plus modérément.

Avec l'Union européenne, les exportations augmentent moins que les importations (+ 10,8% et + 11% respectivement), de sorte que le déficit s'alourdit de 13%. Les excédents repartent en agroalimentaire et déchets industriels, baissent en produits chimiques. Par ailleurs un excédent en produits électroniques apparaît. Les déficits s'aggravent en métaux, produits pétroliers raffinés, doublent en équipements électriques et ménagers. Seul le matériel de transport s'allège.

Avec les pays tiers, les exportations et les importations sont en très forte reprise (+ 18,2%, + 17%). Le déficit se creuse de 12%. L'excédent s'envole en aéronautique, progresse en produits chimiques, fait plus que tripler en agroalimentaire, tandis qu'il croît modérément en pharmacie. Les déficits s'alourdissent plus en gaz, produits pétroliers, et produits électroniques, qu'en habillement.

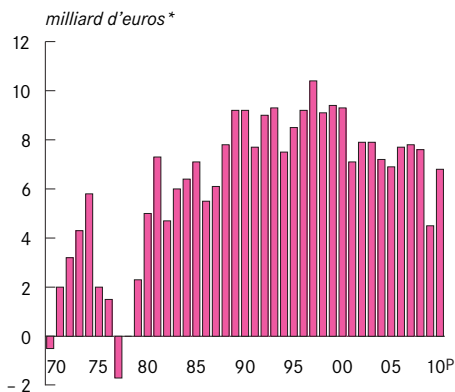
Télécharger les données au format tableur

### Soldes commerciaux par grands secteurs



Solde CAF-FAB - 24 premiers chapitres de la NC.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes.

### Balance commerciale agroalimentaire

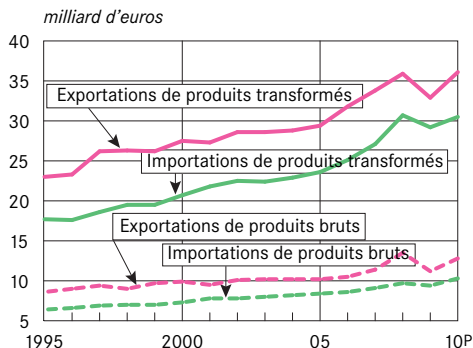


\* En euro constant de 2000.  
Solde CAF-FAB - 24 premiers chapitres de la NC.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes.

### Échanges agroalimentaires

		1995	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>milliard d'euros</i>					
<b>Exportations</b>	Prod. bruts	8,6	9,9	11,2	12,8
	Prod. transf.	23,0	27,4	32,9	36,1
	Total	31,6	37,3	44,1	48,9
	vers UE	23,5	26,4	31,9	33,3
	vers pays tiers	8,1	10,9	12,2	15,6
<b>Importations</b>	Prod. bruts	6,4	7,3	9,4	10,3
	Prod. transf.	17,7	20,7	29,2	30,5
	Total	24,1	28,0	38,6	40,7
	de l'UE	17,1	19,7	27,5	28,8
	des pays tiers	7,1	8,3	11,1	11,9
<b>Solde</b>	Prod. bruts	2,2	2,6	1,7	2,5
	Prod. transf.	5,2	6,7	3,7	5,7
	Total	7,4	9,3	5,4	8,2
	avec UE	6,4	6,7	4,3	4,5
	avec pays tiers	1,0	2,6	1,1	3,7

Solde CAF-FAB - 24 premiers chapitres de la NC (voir glossaire).  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997 ; UE à contour évolutif.  
Source : Douanes.



Télécharger les données au format tableur

## Échanges avec l'UE et les pays tiers

Les pays tiers contribuent d'une manière croissante à l'excédent agroalimentaire de la France : en 2010 leur part en valeur dépasse 45 % contre près de 13 % en 1990. Après le net repli de 2009, l'excédent avec les pays tiers, qui a plus que triplé entre 2007 et 2010, culmine en 2010 à 3,7 milliards d'euros. Il augmente plus modérément (+ 5 %) avec l'Union européenne (4,5 milliards d'euros).

Les ventes françaises avec les pays tiers s'envolent, en volume et plus encore en valeur (+ 28 %), grâce aux boissons qui occupent la première place, aux céréales (+ 49 % en valeur, + 42 % en volume), aux produits laitiers (hausse deux fois plus prononcée en valeur qu'en volume) et aux plats préparés. Parallèlement, les importations rebondissent plus modérément (+ 7 %), principalement avec la reprise des poissons et crustacés renforcée par une valorisation accrue et des fruits.

En 2010, les ventes à l'UE reprennent (+ 4 %), sans toutefois retrouver leur niveau de 2007. C'est surtout dû aux produits laitiers dopés par la hausse des prix, aux boissons ainsi qu'aux plats préparés et aux céréales. Parallèlement, produits laitiers et viandes font repartir les importations françaises (+ 4 %).

### Échanges de la France avec l'UE

	Exportations		Importations	
	1990	2010 <sup>P</sup>	1990	2010 <sup>P</sup>
	<i>million d'euros</i>			
Boissons, vins et alcools	3 266	5 662	963	2 240
Lait et produits laitiers	2 189	4 142	862	2 522
Céréales	3 696	3 287	141	440
Viandes et abats	1 669	2 357	2 542	3 536
Prép. à base de céréales	415	2 019	820	2 107
Aliments pour animaux	696	1 581	327	1 075
Légumes	995	1 558	776	1 581
Animaux vivants	1 222	1 548	407	219
Sucres et sucreries	962	1 481	218	615
Autres	5 072	9 685	6 173	14 514
<b>Total</b>	<b>20 182</b>	<b>33 319</b>	<b>13 229</b>	<b>28 846</b>

### Échanges de la France avec les pays tiers

	Exportations		Importations	
	1990	2010 <sup>P</sup>	1990	2010 <sup>P</sup>
	<i>million d'euros</i>			
Boissons, vins et alcools	2 750	5 707	141	428
Céréales	1 319	2 507	191	254
Lait et produits laitiers	699	1 197	79	136
Prép. aliment. diverses	184	838	66	290
Viandes et abats	577	751	449	376
Prép. à base de céréales	201	644	74	208
Aliments pour animaux	111	468	863	1 080
Produits de la minoterie	444	406	8	14
Sucres et sucreries	21	366	6	137
Autres	1 759	2 697	5 163	8 949
<b>Total</b>	<b>8 044</b>	<b>15 580</b>	<b>7 034</b>	<b>11 872</b>

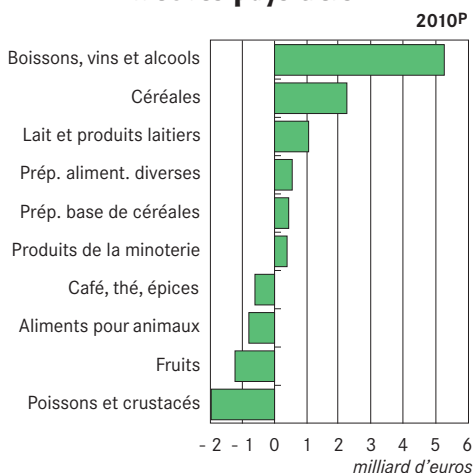
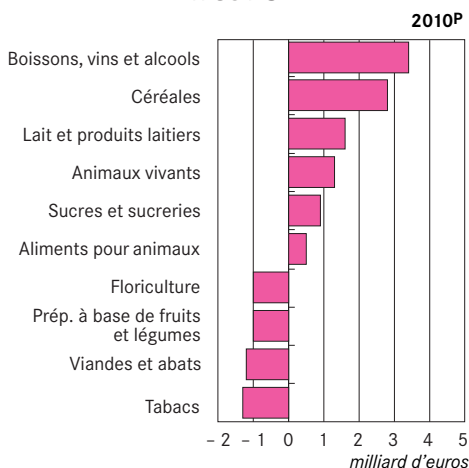
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997 ; UE à contour évolutif.

Source : Douanes, 24 premiers chapitres de la NC.

### Solde de la balance commerciale française

Avec l'UE

Avec les pays tiers



Champ : France y compris Dom ; UE à contour évolutif.

Source : Douanes, 24 premiers chapitres de la NC.

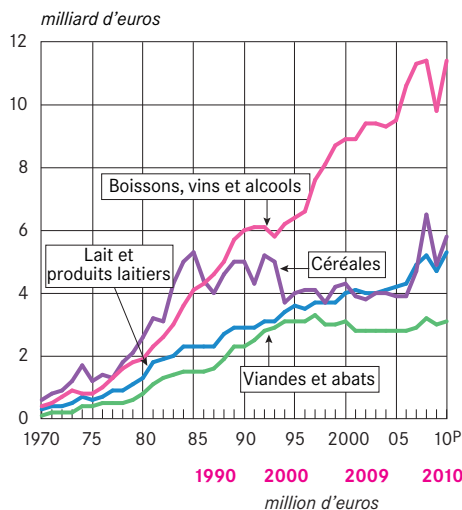
## Exportations

Les exportations redémarrent en 2010 : + 11 % par rapport à 2009 année de crise économique. Elles gagnent 1,6 milliard d'euros pour les produits agricoles bruts et 3,2 milliards pour les produits des IAA. Les vins et alcools, emmenés par les Champagne, Cognac, et Bordeaux progressent vivement (+ 18 % en valeur, + 8 % en volume) vers l'Asie, les États-Unis, et le Royaume-Uni, mais ne retrouvent pas cependant le niveau atteint en 2007. Forte demande et disponibilité restreinte expliquent les hausses record en volume et plus encore en valeur pour le blé tendre (+ 36 % en valeur, + 26 % en volume), lait écrémé en poudre, lactosérum, lait en poudre entier, beurre de détail et pomme de terre. Par ailleurs, la demande s'est aussi raffermie en jeunes bovins vivants, notamment vers le Liban et le Maghreb, en viandes ainsi qu'en fromage. La vente des produits de deuxième transformation (préparations de céréales et alimentaires diverses), augmente de façon modérée vers l'Union européenne (+ 5 %), plus significative vers les pays tiers (+ 17 %).

Depuis 2000, l'excédent a augmenté nettement pour les céréales, produits laitiers, et boissons, beaucoup plus modérément pour les produits de seconde transformation (minoterie, alimentaires divers), et recule en sucre avec la réduction des quotas.

Télécharger les données au format tableur

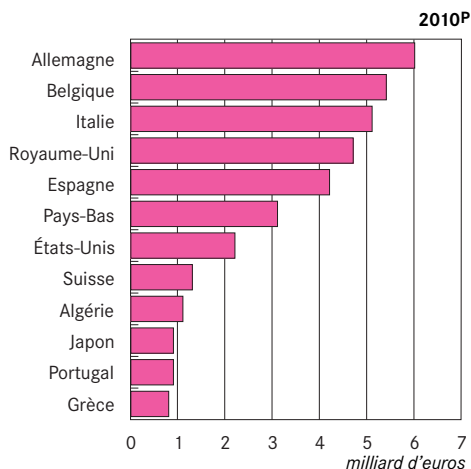
## Principales exportations françaises



Total	28 217	37 328	44 058	48 899
dont				
Boissons, vins, alcools	6 012	8 905	9 787	11 368
Céréales	5 020	4 255	4 907	5 794
Lait et produits laitiers	2 888	3 992	4 694	5 339
Viandes et abats	2 253	3 142	3 003	3 108
Prép. à base de céréales	616	1 450	2 462	2 663
Prép. aliment. diverses	824	1 342	1 956	2 144
Sucres et sucreries	1 536	1 849	1 838	1 846
Légumes	917	1 345	1 574	1 805

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes, 24 premiers chapitres de la NC.

## Principaux clients de la France



Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes, 24 premiers chapitres de la NC.

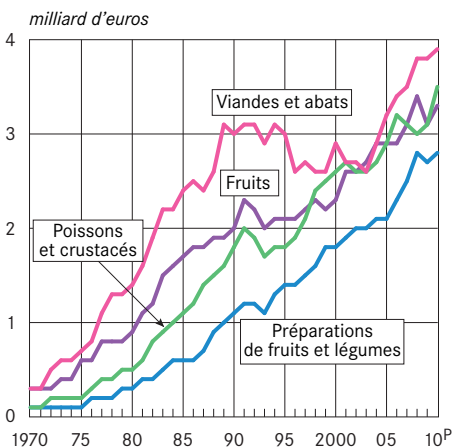
## Solde de la balance commerciale des produits excédentaires

	1990	2000	2009	2010P
million d'euros				
Boissons, vins et alcools	4 909	7 216	7 193	8 701
Céréales	4 688	3 824	4 195	5 100
Lait et produits laitiers	1 948	1 836	2 334	2 682
Animaux vivants	805	1 160	1 403	1 474
Sucres et sucreries	1 083	1 283	1 077	1 095
Produits de la minoterie	633	585	663	642
Prép. aliment. diverses	358	439	353	459

## Importations

Les importations de produits agricoles (+ 11 %) et de produits des IAA (+ 4 %) repartent à la hausse en 2010 après la baisse enregistrée fin 2009. Les importations de viandes reprennent modérément, entraînées par les viandes et jambons de porcs et les découpes de poulet, largement devant les viandes bovines. En produits de la pêche, notamment saumon frais ou réfrigéré de Norvège, du Royaume-Uni et d'Irlande, la hausse des volumes est comparable mais leur forte valorisation renchérit plus le coût des achats. Les achats en beurre vrac, lait liquide, mozzarella, fromage râpé, essentiellement d'Europe (Allemagne, Belgique, Italie, Espagne) reprennent, gonflés par l'envolée des cours. Les achats de fruits repartent doucement, tirés par les prix élevés des oranges douces en provenance de l'Espagne et de l'Afrique du Sud. Les clémentines et les avocats sont aussi en progression. Le contexte est similaire pour les légumes : faible hausse des volumes avec des prix soutenus, notamment en tomates, poivrons et courgettes du Maroc et d'Espagne. Sur fond de prix également sur une pente ascendante, la demande est en croissance continue en cacao, graines de colza, café sous le seul effet prix, caoutchouc, mais aussi en produits peu concernés par des hausses de prix, les produits alimentaires divers.

## Principales importations françaises

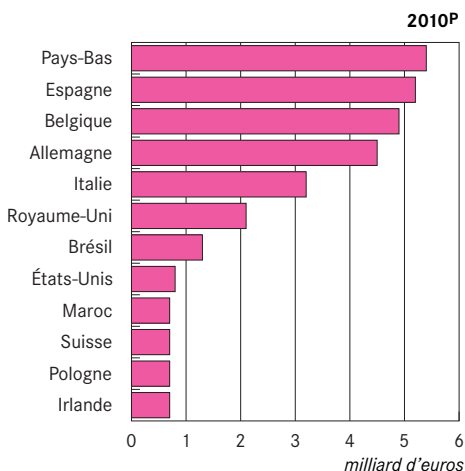


1990 2000 2009 2010<sup>P</sup>  
million d'euros

Total	20 264	28 033	38 642	40 718
dont				
Viandes et abats	2 990	2 875	3 787	3 912
Poissons et crustacés	1 800	2 592	3 068	3 537
Fruits	2 044	2 331	3 065	3 299
Préparations à base de légumes et de fruits	292	1 844	2 748	2 784
Boissons, vins et alcools	1 103	1 689	2 594	2 668
Lait et produits laitiers	941	2 156	2 359	2 657
Légumes	1 205	1 522	2 106	2 362
Préparations à base de céréales	894	1 425	2 324	2 315

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes, 24 premiers chapitres de la NC.

## Principaux fournisseurs de la France



Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes, 24 premiers chapitres de la NC.

## Solde de la balance commerciale des produits déficitaires

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	million d'euros			
Poissons et crustacés	- 1 090	- 1 702	- 2 162	- 2 566
Fruits	- 1 127	- 986	- 1 738	- 1 838
Préparations à base de légumes et de fruits	- 594	- 865	- 1 475	- 1 380
Café, thé, épices	- 484	- 704	- 963	- 1 158
Tabacs	- 708	- 1 155	- 1 098	- 1 105
Floriculture	- 532	- 765	- 973	- 989
Viandes et abats	- 737	+ 271	- 785	- 804
Huiles et graisses	- 302	- 415	- 909	- 720

## Céréales

Le maïs, le blé et le riz sont les trois principales céréales cultivées dans le monde. Le blé continue de dominer le commerce mondial devant le maïs. Le riz est surtout consommé sur place dans les zones de production.

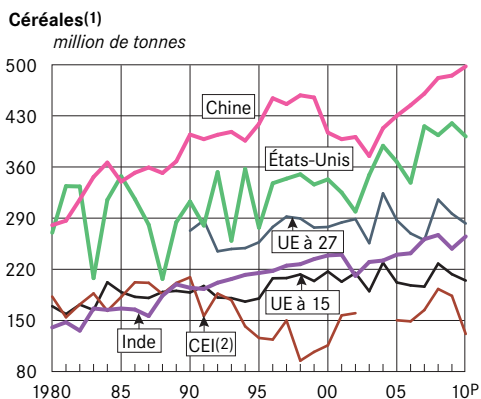
La production mondiale de céréales 2010 (y compris riz paddy) est en baisse par rapport à 2009. La production de blé et de céréales secondaires reculerait de 3 % tandis que celle de riz augmenterait de 2,4 %, atteignant un niveau record.

Les pays de la mer Noire, surtout la Russie et l'Ukraine, ont subi une forte chute de leur production, à cause de l'extrême sécheresse de l'été 2010. La production céréalière russe se replie de 38 %. En Amérique du Nord et en Europe, des rendements à la baisse pénalisent les récoltes. Aux États-Unis, la production diminue de 4 %. Celle de l'Union européenne décroît de 5 % et la production française de 7 %. La production céréalière progresse en Chine qui confirme son rang de premier producteur mondial.

Les États-Unis demeurent le premier exportateur de céréales. Les stocks de fin de campagne 2010/2011 sont prévus en forte baisse par rapport à la campagne précédente pour le blé, et surtout pour le maïs.

Télécharger les données au format tableur

### Production mondiale de céréales(1)



Céréales(1)	1990	2000	2009	2010P
<b>Monde</b>	<b>1 952</b>	<b>2 064</b>	<b>2 491</b>	<b>2 449</b>
dont Chine	404	407	485	498
Alena	395	422	501	483
dont États-Unis	312	343	420	402
Canada	57	51	50	45
Inde	194	239	248	265
<b>UE à 27</b>	...	...	<b>296</b>	<b>283</b>
dont UE à 25	247	262	275	259
dont UE à 15	188	217	213	205
<b>dont France</b>	<b>55</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>65</b>
Allemagne	38	45	50	44
Royaume-Uni	23	24	22	23
Espagne	19	25	18	20
CEI(2)	209	116	184	132
dont Russie	117	64	96	60
Ukraine	...	24	45	39
<b>Riz paddy (riz non usiné)</b>	<i>million de tonnes</i>			
<b>Monde</b>	<b>518</b>	<b>603</b>	<b>683</b>	<b>699</b>
dont Chine	192	190	197	201
Inde	112	132	134	144

(1) Y compris le riz paddy.

(2) URSS jusqu'en 1991.

Sources : FAO, Eurostat.

### Commerce international de céréales

1990-91 00-01 09-10 10-11Prév.

million de tonnes

#### Principaux pays importateurs

Japon	27	27	26	25
Mexique	7	15	14	16
UE à 27	...	...	9	12
UE à 15	6	7	...	...
Corée	9	12	13	12
Égypte	8	11	15	15
Chine	17	9	11	11
<b>Monde</b>	<b>185</b>	<b>235</b>	<b>266</b>	<b>267</b>

#### Principaux pays exportateurs

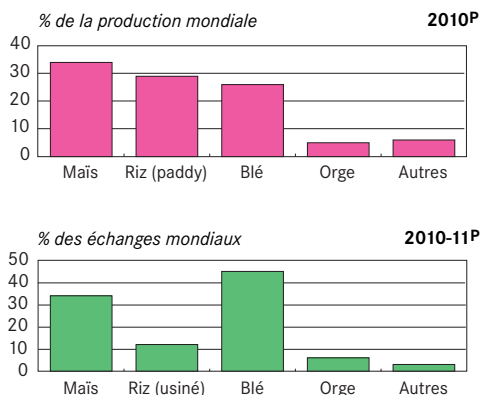
États-Unis	82	85	83	91
Canada	26	21	21	21
<b>UE à 27(1)</b>	...	...	<b>23</b>	<b>27</b>
UE à 15	26	25	...	...
Australie	16	22	19	20
Argentine	10	24	21	22

Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.

(1) Commerce avec les pays tiers.

Source : FAO - Perspectives alimentaires.

### Importance des différentes céréales



Sources : FAO - Perspectives alimentaires, USDA.

## Céréales

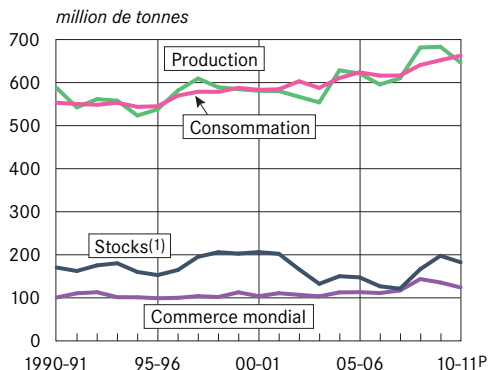
En 2010, la production mondiale de blé diminue de plus de 4 %. Les pays de la mer Noire (principalement la Russie et l'Ukraine) ont subi une sécheresse exceptionnelle durant l'été 2010, réduisant considérablement les récoltes de blé. La Russie a ainsi décidé un embargo sur ses exportations de blé, réduisant l'offre au niveau mondial. En l'absence de la Russie sur le marché mondial du blé, ce dernier s'est réorganisé et les exportations des États-Unis et de la France ont augmenté durant la campagne 2010/2011. En raison des fortes tensions sur le marché du blé tendre, ses cours au niveau mondial sont extrêmement hauts depuis l'été 2010. Sur les dix premiers mois de campagne 2010/2011, le prix du blé tendre à Chicago a augmenté de 50 % par rapport à 2009/2010.

Les stocks de blé à la fin de la campagne 2010/2011 devraient se réduire par rapport à la campagne précédente.

En 2010, la production mondiale de maïs est stable en comparaison avec 2009. Tandis qu'elle augmente en Chine, elle recule aux États-Unis (-5 %), principal exportateur mondial, ainsi que dans l'Union européenne, notamment en France. Les stocks de fin de campagne 2010/2011 se contracteraient nettement par rapport à 2009/2010. La demande est très soutenue, notamment pour la fabrication de biocarburants (éthanol) aux États-Unis. Au niveau mondial, le ratio stocks/utilisations de maïs chuterait à moins de 15 %.

Télécharger les données au format tableur

### Bilan mondial du blé



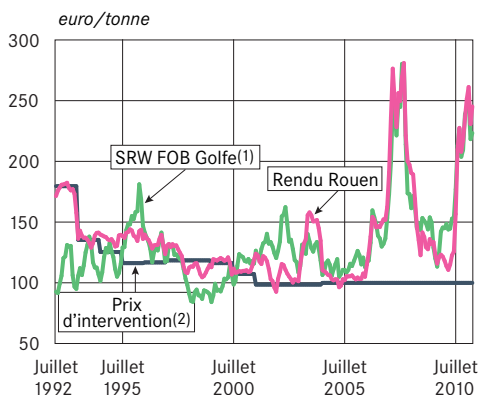
Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.  
(1) Stocks fin de campagne.  
Source : USDA.

### Production mondiale de blé

	«1990»	«2000»	2009	2010 <sup>P</sup>
	million de tonnes			
<b>Monde</b>	<b>561</b>	<b>582</b>	<b>685</b>	<b>654</b>
<b>UE à 27</b>	...	...	<b>129</b>	<b>127</b>
dont UE à 15	90	98	97	96
dont France	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>36</b>
Allemagne	15	22	25	24
CEI(1)	89	63	113	82
dont Russie	45	34	62	42
Ukraine	...	10	21	17
Chine	95	100	115	115
Inde	53	76	81	81
Alena	95	88	91	87
dont États-Unis	61	61	60	60
Canada	30	27	27	23

«1990» ou «2000» : moyenne triennale centrée sur l'année indiquée.  
(1) URSS jusqu'en 1991.  
Sources : FAO, Eurostat, USDA.

### Prix du blé sur le marché mondial



Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.  
(1) SRW : Soft red winter.  
(2) Prix de référence, base juillet.  
Sources : La Dépêche, FranceAgriMer.

### Production mondiale de maïs

	«1990»	«2000»	2009	2010 <sup>P</sup>
	million de tonnes			
<b>Monde</b>	<b>479</b>	<b>592</b>	<b>812</b>	<b>815</b>
Alena	214	280	363	350
dont États-Unis	194	252	333	316
Mexique	13	18	20	22
Chine	97	106	158	168
Mercosur	30	59	82	81
dont Brésil	24	42	56	55
Argentine	6	15	23	22
<b>UE à 27</b>	...	...	<b>58</b>	<b>56</b>
dont UE à 15	27	39	37	37
dont France	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
Italie	6	10	8	8
Inde	9	12	17	21

«1990» ou «2000» : moyenne triennale centrée sur l'année indiquée.  
Sources : FAO, USDA, Eurostat, Coceral.



# Céréales

Pour la deuxième année consécutive, les surfaces des céréales sont en recul avec 9,2 millions d'hectares en 2010, mais restent proches de la moyenne quinquennale 2005-2010.

Les céréales couvrent près de la moitié des terres labourables. Elles sont présentes dans 85 % des exploitations mais la concentration est importante : 24 % des exploitants cultivent 65 % de la sole céréalière. À l'inverse, 16 % des surfaces sont réparties dans 57 % des exploitations.

Les trois principales céréales sont le blé tendre, l'orge et le maïs grain. Le blé tendre est davantage destiné à l'alimentation humaine (farine) tandis que l'orge et le maïs grain sont surtout utilisés dans l'alimentation animale.

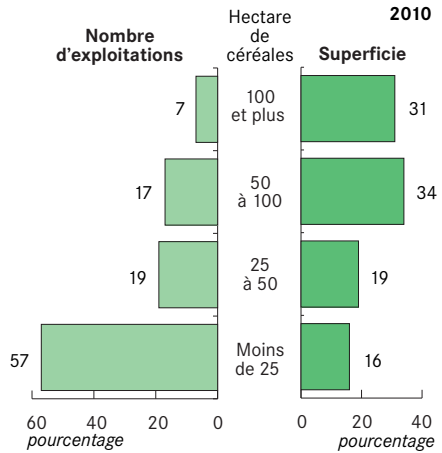
Le blé tendre, première culture française avec 4,9 millions d'hectares, couvre 53 % de la sole céréalière. Il est localisé dans les plaines de climat océanique du centre, du bassin aquitain, de l'ouest et surtout dans celles du grand bassin parisien. En 2010, le rendement est de 72 q/ha.

L'orge, deuxième culture céréalière avec 1,6 million d'hectares, atteint en 2010 un rendement égal au rendement moyen quinquennal de 64 q/ha. Les semis s'effectuent essentiellement dans le quart nord-est du territoire.

Le maïs grain occupe 16 % de la sole céréalière. Le Sud-Ouest et l'Alsace sont ses terres d'élection. En 2010, le rendement atteint 89 q/ha, soit 1 q/ha de moins que le rendement moyen quinquennal.

Télécharger les données au format tableur

## Structure des exploitations céréalières

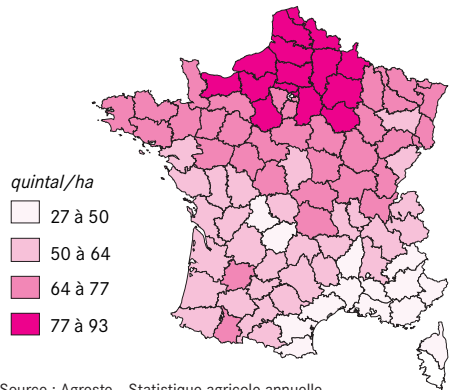


Sources : Agreste, ASP.

## Rendement en blé tendre

moyenne France : 72 quintaux/ha

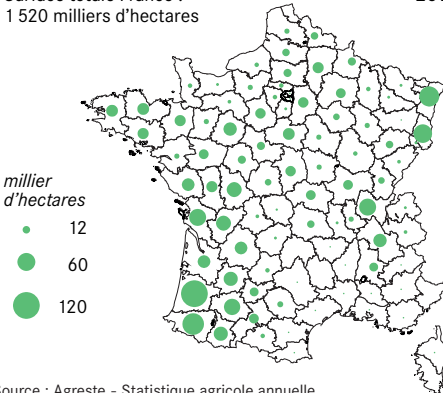
2010P



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Maïs grain

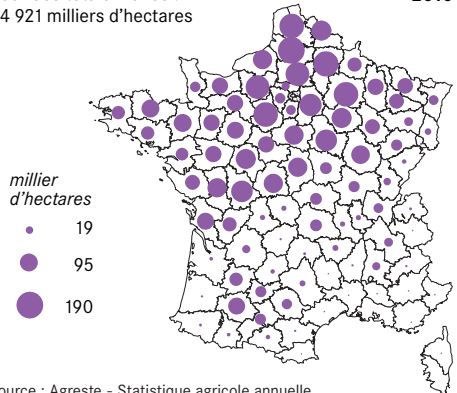
Surface totale France : 1 520 milliers d'hectares 2010P



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Blé tendre

Surface totale France : 4 921 milliers d'hectares 2010P



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Céréales

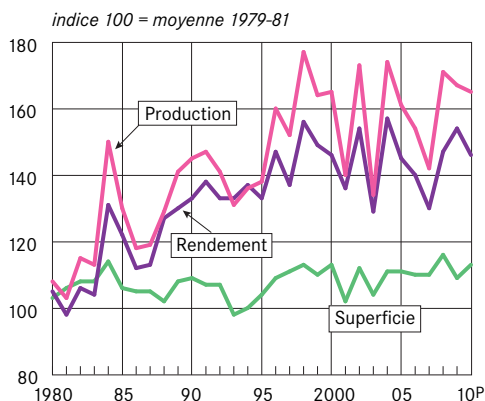
En 2010, la sole de blé tendre progresse de 4 % (188 000 hectares) par rapport à 2009 et avoisine ainsi son niveau record atteint en 2008. Le rendement perd 4 q/ha et descend à 72 q/ha. Il est toutefois supérieur de 1 q/ha au rendement moyen quinquennal 2005-2009. La production, évaluée à 36 millions de tonnes, est en recul de 2 % sur celle de 2009, mais devance de 4 % la production moyenne 2005-2009. Depuis 1980, la production de blé tendre a progressé de 53 %, grâce surtout à la hausse des rendements constatée jusqu'à la fin des années 90. Dans l'Union européenne, la production de blé tendre baisse de 2 % par rapport à 2009. La France reste le premier producteur avec 28 % du total, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Le faible repli de la production française 2010 pèse peu sur les ressources pour la campagne 2010/2011. La consommation intérieure est en retrait (- 5 %), le prix élevé étant peu attractif pour l'alimentation animale. En revanche, les exportations augmentent fortement (+ 11 %), portées par les pays tiers. En effet la demande des pays du Maghreb s'est accrue en raison de l'arrêt des exportations russes consécutif à une sécheresse estivale exceptionnelle en Russie.

De fait, avec une production en baisse, et des utilisations totales en progression de près de 3 %, le stock de fin de campagne s'établirait à un niveau historiquement bas.

Télécharger les données au format tableur

### Production française de blé tendre



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
Superficie	4 748	4 911	4 733	4 921
	<i>millier d'hectares</i>			
Rendement	66,0	72,6	76,6	72,4
	<i>quintal/ha</i>			
Production	31,4	35,7	36,2	35,6
	<i>million de tonnes</i>			

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

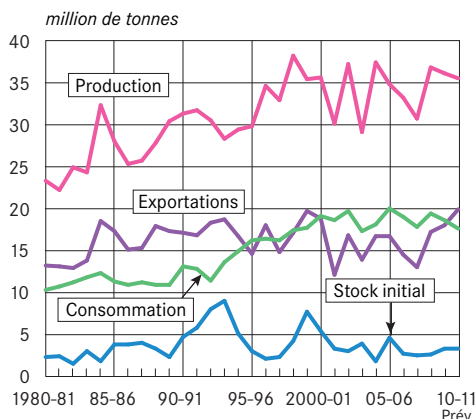
### Production européenne de blé tendre

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>million de tonnes</i>			
<b>Total UE à 27</b>	...	...	<b>129,5</b>	<b>127,4</b>
<i>dont UE à 15</i>	81,4	95,5	96,8	91,8
<b>dont France</b>	<b>31,4</b>	<b>35,7</b>	<b>36,2</b>	<b>35,6</b>
Allemagne <sup>(1)</sup>	15,2	21,6	25,1	23,9
Royaume-Uni	14,0	16,7	14,1	14,9
Pologne	9,0	8,5	9,8	9,5
Roumanie	7,3	4,4	5,2	5,7

(1) Y compris l'ex-RDA.  
Sources : Eurostat, Agreste.

### Bilan français du blé tendre

	1990-91	2000-01	09-10	10-11Prév.
	<i>millier de tonnes</i>			
Stock initial	4 785	5 523	3 449	3 424
Production	31 417	35 682	36 236	35 641
Collecte	27 849	31 775	33 167	32 765
Auto-consommation	3 568	3 907	3 069	2 876
Importations	144	264	498	800
<b>Ressources</b>	<b>36 346</b>	<b>41 469</b>	<b>40 183</b>	<b>39 865</b>
Stock final	5 915	3 392	3 424	2 166
Consommation intérieure	13 202	19 204	18 703	17 734
<i>dont</i>				
alim. animale	7 997	11 283	9 293	8 254
alim. humaine et usages industriels	5 205	7 158	9 410	9 480
Exportations <sup>(1)</sup>	17 229	18 873	18 056	19 965
UE à 27	...	...	7 572	6 745
<i>dont UE à 15</i>	6 597	11 164	7 464	6 649



Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.  
(1) Y compris farine en équivalent-grain.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1996-1997.  
Sources : Agreste, FranceAgriMer.

## Céréales

La sole de maïs récoltée en grains est évaluée à 1,5 million d'hectares en 2010, soit un recul de 9 % par rapport à celle de 2009. Toutes les principales régions productrices de maïs grain ont leurs surfaces en baisse. Le rendement étant en retrait de 2 q/ha par rapport à l'année 2009, la récolte française perd 11 % en 2010. Cependant, avec un peu moins de 14 millions de tonnes, la production 2010 se situe 6 % au-dessus de la production moyenne des cinq dernières années.

Pour l'Union européenne, les surfaces progressent tandis que le rendement diminue. La production descend à 56 millions de tonnes soit 3 % de moins qu'en 2009. La France reste le premier producteur avec 24 % du total. La Roumanie, deuxième producteur depuis 2009, fournit 16 % de la récolte, devant l'Italie et la Hongrie.

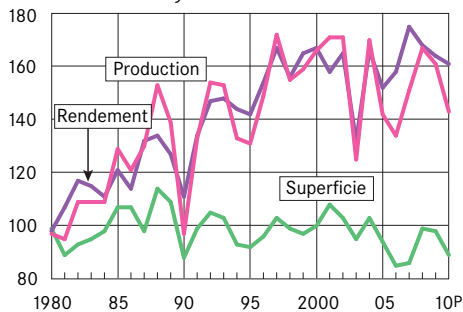
Malgré un stock de report élevé atteignant près de 2,4 millions de tonnes (Mt), le net repli de la production française de maïs en 2010 entraîne un repli des ressources par rapport à 2009-2010. Cette diminution est accentuée par une hausse de la consommation de près de 11 % par rapport au niveau très bas de 2009-2010. Les utilisations pour l'alimentation animale augmentent fortement. La consommation humaine et les besoins industriels sont aussi en hausse avec la poursuite du développement de la filière éthanol.

Mais les exportations sont en forte baisse, et le stock de fin de campagne 2010/2011 se maintiendrait à près de 2,5 Mt.

Télécharger les données au format tableur

### Production française de maïs grain et semence

indice 100 = moyenne 1979-81



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	millier d'hectares			
Superficie	1 557	1 765	1 744	1 571
	quintal/ha			
Rendement	60,3	90,8	88,9	87,4
	million de tonnes			
Production	9,4	16,0	15,5	13,7

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Production européenne de maïs

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	million de tonnes			
<b>Total UE à 27</b>	...	...	<b>57,8</b>	<b>56,2</b>
dont UE à 15	24,3	38,4	37,1	34,6
<b>dont France</b>	<b>9,4</b>	<b>16,0</b>	<b>15,5</b>	<b>13,7</b>
Roumanie	6,8	4,9	8,0	9,2
Italie	5,9	10,1	7,9	8,1
Hongrie	4,5	5,0	7,5	7,4
Allemagne <sup>(1)</sup>	1,6	3,3	4,5	4,1

(1) Y compris l'ex-RDA.

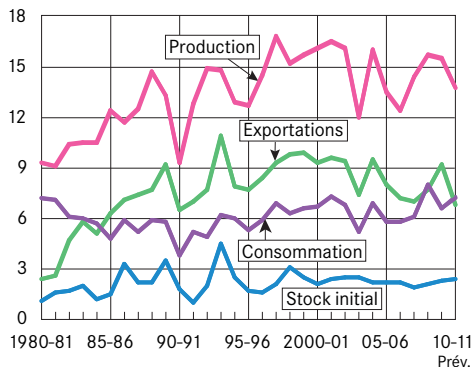
Sources : Eurostat, Agreste.

### Bilan français du maïs

1990-91 2000-01 09-10 10-11Prév.

	1990-91	2000-01	09-10	10-11Prév.
	millier de tonnes			
Stock initial	1 842	2 063	2 341	2 365
Production	9 401	16 073	15 513	13 736
Collecte	8 139	13 886	13 897	12 165
Auto-consommation	1 262	2 187	1 616	1 571
Importations	135	296	319	450
<b>Ressources</b>	<b>11 378</b>	<b>18 432</b>	<b>18 173</b>	<b>16 551</b>
Stock final	1 011	2 493	2 365	2 474
Consommation intérieure	3 860	6 678	6 574	7 232
dont				
alim. animale	3 295	5 596	5 050	5 670
alim. humaine et usages industriels	565	785	1 291	1 345
Exportations <sup>(1)</sup>	6 507	9 261	9 234	6 845
UE à 27	...	...	7 391	5 248
dont UE à 15	5 968	9 006	7 318	5 196

million de tonnes



Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.

(1) Y compris produits de l'amidonnerie et de la semoulerie en équivalent-grain.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1996-1997.

Sources : Agreste, FranceAgriMer.

## Céréales

En 2010, la récolte d'orge atteint 10,1 millions de tonnes, soit une baisse de 22 % par rapport à celle de 2009 et de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La sole est en baisse de 300 milliers d'hectares, soit une perte de 16 % et le rendement, évalué à 64 q/ha, diminue de 7 % par rapport au pic de 2009. Entre 1980 et la fin des années 90, le rendement de l'orge a fortement augmenté. À partir des années 2000, les niveaux du rendement fluctuent de façon importante avec les variations climatiques. La récolte de l'Union européenne diminue de 14 %. La France perd sa place de premier producteur au profit de l'Allemagne. Suivent l'Espagne, et le Royaume-Uni. Ces quatre pays totalisent 64 % de la production de l'Union européenne.

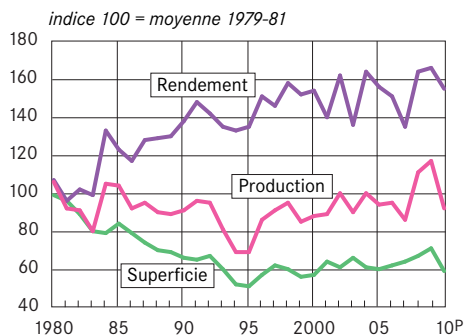
En 2010-2011, les ressources françaises sont en retrait (-8%) par rapport au niveau très élevé de 2009-2010. Le stock de début de campagne - très haut, à 3,1 millions de tonnes (Mt) -, compense un peu la faible récolte de 2010.

Les utilisations intérieures reculent (-7%) à cause d'une baisse de l'orge utilisée pour l'alimentation animale.

Au contraire, les exportations progressent nettement et atteindraient en 2010-2011 plus de 7 Mt. Alors que celles destinées à l'Union européenne sont en retrait, les fortes disponibilités intracommunautaires en blé fourrager pénalisant l'orge, les exportations vers les pays tiers augmentent. La campagne se terminerait avec un stock de report de 1,6 Mt.

Télécharger les données au format tableur

### Production française d'orge



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier d'hectares</i>			
Superficie	1 753	1 534	1 884	1 582
	<i>quintal/ha</i>			
Rendement	56,9	63,3	68,4	63,8
	<i>million de tonnes</i>			
Production	10,0	9,7	12,9	10,1

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

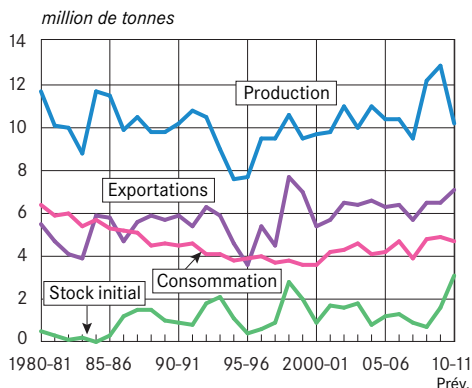
### Production européenne d'orge

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>million de tonnes</i>			
<b>Total UE à 27</b>	...	<b>60,1</b>	<b>62,0</b>	<b>53,1</b>
dont UE à 15	55,8	51,4	50,6	43,4
<b>dont France</b>	<b>10,0</b>	<b>9,7</b>	<b>12,9</b>	<b>10,1</b>
Allemagne <sup>(1)</sup>	14,0	12,1	12,3	10,4
Espagne	9,4	11,1	7,3	8,2
Royaume-Uni	7,9	6,5	6,7	5,3

(1) Y compris l'ex-RDA.  
Sources : Eurostat, Agreste.

### Bilan français de l'orge

	1990-91	2000-01	09-10	10-11 <sup>Prév.</sup>
	<i>millier de tonnes</i>			
Stock initial	861	891	1 640	3 137
Production	9 991	9 717	12 879	10 100
Collecte	7 107	7 577	10 615	8 389
Auto-consommation	2 884	2 140	2 264	1 711
Importations	247	112	24	90
<b>Ressources</b>	<b>11 099</b>	<b>10 720</b>	<b>14 543</b>	<b>13 327</b>
Stock final	798	1 665	3 137	1 602
Consommation intérieure	4 390	3 638	4 967	4 595
dont				
alim. animale	3 757	3 196	4 480	4 121
alim. humaine et usages industriels	245	197	241	250
Exportations <sup>(1)</sup>	5 911	5 417	6 439	7 130
UE à 27	...	...	5 260	4 834
dont UE à 15	2 583	3 152	5 220	4 797



Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.  
(1) Y compris malt en équivalent-grain.  
Sources : Agreste, FranceAgriMer.

## Meunerie

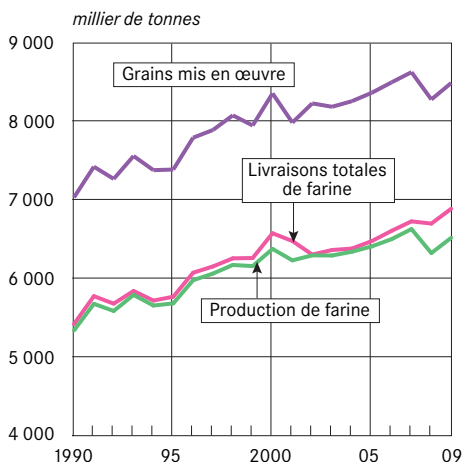
En 2009, la production de farine et d'amidon de blé tendre a augmenté d'un peu plus de 3 % : 6,5 millions de tonnes ont été produits pour 8,5 millions de blé tendre écrasé.

Sur le marché français, la reprise de l'activité de l'amidonnerie explique l'essentiel de la progression avec 11 % en plus par rapport à 2008. Ailleurs, les changements sont infimes. La boulangerie reste, avec l'amidonnerie, le principal débouché sur le marché intérieur. À noter, la percée de la farine biologique (1 % des quantités produites) qui gagne 28 % sur l'année.

En 2009, les exportations sont en repli de 3,8 % : 662 000 tonnes de farines françaises ont été exportées contre 688 000 en 2008. La Libye qui constituait un des principaux clients de la France en 2008 a réduit ses commandes de 69 % entre 2008 et 2009. Plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest comme la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Mali ou le Bénin ont diminué leurs importations dans des proportions importantes. Mais plus au sud, d'autres États ont maintenu leurs achats, tel l'Angola qui a pratiquement doublé ses importations de farines.

La meunerie française poursuit sa restructuration. En 2009 on recense plus de moulins qu'en 2008. Mais cette augmentation reflète surtout un encadrement plus strict de l'activité de meunerie, notamment des petits moulins.

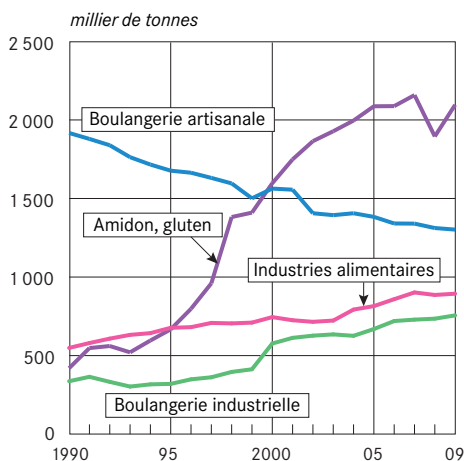
### Activité de la meunerie(1)



	1990	2000	2008 <sup>r</sup>	2009
Nombre de moulins en activité au 1 <sup>er</sup> janvier	919	706	456	462
<i>millier de tonnes</i>				
Grains mis en œuvre	7 026	8 348	8 271	8 480
Production de farine	5 335	6 371	6 318	6 512
Livraisons de farine	5 415	6 570	6 693	6 881
<i>pour le marché intérieur</i>	3 901	5 494	6 005	6 220
<i>pour l'exportation</i>	1 514	1 076	688	662

(1) Le champ comprend aussi l'amidonnerie.  
Sources : Agreste, Association nationale de la meunerie française (ANMF), FranceAgriMer.

### Destination des farines du marché intérieur



	1990	2000	2008 <sup>r</sup>	2009
<i>millier de tonnes</i>				
Boulangerie	2 444	2 361	2 277	2 286
<i>dont artisanale</i>	1 917	1 563	1 312	1 302
<i>industrielle</i>	337	577	738	756
<i>grandes surfaces<sup>(1)</sup></i>	190	221	225	226
Industries alimentaires (biscotterie, biscuiterie, ...)	549	745	893	894
Alimentation animale	67	83	61	61
Amidon, gluten	420	1 597	1 895	2 096
Autres	421	708	880	883
<b>Total</b>	<b>3 901</b>	<b>5 494</b>	<b>6 005</b>	<b>6 220</b>

(1) Y compris fabrication de pâtes et pains surgelés.  
Sources : Agreste, FranceAgriMer.

## Produits divers issus des céréales

En 2009, dans une situation économique encore fragile, la production d'amidons et fécules cesse de se dégrader. Grâce à des prix favorables, les quantités d'amidon issu de blé progressent. Celles d'amidon issu de maïs et de fécule de pomme de terre régressent. La fabrication de glucose et de malto-dextrine, des sucres issus de l'amidon, poursuit son repli amorcé en 2008.

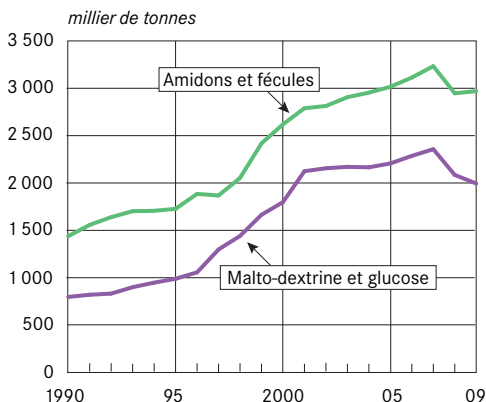
En 2009, la production de malt d'orge de brasserie poursuit son recul amorcé en 2005 et atteint son plus bas niveau depuis 20 ans, en lien avec une baisse de la consommation de bière.

En 2009, avec 580 000 tonnes produites, la fabrication de biscuits et de biscottes est stable par rapport à 2008. Les tonnages produits diminuent de 6 % pour les biscuits secs, de 1 % pour les autres catégories de biscuits qui représentent l'essentiel de la production. La fabrication de gâteaux, ou pâtisserie de conservation, augmente de 6 %. L'innovation est en effet très présente sur ce segment : recettes, introduction de nouvelles présentations... La production pour la biscotterie se répartit à moitié entre biscottes et des produits tels pains grillés, pains suédois... En 2009 les tonnages de biscottes produits chutent de 8 %, les autres spécialités augmentent de 2 %.

Après un recul en 2008, la production de pâtes alimentaires reprend très timidement en 2009 grâce à une consommation un peu mieux orientée. Les tonnages de couscous gagnent 3 %.

Télécharger les données au format tableau

### Production de produits amylicés



Sources : Agreste, Usipa.

### Production de produits divers du travail des grains

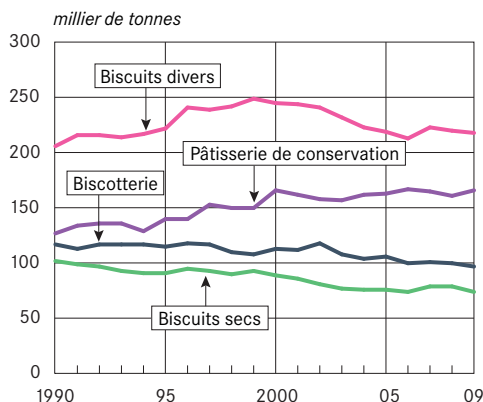
	1990	2000	2008	2009
	<i>millier de tonnes</i>			
Semoules	458	493	506	501
Pâtes alimentaires	292	249	239	241
Couscous	57	72	81	83
Malt d'orge de brasserie	1 248	1 285	1 198	1 132
<b>Produits amylicés</b>				
Amidons et féculés	1 437	2 620	2 948	2 971
Malto-dextrine, glucose	794	1 797	2 084	1 994
Amidons et féculés transformés divers	290	441	s	s

Sources : Agreste, Sifpaf, FranceAgriMer, AMF, Usipa.

### Production de la biscuiterie, biscotterie

	1990	2000	2008	2009
	<i>millier de tonnes</i>			
Biscuiterie-pâtisserie	461	535	485	483
<i>dont</i>				
<i>biscuits secs</i>	102	89	79	74
<i>biscuits divers</i>	206	245	220	218
<i>pâtisserie de conservation, pain d'épices</i>	127	166	161	166
Biscotterie	117	113	100	97
<b>Total</b>	<b>578</b>	<b>648</b>	<b>585</b>	<b>580</b>

Sources : Agreste, L'Alliance 7.





## Oléagineux et protéagineux

La superficie totale des oléagineux s'élève à 2,2 millions d'hectares en 2010, en baisse de 1 % par rapport à 2009. Avec 1,5 million d'hectares, la sole de colza perd 16 000 hectares par rapport à l'année 2009 (- 1%). Après la hausse de 5 % en 2009, les surfaces de colza non alimentaire (colza énergétique destiné à la production de biodiesel) sont en diminution de 14 % en 2010. Elles ne représentent plus que 32 % de la sole totale de colza, contre 54 % en 2007. Les régions Centre, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Lorraine assurent 55 % de la production de colza. Avec 695 000 hectares, les surfaces de tournesol baissent de 4 % en un an, mais se situent encore 10 % au-dessus de la moyenne 2005-2009. En 2010 53 % de la production de tournesol provient des régions Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

La sole de soja estimée à 51 000 hectares continue de progresser (+ 17 % en un an) et retrouve son niveau de 2005. La production de soja est située pour 44 % en Midi-Pyrénées.

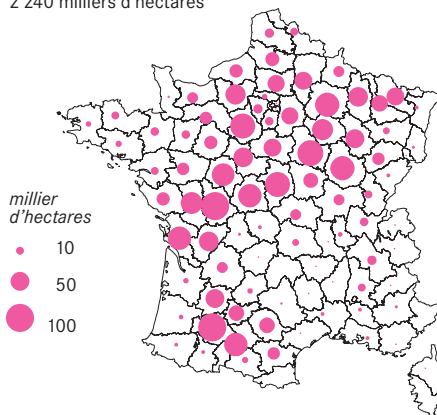
Les nouvelles aides mises en place en 2010 profitent aux protéagineux, dont la superficie a doublé en un an pour atteindre 404 000 hectares. La sole de pois protéagineux gagne 122 % par rapport à 2009. Elle couvre 61 % de la sole totale de protéagineux et est essentiellement située dans le grand Bassin parisien. Les surfaces de féverole gagnent 71 % en un an pour atteindre 37 % de la surface totale de protéagineux en 2010, et 98 % par rapport à la période 2005-2009.

Télécharger les données au format tableur

### Oléagineux

Surface totale France :  
2 240 milliers d'hectares

2010<sup>P</sup>



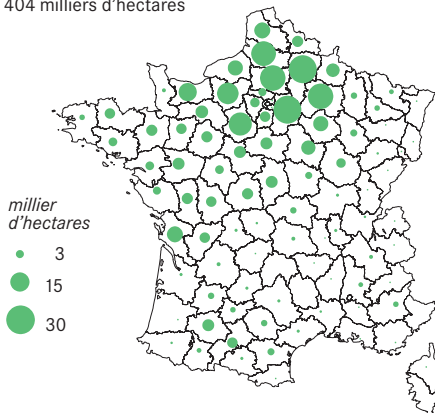
	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier d'hectares</i>			
<b>France</b>	<b>1 917</b>	<b>2 010</b>	<b>2 264</b>	<b>2 240</b>
Centre	328	378	399	401
Poitou-Charentes	268	311	298	287
Midi-Pyrénées	267	240	305	259
Bourgogne	191	206	210	216
Champagne-Ardenne	141	151	201	206
Lorraine	111	138	145	145
Picardie	47	60	111	118
Pays de la Loire	109	114	97	102
Haute-Normandie	32	52	77	83
Aquitaine	99	55	85	81
Île-de-France	54	57	74	77

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Protéagineux

Surface totale France :  
404 milliers d'hectares

2010<sup>P</sup>



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier d'hectares</i>			
<b>France</b>	<b>713</b>	<b>467</b>	<b>203</b>	<b>404</b>
Picardie	112	86	50	76
Centre	64	43	21	49
Champagne-Ardenne	23	22	18	44
Île-de-France	102	62	30	42
Haute-Normandie	55	40	16	28
Poitou-Charentes	24	27	12	27
Pays de la Loire	44	21	10	24
Basse-Normandie	36	27	10	22
Midi-Pyrénées	129	71	6	19
Bourgogne	27	13	7	17
Nord-Pas-de-Calais	26	23	8	16

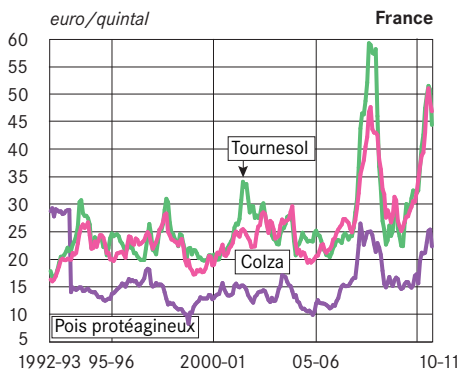
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Oléagineux et protéagineux

En 2010, la production française de colza diminue de 14%, avec des rendements inférieurs de 5 q/ha par rapport à celle de 2009. Elle est supérieure de 2% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Depuis 2000, elle a augmenté de 39%, représentant 72 % de la production française d'oléagineux en 2010, contre 63 % en 2000. Malgré des rendements quasiment stables par rapport à 2009, la récolte 2010 de tournesol est inférieure de 5 % à celle de 2009 mais reste supérieure de 8 % à la moyenne des cinq dernières années. L'augmentation de la production en pois et fèves/soles observée en 2009 se confirme en 2010. La récolte de pois en 2010 a doublé par rapport à 2009. La production mondiale de graines oléagineuses est en hausse de 12 % en 2010, essentiellement due à l'augmentation de la récolte de soja.

Durant la campagne 2009/2010, les cours des graines oléagineuses ont reculé par rapport à 2008/2009. La campagne 2010/2011 débute par une forte hausse des cours des oléagineux, surtout pour le colza et le tournesol. L'Ukraine, l'un des principaux fournisseurs du marché européen, est touchée par une sécheresse exceptionnelle, entraînant une mauvaise récolte et la flambée des prix. L'augmentation des cours s'accélère ensuite : des sommets sont atteints en janvier 2011, les cours du colza et du tournesol dépassant 500 €/t. Les prix des oléagineux européens subissent également la fermeté des cours mondiaux des graines de soja et des huiles.

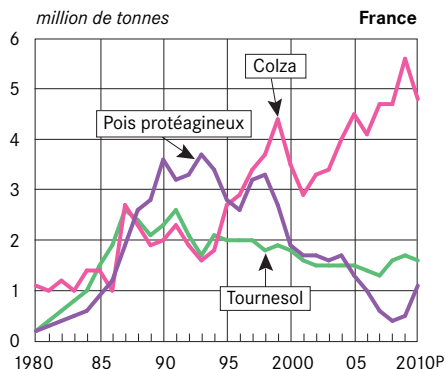
### Prix des graines oléagineuses et protéagineuses



Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.  
Sources : Agreste, Dépêche commerciale et agricole.

Télécharger les données au format tableur

### Production de graines oléagineuses et protéagineuses



France	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Superficie</b>	<i>millier d'hectares</i>			
Colza	680	1 186	1 481	1 465
Tournesol	1 117	729	725	695
Pois protéagineux	687	429	112	247
<b>Rendement</b>	<i>quintal/ha</i>			
Colza	29,1	29,3	37,7	32,9
Tournesol	20,8	25,2	23,7	23,5
Pois protéagineux	52,3	45,2	48,7	44,2
<b>Production</b>	<i>millier de tonnes</i>			
Colza	1 975	3 477	5 589	4 816
Tournesol	2 324	1 833	1 720	1 633
Soja	255	201	110	140
Pois protéagineux	3 597	1 937	543	1 093
Fèves et féveroles	89	101	438	481
Lupin	7	34	8	16

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Production mondiale de graines oléagineuses

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Monde</b>	<i>million de tonnes</i>			
Soja	108,5	161,4	211,7	260,5
Graines de coton	54,0	52,9	41,8	39,9
Colza	24,4	39,5	58,4	60,8
Arachides	23,2	34,9	35,4	32,8
Tournesol	22,7	26,5	34,7	32,4
<b>UE à 27</b>	<i>million de tonnes</i>			
Colza	...	11,3	21,4	20,3
Tournesol	...	5,4	6,9	6,8
Soja	...	1,3	0,8	1,1

Sources : FAO, Eurostat.

## Oléagineux et protéagineux

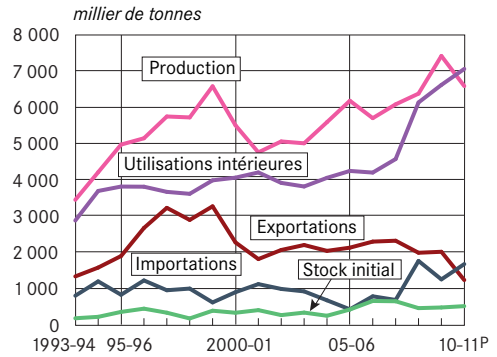
En 2010, la production de graines oléagineuses s'élève à 6,6 millions de tonnes, en baisse de 11 % par rapport aux records de 2009. La production de colza a diminué (- 14 %) à cause d'une réduction des surfaces de 1 % et de la sécheresse printanière qui a pénalisé les rendements. Pour le tournesol, la production diminue aussi en raison d'une baisse des surfaces (- 4 %). Les rendements sont stables. Seule la production de soja s'accroît de 27 % grâce notamment à une progression conjointe des surfaces et des rendements; elle reste cependant marginale.

Les ressources, production et stocks, diminuent (- 10 %). Les utilisations intérieures augmentent (+ 7 %), en faveur de la trituration de graines, accompagnant le développement de la filière biodiesel. Afin de compenser le déficit de production, les industriels ont davantage recours à l'importation de graines (+ 33 %). A contrario, les exportations diminueraient de presque 40 %. Elles sont principalement destinées au marché européen, et en majorité constituées de colza (70 % en 2010/2011).

La production française de tourteaux atteint presque 3 millions de tonnes en 2008/2009, augmentant de 38 % par rapport à l'année précédente. Les importations représentent l'essentiel des ressources en tourteaux (61 % en 2008/2009). Elles sont surtout composées de tourteaux de soja, en provenance des États-Unis.

Télécharger les données au format tableur

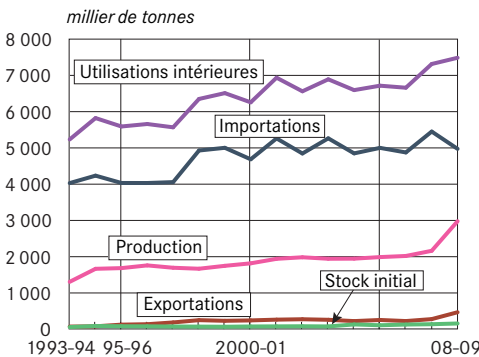
### Bilan français des graines de colza, tournesol et soja



	1990-91	2000-01	09-10	10-11
millier de tonnes				
Stock initial	19	457	496	533
Production	4 592	5 511	7 419	6 589
Collecte	4 592	5 251	7 186	6 373
Importations	485	917	1 269	1 690
dont colza	89	30	555	930
tournesol	30	178	148	200
soja	366	709	566	560
UE à 27	...	...	348	675
dont UE à 15	176	138	...	...
<b>Ressources</b>	<b>5 096</b>	<b>6 885</b>	<b>9 184</b>	<b>8 812</b>
Stock final	24	550	533	500
Utilisations intérieures	3 018	4 048	6 622	7 062
dont trituration	2 365	3 102	6 010	6 460
incorporation <sup>(1)</sup>	653	424	223	185
Exportations	2 054	2 287	2 029	1 250
dont colza	997	1 829	1 652	860
tournesol	1 044	452	352	360
soja	13	6	25	30
UE à 27	...	...	2 007	1 220
dont UE à 15	2 054	1 937	...	...

(1) Incorporation en alimentation animale des graines entières.  
Sources : Agreste, FranceAgriMer.

### Bilan français des tourteaux de colza, tournesol et soja



	1993-94	2000-01	07-08	08-09
millier de tonnes				
Stock initial	56	73	135	155
Production	1 304	1 814	2 160	2 975
Importations	4 027	4 683	5 448	4 971
dont colza	273	293	655	518
tournesol	136	278	140	326
soja	3 618	4 112	4 653	4 128
UE à 27	...	...	1 392	1 239
dont UE à 15	706	800	...	...
<b>Ressources</b>	<b>5 387</b>	<b>6 570</b>	<b>7 742</b>	<b>8 101</b>
Stock final	86	76	155	153
Utilisations intérieures	5 231	6 254	7 311	7 483
Exportations	70	240	276	465
dont colza	19	57	172	280
tournesol	46	114	42	114
soja	5	69	62	72
UE à 27	...	...	205	398
dont UE à 15	68	187	...	...

Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement agroalimentaires.

## Oléagineux et protéagineux

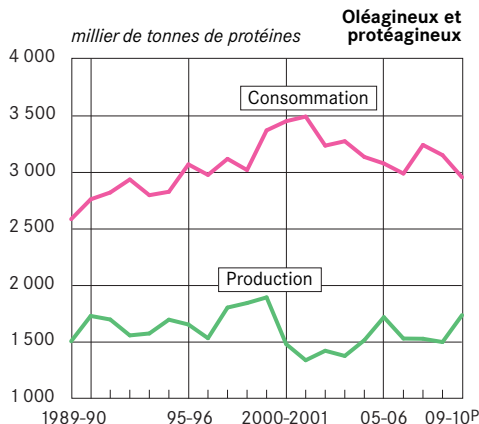
En 2009-2010, la production de matières riches en protéines issues d'oléagineux et de protéagineux est en nette hausse (+ 16 %) par rapport à l'an passé, en lien avec l'abondante production 2009 de graines. La consommation diminue pour la deuxième année consécutive (- 6 % par rapport à 2008/2009). Ainsi, le déficit de production se réduit d'un quart, à 1,2 million de tonnes.

La production française de protéines, surtout constituée de colza, pois protéagineux, tournesol et fourrages déshydratés, répondrait donc, en 2009/2010, à 59 % de la demande nationale, principalement destinée à l'alimentation animale. Le complément est assuré par l'importation de tourteaux de soja américains.

Dans un contexte de production record de graines oléagineuses en 2009, la trituration des graines oléagineuses se porte bien : 5,5 millions de tonnes de colza, tournesol et soja ont été triturées en 2009, soit 25 % de plus qu'en 2008 qui était déjà une année de forte activité. Plus de deux tiers des graines triturées en 2009 sont du colza, une part stable par rapport à 2008. C'est principalement la valorisation non alimentaire des huiles sous forme de bio-carburant qui explique une telle hausse de l'activité de trituration. Cette hausse de la production d'huiles brutes en 2009 a pu se faire avec un moindre recours aux importations grâce à la forte progression de la production de graines.

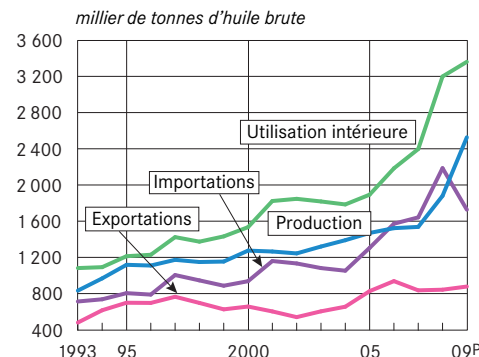
Télécharger les données au format tableur

### Bilan français des matières riches en protéines



Source : Unip.

### Bilan français des huiles végétales brutes

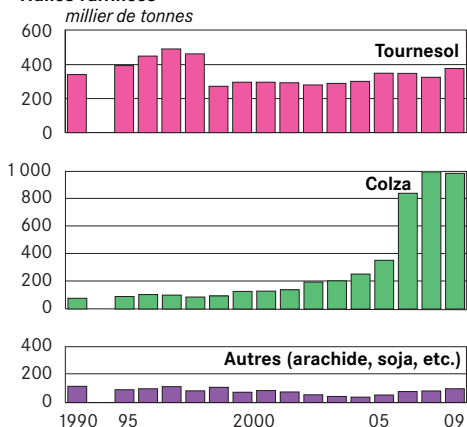


Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement agroalimentaires.

### Production d'huiles végétales(1)

	1990	2000	2008	2009
<i>millier de tonnes</i>				
<b>TRITURATIONS</b>				
<b>Graines triturées</b>	<b>2 301</b>	<b>3 048</b>	<b>4 423</b>	<b>5 517</b>
<i>dont colza</i>	928	1 306	3 056	3 682
<i>tournesol</i>	1 113	1 373	1 044	1 272
<b>PRODUCTION</b>				
<b>Huiles brutes</b>	<b>896</b>	<b>1 225</b>	<b>1 816</b>	<b>2 319</b>
<i>dont colza</i>	384	548	1 284	1 598
<i>tournesol</i>	465	609	455	604
<b>Huiles raffinées(1)</b>	<b>535</b>	<b>498</b>	<b>1 404</b>	<b>1 462</b>
<i>dont colza</i>	78	128	996	986
<i>tournesol</i>	342	297	326	378

#### Huiles raffinées



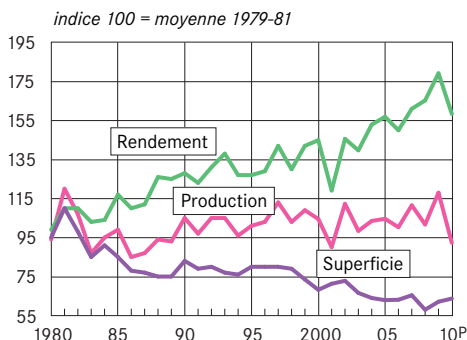
(1) Y compris les huiles raffinées à destination du non alimentaire de 2007. Sources : Agreste, Huileries de France.

## Sucre

Après la récolte exceptionnelle de la campagne précédente, la production européenne de sucre recule de 10 % en 2010-2011. Des rendements en recul s'ajoutent en effet à un léger retrait des surfaces emblavées en betterave. Toutefois, ils restent supérieurs de 8 % à la moyenne des cinq dernières campagnes. En France, la sole de betteraves est en légère hausse (+ 3 %) en 2010, mais les rendements racine (83,2 t/ha) sont dans la moyenne des cinq dernières années, ne pouvant être maintenus au niveau record de 2009. La production de betteraves dépasse 31,9 millions de tonnes (35 en 2009). En 2010-2011, la production de sucre de betterave (hors sirop de sucre pour l'éthanol) est en légère baisse (- 3 %), celle de sucre de canne des Dom en légère hausse (+ 2 %). Avec 0,7 million de tonnes en 2010, les quantités de sirop de sucre destinées à la fabrication d'éthanol évoluent peu, de même que la consommation intérieure de sucre. En revanche, les ventes du sucre hors quota aux pays tiers, après deux ans de croissance, ont baissé considérablement. Depuis mi-2007, le bilan mondial du sucre est caractérisé par des stocks très serrés et des prix élevés. Les prix du marché intérieur de l'Union européenne sont devenus conjoncturellement inférieurs à ceux du marché mondial en 2010-2011, rendant le marché de l'Union moins attractif.

Télécharger les données au format tableur

### Production de betteraves industrielles



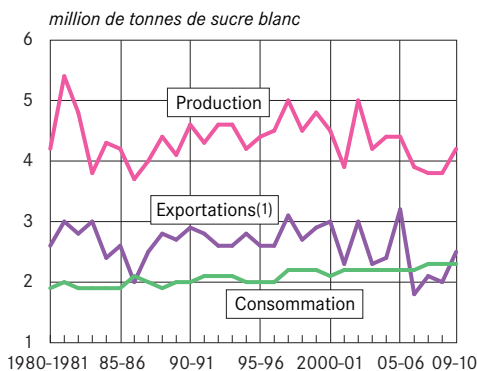
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Production de betteraves industrielles(1) et de canne à sucre

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>France (y compris Dom)</b>				
<i>millier d'hectares</i>				
Superficie				
Betteraves	475	410	374	383
Canne	43	40	38	40
<i>tonne/hectare</i>				
<b>Rendement</b>				
<b>Betteraves</b>				
racines (à 16% de sucre)	66,8	76,0	94,1	83,2
sucre	9,5	11,7	13,0	13,7
Canne	54,5	70,1	74,0	72,0
<b>UE à 27 (betteraves pour sucre)</b>				
Superficie ( <i>millier d'ha</i> )	...	...	1 541	1 525
Rendement sucre ( <i>t/ha</i> )	...	...	11,1	10,7
<b>dont UE à 15 (betteraves pour sucre)</b>				
Superficie ( <i>millier d'ha</i> )	2 077	1 823	...	...
Rendement sucre ( <i>t/ha</i> )	7,5	9,2	...	...

(1) Betteraves pour le sucre et l'éthanol (y compris l'éthanol carburant).  
Sources : Agreste, Commission européenne et FranceAgriMer.

## Bilan sucrier français



Campagne : 1<sup>er</sup> octobre - 30 septembre (la production de betteraves de la campagne sucrière n/n+1 correspond à la récolte de l'année n).

(1) Exportations de sucre en l'état (produits transformés exclus).

(2) Hors Belgique pour réexportation.

(3) Y compris Belgique pour réexportation.

Source : FranceAgriMer.

	1990-91	2000-01	08-09	09-10
<i>millier de tonnes de sucre blanc</i>				
<b>Production</b>	<b>4 602</b>	<b>4 494</b>	<b>3 780<sup>(5)</sup></b>	<b>4 211</b>
Betteraves	4 357	4 233	3 530	3 781
Canne	245	261	250	430
<b>Consommation intérieure</b>	<b>1 957</b>	<b>2 077</b>	<b>2 306</b>	<b>2 274</b>
<b>Exportations<sup>(1)</sup></b>	<b>2 854</b>	<b>3 051</b>	<b>2 015</b>	<b>2 452</b>
vers UE à 27 <sup>(2)</sup> (6)	...	...	1 560	1 756
dont vers UE à 15 <sup>(2)</sup>	784	723	...	...
vers pays tiers hors UE à 27 <sup>(3)</sup>	...	...	450	686
dont hors quota	...	...	351	609
vers pays tiers hors UE à 15 <sup>(3)</sup>	2 070	2 328	...	...
dont hors quota	734	1 419	...	...
<i>euro/tonne</i>				
<b>Prix (cotation Londres marché à terme)<sup>(4)</sup></b>	...	...	<b>304</b>	<b>430</b>

(4) Voir glossaire : « cotations ».

(5) À partir de 2006-2007 les bilans de FAM sont retraités sur les postes production et consommation en excluant le sirop de sucre destiné à l'éthanol.

(6) UE à 25 pour la campagne 2006/2007.

## Pommes de terre

En 2010, la production totale de pommes de terre est inférieure de 9% à celle de 2009 et de 4% par rapport à la moyenne des cinq dernières années, du fait notamment de la baisse de production des pommes de terre féculières. Les pommes de terre en frais représentent trois quart de la production totale. La France est au 4<sup>e</sup> rang des producteurs de pomme de terre de l'Union européenne.

Le cours moyen à l'expédition Nord-Picardie du quintal de pommes de terre de conservation (variété Bintje, calibre 40 à 70), pour les sept premiers mois de la campagne de commercialisation 2010/2011, atteint 28 euros. Il est supérieur de 13,50 euros par rapport à la campagne précédente, et de 9,50 euros par rapport au prix moyen sur cinq ans.

Le commerce extérieur de pommes de terre en frais est très largement excédentaire (+368 millions d'euros). Le solde est en hausse de 41% par rapport à celui de 2009. En revanche, il continue d'être déficitaire pour les produits transformés et son déficit atteint 229 millions d'euros.

Durant la campagne 2008/2009, la production de produits transformés à base de pommes de terre augmente de 1% par rapport à 2007-2008. La production de frites surgelées s'accroît de 8% en un an, après avoir marqué le pas lors de la campagne précédente; celle de pommes chips est stable et celle de la purée et des produits déshydratés est en baisse pour la sixième année consécutive.

### Commerce extérieur de pommes de terre

	1995	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>QUANTITÉ</b>				
	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Importations totales</b>	<b>1 097</b>	<b>1 112</b>	<b>1 706</b>	<b>1 859</b>
Pommes de terre en frais	443	321	371	434
dont consommation <sup>(1)</sup>	380	262	304	384
Produits transformés <sup>(2)</sup>	654	790	1 336	1 425
<b>Exportations totales</b>	<b>848</b>	<b>1 517</b>	<b>2 619</b>	<b>2 956</b>
Pommes de terre en frais	648	1 137	2 051	2 290
dont consommation <sup>(1)</sup>	554	1 033	1 923	2 160
Produits transformés <sup>(2)</sup>	199	380	568	666
<b>VALEUR</b>				
	<i>million d'euros</i>			
<b>Importations totales</b>	<b>450</b>	<b>337</b>	<b>566</b>	<b>586</b>
Pommes de terre en frais	170	69	85	91
dont consommation <sup>(1)</sup>	142	46	55	68
Produits transformés <sup>(2)</sup>	280	268	481	496
<b>Exportations totales</b>	<b>269</b>	<b>347</b>	<b>583</b>	<b>726</b>
Pommes de terre en frais	187	206	345	459
dont consommation <sup>(1)</sup>	147	177	297	408
Produits transformés <sup>(2)</sup>	82	141	238	267

(1) Consommation = primeurs et demi-saison + conservation.

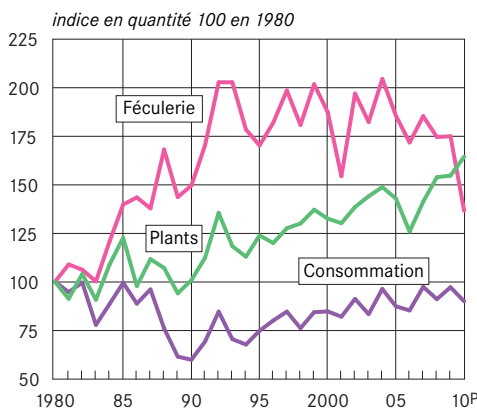
(2) Non compris la fécule.

Quantité en millier de tonnes-d'équivalent-pommes de terre.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Sources : Douanes, Agreste.

## Production de pommes de terre



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>SUPERFICIE</b>				
	<i>millier d'hectares</i>			
<b>Total</b>	<b>161,7</b>	<b>162,6</b>	<b>163,2</b>	<b>157,7</b>
Plants	13,0	14,3	15,3	16,5
Féculerie	31,7	29,2	23,5	20,0
Consommation <sup>(1)</sup>	117,0	119,1	124,3	121,2
<b>RENDEMENT</b>				
	<i>tonne/ha</i>			
<b>Total</b>	<b>29,2</b>	<b>39,6</b>	<b>43,9</b>	<b>41,4</b>
Plants	21,2	25,3	27,6	27,3
Féculerie	33,3	45,3	52,7	48,3
Consommation <sup>(1)</sup>	28,5	39,6	43,5	41,3
<b>PRODUCTION</b>				
	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Total</b>	<b>4 723</b>	<b>6 440</b>	<b>7 166</b>	<b>6 528</b>
Plants	276	363	423	450
Dessus de plants	51	36	103	108
Féculerie	1 057	1 324	1 236	966
Consommation <sup>(1)</sup>	3 339	4 718	5 403	5 005

(1) Consommation = primeurs et demi-saison + conservation.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Transformation de la pomme de terre de consommation

	90-91	00-01	07-08	08-09
	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Produits finis</b>				
Purée et pommes de terre déshydratées	54	58	45	41
Pommes chips	33	38	37	37
Frites surgelées	181	344	391	420
Autres produits <sup>(1)</sup>	35	81	60	39
<b>Total produits finis</b>	<b>303</b>	<b>522</b>	<b>533</b>	<b>538</b>

Campagne : 1<sup>er</sup> juillet - 30 juin.

(1) Pommes de terre sous vide, frites fraîches, etc.

Sources : Agreste, GIPT.



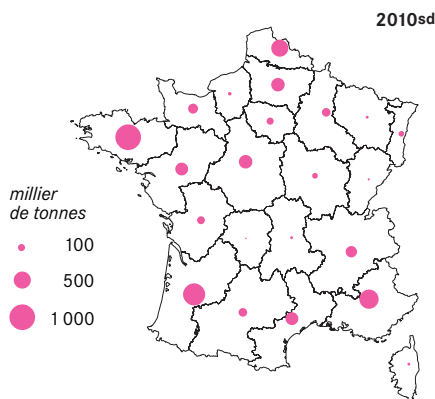
## Légumes

En 2010, la production française de légumes frais a diminué de 2,3 % par rapport à 2009 et atteint 5,35 millions de tonnes. La tendance baissière observée ces dix dernières années se confirme en 2010. Depuis l'année 2000, la production de légumes frais a baissé de 13 % en partie suite au recul régulier des surfaces. En 2010, la production de carotte diminue de 5,2 % par rapport à 2009, celle de la salade de 4,2 %, celle du melon baisse de 2,3 %, tandis que celles du chou-fleur et de la tomate restent relativement stables. Sur le marché, la concurrence moins élevée des produits d'importation et la production plus limitée de légumes frais en France ont permis une meilleure valorisation des produits par rapport à ces dernières années. Le mois d'août a toutefois été un cap difficile à passer pour certains légumes d'été comme le melon. Hormis le mois d'août, l'indice mensuel des prix à la production de l'ensemble des légumes frais est resté supérieur à la moyenne quinquennale et à la difficile année 2009.

Entre 2008 et 2009, la production de légumes frais dans l'Union européenne n'a que faiblement progressé. Les 27 pays de l'UE ont produit 57,2 millions de tonnes de légumes frais dont le tiers de tomate. Comme les années précédentes, les principaux pays producteurs de légumes frais sont l'Italie et l'Espagne puis la France avec une production deux fois moins importante.

Télécharger les données au format tableau

### Production française de légumes frais



	1990	2000	2009	2010 <sup>sd</sup>
	millier de tonnes			
Tomate	846	848	775	774
Carotte <sup>(1)</sup>	548	658	551	522
Mais doux	290	454	362	351
Salade <sup>(1)(2)</sup>	490	509	414	397
Haricot vert	198	337	351	341
Oignon	230	465	368	348
Chou-fleur <sup>(1)</sup>	446	387	396	391
Melon	307	293	288	281
Chou (n. c. chou-fleur)	230	243	222	213
Endive (chicon) <sup>(1)</sup>	248	245	180	208
Petit pois	205	245	233	163
Autres légumes frais	1 453	1 506	1 342	1 360
<b>Ensemble<sup>(3)</sup></b>	<b>5 489</b>	<b>6 190</b>	<b>5 482</b>	<b>5 354</b>

(1) Ces chiffres concernent la campagne et non l'année civile.

(2) Laitue et chicorée.

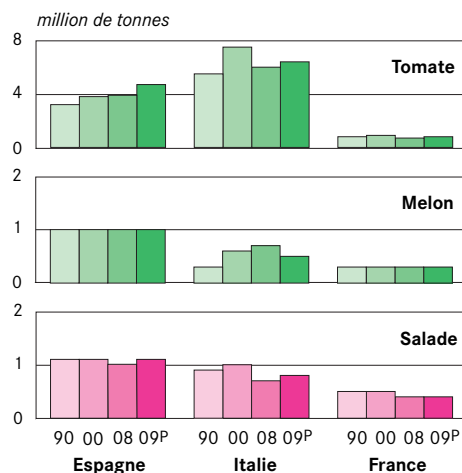
(3) Non compris fraise, pomme de terre et racine d'endive.

Champ : production des exploitations agricoles hors jardins familiaux.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Production européenne de légumes frais

	1990	2000	2008	2009 <sup>P</sup>
	million de tonnes			
<b>UE à 27</b>	...	...	<b>57,0</b>	<b>57,2<sup>e</sup></b>
<b>UE à 25</b>	<b>52,6</b>	<b>61,8</b>	<b>53,8</b>	<b>54,5<sup>e</sup></b>
<b>dont UE à 15</b>	<b>43,5</b>	<b>52,9</b>	<b>46,6</b>	<b>46,5<sup>e</sup></b>
dont Italie	12,2	16,2	13,3	11,7
Espagne	11,5	12,0 <sup>e</sup>	8,9	9,9
France	5,5	6,2	5,6	5,4
Pays-Bas	3,5	3,7	4,5	4,7
Pologne	5,3	5,5	4,9	4,8
Grèce	3,8	4,2	3,4	3,6 <sup>e</sup>
Allemagne	2,2	3,0	3,1	3,7
Royaume-Uni	3,0	2,8	2,6 <sup>e</sup>	2,6 <sup>e</sup>
Portugal	2,1	1,5	1,6 <sup>e</sup>	1,6 <sup>e</sup>
dont tomate	14,4	16,4	15,4	17,1
carotte	4,0	4,7	5,2	5,6
oignon	4,0	5,0	5,5	5,7 <sup>e</sup>
chou (n. c. chou-fleur)	5,3	5,7	5,4	5,6
melon, pastèque	4,0	4,3	4,9	5,0 <sup>e</sup>
salade	3,2	3,4	3,0	2,9 <sup>e</sup>
chou-fleur	2,3	2,4	2,4	2,4



Sources : Eurostat, estimations Agreste.

## Légumes

Pour l'ensemble des légumes frais, le déficit de la balance commerciale de la France s'élève à 788 millions d'euros en 2010. Il s'accroît nettement par rapport à 2009 (18 %) en lien avec la hausse des importations. En volume, le déficit est de 838 milliers de tonnes et se réduit de 4 % par rapport à l'année précédente. De fait, les importations ont reculé tandis que les exportations progressaient légèrement.

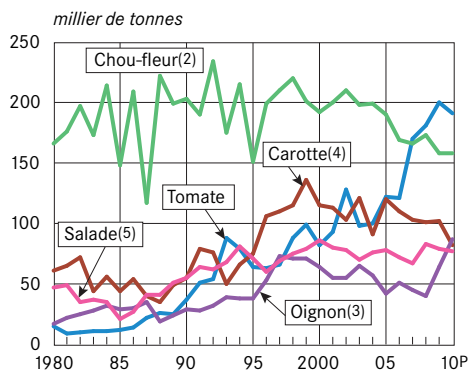
Avec 190 millions d'euros, la tomate reste le premier poste déficitaire correspondant au quart du déficit de l'ensemble des légumes frais.

Les quantités de tomates importées (498 milliers de tonnes) sont en nette baisse (- 7 %) tandis que celles des salades progressent de 12 %. Les importations dépassent également les 100 milliers de tonnes pour les melons, les courgettes et les carottes.

Avec un volume exporté de 191 milliers de tonnes (270 millions d'euros), les tomates, bien qu'en retrait par rapport à 2009, conservent la première place des légumes exportés. Elles se situent devant notamment les choux-fleurs (158 milliers de tonnes) et les carottes (82 milliers de tonnes).

Le déficit de la balance commerciale de la France s'accroît vis-à-vis de l'Espagne, du Maroc et des Pays-Bas avec des déficits respectifs de 670, 418 et 80 millions d'euros en 2010. Les excédents avec l'Allemagne et le Royaume-Uni progressent nettement (10 % et 23 %) pour atteindre respectivement 274 et 120 millions d'euros.

### Exportations françaises de légumes frais



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>QUANTITÉ</b>	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Total(1)</b>	<b>577</b>	<b>848</b>	<b>967</b>	<b>974</b>
dont				
tomate	37	82	200	191
chou-fleur(2)	203	192	158	158
oignon(3)	29	64	64	87
carotte(4)	55	115	102	82
salade(5)	55	86	79	77
<b>VALEUR</b>	<i>million d'euros</i>			
<b>Total(1)</b>	<b>523</b>	<b>677</b>	<b>896</b>	<b>1 002</b>
dont				
tomate	38	87	220	270
chou-fleur(2)	106	85	106	123
oignon(3)	7	13	24	40
carotte(4)	19	30	30	21
salade(5)	82	137	148	155

(1) Non compris fraise et pomme de terre, y compris melon.

(2) Y compris brocolis.

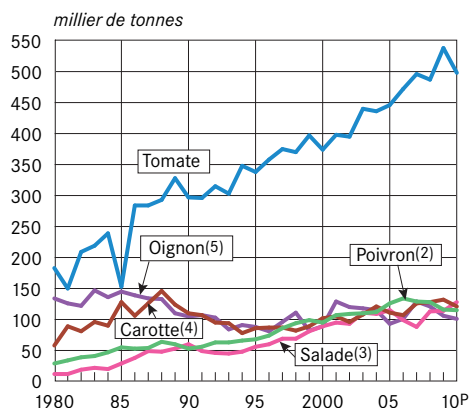
(3) Non compris les plants.

(4) Y compris navet.

(5) Laitues, chicorées et autres salades (mâche, cresson...), non compris endives.

Source : Douanes.

### Importations françaises de légumes frais



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>QUANTITÉ</b>	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Total(1)</b>	<b>1 084</b>	<b>1 482</b>	<b>1 844</b>	<b>1 812</b>
dont				
tomate	297	374	538	498
poivron(2)	53	95	116	115
salade(3)	60	89	114	128
carotte(4)	110	102	132	121
oignon(5)	105	89	106	101
<b>VALEUR</b>	<i>million d'euros</i>			
<b>Total(1)</b>	<b>812</b>	<b>1 145</b>	<b>1 566</b>	<b>1 790</b>
dont				
tomate	271	318	391	460
poivron(2)	64	109	129	162
salade(3)	44	62	113	135
carotte(4)	36	32	57	49
oignon(5)	27	24	40	50

(1) Non compris fraise et pomme de terre, y compris melon. (2) Y compris piment doux. (3) Laitues, chicorées et autres salades (mâche, cresson...), non compris endives. (4) Y compris navet. (5) Non compris les plants.

Source : Douanes.

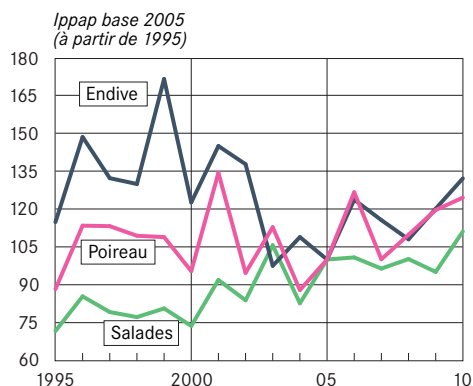
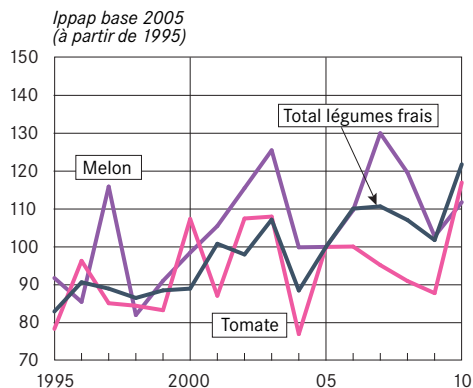
## Légumes

En 2010 le prix, mesuré par l'indice des prix à la production (Ippap), des légumes frais est en nette progression (+ 20 %) par rapport à la mauvaise année 2009. Exception faite de l'échalote (- 7 %) et de l'ail (- 4 %), l'ensemble des légumes bénéficie d'une hausse des prix sur l'ensemble de l'année 2010 par rapport à l'an passé. Le prix de l'ensemble des légumes frais est également supérieur de 15 % par rapport à la moyenne quinquennale. Il se maintient tout au long de l'année au-dessus du niveau de la moyenne 2005-2009. Il est particulièrement élevé en janvier, février, mars et décembre. L'été, et notamment au mois d'août, est une période plus difficile durant laquelle l'écart entre l'indice des prix 2010 et celui de la moyenne quinquennale se réduit. Les prix à la production 2010 sont inférieurs à ceux de la moyenne des cinq dernières années pour le melon (- 1 %), les haricots à écosser (- 15 %), le chou brocoli (- 27 %) et l'échalote (- 55 %) et en hausse pour tous les autres légumes comme le chou-fleur (+ 24 %), la tomate (23 %), la salade (13 %), l'endive (16 %) et le poireau (12 %).

Après une année 2008 exceptionnelle, la fabrication de légumes en conserves recule en 2009 et revient à son niveau de 2007. Des stocks importants dûs à une production record en 2008 et une diminution des achats des ménages expliquent un tel repli.

Télécharger les données au format tableau

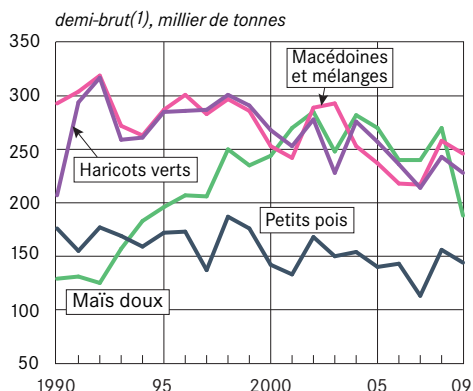
### Indice des prix à la production des légumes frais



Source : Agreste - Ippap.

### Production de conserves de légumes

	1990	2000	2008 <sup>r</sup>	2009
<i>demi-brut<sup>(1)</sup>, millier de tonnes</i>				
Maïs doux <sup>(1)</sup>	129	244	270	188
Macédoines et mélanges <sup>(1)</sup>	293	253	258	246
Haricots verts (y c. haricots beurre et mange-tout) <sup>(1)</sup>	207	268	243	228
Petits pois <sup>(1)</sup>	176	142	156	144
Flageolets <sup>(1)</sup>	42	58	51	56
Autres légumes <sup>(1)(2)</sup>	218	187	161	146
<b>Total légumes<sup>(3)</sup></b>	<b>1 214</b>	<b>1 152</b>	<b>1 139</b>	<b>1 008</b>
<i>net<sup>(2)</sup>, millier de tonnes</i>				
Légumes divers cuisinés sans garniture <sup>(2)</sup>	49	57	54	45
Concentré de tomate <sup>(2)</sup>	44	43	17	32
Spécialités de tomates <sup>(2)</sup>	51	41	9	6



(1) Quantité en « Demi-brut » c'est-à-dire poids du produit + jus d'accompagnement + conditionnement.

(2) Quantité en « Net » c'est-à-dire poids du produit + jus d'accompagnement (sans conditionnement).

(3) Exclut les légumes répertoriés ci-dessous.

Sources : Agreste, Adepale, Anic, Sonito.

## Fruits

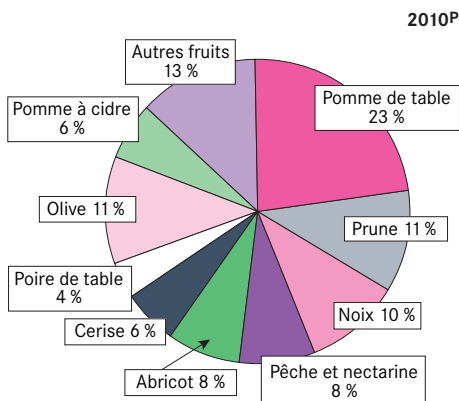
Le verger français poursuit sa baisse tendancielle de surfaces en production, constatée ces dernières années (-2 700 ha entre 2009 et 2010), ce qui correspond à 12% de moins par rapport à 2000 (-22 700 ha). Le pommier reste l'espèce fruitière dominante du verger français, malgré une nouvelle baisse de 3% (-1 250 hectares). Le recul du verger de pêcheurs s'est accentué (-6% en un an), alors que la baisse des surfaces du cerisier semble marquer le pas (-2%). Après une légère stabilisation, le vignoble de raisins de table recommence à perdre des surfaces (-4% en un an). Au contraire, la superficie en production des noisetiers continue à augmenter (7% en un an). En dix ans, la surface du verger de noisetiers et noyers progresse respectivement de 63% et 21%.

En 2010, plus de la moitié du verger français reste concentrée dans le Bassin Rhône-Méditerranée, un bon quart dans le Bassin Sud-Ouest, et 7% dans le Val de Loire.

La taille moyenne du verger atteint 7,6 ha en 2007, elle a augmenté de 15% en 5 ans. La baisse du nombre d'arboriculteurs depuis 2002 est d'autant plus forte qu'ils exploitaient de petits vergers: -32% pour les exploitations de moins de 1 ha, -6% pour celles de 15 hectares et plus. En 2007, le verger de noyers se hisse parmi les premiers vergers en superficie. Souvent petits (moins de 5 hectares), ils nécessitent moins de main-d'œuvre à l'hectare que les autres espèces. Comme la prune, la noix bénéficie d'un fort ancrage régional, d'un signe de qualité et de débouchés vers la transformation.

Télécharger les données au format tableur

## Surface des vergers

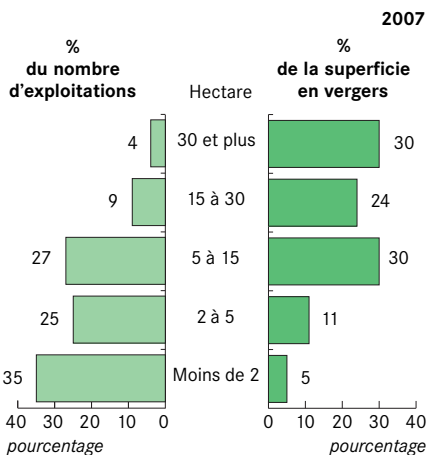


	1990	2000	2009	2010P
millier d'hectares				
<b>Total verger(1)</b>	<b>198,7</b>	<b>194,3</b>	<b>174,3</b>	<b>171,6</b>
dont pommier(2)	58,5	53,0	41,2	39,9
prunier	18,2	19,1	18,6	18,7
noyer	10,6	14,5	17,7	17,5
pêcher et nectarinier	29,4	22,1	14,6	13,7
abricotier	13,7	15,0	14,0	13,4
cerisier	14,3	12,1	10,2	9,9
poirier(2)	14,6	11,0	7,1	7,0
autres arbres fruitiers	39,4	47,5	50,9	51,4
dont olivier	15,1	15,6	19,0	19,5
pommier à cidre	5,0	9,9	10,4	10,2
châtaignier	6,1	7,1	7,2	7,2
kiwi	4,3	4,2	4,0	4,0
noisetier	1,6	2,4	3,6	3,8
cassissier et myrtillier	1,8	2,5	1,8	1,8
clémentinier	1,6	1,9	1,5	1,5
amandier	1,6	1,6	1,3	1,3
framboisier	1,3	1,5	1,2	1,2
autres	0,8	1,1	1,0	1,0
<b>Raisin de table(1)</b>	<b>16,3</b>	<b>9,1</b>	<b>7,0</b>	<b>6,7</b>
<b>Fraise</b>	<b>6,1</b>	<b>4,0</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>

(1) Cultures pures et associées, en production uniquement, hors jardins familiaux. Non compris cognassiers et orangers.

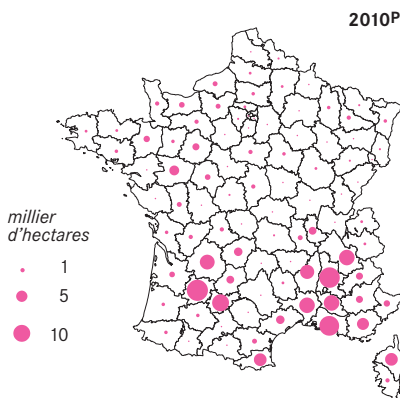
(2) Pommés et poires de table, à l'exclusion des fruits à cidre et à poirier. Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Structure des vergers



Source : Agreste - Enquête sur la structure des vergers en 2007.

## Localisation des vergers



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Fruits

L'année 2010 est marquée par une baisse en un an de 3% des productions pour les vergers de fruits métropolitains, après une récolte 2009 abondante. Par rapport à 2009, toutes les productions reculent à l'exception de la prune (+ 18%), mais ce sont la plupart des fruits à noyau et la poire qui enregistrent les plus fortes baisses en tonnes: abricot (- 27%), cerise (- 14%), poire (- 7%). La diminution des surfaces, l'effet d'alternance (espèces plus sensibles aux alternances de production entre année à récolte abondante et année de production réduite) et, avant tout, les conditions climatiques défavorables encadrant la floraison, expliquent ces baisses. La production de pommes occupe toujours la première place, avec près de 60% des volumes. Depuis le début des années 90, de nombreuses productions de fruits diminuent, exceptée celles de l'abricot, de la prune et des autres fruits de table. En 2009, l'Espagne conserve la première place des pays européens producteurs de fruits, devant l'Italie. La France prend la troisième place à la Pologne.

La production de bananes dans les Antilles progressent de 2% en 2010 par rapport à 2009, en raison d'une plus forte production en Martinique. Du fait de l'éruption de la Soufrière Hills de Montserrat, une île voisine de la Guadeloupe, les expéditions de bananes guadeloupéennes ont été interrompues pendant quelques semaines, globalement ces dernières régressent de 22% par rapport à 2009.

### Production de fruits dans les Dom

	1990	2000	2009	2010 <sup>(1)</sup>
	<i>millier de tonnes</i>			
<b>Banane<sup>(1)</sup></b>				
Guadeloupe	101,6	121,8	61,4	43,4
Martinique	249,0	316,2	194,3	216,8
<b>Ensemble</b>	<b>350,6</b>	<b>438,0</b>	<b>255,7</b>	<b>260,2</b>
<b>Ananas</b>				
Martinique	...	5,5	7,5	7,5
Guadeloupe	21,1	18,5	2,4	2,1
La Réunion	8,4	10,0	16,8	16,8
<b>Ensemble</b>	...	<b>34,0</b>	<b>26,7</b>	<b>26,4</b>

(1) Production tous types de banane dessert confondus.  
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

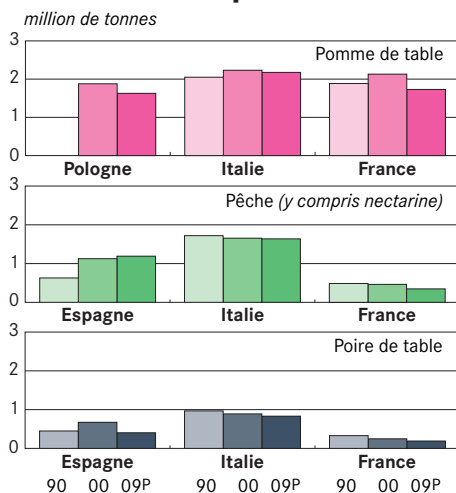
Télécharger les données au format tableau

### Production métropolitaine des vergers de fruits

	1990	2000	2009	2010 <sup>(1)</sup>
	<i>millier de tonnes</i>			
Pomme de table	1 854	2 130	1 730	1 711
Pêche et nectarine	482	464	348	324
<i>pêche</i>	346	277	180	168
<i>nectarine (y c. brugnon)</i>	136	187	169	156
Prune	180	200	238	280
Poire de table	322	244	188	174
Abricot	109	131	190	140
Raisin de table	121	69	54	54
Fraise	87	60	47	47
Cerise	73	67	54	46
Autres fruits de table	126	172	197	172
<i>kiwi</i>	54	81	75	70
<i>noix</i>	20	26	42	30
<i>clémentine</i>	19	23	33	25
<i>châtaigne</i>	9	9	9	10
<i>autres fruits</i>	24	33	38	36
<b>Total fruits de table<sup>(1)</sup></b>	<b>3 355</b>	<b>3 536</b>	<b>3 046</b>	<b>2 947</b>

(1) Non compris pommes à cidre, poires à poiré, olives, coings, oranges.  
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Production européenne de fruits



	1990	2000	2008	2009 <sup>(1)</sup>
	<i>million de tonnes</i>			
<b>UE à 27<sup>(1)</sup></b>	...	...	<b>38,2<sup>e</sup></b>	<b>39,2<sup>e</sup></b>
<b>dont UE à 15<sup>(1)</sup></b>	<b>30,7</b>	<b>32,8<sup>e</sup></b>	<b>31,8<sup>e</sup></b>	<b>33,8<sup>e</sup></b>
dont Espagne	8,7	10,2 <sup>e</sup>	11,5 <sup>e</sup>	12,3 <sup>e</sup>
Italie	10,1	11,0 <sup>e</sup>	11,0 <sup>e</sup>	11,5 <sup>e</sup>
<b>France</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>	<b>2,7<sup>e</sup></b>	<b>3,0<sup>e</sup></b>
Pologne	...	2,3 <sup>e</sup>	3,8 <sup>e</sup>	2,6 <sup>e</sup>
Grèce	3,0	3,3	2,6 <sup>e</sup>	2,6 <sup>e</sup>
Roumanie	...	...	1,2 <sup>e</sup>	1,4 <sup>e</sup>
dont pomme de table	...	10,8	10,8 <sup>e</sup>	9,5 <sup>e</sup>
orange	...	5,8	6,5 <sup>e</sup>	6,3 <sup>e</sup>
pêche <sup>(2)</sup>	...	4,6	4,2 <sup>e</sup>	4,2 <sup>e</sup>
clémentine	...	...	2,9	3,0
poire de table	...	2,7 <sup>e</sup>	2,3	2,6

e: estimation.

(1) Fruits de table (non compris pomme à cidre, poire à poiré et olive à huile).

(2) Y compris nectarine et brugnon.

Source : Eurostat.

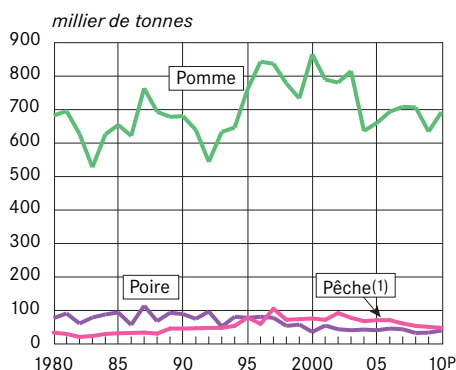
## Fruits

En 2010, le déficit du commerce extérieur français des fruits (1 490 000 tonnes) s'est contracté de 6 % par rapport à 2009. Cette résorption s'explique avant tout par un regain des exportations de 147 000 tonnes en un an (+ 11 %). Deux fruits sont principalement à l'origine de ce regain : la pomme (+ 9 %) qui atteint à nouveau le niveau de 2008 et les fruits tropicaux (+ 30 %). Les fruits tropicaux comprennent 87 % de bananes fraîches en 2010. Les pommes et les fruits tropicaux représentent près des 3/4 des quantités totales exportées de France. Seules les exportations de pêches diminuent par rapport à 2009 (- 3 000 tonnes). Les sorties en agrumes (clémentines, oranges, citrons, pamplemousses) progressent aussi (+ 24 %). L'Espagne est toujours au premier rang des acheteurs de fruits français (16 % du total) devant le Royaume-Uni; elle reste une grande consommatrice de fruits tropicaux français (30 % de ses importations en fruits français).

Les importations françaises de fruits augmentent faiblement (2 % en un an, soit 52 000 tonnes). Ce sont les fruits tropicaux qui progressent le plus (+ 5 %). Le volume des raisins importés diminue de 20 000 tonnes, soit une baisse de 11 %. Les fruits tropicaux et les agrumes réunissent 62 % des quantités totales importées en France. L'Espagne (37 % des importations françaises) est de loin le premier fournisseur en fruits de la France, devant l'Italie (7 %), la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Belgique (5 % chacun).

Télécharger les données au format tableur

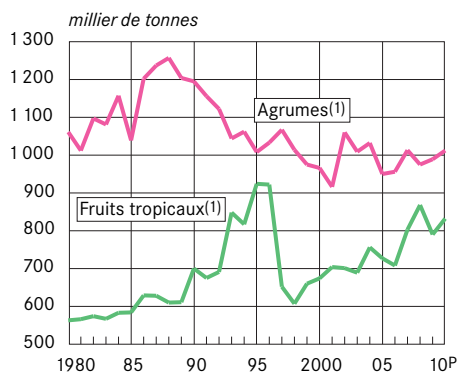
### Exportations françaises de fruits



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Quantité totale</b>	<b>1 105</b>	<b>1 671</b>	<b>1 319</b>	<b>1 466</b>
dont pomme	678	862	632	690
fruits tropicaux	51	386	285	369
agrumes	44	86	84	103
pêche <sup>(1)</sup>	46	76	51	48
poire	89	36	34	40
dont Espagne	100	257	208	235
Royaume-Uni	303	340	171	209
Allemagne	222	277	175	181
Italie	76	95	127	130
Pays-Bas	104	188	110	124
Belgique	...	131	89	101

(1) Y compris nectarine et brugnon.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes.

### Importations françaises de fruits



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Quantité totale</b>	<b>2 630</b>	<b>2 492</b>	<b>2 904</b>	<b>2 956</b>
dont agrumes <sup>(1)</sup>	1 195	966	989	1 012
fruits tropicaux <sup>(1)</sup>	700	674	790	832
pomme	...	88	166	168
raisins <sup>(1)</sup>	149	185	176	156
dont Espagne	888	922	1 113	1 093
Italie	220	205	230	208
Belgique	...	76	132	152
Cameroun	...	107	94	150
Côte d'Ivoire	171	308	187	138
Pays-Bas	...	59	97	97
Maroc	...	105	92	85

(1) Frais ou secs.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes.



## Fruits

L'indice de prix à la production (Ippap) des fruits frais progresse de 14 % en 2010 après une chute de 20 % en 2009. Il dépasse de 7 % la moyenne 2005-2009. Pour tous les fruits frais, les récoltes ont été plus modestes que celles enregistrées en 2009, permettant en général un écoulement plutôt fluide sur les marchés. Pour la pomme, le marché était dégagé dès le début de la campagne. Son indice de prix retrouve son niveau moyen sur cinq ans. Près de 75 % de la production de fruits frais est commercialisé par l'intermédiaire des coopératives et des sociétés d'intérêt collectif agricole, via les expéditeurs ou l'expédition directe.

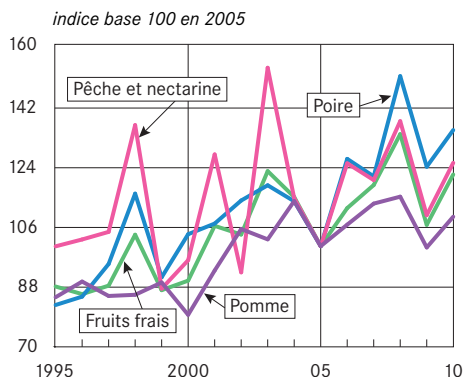
En 2009, les tonnages de fruits transformés en compotes et purées poursuivent leur progression, grâce au succès des compotes de pommes mélangées avec d'autres fruits. Pour la première fois, les quantités produites s'équilibrent entre compotes à base de pommes uniquement et compotes à base de pommes et d'autres fruits. Une tendance aux multifruits est sans doute favorisée par la campagne d'incitation à la consommation de 5 fruits et légumes par jour.

Les productions de conserves de fruits continuent de reculer en 2009, malgré le développement de nouveaux conditionnements tels les coupelles individuelles.

La production de confitures reste stable. Très ancré sur des produits et des recettes traditionnels, ce marché innove peu.

Télécharger les données au format tableur

### Indice des prix à la production des fruits frais



Source : Agreste - Ippap.

### Modes de commercialisation des fruits frais

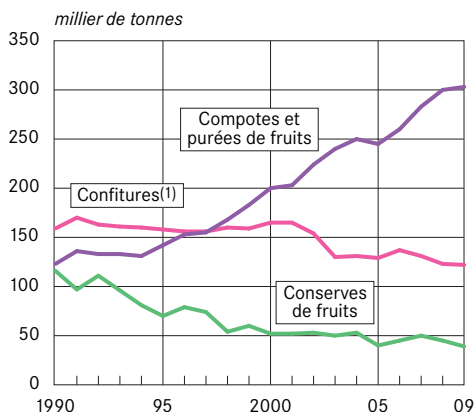
2007	Coopérative, SICA	Expéd. ou expéd. directe (2)	Grossistes (1)	Ventes ou export. directes	Ensemble
	%				
Pomme	54	21	13	12	100
Pêche et nectarine	48	26	13	13	100
Prune de table	50	22	26	2	100
Abricot	32	46	14	8	100
Cerise	36	38	17	9	100
Poire	38	33	19	10	100

(1) Tous les grossistes sur marché et hors marché sont regroupés en un seul poste.

(2) De même, les expéditeurs et commissionnaires, qu'ils soient sur un marché ou non, sont regroupés et associés à la vente aux centrales d'achats.

Source : Agreste - Enquête vergers 2007.

### Production de conserves de fruits et confitures



(1) Rupture de série en 2003 : les coulis et nappages ne sont plus compris.  
Sources : Agreste, Adepa-Fiac.

	1990	2000	2008*	2009
Compotes et purées de fruits	123	200	300	303
dont compotes de pommes	85	95	121	120
compotes de pommes en mélange avec autres fruits	///	58	99	120
Conserves de fruits	116	52	45	39
dont de poires	24	14	9	8
de pêches	34	5	6	4
mélanges	25	18	21	14
Confitures(1)	159	165	123	122
dont de fraises	45	42	29	31
d'abricots	43	39	22	21
<b>Total compotes, conserves de fruits et confitures(1)</b>	<b>398</b>	<b>417</b>	<b>468</b>	<b>464</b>

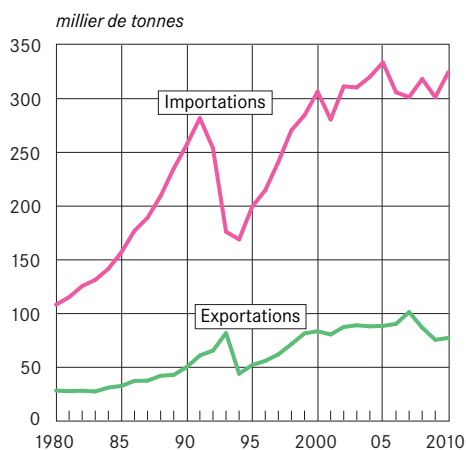
## Fleurs et pépinières

La production française de fleurs et plantes ne couvre pas les besoins de la consommation. D'importantes importations sont donc indispensables et s'élèvent, en 2010, à 325 000 tonnes pour un montant de 1,1 milliard d'euros. Les principaux fournisseurs de la France restent les Pays-Bas et la Belgique. La France importe, en valeur, plus de 7,5 fois qu'elle n'exporte. Les importations progressent de près de 8 % en volume par rapport à 2009 (+ 1 % en valeur). Le solde déficitaire poursuit sa croissance régulière.

En 2010, l'horticulture ornementale française se maintient globalement en surface par rapport à l'an passé et occupe 8 173 hectares. Les surfaces consacrées aux fleurs et feuillages coupés augmentent légèrement (+ 1 %) par rapport à 2009. Elles se concentrent en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui représente à elle seule plus de 40 % des surfaces. Celles des plantes en pot fleuries, des plantes vertes et des plantes à massif en arrachis ou en motte sont mieux réparties sur le territoire. Les surfaces consacrées à la bulbiculture accusent une légère baisse de 2 % par rapport à 2009. La région Aquitaine continue d'être la principale région productrice avec 62 % des surfaces en 2010. Les pépinières florales voient leurs surfaces progresser de 2 %. Elles sont essentiellement localisées en Bretagne qui représente 41 % des surfaces.

Télécharger les données au format tableur

### Commerce extérieur des fleurs et plantes vivantes



1990 2000 2009 2010P

	1990	2000	2009	2010P
<b>QUANTITÉ</b>	<i>millier de tonnes</i>			
Importations	257,6	307,4	301,9	325,3
Exportations	49,6	82,5	75,0	76,8
<b>Solde</b>	<b>- 208,0</b>	<b>- 224,9</b>	<b>- 226,9</b>	<b>- 248,5</b>
<b>VALEUR</b>	<i>million d'euros</i>			
<b>Importations</b>	<b>646,5</b>	<b>938,4</b>	<b>1 125,4</b>	<b>1 136,0</b>
dont UE à 27	...	...	1 086,4	1 100,7
UE à 15	618,8	887,9	1 084,6	1 098,9
dont Pays-Bas	431,9	625,1	727,5	731,3
Belgique	...	119,3	140,4	134,9
<b>Exportations</b>	<b>114,5</b>	<b>200,9</b>	<b>152,2</b>	<b>147,3</b>
dont UE à 27	...	...	120,7	115,7
UE à 15	86,1	159,4	107,3	104,5
<b>Solde</b>	<b>- 532,0</b>	<b>- 737,6</b>	<b>- 973,2</b>	<b>- 988,7</b>
dont UE à 27	...	...	- 965,7	- 985,0
UE à 15	- 532,7	- 728,5	- 977,3	- 994,4

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes.

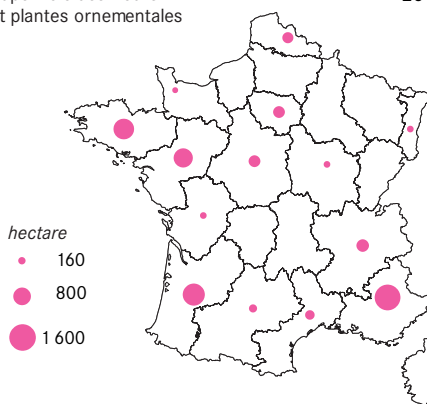
### Superficies horticoles ornementales

	1990	2000	2009	2010P
	<i>hectare</i>			
Fleurs et feuillages coupés	2 741	2 717	2 704	2 721
Plantes en pot fleuries et plantes vertes	1 556	1 770	1 827	1 827
Plantes à massif en arrachis ou en mottes	1 176	1 400	1 521	1 483
Bulbes	678	1 307	1 177	1 155
Pépinières florales	216	611	969	987
<b>Total</b>	<b>6 367</b>	<b>7 805</b>	<b>8 198</b>	<b>8 173</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Cultures florales

Superficie des fleurs et plantes ornementales 2010P



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Tabac

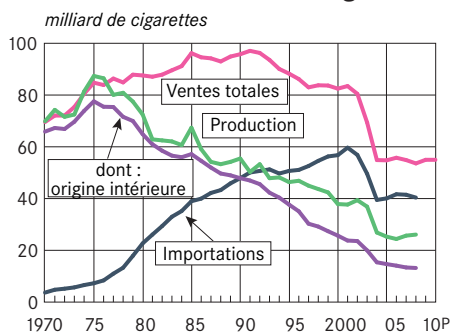
La progression du prix à la consommation du tabac s'accélère en 2010. Entre 2002 et 2004, la tendance de long terme à la hausse avait été fortement accentuée par les majorations de taxe.

Depuis 2004, les ventes de cigarettes sont stables, malgré l'accroissement du prix à la consommation. Les fortes hausses de prix entre 2002 et 2004 avaient, en revanche, provoqué un repli des ventes : ces dernières sont passées de 81 milliards de cigarettes en 2002 à 55 milliards en 2004. Par ailleurs, les ventes de tabac à rouler, meilleur marché, ont nettement augmenté, passant de 6 900 tonnes en 2002 à 7 900 tonnes en 2004.

Depuis les années 80, les Français préfèrent les cigarettes blondes aux cigarettes brunes. La production française s'est orientée exclusivement vers les tabacs blonds, mais n'est pas suffisante pour satisfaire la demande intérieure, même déclinante. La France recourt ainsi de plus en plus aux importations.

La culture du tabac a tendance à régresser, passant de 22 000 ha en 1977 à 7 200 ha en 2010. En 2009 et 2010, les surfaces des cultures augmentent cependant légèrement.

### Production et ventes de cigarettes



	«1990»	«2000»	2009	2010
Ventes totales	95,9	83,2	55,0	55,0
<i>milliard de cigarettes</i>				
Ventes de tabac à rouler et à pipe	4 942	7 280	7 257	7 598
<i>tonne</i>				

«1990» ou «2000» : moyenne triennale centrée sur l'année indiquée.  
Sources : Altadis, OFDT.

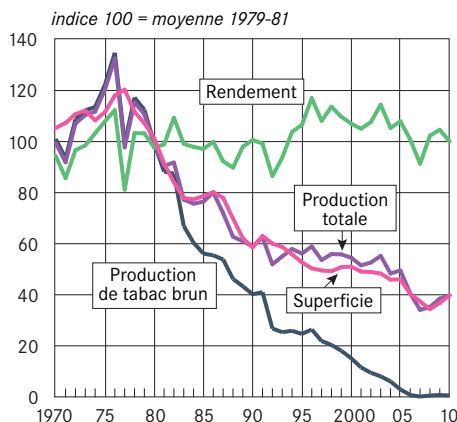
Télécharger les données au format tableur

### Prix du tabac

	1990	2000	2009	2010
<i>indice 100 en 1998</i>				
Indice du prix du tabac à la consommation	49,4	109,2	193,0	204,2

Source : Insee - Indice des prix à la consommation.

### Production de tabac



	«1990»	«2000»	2009 <sup>r</sup>	2010 <sup>P</sup>
<i>millier d'hectares</i>				
Superficie	11,3	9,3	6,7	7,2
<i>quintal/hectare</i>				
Rendement	25,3	27,6	26,6	25,4
<i>millier de tonnes</i>				
Production	28,6	25,8	17,8	18,4
dont tabac brun	19,2	7,6	0,4	0,3
tabac blond	9,4	18,1	17,4	18,1

«1990» ou «2000» : moyenne triennale centrée sur l'année indiquée.  
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Commerce extérieur de tabac

(Tabacs bruts et fabriqués)

	1995	2000	2009	2010
<b>QUANTITÉ</b>				
<i>milliard d'unités</i>				
Cigarettes et cigares				
Importations	51,4	51,2	49,3	47,7
Exportations	8,2	16,3	14,2	14,3
<i>millier de tonnes</i>				
Autres produits (tabacs)				
Importations	68,1	76,6	132,8	115,3
Exportations	37,0	61,2	82,7	89,4
<b>VALEUR</b>				
<i>million d'euros</i>				
Importations totales	1 291,4	1 553,6	1 659,9	1 684,1
dont cigarettes	1 027,4	1 210,4	1 329,2	1 525,3
Exportations totales	199,1	398,5	562,0	574,6
<b>Solde</b>	<b>- 1 092</b>	<b>- 1 155</b>	<b>- 1 098</b>	<b>- 1 109</b>

Champ : France y compris Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes.

Vin

Selon les estimations de l'OIV - Organisation Internationale de la vigne et du vin - de mars 2011, la production mondiale 2010 de vins (hors jus et moûts) se situerait entre 256 et 264 millions d'hectolitres. La production de l'Union européenne, qui représente près de 60 % de la production mondiale, serait en retrait de 6 % par rapport à 2009 et compterait parmi les récoltes les plus faibles des quinze dernières années. En Italie, la production chuterait de plus de 5 %, notamment en raison des récents arrachages de vignes.

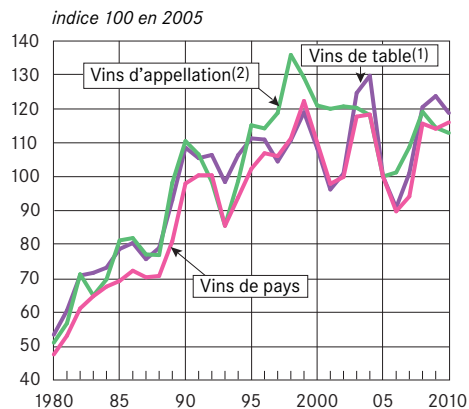
La production française (incluant jus et moûts), est évaluée\* à 45,4 millions d'hectolitres pour 2010, en baisse de 3 % par rapport à 2009.

Au niveau mondial, la consommation de vins en 2010 semble se stabiliser par rapport à 2009. Cette stabilisation intervient après deux années de baisse dans un contexte de crise économique, le plus fort recul étant intervenu entre 2008 et 2009.

En France, la consommation taxée de vins sous Appellation d'Origine Protégée (AOP) est stable entre 2008/2009 et 2009/2010. Elle décroît pour les autres vins. Les prix des vins à la production diminuent légèrement entre 2009 et 2010 pour les AOP hors champagne, plus nettement pour les vins de table sans indication d'origine, mais progressent faiblement pour les vins de pays.

\* Évaluation effectuée par le Service de la Statistique et de la Prospective du MAAPRAT.

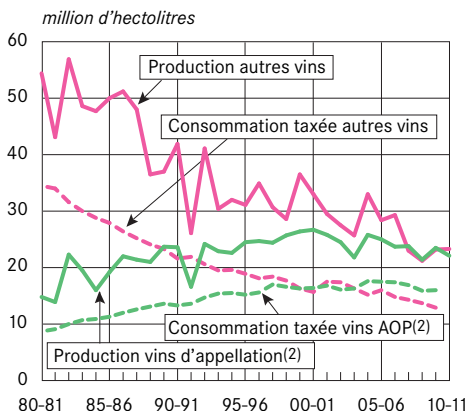
Prix du vin à la production en France



(1) Sans indication d'origine.  
(2) Hors champagne.  
Sources : Insee, Agreste - Ippap.

Télécharger les données au format tableur

Production et consommation de vin en France



	1990-91	00-01	09-10	10-11 <sup>P</sup>
million d'hectolitres				
<b>PRODUCTION<sup>(1)</sup></b>				
<b>Tous vins</b>	<b>65,5</b>	<b>59,7</b>	<b>46,7</b>	<b>45,4</b>
Vins AOP <sup>(2)</sup> hors eaux-de-vie	23,6	26,7	23,5	22,1
Autres vins	41,9	33,0	23,2	23,3
dont vins IGP	12,3	16,2	12,6	12,5
vins sans IG	17,0	8,9	3,5	3,0
vins pour eaux-de-vie AOP	12,6	7,9	7,2	7,8
<b>CONSOMMATION TAXÉE</b>				
<b>Tous vins</b>	<b>34,9</b>	<b>32,1</b>	<b>28,9</b>	...
Vins AOP <sup>(2)</sup>	13,3	16,4	16,0	...
Autres vins	21,6	15,7	12,9	...

Campagne 1<sup>er</sup> août - 31 juillet à compter de 2000-2001.  
(1) Y compris moûts et jus.  
(2) Vins AOP = vins bénéficiant d'une Appellation d'Origine Protégée.  
Sources : Agreste, Douanes.

Production mondiale de vin (hors moûts et jus)

	« 1988 »	« 1998 »	2009 <sup>P</sup>	2010 <sup>Prév.</sup>
million d'hectolitres				
<b>Monde</b>	<b>304</b>	<b>268</b>	<b>271</b>	<b>260</b>
<b>UE à 27</b>	...	...	<b>163</b>	<b>153</b>
dont UE à 15	190	168	150	143
<b>dont France</b>	<b>65</b>	<b>56</b>	<b>46</b>	<b>45</b>
Italie	66	54	48	45
Espagne	34	34	35	34
Allemagne	10	10	9	7
États-Unis	18	21	22	20
Argentine	20	13	12	16
Australie	4	7	12	12
Afrique du Sud	8	8	10	9

« 1988 » ou « 1998 » : moyenne quinquennale centrée sur l'année indiquée.  
Source : OIV - Note conjoncturelle de mars 2011.

## Vin

En 2010, les exportations françaises totales de vin s'élèvent à 13,5 millions d'hectolitres. Elles sont en reprise de 7,5 % par rapport à l'année 2009, qui était la seconde année consécutive de repli des exportations, à la suite de la crise économique.

Les exportations vers l'Union européenne représentent 68 % en volume pour 2010. Leur redressement par rapport à 2009 (+ 4 % en volume) est moins marqué que vers les pays tiers. Elles progressent de 5 % vers le Royaume-Uni après une forte chute entre 2008 et 2009, et de plus de 4 % vers l'Allemagne. La valorisation, en hausse de 14 % par rapport au niveau très bas de 2009, atteint 6,3 milliards d'euros.

Les volumes exportés de vins tranquilles ayant une Appellation d'Origine Protégée (AOP) s'améliorent de 9 % par rapport à 2009. La valorisation progresse de 11 %.

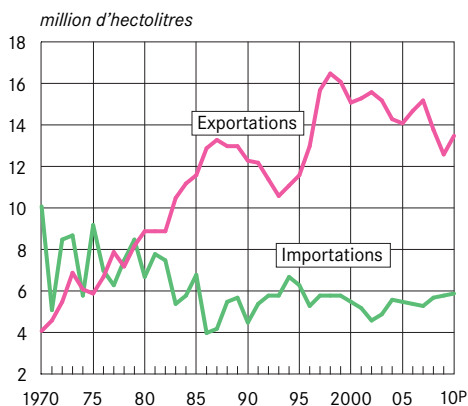
Pour le champagne, qui avait davantage souffert de la crise, la reprise est plus nette : + 22 % pour la valorisation par rapport à 2009, représentant le tiers de la valorisation totale des vins en 2010. Les volumes exportés s'établissent en 2010 à 968 milliers d'hectolitres (+ 21 %), soit 7 % du total.

En 2010, les exportations de vins hors AOP augmentent de 5 % en volume par rapport à 2009. Leur chute avait été moins forte entre 2008 et 2009 que celle des vins AOP.

Les importations de vins en 2010 augmentent légèrement en volume en comparaison avec 2009, et sont stables en valeur.

Télécharger les données au format tableau

### Commerce extérieur de vin



1990 2000 2009 2010<sup>P</sup>

million d'hectolitres

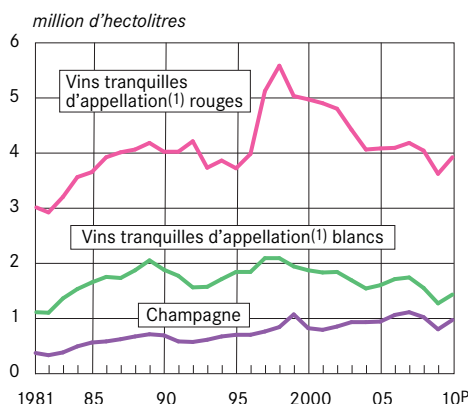
QUANTITÉ	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Importations</b>	4,5	5,5	5,8	5,9
<b>Exportations</b>	12,3	15,1	12,6	13,5
UE à 27	0,0	0,0	8,7	9,0
dont UE à 15	10,5	11,1	8,4	8,5
dont Royaume-Uni	2,4	2,9	2,1	2,2
Allemagne	2,8	3,1	2,4	2,5
UEBL	1,4	1,8	1,7	1,7
États-Unis	0,7	1,1	0,9	0,9
Japon	0,3	0,6	0,5	0,6

million d'euros

VALEUR	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Importations</b>	323	470	528	526
<b>Exportations</b>	3 516	5 507	5 547	6 336

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Source : Douanes.

### Exportations de vins d'appellation d'origine protégée (AOP)



1990 2000 2009 2010<sup>P</sup>

million d'hectolitres

QUANTITÉ	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Vins tranquilles AOP</b>	5,9	6,9	4,9	5,3
blancs	1,9	1,9	1,3	1,4
rouges et rosés	4,0	5,0	3,6	3,9
<b>Champagne</b>	0,7	0,8	0,8	1,0
<b>Vins tranquilles IGP(2)</b>	...	...	...	4,3

million d'euros

VALEUR	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<b>Vins tranquilles d'appellation(1)</b>	1 881	2 921	2 797	3 100
blancs	634	783	701	753
rouges et rosés	1 247	2 138	2 096	2 347
<b>Champagne</b>	1 044	1 568	1 601	1 950
<b>Vins tranquilles IGP(2)</b>	...	...	...	749

(1) Vins d'appellation = AOP à partir de 2009 [avant 2009 : vins d'appellation = VQPRD (vins de qualité produits dans une région déterminée) = AOC (appellation d'origine contrôlée) + VDQS (vins de qualité supérieure)].  
(2) Vins IGP = vins à indication géographique protégée - données disponibles à partir de 2010. Vin tranquille : vin ni mousseux, ni pétillant.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997. Source : Douanes.

## Autres boissons et alcools

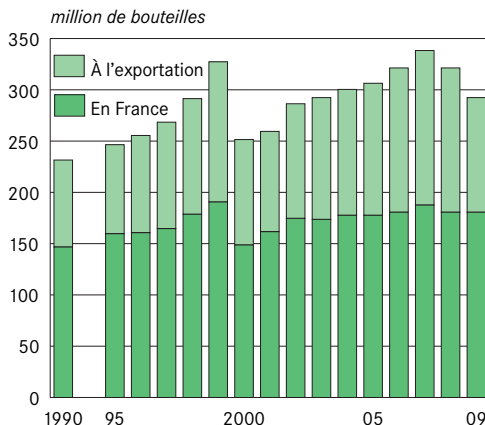
En 2009, les expéditions de Champagne ont reculé en volume de 9 % par rapport à 2008 et de 13 % par rapport à leur niveau record atteint en 2007. En valeur, le repli atteint 16 % entre 2008 et 2009 et 18 % entre 2007 et 2009. Le nombre de bouteilles expédiées revient à son niveau de 2003 et passe en dessous du seuil des 300 millions de bouteilles. Les expéditions par les maisons de champagne, soit 66 % des volumes, ont diminué de 10 %. Celles réalisées par les récoltants et coopératives ont reculé de 8 %. Avec 181 millions de bouteilles vendues, le marché français se maintient au même niveau qu'en 2008. Les exportations en revanche baissent de 20 %, ce qui représente 29 millions de bouteilles expédiées en moins. La quasi-totalité des marchés étrangers sont touchés, en particulier les États-Unis, le Japon et l'Australie. L'effet de la crise est aggravé par un phénomène de régulation des stocks chez certains distributeurs étrangers, qui avaient nettement accru leurs commandes au cours des dernières années.

En 2009, la baisse des ventes de cognac s'accroît. Cette diminution, amorcée en 2008 avec la crise économique, survient après 6 années de progression. Destinées majoritairement à l'exportation, les ventes de cognac reculent d'environ 11 % sur les principaux marchés : Amérique du Nord, Europe et Asie.

En 2009, après deux années d'augmentation, les volumes d'armagnac vendus diminuent de 26 %.

Télécharger les données au format tableur

### Expéditions de vin de champagne



1990 2000 2008<sup>r</sup> 2009

million de bouteilles

Maisons de champagne	153	170	214	194
Récoltants et coopératives	79	83	108	100
<b>Expéditions totales</b>	<b>232</b>	<b>252</b>	<b>323</b>	<b>293</b>
en France	147	149	181	181
dont par les Maisons de champagne	75	75	92	97
à l'exportation	85	103	141	112
dont par les Maisons de champagne	78	94	122	97

Source : CIVC.

### Expéditions d'armagnac

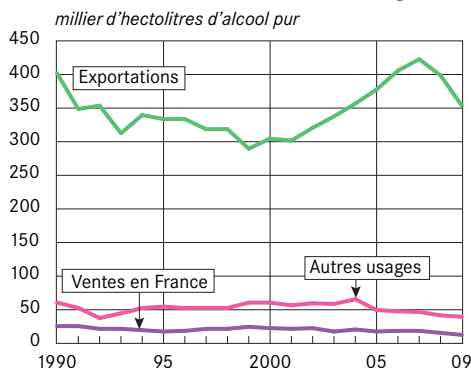
1990 2000 2008 2009

millier d'hectolitres d'alcool pur

Ventes d'armagnac en France	14	10	13	9
Ventes d'armagnac à l'exportation	13	5	6	5
<b>Total des expéditions</b>	<b>27</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>14</b>

Source : BNIA.

### Expéditions de cognac



1990 2000 2008 2009

millier d'hectolitres d'alcool pur

Ventes de cognac en France <sup>(1)</sup>	26	23	16	13
Ventes de cognac à l'exportation <sup>(1)</sup>	402	305	399	354
Ventes de cognac pour la fabrication de pineau, liqueurs et vins vinés	61	61	42	40
<b>Total des expéditions</b>	<b>489</b>	<b>389</b>	<b>457</b>	<b>407</b>

(1) Cognac destiné à être bu en l'état.  
Source : BNIC.

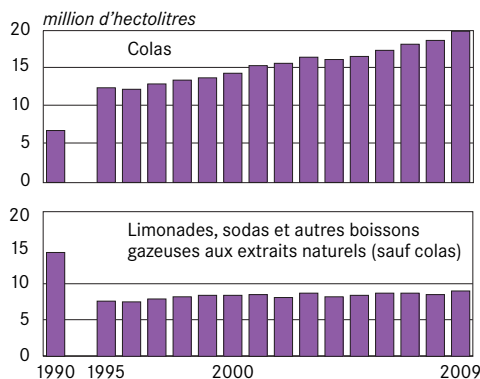


## Autres boissons et alcools

Après des années de baisse régulière, les ventes de bière se sont maintenues en 2009 à un niveau de 14,3 millions d'hectolitres. Les bières de luxe et spéciales progressent de 5 % en volume entre 2008 et 2009. Leur part s'élève désormais à 60 % des volumes produits. Face à ses voisins, la France pèse peu dans la production européenne de bière. En 2009, avec 6 % en volume et autant en valeur, la production de bière française se classe loin derrière la production allemande (22 % en volume, 19 % en valeur) ou encore britannique (18 % et 14 % respectivement en volume et valeur).

En 2009, les ventes en volume de jus de fruits et légumes ont progressé de 1,4 %. Un été clément et les incitations à la consommation de fruits et légumes expliquent ce résultat. Le jus d'orange conforte sa position de jus préféré des Français avec 55 % des volumes commercialisés. Les ventes de nectars, produits plus sucrés, reculent de 3 %. La progression régulière de la production de boissons gazeuses aux extraits naturels se poursuit sous l'effet de la croissance des colas. Ces derniers représentent 69 % des volumes produits. La fabrication de sirops progresse de 12 % en 2009. Des innovations constantes en termes de saveurs proposées, de conditionnements, une réduction des taux de sucre et une simplicité d'utilisation expliquent une telle croissance.

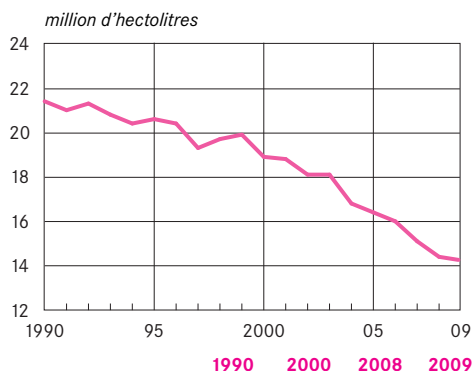
### Production de boissons gazeuses aux extraits naturels



Sources : Agreste, SNBR.

Télécharger les données au format tableur

### Ventes de bière



	millions d'hectolitres			
	1990	2000	2008	2009
Production vendue	21,4	18,9	14,4	14,3
dont bières de luxe et spéciales	///	///	8,1	8,5
bières diverses	///	///	5,9	5,4
panachés	0,9	0,7	0,4	0,4

Sources : Agreste, ABF.

### Production d'alcool d'origine agricole

	1990	2000	2007	2008
	millier d'hectolitres d'alcool pur			
Alcool de :				
betterave et mélasse	3 115	4 614	12 150	9 263
vins	681	482	1 143	1 022
sous-produits d'origine vinicole	505	589	459	385
fruits	60	35	101	83
produits agricoles divers(1)	192	949	3 859	4 243
Rhum	217	254	282 <sup>r</sup>	285
<b>Total(2)</b>	<b>4 770</b>	<b>6 923</b>	<b>17 994</b>	<b>15 281</b>

(1) Y compris céréales et substances farineuses, genièvre, gentiane.

(2) 2007, forte évolution liée essentiellement à la production d'éthanol destiné aux agro-carburants.

Sources : Agreste, Douanes.

### Ventes et production de boissons non alcoolisées

	1990	2000	2008 <sup>r</sup>	2009
	millier d'hectolitres			
Ventes de jus de fruits et de légumes	3 790	6 439	9 409	9 545
dont jus d'orange	1 945	3 663	4 959	5 266
jus de pomme	548	759	1 132	1 119
jus de pamplemousse	353	489	410	382
Ventes de nectars	813	2 187	2 668	2 581
Production de boissons gazeuses aux extraits naturels	21 076	22 760	27 107	28 735
dont colas	6 810	14 339	18 639	19 760
Production de sirops	1 597	1 635	1 537	1 729

Sources : Agreste, UNIJUS, SNBR, SFS.

## Alimentation des animaux de ferme

L'herbe et les autres plantes fourragères constituent l'essentiel de la ration des animaux d'élevage (73 % de l'ensemble de la matière sèche disponible). Les autres aliments sont constitués d'éléments plus concentrés, comme les grains et graines (céréales, oléagineux) et leurs sous-produits (tourteaux). Ils sont utilisés tels quels ou sous forme d'aliments composés élaborés par l'industrie.

La production d'herbe dans les prairies est abondante durant la campagne 2008/2009, mais un peu moins que lors de la campagne précédente. Elle dépasse de 11 % la production moyenne des dix dernières années. La consommation de céréales par les animaux progresse, grâce à une reprise pour le blé et l'orge, et au maintien de l'utilisation de maïs au niveau élevé de 2007-2008. L'utilisation de tourteaux et de maïs fourrager ralentit, en liaison avec la baisse des prix des céréales et la diminution de la production laitière.

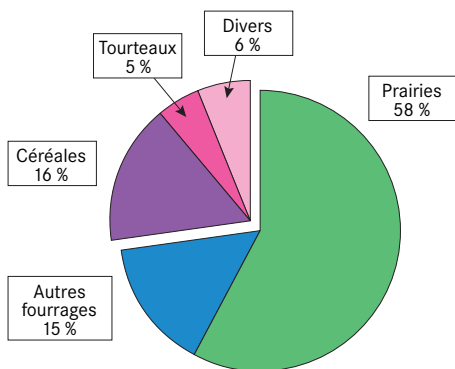
Le tourteau de soja est toujours prépondérant (56 % des tourteaux). Cependant le tourteau de colza est de plus en plus utilisé pour l'alimentation animale (29 % des tourteaux). Ce coproduit bénéficie de l'essor de la production et de la triuration des graines de colza en France.

L'alimentation des animaux est essentiellement basée sur la production agricole nationale. Seulement 5 % de ces matières sont importées, dont 60 % sont du tourteau de soja du continent américain.

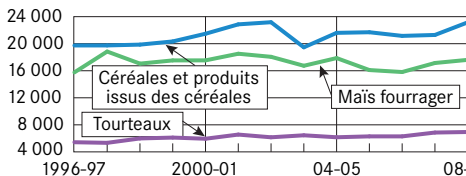
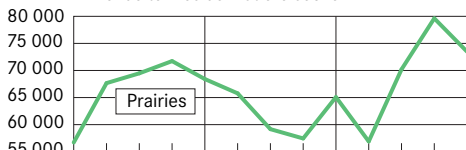
Télécharger les données au format tableur

### Ressources en fourrages et en aliments concentrés

2008-2009



millier de tonnes de matière sèche



Les ressources des prairies sont basées sur l'estimation de la pousse d'herbe. Cette disponibilité en herbe peut différer de la production effectivement prélevée (soit fauchée soit broutée par les herbivores dans les prés), ou de celle effectivement consommée par les animaux. Elle est déterminée hors constitution ou utilisation de stocks.

Aliments concentrés : consommation apparente par les animaux de ferme, déterminée à partir de la production nationale, des variations stocks, des importations et exportations.

Source : Agreste - Bilans fourragers.

### Ressources en aliments concentrés

96-97 00-01 07-08\* 08-09

millier de tonnes de matière sèche

Aliments concentrés	96-97	00-01	07-08*	08-09
<b>dont</b>				
Céréales (y c. riz)	17 368	19 279	19 042	20 998
dont blé	8 416	9 962	7 312	8 864
maïs grain	4 180	4 705	6 171	6 114
orge	2 952	2 728	2 968	3 691
Pois protéagineux	1 381	1 112	333	149
Tourteaux	5 427	5 944	6 858	6 938
dont soja	3 392	3 878	4 249	3 890
Sous-produits céréaliers	2 372	2 193	2 251	2 114
Luzerne déshydratée	776	896	694	696
Lait et produits laitiers	573	518	426	396
Autres aliments d'origine animale	895	517	108	108

Les chiffres présentés ici correspondent à la partie des aliments concentrés qui est utilisée pour nourrir les animaux de ferme. Ils prennent en compte la production nationale, les variations de stocks, les importations et exportations.

Source : Agreste - Bilans fourragers.

### Ressources en fourrages

96-97 00-01 07-08\* 08-09

millier de tonnes de matière sèche

Fourrages	96-97	00-01	07-08*	08-09
<b>Fourrages</b>	<b>76 126</b>	<b>89 649</b>	<b>100 033</b>	<b>94 277</b>
dont fourrages annuels	17 649	19 464	18 643	19 035
dont maïs fourrager	15 757	17 534	17 145	17 599
dont prairies	56 708	68 416	79 622	73 475

Les chiffres de ce tableau correspondent à la production de fourrage, hors constitution et utilisation de stocks.

Source : Agreste - Bilans fourragers.

## Aliments composés pour animaux

En 2009, 21,2 millions de tonnes d'aliments composés pour animaux ont été produits par les industries françaises. Le repli de -6,3 % met fin à la reprise constatée depuis la crise aviaire de 2006.

Les tonnages d'aliments pour bovins en nette progression depuis 2005 chutent de 11,2 %. La production d'aliments pour vaches laitières ne bénéficie plus du contexte porteur du marché du lait en 2007 et 2008.

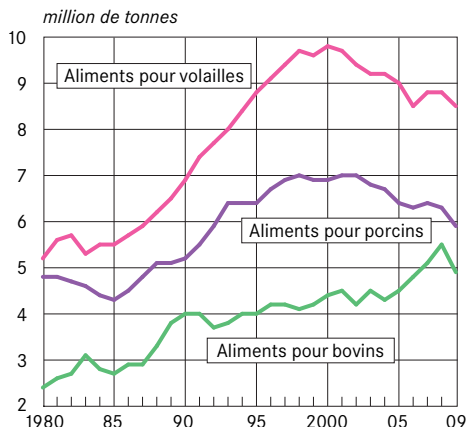
Le recul des productions avicole et porcine pèse de son côté sur la fabrication d'aliments pour volailles et porcins. En 2009, les aliments pour volailles sont de nouveau en repli sauf pour les poulets de chair. Les aliments pour porcins baissent de 6 %.

Le recul des fabrications d'aliments composés en 2009 est général dans les pays de l'Union européenne. La France conserve son rang de premier producteur européen suivie de près par l'Allemagne et l'Espagne.

Les céréales, toujours principales matières premières utilisées par l'industrie des aliments composés entrent pour moitié dans les fabrications. Mais en 2009 l'utilisation du blé recule de 1,1 million de tonnes et celle du maïs progresse. La part de tourteaux atteint en 2009 un niveau jamais observé avec 29 % des tonnages de matières premières utilisées. Une progression qui est permise par le développement des cultures de colza et de tournesol destinées à la filière biocarburants et qui touche aussi les coproduits issus de l'éthanolierie.

Télécharger les données au format tableur

## Production d'aliments composés pour animaux



	1990	2000	2008	2009
<b>Aliments</b>	<i>millier de tonnes</i>			
Bovins	3 959	4 379	5 544	4 923
<i>dont vaches laitières</i>	2 903	3 123	3 784	3 026
<i>dont mash</i>	///	///	///	538
Allaitement bovins	679	519	413	386
Ovins-caprins	412	517	656	645
Porcins	5 207	6 872	6 311	5 908
Volailles	6 917	9 758	8 773	8 469
<i>dont production de chair (poussins, poulets)</i>	2 687	3 333	3 228	3 217
Lapins	688	582	456	425
Autres animaux <sup>(1)</sup>	300	482	490	466

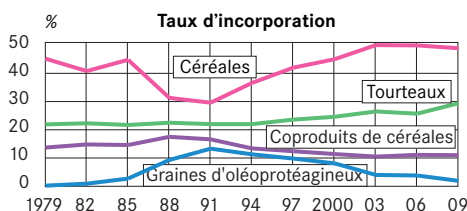
<b>Total aliments composés<sup>(2)</sup></b>	18 178	23 109	22 643	21 221
Aliments pour animaux d'agrément	1 260	2 000	2 031	2 327

(1) Chevaux, gibier, pisciculture.

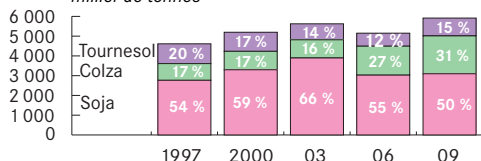
(2) En 1990 une partie du tonnage n'a pu être ventilée.

Sources : Agreste, SNIA, Coop de France Nutrition animale, Facco.

## Matières premières incorporées dans les aliments composés



### Nature des 3 principaux<sup>(2)</sup> tourteaux utilisés



	2000	2003	2006	2009
<b>Matières premières<sup>(1)</sup></b>	<i>millier de tonnes</i>			
Céréales	10 180	11 175	10 624	10 272
<i>dont blé tendre</i>	6 174	6 169	6 019	4 920
<i>maïs</i>	2 810	2 939	2 453	3 029
Coproduits de transformation	2 581	2 355	2 356	2 304
<i>dont sons et issues de céréales</i>	1 572	1 499	1 619	1 271
Tourteaux	5 564	5 911	5 477	6 171
<i>dont tourteaux de soja</i>	3 299	3 896	3 027	3 097
<i>tourteaux de colza</i>	932	920	1 464	1 916
Oléoprotéagineux	1 840	891	806	393
<i>dont pois</i>	1 248	506	505	106

Note : en 2009, 6 171 milliers de tonnes de tourteaux sont utilisés, soit 29 % du total des matières premières incorporées. Parmi ces tourteaux, 31 % (1 916 milliers de tonnes) sont de colza.

(1) Aliments d'allaitement exclus.

(2) Les parts des autres sortes de tourteaux utilisés varient entre 10 et 4 % selon les années.

Source : Agreste - Enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication des aliments composés pour animaux.

## Bovins

Depuis 1970, le cheptel bovin français connaît un lent mouvement de repli, accentué pour le cheptel laitier, par la mise en place des quotas laitiers. En 2010, avec plus de 19,4 millions de têtes, l'effectif bovin est en baisse de plus de 4 % par rapport au recensement agricole de 2000.

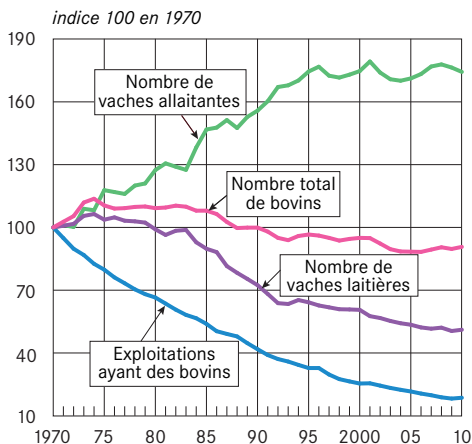
Entre les recensements agricoles de 2000 et 2010, le cheptel laitier a perdu 476 000 vaches laitières soit 11 % de ses effectifs alors que le cheptel allaitant n'a perdu que 214 000 vaches nourrices soit 4 % de ses effectifs.

Depuis 1970, le nombre d'exploitations françaises détenant des bovins ne cesse de diminuer. Il s'établit à plus de 195 000 exploitations au recensement de 2010 soit une perte de 80 % en quarante ans. Ce phénomène s'accompagne d'un agrandissement des cheptels. En 2010, un élevage compte 99 bovins en moyenne contre 38 en 1983. Les exploitations laitières de plus de 30 vaches concentrent 91 % des effectifs de vaches laitières contre 41 % seulement en 1983. De même, les troupeaux allaitant de plus de 30 vaches rassemblent 80 % des effectifs de vaches nourrices contre 36 % en 1983.

Les trois régions du Grand Ouest de la France concentrent plus de 46 % des effectifs de vaches laitières dans 41 % des exploitations bovin lait. L'élevage bovin allaitant est quant à lui localisé dans les régions herbagères du centre de la France qui représentent 45 % des effectifs de vaches allaitantes et 36 % des exploitations bovin viande.

Télécharger les données au format tableur

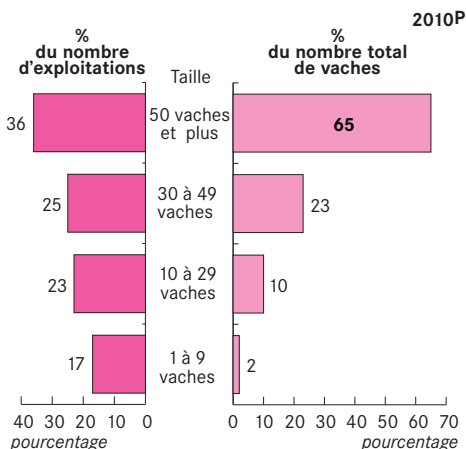
### Élevages et effectifs bovins



	1983 <sup>(1)</sup>	1990	2000	2010 <sup>P</sup>
<b>Cheptel</b>	<i>millier de têtes</i>			
Bovins	23 518	21 446	20 259	19 411
<i>dont vaches laitières</i>	7 195	5 271	4 193	3 717
<i>vaches nourrices</i>	2 901	3 666	4 314	4 100
<b>Exploitations avec cheptel</b>	<i>millier</i>			
Bovins	612	458	282	195
Vaches laitières	427	227	128	82
Vaches nourrices	224	237	167	121
<b>Cheptel moyen par exploitation</b>	<i>nombre moyen de têtes par exploitation</i>			
Bovins	38	47	72	99
Vaches laitières	17	23	33	45
Vaches nourrices	13	16	26	34

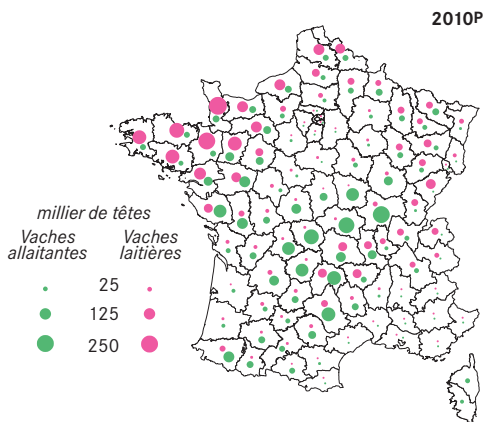
(1) Année précédant l'instauration des quotas laitiers.  
Source : Agreste.

### Structure des élevages



Source : Agreste - Recensement agricole.

### Localisation des vaches



Source : Agreste - Recensement agricole.

## Bovins

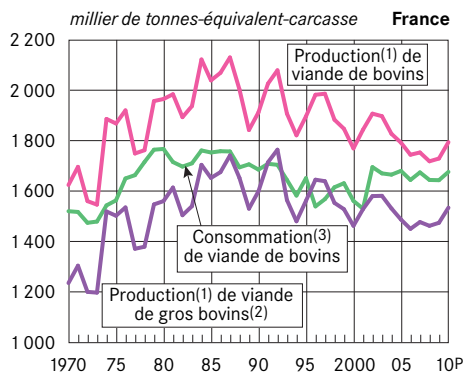
Après deux années de stagnation, la production française de viande bovine a progressé en 2010 de près de 4 % par rapport à 2009. La hausse résulte principalement de l'augmentation de la production de gros bovins.

En 2010, la consommation de viande bovine calculée par bilan est supérieure de 2 % à celle de 2009, le taux d'auto-provisionnement passe donc de 105,3 % en 2009 à 107 % en 2010. Les exportations d'animaux vivants ont progressé de 5 %, tirées par la forte demande du Liban en jeunes bovins mâles. Les exportations de viande se sont accrues de 4 %, avec un développement des ventes vers les pays tiers, dont la Turquie, l'UE restant prépondérante. À l'inverse, les importations d'animaux vivants et de viande ont baissé respectivement de 7 % et de 2 %. Les exportations d'animaux maigres ont progressé de 3 % en 2010. Malgré une baisse des achats, l'Italie reste le principal client de la France, avec 4 bovins maigres sur 5 achetés.

En 2009, la production de viande bovine dans l'Union européenne à 27 est estimée à près de 8,2 millions de tec, en hausse de plus de 5 % par rapport à 2008. Trois pays assureraient 47 % de cette production : la France (21,6 %), l'Allemagne (15 %), l'Italie (10,7 %). À l'exception de la France dont la production progresse en 2009, la production bovine baisse en Allemagne et en Italie.

Télécharger les données au format tableur

### Production, échanges, consommation de viande bovine

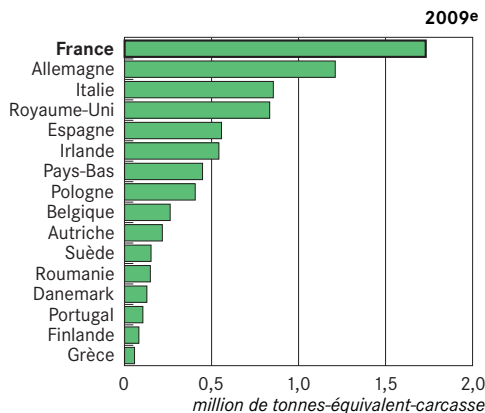


France	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>millier de tonnes-équivalent-carcasse</i>				
Production(1)	1 912	1 768	1 729	1 794
gros bovins(2)	1 599	1 462	1 474	1 534
veaux	313	307	255	260
Consommation(3)	1 685	1 561	1 643	1 676
Importations(4)	433	347	410	401
Exportations(4)	618	555	504	528
Variation des stocks	+ 42,0	- 56,7	0,0	0,0
<i>kg-équivalent-carcasse</i>				
Consommation(4)	29,8	25,7	25,5	25,9
par habitant	%			
Taux d'auto-provisionnement	113,5	113,3	105,3	107,0

(1) Production indigène brute.  
 (2) Animaux vivants de plus de 220 kg jusqu'en 1992, de plus de 300 kg depuis 1993.  
 (3) Consommation indigène brute.  
 (4) Animaux vivants et viande.  
 Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
 Sources : Agreste, Douanes, FranceAgriMer.

### Production de viande bovine dans l'Union européenne à 27(2)

(Production indigène brute)



	1990	2000	2008 <sup>e</sup>	2009 <sup>e</sup>
<i>millier de tonnes-équivalent-carcasse</i>				
<b>UE à 27</b>	...	...	<b>7 762<sup>e</sup></b>	<b>8 167<sup>e</sup></b>
dont UE à 15	...	7 518	6 963 <sup>e</sup>	7 404 <sup>e</sup>
<b>dont France</b>	<b>1 912</b>	<b>1 769</b>	<b>1 718</b>	<b>1 731</b>
Allemagne(1)	2 045 <sup>e</sup>	1 369	1 228	1 211
Royaume-Uni	987	700	841	834 <sup>e</sup>
Italie	919	894	860	855
Irlande	569	641	552	542
Espagne	499	620	586 <sup>e</sup>	557 <sup>e</sup>
Pologne	...	...	404 <sup>e</sup>	406 <sup>e</sup>
Pays-Bas	468	438	173 <sup>e</sup>	448 <sup>e</sup>
Belgique	322	316	285	262
Roumanie	...	...	167	148
Autriche	...	215	223	217
Suède	...	151	129 <sup>e</sup>	152 <sup>e</sup>
Danemark	202	156	127 <sup>e</sup>	128 <sup>e</sup>
Portugal	112	98	109	105
Finlande	...	91	83 <sup>e</sup>	82 <sup>e</sup>
Grèce	66	46	43	57 <sup>e</sup>

e : estimation Agreste à partir des abattages.

(1) En 1990, la production indigène brute de l'Allemagne est estimée à partir des données de l'ex-RFA et de l'ex-RDA.

(2) Production indigène brute.

Sources : Eurostat, estimations Agreste.

## Bovins

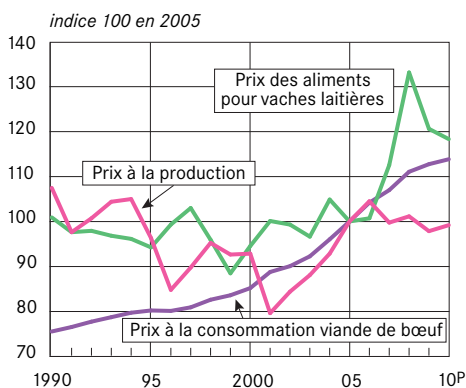
En 2010, les prix à la consommation de viande de bœuf progressent de 1 % par rapport à 2009. Depuis 1990, l'augmentation quasi continue des prix à la consommation (2,6 % par an) contraste avec l'irrégularité des prix à la production, marquée notamment par les deux crises bovines de 1996 et de 2000. Entre 2002 et 2006, les prix à la production des bovins avaient progressé ; mais depuis 2007, l'orientation reste incertaine, ils sont en 2010 supérieurs de 1,4 % à ceux de 2009. Après la forte augmentation des prix des aliments en 2007 et 2008 (32 % sur deux ans), liée en partie à l'envolée des prix des céréales, les prix des aliments pour gros bovins baissent jusqu'au premier semestre 2010. À compter du second semestre, ils augmentent fortement.

Les prix à la consommation des veaux de boucherie, en hausse constante depuis 1990 (5 % par an), augmentent en 2010 de moins de 1 % par rapport à 2009.

Depuis 1990, les prix à la production des veaux de boucherie suivent une légère tendance à la hausse et évoluent dans le même sens que le prix des aliments. Mais la forte augmentation des prix des aliments en 2006 et 2007 n'est cependant pas accompagnée par une si forte hausse des prix à la production des veaux. Après la chute importante de 2009, le prix des aliments pour veau progresse à nouveau en 2010 de près de 9 %.

Télécharger les données au format tableur

### Prix dans le secteur gros bovin

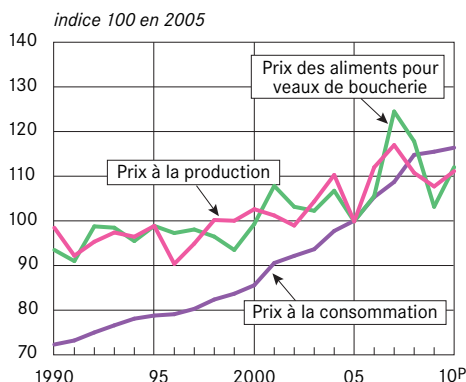


1990 2000 2009 2010<sup>P</sup>

Indices	indice 100 en 2005			
Prix à la production des gros bovins	107,5	92,8	97,8	99,2
Prix des aliments pour vaches laitières	118,4	94,5	120,7	118,4
Prix à la consommation de viande de bœuf	75,4	85,1	112,8	113,9
<b>Prix</b>	euro par kg vif			
Prix des gros bovins <sup>(1)</sup>	1,81	1,50	1,56	1,58

(1) Moyenne pondérée sur les marchés de référence.  
Sources : Agreste, Insee pour Ippap et Ipampa, Insee pour IPC, FranceAgriMer.

### Prix dans le secteur du veau de boucherie



1990 2000 2009 2010<sup>P</sup>

Indices	indice 100 en 2005			
Prix à la production des veaux de boucherie	98,6	102,8	107,9	111,3
Prix des aliments pour veaux de boucherie	93,6	99,4	103,3	112,1
Prix à la consommation de viande de veau	72,2	85,5	115,5	116,4
<b>Prix</b>	euro par tête			
Prix du veau de 8 jours <sup>(1)</sup>	169	177	114	114
<b>Prix</b>	euro par kg net			
Prix du veau de boucherie <sup>(2)</sup>	5,74	5,31	5,52	5,69

(1) Destiné à l'élevage de veau de boucherie.

(2) Valeur 1990 rétropolée. Il y a un changement de série dans la cotation du veau de boucherie, qui est passée d'une cotation par kg vif à une cotation par kg net (carcasse).

Sources : Agreste, Insee pour Ippap et Ipampa, Insee pour IPC, FranceAgriMer.



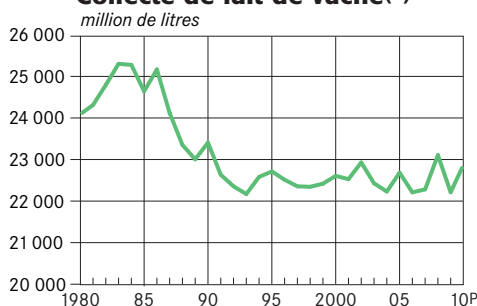
## Lait de vache

Au cours de la campagne d'avril 2009 à mars 2010, la collecte laitière française a baissé de 2 % par rapport à la campagne précédente. Elle a atteint un déficit record de 1 800 milliers de tonnes par rapport aux quotas autorisés. Cet écart a toutefois été limité grâce au gel de la réévaluation supplémentaire de 1 % du quota décidé par la France pour cette période.

Au cours de l'année 2010, la collecte de lait de vache augmente de 2,7 % par rapport à 2009, après une chute de 4,1 % entre 2008 et 2009. Elle dépasse ainsi de 1 % la collecte moyenne des cinq dernières années. Cette progression est liée à la reprise du prix du lait payé aux producteurs au cours de l'année 2010 : baisse sur le 1<sup>er</sup> trimestre mais hausse du prix standard dès le mois d'avril. En moyenne sur les 9 derniers mois de l'année 2010, le prix standard dépasse de 16 % le prix très bas de 2009 ; en moyenne sur l'année, il est supérieur de 4 % au prix de 2007. En fin d'année 2010 le déficit estimé par rapport au quota national se situe à 900 milliers de tonnes sous le niveau de la référence nationale réévaluée de 2 % pour la campagne en cours. Le nombre de femelles laitières de 2 ans ou plus reste stable entre décembre 2009 et décembre 2010<sup>(1)</sup>, après une baisse de 2 % l'année précédente. Le troupeau rajeunit avec une augmentation de près de 6 % du nombre de femelles laitières de 24 à 36 mois et une diminution de 3,4 % de celles de 6 ans ou plus.

Télécharger les données au format tableur

### Collecte de lait de vache<sup>(1)</sup>



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	million de litres			

Lait de vache	23 425	22 625	22 231	22 832
---------------	--------	--------	--------	--------

(1) Collecte livrée à l'industrie.

Sources : Agreste - Enquête annuelle laitière jusqu'en 2009. Agreste et FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière unifiée pour 2010.

### Producteurs livrant du lait de vache à l'industrie laitière

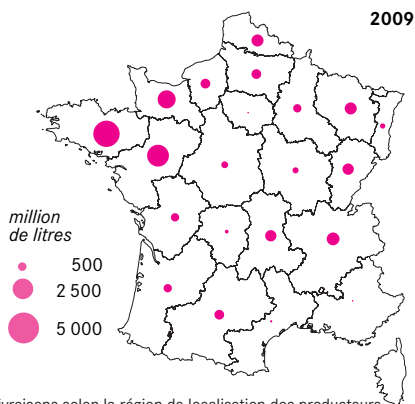
	1983 <sup>(1)</sup>	2000	2008	2009
	millier de producteurs			
Bretagne	66,1	22,1	15,5	15,0
Pays de la Loire	49,8	15,6	10,8	10,5
Basse-Normandie	39,8	13,2	8,7	8,3
Rhône-Alpes	36,2	10,6	7,2	6,9
Auvergne	25,2	9,1	6,5	6,2
Franche-Comté	13,1	5,9	4,6	4,5
Nord-Pas-de-Calais	13,9	6,2	4,2	4,0
Lorraine	14,4	5,3	3,9	3,7
Midi-Pyrénées	17,9	5,9	3,8	3,5
Haute-Normandie	11,5	4,1	2,8	2,6
Picardie	10,5	3,9	2,8	2,6
Aquitaine	19,3	4,6	2,7	2,5
Champagne-Ardenne	21,0	3,3	2,1	2,0
Poitou-Charentes	8,6	3,1	1,9	1,8
Autres régions	37,6	7,5	5,0	4,7
<b>France</b>	<b>384,9</b>	<b>120,4</b>	<b>82,6</b>	<b>79,0</b>

(1) Année précédant l'instauration des quotas laitiers.

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière.

(1) Source : Base de données nationale de l'identification.

### Livraisons de lait de vache à l'industrie laitière<sup>(1)</sup>



million de litres



	1983 <sup>(2)</sup>	2000	2008	2009
	million de litres			
Bretagne	5 566	4 712	4 988	4 664
Pays de la Loire	3 716	3 296	3 497	3 334
Basse-Normandie	2 803	2 486	2 601	2 457
Rhône-Alpes	1 427	1 421	1 403	1 371
Nord-Pas-de-Calais	1 226	1 224	1 263	1 232
Lorraine	1 313	1 211	1 225	1 205
Franche-Comté	1 099	1 099	1 064	1 091
Auvergne	1 031	1 075	1 074	1 044
Picardie	1 014	916	889	881
Midi-Pyrénées	1 048	879	853	824
Haute-Normandie	938	804	835	799
Poitou-Charentes	896	697	687	669
Champagne-Ardenne	764	670	643	656
Aquitaine	805	696	665	613
Autres régions	1 674	1 440	1 438	1 393
<b>France</b>	<b>25 320</b>	<b>22 625</b>	<b>23 124</b>	<b>22 231</b>

(1) Livraisons selon la région de localisation des producteurs.

(2) Année précédant l'instauration des quotas laitiers.

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière.

## Lait et produits laitiers

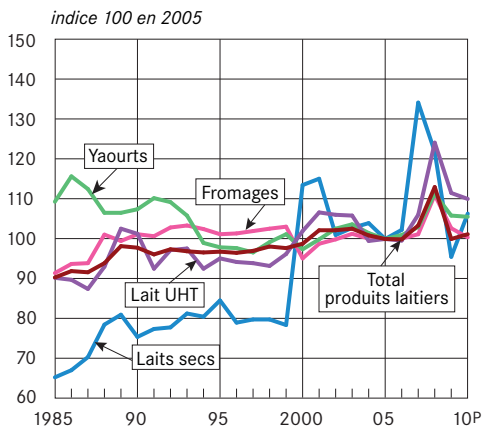
Les prix à la production des produits laitiers transformés en France ont profité de la remontée des cours mondiaux mais restent néanmoins bien inférieurs à l'envolée des prix de 2008. Ils augmentent de 1,2 %, essentiellement grâce aux produits industriels.

En 2010, l'indice des prix à la production des laits liquides se replie de 1 % tout comme ceux des fromages, des laits fermentés et des desserts lactés frais. Les prix des produits laitiers industriels bénéficient de l'embellie sur le marché mondial : les prix progressent de 11 % pour les poudres de lait et les caséines et de 6 % pour le beurre.

Cette orientation à la hausse des cours mondiaux des produits laitiers industriels s'est également répercutée sur le prix du lait payé aux producteurs laitiers. Après une année 2009 particulièrement basse (-18 % par rapport à 2008), il a poursuivi sa baisse au premier trimestre (-9 %) avant de remonter le reste de l'année. En moyenne d'avril à décembre 2010, le prix du lait payé aux producteurs a dépassé de 16 % son niveau de 2009. Au total sur l'année 2010, il est supérieur de 8 % au prix de 2009, bien en-deçà du niveau de 2008 mais supérieur à celui de 2007. Le prix du lait standard payé aux producteurs laitiers se situe à 299 €/1 000 l soit une hausse de 23 €/1 000 l par rapport à 2009 après la baisse de 60 € l'année précédente.

Télécharger les données au format tableur

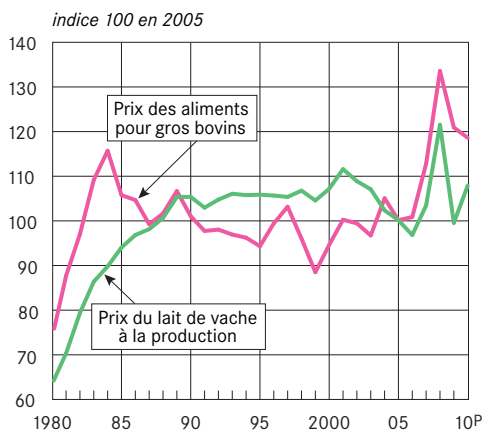
### Prix à la production des produits laitiers transformés



	2000	2005	2009	2010 <sup>P</sup>
	indice 100 en 2005			
Laits liquides	100,6	100,0	106,6	105,6
dont UHT	102,0	100,0	111,6	110,1
Produits frais	100,9	100,0	105,1	104,2
dont yaourts	97,4	100,0	105,9	105,6
desserts lactés frais	108,7	100,0	102,7	100,4
Beurre	101,5	100,0	99,4	105,4
Fromages (tous laits)	95,1	100,0	102,8	101,4
Laits secs	113,6	100,0	95,5	106,4
Caséine et caséinates	81,7	100,0	84,7	94,5
<b>Total produits laitiers</b>	<b>98,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>101,2</b>

Source : Insee - IPP.

### Prix du lait et des aliments pour gros bovins



	2000	2005	2009	2010 <sup>P</sup>
	indice 100 en 2005			
Prix du lait de vache à la production (lppap)	100,7	100,0	99,4	107,7
Prix des aliments composés pour gros bovins (lpampa)	94,5	100,0	120,7	118,4
	indice 100 en 2005			
Prix du lait et crème à la consommation (IPC)	91,1	100,0	113,8	111,6
	euro/litre			
Prix du lait de vache standard à la production	0,30	0,28	0,28	0,30
Prix moyen du lait de vache à la production	0,31	0,30	0,29	0,32
Prix de vente au détail du lait UHT demi-écrémé	0,62	0,66	0,74	0,72

Sources : Agreste et Insee pour lppap et lpampa, Insee pour IPC.

## Lait et produits laitiers

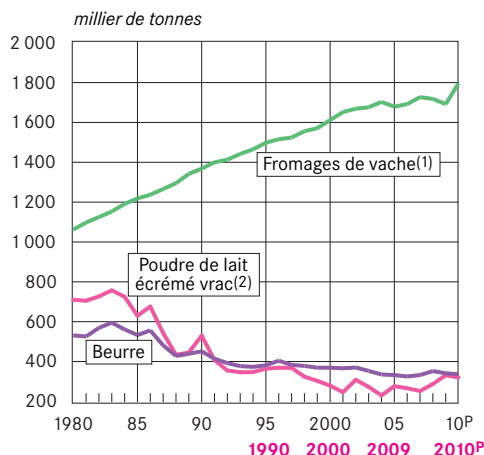
Après la baisse observée en 2009, les fabrications françaises de produits laitiers se reprennent en 2010, grâce à une reprise de la collecte et une demande raffermie sur le marché extérieur. Soutenue par une demande mondiale dynamique, la production de fromages de vache (sauf fondus) est en forte progression. Grâce à la reprise de la consommation intérieure de produits laitiers frais, les fabrications de fromages frais progressent de 5 %, celles des yaourts de 2 % et celles des desserts lactés frais de 1 %. Les fabrications de laits liquides conditionnés, à 95 % du lait UHT, se maintiennent en 2010, après une baisse de 5 % l'année précédente.

En 2010, la situation est plutôt favorable pour les produits laitiers industriels qui ont profité de meilleurs prix et d'une forte demande sur le marché mondial. Les fabrications de poudre de lactosérum progressent de 6 %, celles de caséines et caséinates de 22 %. Malgré un repli de 4 %, lié à la reprise des fabrications fromagères sur le premier semestre, la production de poudres de lait écrémé reste à un niveau élevé et les exportations progressent fortement. Pour le beurre, malgré une baisse des fabrications françaises (et européennes), la remise sur le marché par la Commission européenne des stocks d'intervention accumulés en 2009 a permis aux exportations françaises d'augmenter.

En 2010, l'excédent commercial français de produits laitiers atteint 3 milliards d'euros, en hausse de 15 % par rapport à 2009 grâce à la reprise des exportations (+ 7 %) et une moindre augmentation des importations (+ 3 %).

Télécharger les données au format tableur

### Fabrication de produits laitiers

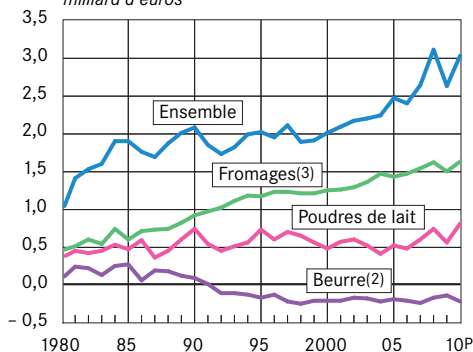


	millier de tonnes			
Laits conditionnés <sup>(3)</sup>	3 781	3 894	3 681	3 695
dont UHT <sup>(3)</sup>	3 110	3 441	3 513	3 525
Yaourts et laits fermentés	951	1 336	1 619	1 653
Desserts lactés frais	334	519	620	629
Beurre	451	369	341	334
<b>Fromages de vache</b>				
<b>Ensemble sauf fondus</b>	<b>1 368</b>	<b>1 612</b>	<b>1 692</b>	<b>1 771</b>
dont fromages frais	458	568	629	662
Fromages fondus	104	140	124	130
Poudre de lait écrémé vrac <sup>(2)</sup>	530	279	331	320
<b>Produits dérivés</b>				
Poudre de lactosérum	416	606	618	657
Caséinates et caséines	27	52	30	37

(1) Fromages fondus exclus.  
 (2) Y compris réengraissé.  
 (3) En poids (1 million de litres = 1,03 million de tonnes).  
 Sources : Agreste - Enquête annuelle laitière jusqu'en 2009. France-Agrimer, Agreste - Enquête mensuelle laitière unifiée pour 2010.

### Commerce extérieur des produits laitiers

Solde du commerce extérieur  
milliard d'euros



1990 2010P  
Export Import Export Import

	millier de tonnes			
<b>QUANTITÉ</b>				
Laits liquides <sup>(1)</sup>	578	229	861	412
Beurre <sup>(2)</sup>	105	74	54	132
Fromages tous laits <sup>(3)</sup>	341	101	639	275
Poudre de lait conditionnée	122	4	113	26
Poudre de lait vrac	228	18	257	45
<b>VALEUR</b>				
	million d'euros			
Laits liquides <sup>(1)</sup>	218	90	344	221
Beurre <sup>(2)</sup>	274	199	193	425
Fromages tous laits <sup>(3)</sup>	1 329	415	2 674	1055
Poudre de lait conditionnée	307	11	406	93
Poudre de lait vrac	472	37	586	101

(1) Conditionnés et vrac (y compris aromatisés).  
 (2) Y compris beurre anhydre de crème (MGLA) converti en équivalent beurre.  
 (3) Y compris fondus.  
 Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
 Source : Douanes.

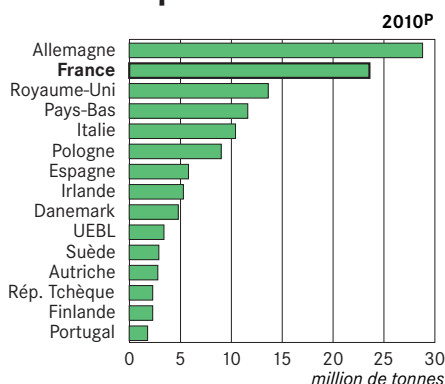
## Lait et produits laitiers

La collecte de lait de vache de l'Union européenne à 27 s'élève à 139,3 millions de tonnes en 2010. Elle est en hausse de 4,4 % par rapport à 2009, grâce à la conjoncture favorable sur le marché des produits laitiers industriels et grâce à la nouvelle hausse des droits à produire à partir d'avril. Au sein de l'Europe, la production laitière a été dynamique dans la plupart des pays de l'UE à 15 (+ 2,7 % en France et au Royaume-Uni, + 1,5 % en Allemagne et aux Pays-Bas) alors qu'elle s'est repliée dans les pays de l'Europe de l'Est (- 1,6 % en Pologne et en République Tchèque).

Sur le marché des produits laitiers, la reprise de la demande mondiale a stimulé la production européenne. Dans les deux principaux pays producteurs de fromages en Europe, les fabrications de fromages de vache augmentent : + 5 % en France et + 4 % en Allemagne. Les fabrications de poudre de lait écrémé ont été ralenties en raison de la reprise des fabrications fromagères : elles baissent de 4 % en France, premier producteur européen, de même qu'en Allemagne (- 9 %) et en Pologne (- 19 %). Les fabrications de matière grasse reculent dans la plupart des pays européens, notamment en France (- 2 %) et en Allemagne (- 1 %). La remise sur le marché des stocks communautaires accumulés en 2009 a toutefois permis aux exportations de beurre vers les pays tiers de se maintenir.

Télécharger les données au format tableur

### Collecte européenne de lait de vache



Sources : Eurostat, Agreste.

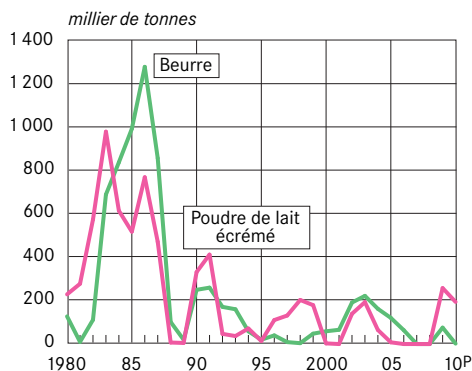
### Fabrication de produits laitiers en Europe

2010P	Collecte de lait de vache	Beurre + MGLA(1)	Poudre de lait écrémé	Fromages de vache
millier de tonnes				
Allemagne	28 659	449	259	2 169
<b>France</b>	<b>23 517</b>	<b>408</b>	<b>318</b>	<b>1 771</b>
Royaume-Uni	13 584	119	...	371
Pays-Bas	11 634	126	65	740
Italie	10 408	95	...	1 022
Pologne	8 990	139	79	668
Espagne	5 832	38	11	124
Irlande	5 344	138	58	...
Danemark	4 818	34	28	292
UEBL	3 354	81	77	72
Suède	2 860	24	25	103
Autriche	2 781	33	7	153
Républ. Tchèque	2 317	27	15	109
Finlande	2 289	52	17	109
Portugal	1 825	26	9	57
<b>UE à 27</b>	<b>139 336</b>	...	...	...
<b>dont UE à 15</b>	<b>128 208</b>	...	...	...

(1) MGLA : matière grasse laitière anhydre.

Sources : Eurostat, Agreste.

### Stocks publics communautaires(1)



(1) Stocks au 31 décembre et UE à contour évolutif. Source : Eurostat.

	1990	2000	2009	2010P
millier de tonnes				
<b>Beurre</b>				
Espagne	...	9	0	0
Irlande	83	24	14	0
Portugal	...	5	0	0
Italie	...	0	0	0
Royaume-Uni	24	10	5	0
Pologne	...	2	0	0
<b>France</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>0</b>
Allemagne	28	1	10	0
Pays-Bas	58	0	12	0
Autres pays	42	24	7	2
<b>UE à 27</b>	<b>251</b>	<b>59</b>	<b>76</b>	<b>2</b>
<b>Poudre de lait écrémé</b>				
Royaume-Uni	7	3	16	17
Irlande	92	0	32	32
Allemagne	174	0	64	63
<b>France</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>56</b>	<b>24</b>
Pays-Bas	3	0	20	17
Autres pays	36	0	71	41
<b>UE à 27</b>	<b>333</b>	<b>3</b>	<b>259</b>	<b>195</b>

## Ovins

En 2010, le cheptel ovin français s'établit à près de 7,5 millions de têtes. Il est ainsi inférieur de près de 2 millions de têtes à l'effectif du cheptel ovin établi lors du recensement agricole de 2000. Ce déclin affecte majoritairement le troupeau viande dont le nombre de brebis nourrices est en repli de 20% par rapport à 2000. L'effectif de brebis laitières reste quant à lui quasiment stable. À la différence du cheptel ovin laitier, concentré dans deux régions, le cheptel ovin allaitant est plus dispersé. Les régions Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupent 30% des effectifs de brebis allaitantes.

Depuis 2000, le nombre d'exploitations ovines a baissé de 40% pour atteindre 56 500 exploitations en 2010. L'effectif moyen du cheptel ovin français est passé de 98 ovins par exploitation en 2000, à 132 en 2010.

Après une baisse importante, la production ovine française se stabilise en 2010. La consommation de viande ovine continue à reculer, elle est inférieure de plus de 6% à celle de 2009. Les importations de viande ovine ont donc fortement baissé. Elles sont inférieures de près de 10% à celles de 2009. Malgré cette baisse, elles représentent près de 60% de la viande ovine consommée en France. Elles proviennent essentiellement du Royaume-Uni, de Nouvelle-Zélande et d'Irlande.

En 2010, les cours de l'agneau ont été globalement porteurs, favorisés à partir du second semestre par une baisse des importations de viande.

Télécharger les données au format tableau

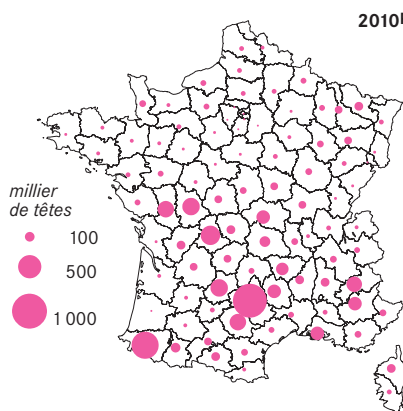
### Effectifs des ovins

	1979	1988	2000	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier</i>			
Exploitations ayant des ovins	197,2	165,1	95,7	56,5
	<i>millier de têtes</i>			
<b>Total ovins</b>	<b>12 969</b>	<b>11 499</b>	<b>9 416</b>	<b>7 480</b>
dont brebis	8 158	7 753	6 580	5 539
nourrices	...	6 581	5 200	4 151
laitières	...	1 172	1 380	1 388

#### Effectifs ovins

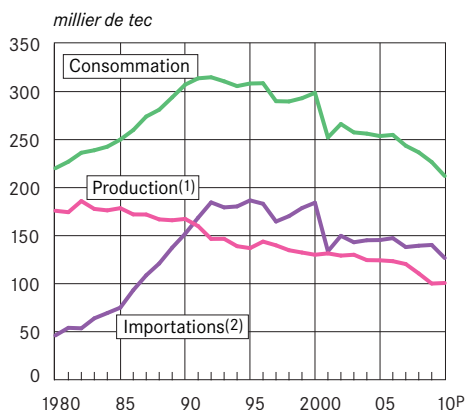
##### dans les principales régions

Midi-Pyrénées	2 620	2 422	2 355	1 867
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	924	842	796	780
Aquitaine	969	902	879	756
Poitou-Charentes	1 613	1 469	908	640
Auvergne	929	868	739	517
Limousin	1 345	1 204	886	522



Sources : Agreste - Recensements agricoles, enquêtes cheptel.

### Production, échanges, consommation, prix de viande ovine



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier de tonnes équivalent-carcasse</i>			
Production <sup>(1)</sup>	168,1	130,8	100,8	101,6
Importations <sup>(2)</sup>	152,6	185,0	141,2	127,8
Exportations <sup>(2)</sup>	16,2	16,3	14,5	16,0
Consommation <sup>(3)</sup>	307,9	299,4	227,5	213,5
	<i>kg-équivalent-carcasse</i>			
Consommation par habitant	5,4	4,9	3,5	3,3
	%			
Taux d'auto-approvisionnement	55	44	44	48
	<i>euro/kg</i>			
Prix à la production des agneaux	3,34	4,23	5,8	5,82

(1) Production indigène brute.

(2) Animaux vivants et viande.

(3) Consommation indigène brute.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1995.

Sources : Agreste, Douanes, FranceAgriMer.

## Lait de chèvre et de brebis

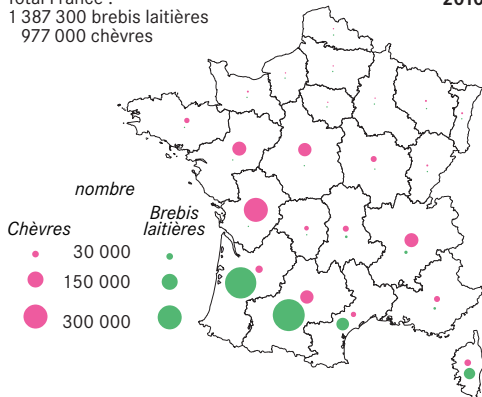
Au cours de l'année 2010, la collecte française de lait de chèvre a atteint 536 millions de litres. Depuis 2000, le volume collecté a augmenté de plus de 60 %. Pourtant, entre 2000 et 2010, le nombre de producteurs livrant à l'industrie laitière s'est réduit d'un quart, passant de 4 290 à 3 250. Toutefois, ces éleveurs ne représentent que 20 % du total des éleveurs. En France, entre 2000 et 2010, le nombre d'éleveurs de chèvres a baissé de 40 % alors que dans le même temps le cheptel total de chèvres a cru de 17 %. Poitou-Charentes est la principale région productrice de lait de chèvre avec près de 40 % de la production finale. Elle utilise ce lait pour fabriquer des fromages : en 2010, plus de 70 % des fromages de chèvre sont confectionnés dans cette région, soit une production de 68 800 tonnes.

En 2010, avec près de 259 millions de litres, la collecte de lait de brebis a progressé de 13 % par rapport à 2000. Les trois quarts des producteurs livrent à l'industrie laitière, proportion en baisse par rapport à 2000. Entre les deux recensements agricoles de 2000 et 2010, le cheptel de brebis laitières reste quasiment stable malgré la baisse de 10 % du nombre total de producteurs. Cette stabilité se retrouve dans les principales régions productrices, Midi-Pyrénées et Aquitaine, qui détiennent à elles deux 84 % des brebis laitières de France. Midi-Pyrénées, qui concentre 65 % de la production finale de lait de brebis, fabrique le Roquefort et l'Aquitaine l'Ossau-Iraty.

### Effectifs de chèvres et de brebis au 1<sup>er</sup> novembre 2010

Total France :  
1 387 300 brebis laitières  
977 000 chèvres

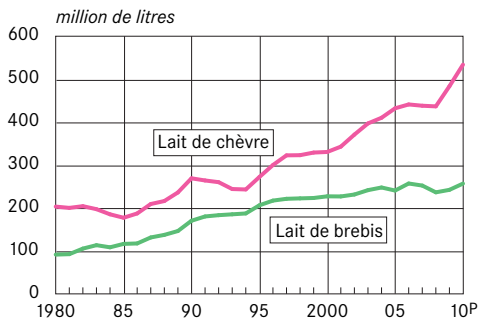
2010



Champ : France métropolitaine, toutes exploitations.  
Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

Télécharger les données au format tableur

### Collecte de lait de chèvre et de brebis(1)



	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
Lait de chèvre	271,0	332,5	485,8	536,3
Lait de brebis	172,0	229,0	244,1	258,7

(1) Collecte livrée à l'industrie.

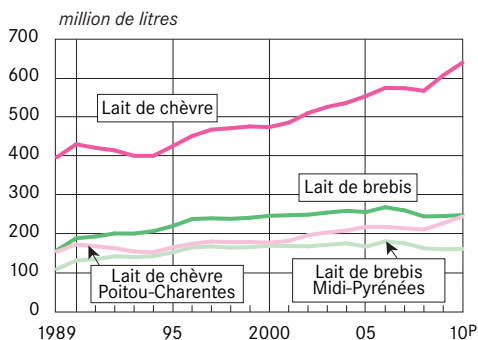
Source : Agreste - Enquête annuelle laitière.

### Producteurs livrant du lait de chèvre et de brebis à l'industrie laitière

lait de chèvre	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>nombre de producteurs</i>				
<b>France</b>	<b>9 241</b>	<b>4 286</b>	<b>3 303</b>	<b>3 254</b>
dont				
Poitou-Charentes	4 834	1 831	1 164	1 110
Centre	1 379	638	439	441
Rhône-Alpes	1 394	595	532	498
lait de brebis	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>nombre de producteurs</i>				
<b>France</b>	<b>5 695</b>	<b>4 972</b>	<b>4 007</b>	<b>4 000</b>
dont				
Midi-Pyrénées	2 656	2 432	2 007	1 956
Aquitaine	2 418	1 834	1 417	1 458
Languedoc-Roussillon	330	303	296	294

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière.

### Production finale(1) de lait de chèvre et de brebis



(1) La production finale correspond à la production totale traitée à laquelle on retranche les pertes et le lait trait utilisé pour l'alimentation des jeunes animaux.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.



## Porcins

En 2010, le cheptel porcin français compte 13,9 millions de têtes, dont 1,1 million de truies. Il se place en quatrième position au niveau européen derrière l'Allemagne, l'Espagne et la Pologne. Entre 2000 et 2010, le cheptel porcin français s'est réduit de 0,7 % en moyenne chaque année tandis que le cheptel des deux principaux producteurs européens, l'Allemagne et l'Espagne, s'est accru respectivement de 0,4 % et 1,5 %. En ce qui concerne les effectifs de truies, le recul est généralisé. En effet de 2000 à 2010, la France a perdu 2,4 % de ses effectifs de truies en moyenne chaque année, l'Allemagne 1,2 %, et l'Espagne 0,1 %.

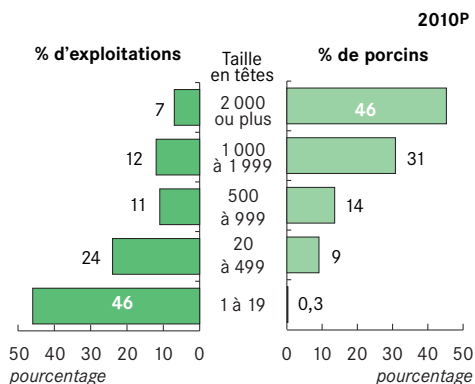
Ces évolutions s'accompagnent d'une restructuration des élevages. Les exploitations françaises de moins de cinq cent porcs représentent 70 % des exploitations et 9,3 % du cheptel porcin en 2010, contre 86 % des exploitations et 15 % du cheptel en 2000. À l'inverse, les exploitations détenant deux mille porcs ou plus sont plus nombreuses et détiennent une part du cheptel français plus importante en 2010 qu'en 2000. Leur nombre s'est accru de 20 % et leur cheptel de 29 %. Ces exploitations détiennent désormais 46 % du cheptel français contre 33 % en 2000.

Le Grand Ouest reste la principale zone d'élevage porcin avec 68 % du cheptel français. La Bretagne (56 %) devance largement les Pays de la Loire (12 %) et la Basse-Normandie (4 %).

Télécharger les données au format tableur

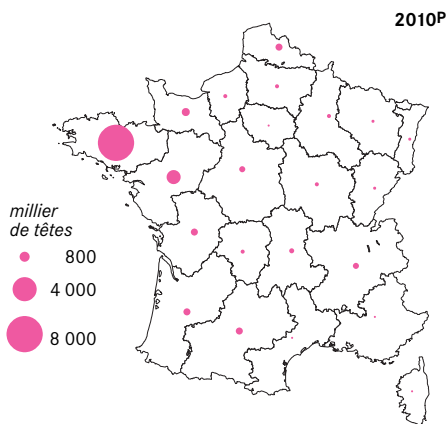
### Structure des élevages porcins

Nombre de porcins	2000		2010P	
	millier d'expl.	millier de têtes	millier d'expl.	millier de têtes
1 - 19	47,6	134	11,2	39
20 - 499	10,7	2 181	5,8	1 288
500 - 999	4,1	2 950	2,7	1 907
1 000 - 1 999	3,5	4 799	3,0	4 327
2 000 ou plus	1,5	4 937	1,8	6 368
<b>Total</b>	<b>67,4</b>	<b>15 002</b>	<b>24,5</b>	<b>13 929</b>
<b>dont Truies</b>				
1 - 4	6,6	12	1,8	4
5 - 49	4,3	83	1,4	29
50 - 99	3,1	233	1,4	103
100 - 199	3,6	492	2,7	380
200 ou plus	1,7	624	1,7	611
<b>Total</b>	<b>19,4</b>	<b>1 443</b>	<b>9,0</b>	<b>1 127</b>



Champ : toutes exploitations, Dom inclus.  
Source : Agreste - Recensements agricoles.

### Localisation des porcins



France	2000	2010P
	millier de têtes	
<b>France</b>	<b>15 002</b>	<b>13 929</b>
dont Bretagne	8 161	7 843
Pays de la Loire	1 725	1 626
Basse-Normandie	589	576
Nord-Pas-de-Calais	525	488
Midi-Pyrénées	551	409
Aquitaine	503	404

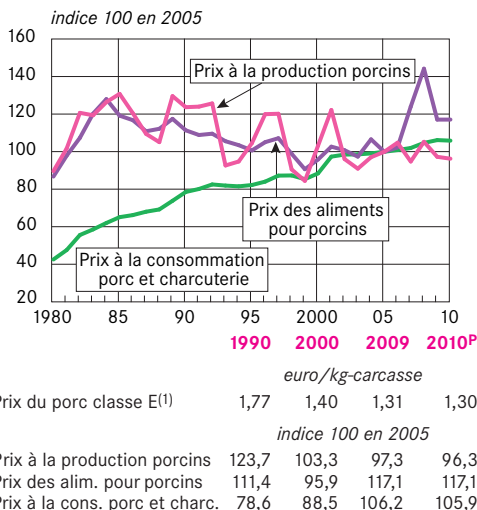
Champ : toutes exploitations, France y c. Dom.  
Source : Agreste - Recensements agricoles.

## Porcins

En 2010, le cours moyen du porc charcutier classe E est stable par rapport à l'année précédente. En effet, il perd 0,6% par rapport à 2009, soit environ 1 centime, pour s'établir à 1,30 €/kg. Cette variation, comme celles observées depuis 2002, est d'une ampleur moindre que celles des variations des années antérieures à 2002. Le début de l'année 2010 n'a pas été favorable avec un niveau des prix inférieur à celui de 2009 mais à partir du mois d'août la situation s'est inversée. Le prix à la consommation de viande de porc a reculé de 0,2% en 2010 par rapport à 2009. La consommation de viande porcine, estimée à 33,6 kg par habitant en 2010, est identique à celle de 2009. Les importations comme les exportations françaises de viande porcine et d'animaux vivants progressent en 2010 respectivement de 3,5% et de 1,8%. La production française de viande porcine est stable en 2010 par rapport à l'année précédente (+0,1%) et s'élève à 2 295 milliers de tonnes. La production française de viande porcine reste supérieure aux besoins de consommation depuis 1994. Au sein de l'Union européenne à 27, la production serait en repli entre 2008 et 2009. En effet, la production est estimée à 21,4 millions de tonnes en 2009 contre 22,2 en 2008, soit un recul de 3,7%. Parmi les plus importants producteurs porcins européens, seule l'Allemagne augmenterait sa production en 2009.

Télécharger les données au format tableau

### Prix dans le secteur porcine



(1) Le porc charcutier classe E a un poids de 60 à moins de 120 kg ; il correspond à la qualité de carrosse de référence utilisée pour le calcul du prix communautaire de marché de porc abattu.  
Sources : Agreste, Insee pour l'ppap et l'pampa, Insee pour l'IPC.

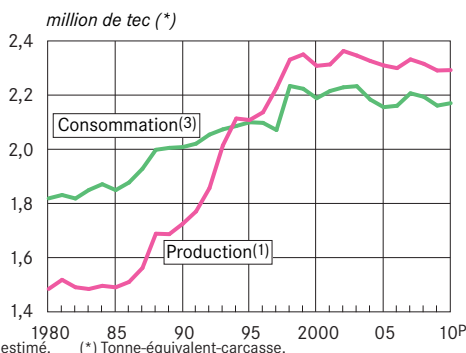
### Production européenne de viande porcine

	1990	2000	2008P	2009P
	millier de tec			
<b>UE à 27</b>	...	...	<b>22 194<sup>e</sup></b>	<b>21 372<sup>e</sup></b>
<b>UE à 15</b>	...	<b>17 596</b>	<b>18 931<sup>e</sup></b>	<b>18 717<sup>e</sup></b>
dont Allemagne	3 142(1)	3 881	4 606	4 777
Espagne	1 772	2 957	3 530 <sup>e</sup>	3 334 <sup>e</sup>
<b>France</b>	<b>1 817</b>	<b>2 311</b>	<b>2 319</b>	<b>2 294</b>
Pologne	1 840	1 918	1 886	1 587
Danemark	1 208	1 677	1 909	1 823
Italie	1 211	1 402	1 591	1 605
Pays-Bas	1 904	1 769	1 530 <sup>e</sup>	1 481 <sup>e</sup>

e: estimation Agreste.  
(1) En 1990, RFA seulement ; l'ex RDA a rejoint l'UE en 1991.  
Sources : Eurostat, estimations Agreste.

### Production, échanges, consommation de viande porcine

	1990	2000	2009	2010P
	millier de tec (*)			
Production(1)	1 727	2 311	2 294	2 295
Importations(2)	507	528	596	617
Exportations(2)	223	654	726	740
Consommation(3)	2 011	2 191	2 164	2 173
	kg-équivalent-carrosse			
Consommation par habitant	35,4	36,1	33,6	33,6
	%			
Taux d'auto-apvisionnement	85,9	105,4	106,0	105,6



Note : à partir de 2006, le tonnage du commerce extérieur d'animaux vivants est estimé.  
(1) Production indigène brute.  
(2) Animaux vivants et viandes.  
(3) Consommation indigène brute.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.  
Sources : Agreste, Douanes.

## Équidés

En 2009, le nombre d'équidés présents dans les exploitations agricoles s'établit à près de 452 000 têtes, en léger repli (-0,4 %) par rapport à 2008. Les effectifs de chevaux lourds diminuent de près de 1 % et ceux de chevaux de selle de 0,3 %.

Avec 77 % des effectifs, les chevaux de selle, sport, loisir et course (y compris juments et ponettes poulinières) sont largement majoritaires. Leur implantation couvre tout le territoire national mais trois régions regroupent le tiers du cheptel : Basse-Normandie, Pays de la Loire et Rhône-Alpes. En 2005, un « Pôle de compétitivité filière équine » a été labellisé dans la région Basse-Normandie qui regroupe à elle seule 15 % des effectifs des chevaux de selle, sport, loisir et course.

L'effectif de chevaux lourds (y compris juments et ponettes poulinières) a diminué de près de 1 % depuis 2000, leur nombre approche désormais 74 000 têtes. Ils sont présents majoritairement en zone de moyenne montagne (Auvergne, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes).

La population asine s'établit à 30 000 têtes, en repli de 1 % par rapport à 2000.

En 2010, la consommation de viande d'équidés recule encore fortement, en repli de près de 5 % par rapport à 2009 et de près de 43 % par rapport à 2000. En 2010, la production augmente de 5 % alors que le commerce extérieur est peu dynamique avec une diminution de 11 % des importations (UE et pays tiers) et de 13 % des exportations pour un solde négatif de 13 000 tonnes-équivalent-carcasse.

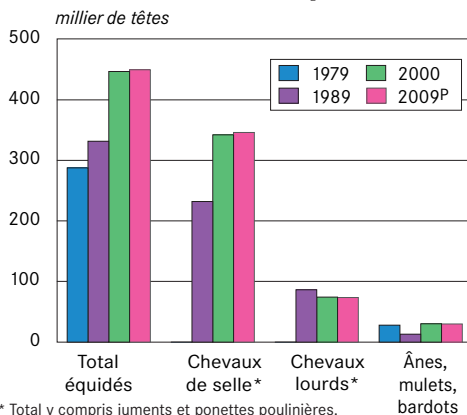
### Production, échanges, consommation de viande de cheval

	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier de tec</i>			
Production	10,2	11,7	6,4	6,7
Importations <sup>(1)</sup>	51,4	31,5	24,5	21,8
Exportations <sup>(1)</sup>	3,9	10,4	11,2	9,7
Consommation	57,7	32,8	19,7	18,8
	<i>kg-équivalent-carcasse</i>			
Consommation par habitant	1,0	0,5	0,3	0,3
	%			
Taux d'auto-alimentation	17,7	35,7	32,5	35,6

(1) Animaux vivants et viandes.  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.  
Sources : Agreste, Douanes.

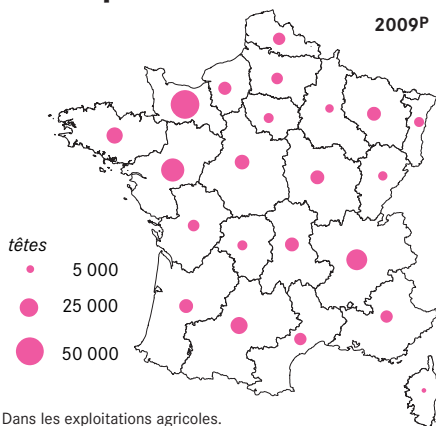
Télécharger les données au format tableur

### Effectifs<sup>(1)</sup> des équidés



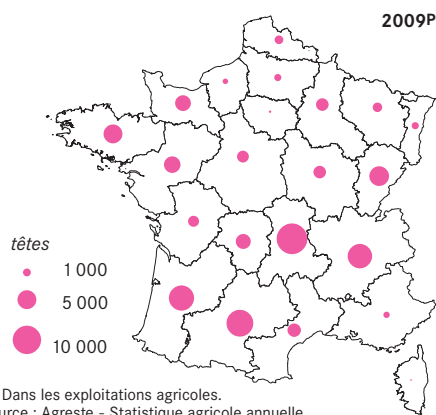
\* Total y compris juments et ponettes poulinières.  
(1) Dans les exploitations agricoles.  
Sources : Agreste - Recensements agricoles, statistique agricole annuelle.

### Effectifs<sup>(1)</sup> de chevaux de selle, sport, loisir et course



(1) Dans les exploitations agricoles.  
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Effectifs<sup>(1)</sup> de chevaux lourds



(1) Dans les exploitations agricoles.  
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Aviculture

Le repli des effectifs de volailles date de 2001, après une longue période d'expansion, de 1988 à 2001.

Entre 2001 et 2006, les effectifs de poulets se sont réduits de 14 % en raison de la concurrence étrangère et de la crise aviaire. À partir de 2007, les effectifs progressent à nouveau pour retrouver en 2010 leur niveau de 2004 avec plus de 120 millions de poulets pour la France métropolitaine. Les élevages sont concentrés : plus de 40 % des effectifs sont regroupés dans les exploitations de plus de 35 000 têtes (10 % du total des exploitations).

Les effectifs de dindes sont en repli continu depuis neuf ans : plus d'une dinde sur trois a disparu de 2001 à 2010. À l'inverse, le cheptel de canards à gaver s'est accru de près de 64 % de 2001 à 2010. Dans le même temps, les effectifs de canard à rôtir se sont repliés de près des deux tiers.

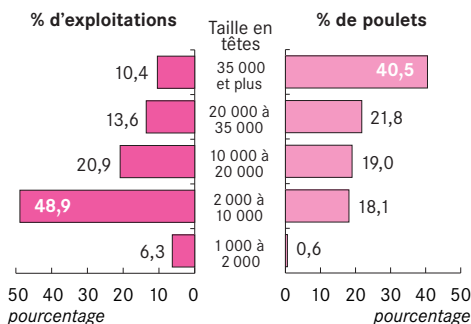
Le cheptel de poules pondeuses d'œufs de consommation s'est réduit de 11 % entre 2001 et 2010. Les élevages sont très concentrés : près de deux pondeuses sur trois se trouvent dans les exploitations de plus de 50 000 têtes (17 % du total des élevages).

Les spécialisations régionales se confirment : en 2010, la Bretagne est au premier rang pour les effectifs de poulets (plus d'un tiers du total), de poules pondeuses (40 %) et de dindes (37 %). Les Pays de la Loire sont en tête pour le canard à rôtir (42 %) et le canard à gaver (38 %).

Télécharger les données au format tableur

### Structure des élevages de poulets de chair

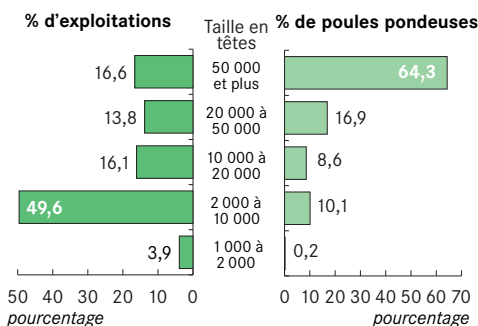
2008



Champ : élevages d'au moins 1 000 têtes.  
Source : Agreste - Enquête aviculture 2008.

### Structure des élevages de poules pondeuses

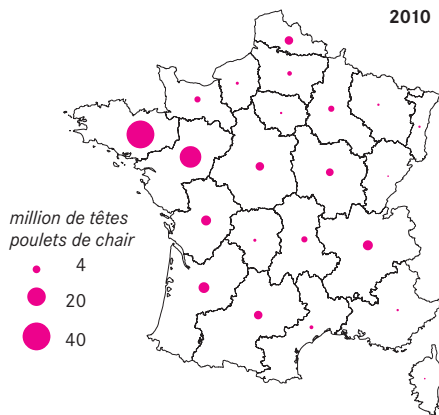
2008



Champ : élevages d'au moins 1 000 têtes.  
Source : Agreste - Enquête aviculture 2008.

### Localisation des poulets de chair

2010



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2010.

1979 1988 2000 2010  
millier de têtes

France	78 046	106 985	126 297	121 532
dont				
Bretagne	25 975	44 160	41 264	39 992
Pays de la Loire	13 260	17 600	28 521	25 074
Aquitaine	4 903	6 638	8 714	7 709
Rhône-Alpes	7 822	7 768	6 783	6 670
Nord-Pas-de-Calais	2 217	3 193	5 287	5 030
Poitou-Charentes	3 118	4 349	5 331	6 630
Centre	5 085	4 882	5 102	5 272

Sources : Agreste - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000, Statistique agricole annuelle 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010.

## Aviculture

En 2010, la production d'œufs de consommation a progressé de 6 % par rapport à 2009, pour se situer à 14 milliards 300 millions d'unités, selon le modèle de prévision d'œufs SSP-ITAVI.

Les mises en place de poussins de poulettes de ponte sont en forte baisse à compter d'août 2010 (- 10 % sur le 2<sup>e</sup> semestre par rapport au 2<sup>e</sup> semestre 2009). Cette baisse s'inscrit dans un contexte de faiblesse des cours de l'œuf et de mise en œuvre progressive de la directive de mises aux normes des cages de poules pondeuses qui s'applique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La production couvre globalement le besoin de consommation nationale, mais sans excédent significatif.

En valeur, le solde du commerce extérieur des œufs de consommation approche les 27 millions d'euros pour l'année 2010 (139 millions d'euros à l'export contre 112 millions à l'import). L'Europe absorbe 80 % des exportations françaises et les deux principaux clients sont l'ensemble Belgique-Luxembourg et l'Allemagne, avec près de 20 % chacun. Le solde du commerce extérieur des œufs à couvrir est encore plus important avec un total de 30 millions d'euros en 2010 (38 millions d'euros à l'export contre 8 millions à l'import).

### Production, échanges, consommation d'œufs

	1980	1990	2005	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier de teoc<sup>(1)</sup></i>				
Production <sup>(2)</sup>	853	895	930	901	954
Importations	31	75	///	///	///
Exportations	38	54	///	///	///
Utilisation totale	847	916	///	///	///
dont consommation alimentaire	...	842	///	///	///
	<i>milliard d'œufs</i>				
Production <sup>(2)</sup>	14	15	15	15	16
	<i>œuf par habitant</i>				
Consommation alimentaire par habitant	...	244	///	///	///
	<b>Indices des prix (base 100 en 2005)</b>				
Prix à la production	115,0	142,2	100,0	164,7	132,2
Prix à la consommation	...	85,1	100,0	113,8	113,4
Prix des aliments des pondeuses	...	122,5	100,0	127,6	128,8

(1) Tonne-équivalent-œuf-coquille.

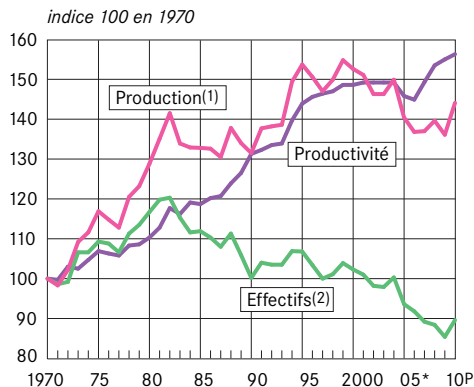
(2) Y compris œufs à couvrir et ovoproducts.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.

Sources : Agreste, Insee, Douanes.

Télécharger les données au format tableur

### Effectifs de poules et production d'œufs



	1980	1990	2005	2009	2010 <sup>P</sup>
	<i>millier de teoc<sup>(1)</sup></i>				
<b>Production d'œufs<sup>(2)</sup></b>					
Tous élevages	853	895	930	901	954
Élevages intensifs	577	690	795	775	827
	<i>million</i>				
<b>Effectifs de poules<sup>(2)</sup></b>					
Tous élevages	72,6	62,3	58,2	53,1	55,8
Élevages intensifs	42,3	40,7	44,8	40,9	42,9
	<i>œuf par poule</i>				
<b>Productivité</b>					
Tous élevages	199	237	263	280	282
Élevages intensifs	231	281	291	311	316

\* Le modèle de prévision de production d'œufs de consommation a été actualisé en 2009 pour tenir compte de l'évolution des durées et courbes de ponte. Les résultats ont été rétropolés jusqu'en 2005.

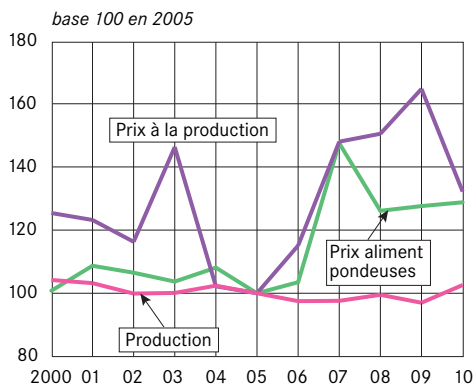
(1) Tonne-équivalent-œuf-coquille.

(2) Y compris poules reproductrices.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Production, prix des œufs et de l'aliment des pondeuses



Sources : Agreste, Insee.

## Aviculture

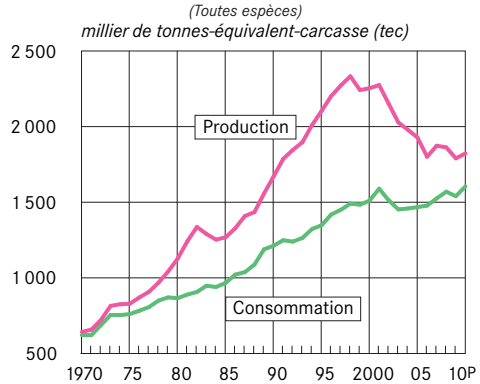
Le secteur de la volaille de chair a souffert entre 2001 et 2006 d'une baisse régulière de la production. La filière a été confrontée à un tassement de la consommation mais surtout à une baisse des exportations, après la réduction des soutiens financiers de la PAC et face à une concurrence croissante des pays émergents.

Dès 2007, la production de volailles a tendance à se stabiliser. Avec plus de 1,8 million de tonnes en 2010, elle progresse à nouveau (+ 2 % par rapport à 2009), mais la situation est contrastée suivant les espèces. La production de poulet augmente encore (+ 3 % en 2010 par rapport à 2009); c'est la seule espèce qui dépasse son niveau de 2005. La production de canard s'est repliée depuis 2009, suite aux consignes de l'interprofession de l'espèce à gaver, afin de soutenir les cours du foie gras. La production de dinde est en déclin continu depuis 2001.

En 2010, la consommation de viandes de volaille, mesurée par bilan, est au niveau le plus haut depuis 40 ans, avec 1 600 tonnes, soit 25 kg par habitant en moyenne. Cette viande, notamment celle de poulet, bénéficie de la faveur des consommateurs dans un contexte de crise peu favorable aux viandes plus chères.

En 2010, la balance du commerce extérieur de viandes et préparations de volailles continue de s'éroder, mais reste positive. Par rapport à 2009, les exportations progressent de 3 % alors que les achats augmentent de 8 %.

### Production, échanges, consommation de volailles de chair



	1980	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>millier de tonnes-équivalent-carcasse</i>					
Production <sup>(1)</sup>	1 122	1 665	2 243	1 784	1 817
Imports <sup>(2)</sup>	19	67	184	415	449
Exports <sup>(2)</sup>	283	509	894	606	624
<i>dont UE à 25</i>	///	176	474	281	277
<i>dont UE à 15</i>	///	///	///	249	248
Consommation <sup>(3)</sup>	860	1 207	1 501	1 534	1 599
Variation des stocks	- 2	8	- 21	- 3	- 3
<i>kg-équivalent-carcasse</i>					
Consommation par habitant	16,0	21,3	24,7	23,8	24,7
%					
Taux d'auto-approvis.	130	137	149	116	114
<b>Indices des prix (base 100 en 2005)</b>					
Prix à la production (ensemble volailles)	90,3	119,7	99,6	121,3	120,8
Prix à la consommation (ensemble volailles)	...	84,5	86,6	118,4	118,9
Prix des aliments (poulets de chair)	...	115,4	99,9	123,0	122,3

(1) Production indigène brute.

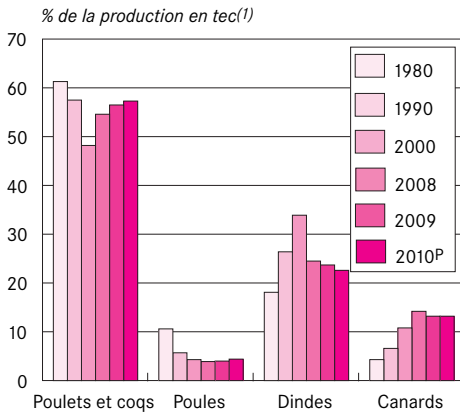
(2) Animaux abattus.

(3) Consommation indigène brute.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.

Sources : Agreste, Douanes, Insee.

### Production de volailles de chair par espèce



	1980	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
<i>millier de tonnes-équivalent-carcasse</i>					
Gallus	806	1 054	1 181	1 080	1 122
<i>poulets et coqs</i>	687	958	1 084	1 008	1 042
<i>poules</i>	119	95	97	72	80
Dindes	203	439	761	424	412
Pintades	46	55	57	41	40
Canards	48	110	243	236	240
Oies	18	7	6	3	4
<b>Total</b>	<b>1 121</b>	<b>1 665</b>	<b>2 248</b>	<b>1 784</b>	<b>1 817</b>

(1) Voir glossaire : « tonne-équivalent-carcasse ».  
Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.  
Source : Agreste.



## Aviculture (foie gras)

En 2010, la production française de foie gras augmente de 2 % environ par rapport à 2009 pour atteindre 19 300 tonnes. Toutefois, elle ne retrouve pas son niveau de 2007 (plus de 19 900 tonnes), après les consignes de modération de la production données par l'interprofession de la filière en 2009 afin de soutenir les cours. Le foie gras de canard représente près de 98 % du total produit, alors qu'en 1980 les proportions étaient de 80 % de foie de canard pour 20 % de foie d'oie. La région Aquitaine produit 51 % du total, Midi-Pyrénées 22 % et les Pays de la Loire 17 %.

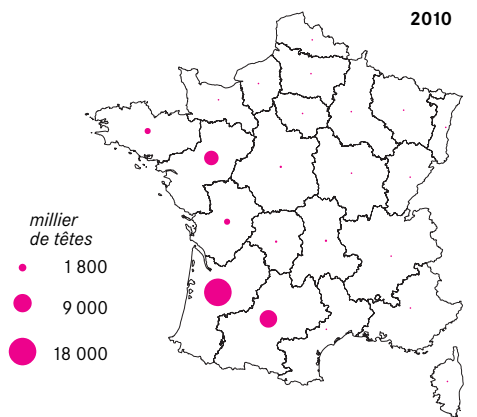
En 2010, les importations de foies gras progressent de 3 % par rapport à 2009 pour atteindre plus de 4 500 tonnes. Le principal fournisseur de la France est la Bulgarie avec 55 % des importations, suivie par la Hongrie (31 %). Dans le même temps, les exportations de foies gras progressent davantage : + 14 % pour se situer à 5 200 tonnes. L'Europe est le principal débouché avec plus des deux tiers du total exporté. L'Espagne en achète plus du tiers à elle seule. Ces volumes échangés à l'importation comme à l'exportation sont les plus importants depuis dix ans.

La consommation française de foie gras, calculée par bilan, a progressé de près de 4 % en 2010 par rapport à 2009. La consommation moyenne par habitant s'établit à plus de 300 grammes en 2010.

Le prix moyen des foies gras de canard, mesuré à la sortie des ateliers de découpe, est de 23,04 euros le kg.

Télécharger les données au format tableau

### Production de volailles grasses



1980 1990 2000 2009 2010<sup>P</sup>  
millier de têtes

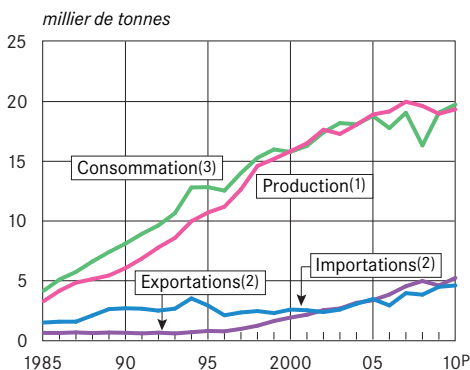
France	5 029	12 000	29 472	34 985	35 663
dont					
canards	3 995	11 172	28 722	34 349	35 073
oies	1 034	828	750	636	590

#### Principales régions

Aquitaine	2 935	7 997	13 391	17 433	17 947
Midi-Pyrénées	1 845	3 095	7 333	7 980	7 980
Pays de la Loire	0	390	5 595	5 980	6 080
Bretagne	47	125	1 465	1 197	1 198

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

## Bilan du foie gras de canard et d'oie



1980 1990 2000 2009 2010<sup>P</sup>  
millier de tonnes

Production <sup>(1)</sup>	2,2	6,0	15,8	18,9	19,3
Importations <sup>(2)</sup>	1,1	2,6	2,5	4,4	4,5
Exportations <sup>(2)</sup>	0,4	0,6	1,8	4,5	5,2
Variation de stocks	///	///	0,7	- 0,2	- 1,0
Consommation <sup>(3)</sup>	2,8	8,0	15,7	19,0	19,7

gramme  
Consommation par habitant<sup>(3)</sup>

1995 2000 2005 2009 2010  
euro/kg

Prix du foie gras de canard <sup>(4)</sup>	21,51	21,94	21,58	22,51	23,04
--	-------	-------	-------	-------	-------

(1) Production indigène brute.

(2) Foies gras crus, préparations et conserves.

(3) Consommation indigène brute estimée.

(4) Sortie salle de découpe (toutes qualités).

Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle, Douanes, FranceAgriMer.

## Cuniculture

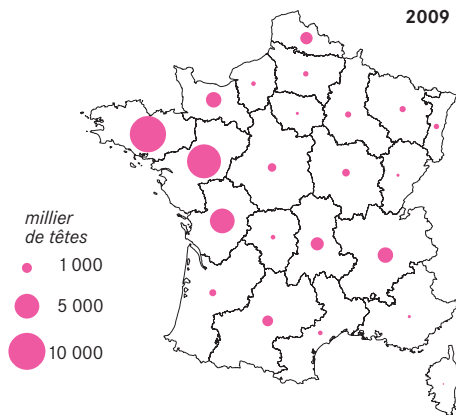
La production de lapins dans les exploitations a considérablement diminué depuis une trentaine d'années, passant de 146 000 tonnes en 1980 à 51 000 tonnes environ en 2010. Ce phénomène s'explique par la disparition de nombreux petits élevages familiaux, suite au désintérêt du consommateur pour cette viande. Pour les seuls élevages professionnels, les abattages contrôlés sont en baisse quasi continue depuis 1996. Ils atteignent 48 000 tonnes en 2010 en retrait de 23 % par rapport à 1996. Les abattages connaissent une légère amélioration en 2007, suite à une bonne tenue de la consommation liée à la désaffection ponctuelle des consommateurs pour le poulet, affecté par la crise de l'influenza aviaire (fin 2005 - début 2006). La réduction observée les années suivantes fait suite à un accord interprofessionnel de maîtrise de la production.

Le lapin est principalement produit dans le Grand-Ouest (Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes). Ces trois régions concentrent près des deux tiers de la production française.

Le solde commercial reste largement positif en 2010. Il s'établit à 3 000 tec (tonne-équivalent-carcasse). En 2010, l'Union européenne absorbe plus de 90 % des exportations françaises. Plus de la moitié de celles-ci sont partagées à part quasiment égale entre l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

Le prix à la production est stable en 2009 et 2010, en léger retrait par rapport à 2008.

### Production de lapins dans les exploitations



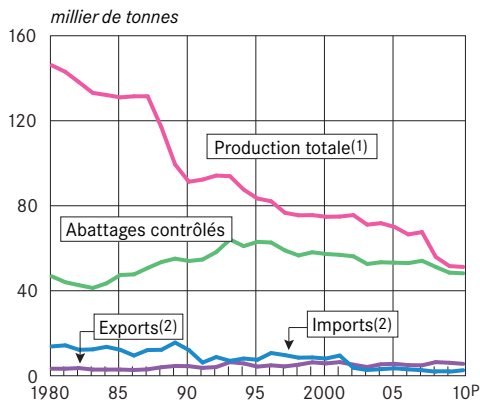
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

### Indices des prix

	1980	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	indice 100 en 2005				
Prix à la production	85,7	117,0	99,4	98,6	98,4
Prix à la consommation	///	84,3	89,9	107,1	108,0
Prix des aliments	///	98,6	95,6	113,0	106,9

Sources : Agreste, Insee pour lppap et lpampa, Insee pour IPC.

### Production et commerce extérieur de lapins



	1980	1990	2000	2009	2010 <sup>P</sup>
	millier de tonnes				
Production(1)	146,1	91,3	74,8	51,6	51,2
Importations(2)	13,8	12,1	8,1	1,9	2,6
Exportations(2)	3,3	4,5	5,8	6,1	5,6
Abattages contrôlés	46,8	54,0	57,3	48,5	48,2

(1) Dans les exploitations agricoles. La valeur 2010 a été estimée.

(2) De viande.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.

Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle, Douanes.

## Pêche maritime et aquaculture

En 2009, les navires français métropolitains ont pêché près de 437 000 tonnes de poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer. Les captures françaises ont été réalisées pour 76,3 % en Atlantique nord - Manche - Mer du Nord, 12,1 % dans l'Océan indien, et 4,5 % en Méditerranée. La pêche métropolitaine est en recul depuis 2003 et la baisse des prises des thoniers de l'océan indien continue. La pêche congelée et transformée représente 35 % de la production française mais seulement 18 % de la valeur totale.

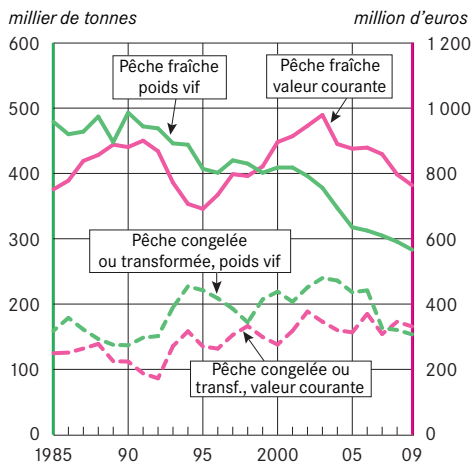
Le chiffre d'affaires des pêches métropolitaines atteint 930 millions d'euros, soit une baisse de 4,2 % par rapport à 2008.

Les premières espèces commerciales en valeur restent le thon, la baudroie, la sole, le bar, la coquille Saint-Jacques, le merlu et la langoustine. À elles seules, ces sept espèces représentent 55,5 % de la valeur des ventes.

Entre 2007 et 2008, la production mondiale de la pêche en volume (captures débarquées) est restée stable, celle de la Chine a augmenté de 1 % et celle du Pérou de 2 %. La Chine demeure le premier producteur devant le Pérou avec 16,5 % des prises totales. Sur cette même période la production de l'Union européenne n'a pas évolué et elle représente 5,7 % de la production mondiale. La Norvège reste le premier producteur européen suivie par l'Islande.

Télécharger les données au format tableur

### Production des pêches maritimes françaises



1990 1995 2000 2009 2009

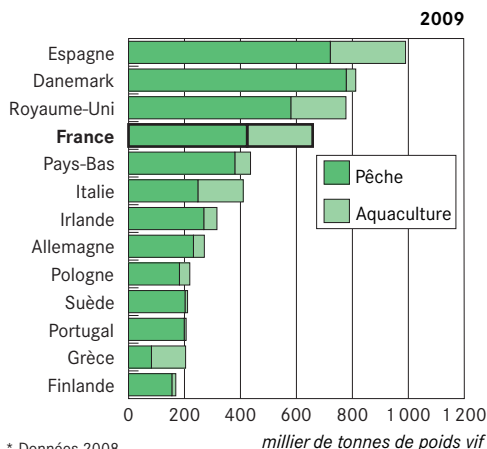
	millier de tonnes <sup>(1)</sup>				million d'euros
<b>Pêche fraîche</b>	<b>493</b>	<b>407</b>	<b>408</b>	<b>283</b>	<b>764</b>
Poissons	386	303	299	200	544
Crustacés	22	23	20	15	81
Coquillages et assimilés	39	42	48	37	76
Céphalopodes	29	23	27	18	60
Algues <sup>(2)</sup>	16	16	14	13	3
<b>Pêche congelée ou transformée</b>	<b>137</b>	<b>221</b>	<b>219</b>	<b>154</b>	<b>166</b>
dont thon tropical	129	142	135	84	124
<b>Total</b>	<b>630</b>	<b>628</b>	<b>628</b>	<b>437</b>	<b>930</b>

(1) Poids vif.

(2) Poids sec.

Source : MAAPRAT - DPMA.

### Production européenne et mondiale de la pêche et de l'aquaculture



\* Données 2008.

(1) Données FAO.

Sources : Eurostat, FAO.

	Pêche		Aquaculture	
	1990	2009	1990	2009
	millier de tonnes (poids vif)			
<b>UE à 27</b>	...	<b>5 131*</b>	...	<b>1 298</b>
dont Danemark	1 476	778	42	34
Espagne	1 126	721	204	269
Royaume-Uni	767	580	50	197
<b>France</b>	<b>690</b>	<b>424</b>	<b>257</b>	<b>234</b>
Pays-Bas	405	380	101	56
Italie	372	248	154	162
Allemagne	326	232	64	39
Suède	251	202	9	9
Portugal	325	199	5	7
Irlande	215	269	27	47
<b>Monde<sup>(1)*</sup></b>	<b>85 507</b>	<b>89 741</b>	<b>13 080</b>	<b>52 546</b>
dont Chine <sup>(1)*</sup>	6 654	14 791	6 482	32 736
Pérou <sup>(1)*</sup>	6 869	7 363	5	...
Norvège*	1 603	2 379	151	962
Islande*	1 505	1 399	3	5

## Pêche maritime et aquaculture

Depuis 1983, l'Union européenne a adopté plusieurs politiques visant à diminuer la capacité de sa flottille de pêche pour l'adapter aux ressources halieutiques existantes. La France a ainsi réduit la flotte métropolitaine de moitié sur les vingt dernières années. Cette baisse se poursuit en 2009 (- 2,5 % par rapport à 2008).

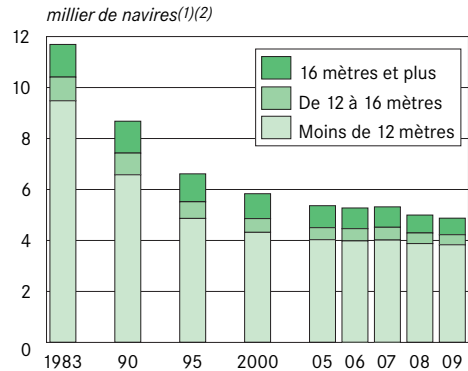
Fin 2009, la flotte de pêche française compte 7 305 navires actifs dont 4 857 en France métropolitaine. Elle représente 9 % de la flotte de l'Union européenne et 13 % de sa puissance. Elle est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (6 179 soit 85 %) et ce, dans toutes les régions maritimes.

La pêche française métropolitaine a généré plus de 23 000 emplois de marins en 2009 et représente 6 175 000 journées travaillées. La petite pêche et les cultures marines concentrent près des deux tiers des effectifs, la pêche au large 16 %, la pêche côtière 13 % et la grande pêche 5 %.

La Bretagne emploie un tiers des marins de métropole, le Sud-Ouest 22 %, la Méditerranée 15 % et la Normandie 14 %.

Hors de l'UE, la Norvège dispose d'une flotte puissante (1,2 million de kW) de 6 800 navires. La Norvège et l'Islande devançant très nettement les pays de l'UE par leurs prises.

### La flotte française de pêche et les emplois de marins pêcheurs



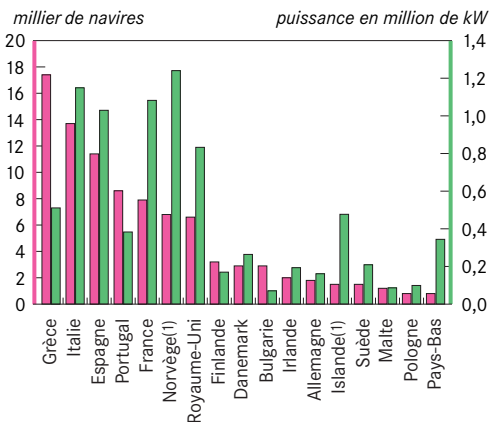
	1990	1995	2000	2009
	nombre			
<b>Navires(1)(2)</b>	<b>8 654</b>	<b>6 593</b>	<b>5 815</b>	<b>4 857</b>
moins de 12 mètres	6 556	4 847	4 302	3 815
de 12 à 16 mètres	850	652	538	394
de 16 à 38 mètres	1 144	1 019	907	593
38 mètres et plus	104	75	68	55
	millier de kW			
<b>Puissance totale</b>	<b>1 150</b>	<b>991</b>	<b>1 108</b>	<b>1 010</b>

(1) Navires métropolitains actifs au 31 décembre.

(2) Hors mixtes culture marine - petite pêche.

Sources : MAAPRAT - DPMA, MEEDDTL - DSI.

### Flotte européenne en 2009



(1) La Norvège et l'Islande ne sont pas membres de l'Union européenne.  
Source : Eurostat.

Région maritime d'immatriculation des navires	Navires actifs au 31 déc. 2009	Emplois 2009 de marins pêcheurs(1)(2)
	nombre	
Nord - Normandie	839	4 053
Bretagne	1 405	6 675
Pays de la Loire	478	1 751
Sud-Ouest	572	4 459
Méditerranée	1 563	3 215
<b>Total métropole</b>	<b>4 857</b>	<b>20 153</b>
Martinique	1 098	1 044
Guadeloupe	903	1 065
Guyane	160	75
Réunion	287	696
<b>Total Dom</b>	<b>2 448</b>	<b>2 880</b>
<b>Total France entière</b>	<b>7 305</b>	<b>23 033</b>

(1) Hors mixtes culture marine - petite pêche.

(2) Marins pêcheurs de toutes nationalités.

Sources : MEEDDTL - DSI, MAAPRAT - DPMA.

## Pêche maritime et aquaculture

En 2009, les Français ont consommé en moyenne 34,5 kg de produits aquatiques, la production française ne couvre que partiellement cette consommation. Le commerce extérieur français des pêches et de l'aquaculture est donc fortement déficitaire. En 2009, ce déficit s'est creusé en valeur par rapport à l'année précédente; il atteint 2,9 milliards d'euros.

Par rapport à 2008, la valeur des importations a augmenté de 10,2% pour les produits frais tandis que celle des conserves baissait de 1,2% et celle des produits congelés de 9,8%. La France importe principalement des filets de poissons (pour 926 millions d'euros en 2009), des crustacés frais ou congelés (674 millions d'euros) et des poissons frais (809 millions d'euros).

Tous produits confondus, les exportations ont fortement chuté (- 16%) en valeur.

Les principaux postes touchés sont les poissons frais (- 12%), les crustacés (- 21%) et surtout les poissons congelés (- 37%). Les crevettes et les saumons, mais également la morue (cabillaud), les thons et les coquilles pèsent fortement sur le déficit commercial. Ces 5 espèces constituent 66% des importations de produits frais. Parmi les principales espèces dont la balance est excédentaire, deux sont issues pour partie ou totalement de l'élevage: la truite et les huîtres, les autres sont la légine et la sole.

Le principal fournisseur de la France est la Norvège, suivie par le Royaume-Uni et l'Espagne. À l'exportation, les principaux clients sont l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Les deux tiers des exportations françaises sont réalisés vers des pays de l'Union européenne; en revanche, l'Union ne fournit que 43 % des importations.

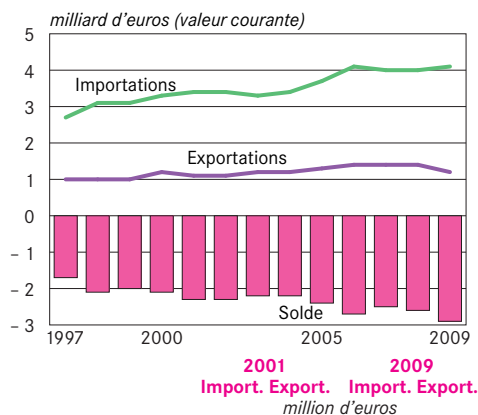
### La pêche et l'aquaculture dans le commerce extérieur

	2000	2008	2009
<i>million d'euros<sup>(1)</sup></i>			
<b>Importations</b>			
Crevettes	633	537	526
Saumons	678	577	690
Thons	398	441	453
Morues (cabillaud)	275	257	256
Coquilles Saint-Jacques, pétoncles, vanneaux	161	196	213
<b>Exportations</b>			
Thons	363	268	170
Crevettes	137	99	98

(1) Euros en valeur réelle 2009.  
Champ : France y compris les Dom.  
Source : Douanes.

Télécharger les données au format tableau

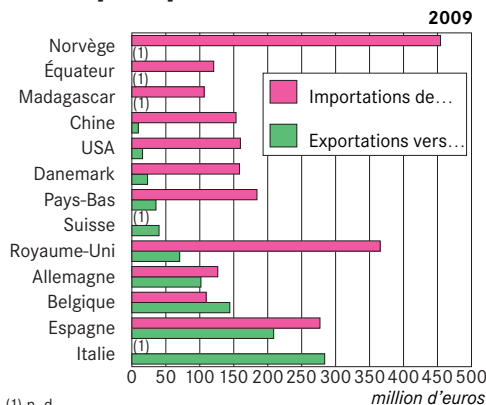
### Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture



	2001	2009		
<i>million d'euros</i>				
<b>Poissons, crustacés, mollusques et autres</b>	<b>2 656</b>	<b>942</b>	<b>3 068</b>	<b>900</b>
Poissons vivants	33	52	24	42
Poissons frais	640	282	809	254
Poissons congelés	157	173	153	152
Filets et autres chairs de poisson	655	92	926	121
Poissons séchés, fumés, salés	128	60	111	61
Crustacés	742	155	674	118
Mollusques	301	128	371	152
<b>Préparations et conserves de poissons, crustacés et mollusques</b>	<b>685</b>	<b>150</b>	<b>904</b>	<b>222</b>
Poissons, caviar	502	116	699	171
Crustacés, mollusques	183	34	204	51
<b>Farine de poisson non comestible</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>36</b>	<b>38</b>
<b>Graisses et huiles</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>24</b>	<b>15</b>
<b>Algues et dérivés</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>35</b>	<b>36</b>
<b>Total</b>	<b>3 418</b>	<b>1 145</b>	<b>4 066</b>	<b>1 211</b>

Champ : France y compris les Dom.  
Source : Douanes.

### Principaux partenaires de la France



(1) n. d.  
Champ : France y compris les Dom.  
Source : Douanes.

Télécharger les données au format tableur

## Aquaculture-pisciculture

La France est le deuxième producteur en aquaculture dans l'Union européenne. La conchyliculture est l'activité aquacole dominante en métropole (186 300 tonnes), suivi de la pisciculture en eau douce, avec 44 300 tonnes de ventes dont plus des trois quarts de truite arc-en-ciel.

Les entreprises de salmoniculture continentale - nombre en baisse de 4% depuis 2007 - sont réparties sur l'ensemble de la métropole, avec une activité plus importante en Aquitaine, Bretagne, Picardie et Rhône-Alpes. Elles emploient 2 100 personnes pour 1 500 UTA dont 96% sont assurés par des permanents avec une grande majorité de « temps complet ».

L'élevage d'esturgeon cible essentiellement la production de caviar, 18,4 tonnes en 2009 pour une valeur de 10,4 millions d'euros, dont la vente est assurée quasi exclusivement par quatre entreprises. La vente d'œufs de truite pour la consommation humaine atteint 92 tonnes en 2009 pour une valeur de 2,4 millions d'euros.

La pisciculture marine est pratiquée par un faible nombre d'entreprises spécialisées. La production des principales espèces (bar, daurade royale) est partagée entre la région Nord et la Méditerranée, celle de turbot étant plus élevée sur la côte atlantique.

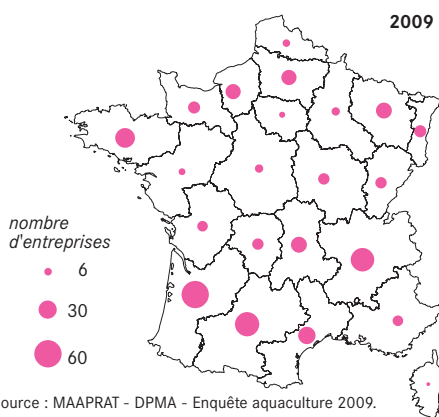
Quelques piscicultures marines se consacrent plus à la production de juvéniles et vendent des alevins, 55,2 millions en 2009 pour une valeur de 15,7 millions d'euros, vers la France et pour l'export.

### Ventes à la consommation de l'aquaculture française

	2000	2005	2009	2009
	tonne			million d'euros
<b>Conchyliculture</b>	<b>203 500</b>	<b>191 661</b>	<b>186 298</b>	<b>520</b>
<b>Pisciculture marine</b>	<b>5 701</b>	<b>7 679</b>	<b>5 707</b>	<b>38</b>
dont bar	3 020	2 906	2 876	20
daurade royale	1 180	1 617	1 278	7
turbot	908	1 029	s	s
<b>Pisciculture continentale<sup>(1)</sup></b>	<b>54 160</b>	<b>54 160</b>	<b>44 258</b>	<b>139</b>
Salmonidés	43 208	31 846	36 042	124
dont truite arc-en-ciel	40 983	31 014	35 152	118
Poissons d'étangs	10 506	8 000	8 000	14
Autres	442	69	215	1
<b>Total aquaculture</b>	<b>263 361</b>	<b>253 500</b>	<b>236 262</b>	<b>697</b>

(1) Incluant repeuplement et pêche de loisir en pisciculture.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

### Entreprises de salmoniculture continentale



### Éléments structurels des entreprises piscicoles en 2009<sup>(1)</sup>

Groupe de régions (siège d'entreprise)	Entreprises	Emploi total		Emploi permanent		Emploi saisonnier		
		Personnes	UTA <sup>(2)</sup>	Personnes	dt temps complet	UTA <sup>(2)</sup>	Personnes	UTA <sup>(2)</sup>
<b>Pisciculture marine</b>	<b>36</b>	<b>614</b>	<b>534</b>	<b>537</b>	<b>489</b>	<b>515</b>	<b>77</b>	<b>20</b>
<b>Pisciculture d'esturgeon</b>	<b>9</b>	<b>138</b>	<b>102</b>	<b>98</b>	<b>86</b>	<b>92</b>	<b>40</b>	<b>10</b>
<b>Salmoniculture continentale<sup>(1)</sup></b>	<b>421</b>	<b>2 101</b>	<b>1 540</b>	<b>1 730</b>	<b>1 331</b>	<b>1 486</b>	<b>371</b>	<b>54</b>
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	27	172	131	135	113	123	37	8
Normandie Haute et Basse	37	121	89	101	74	83	20	6
Bretagne - Pays de la Loire	39	165	130	140	121	128	25	2
Centre - Île-de-France - Champagne-Ardenne	19	60	52	56	43	51	4	1
Aquitaine - Poitou-Charentes	66	479	389	412	363	381	67	8
Midi-Pyrénées	49	300	206	290	166	203	10	3
Languedoc-R. - PACA - Corse	41	127	102	115	81	101	12	1
Rhône-Alpes	45	237	161	164	138	151	73	10
Auvergne - Limousin	36	170	93	97	78	86	73	7
Bourgogne - Franche-Comté	26	112	62	74	45	56	38	5
Alsace - Lorraine	36	158	124	146	109	123	12	1

(1) Élevage incluant piscicultures non commerciales.

(2) Unité de travail annuel (voir glossaire : « UTA »).

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.



## Aquaculture-pisciculture

Les salmonicultures continentales sont pour 36 % des entreprises individuelles, 20 % des piscicultures non commerciales (domaniales, fédérales, d'APPMA) avec un objectif essentiel de repeuplement des milieux naturels.

Les salmonicultures produisent 207 millions d'œufs embryonnés, dont 54 % par des piscicultures non commerciales, et 154 millions d'alevins de moins de 50 g. Les œufs produits par les entreprises individuelles ou commerciales sont vendus pour 74 % à d'autres piscicultures pour alimenter leur cycle d'alevinage et grossissement.

Les piscicultures en eau douce produisent 36 000 tonnes de salmonidés adultes. Leurs ventes pour la consommation représentent 49 % du total des sorties, 81 % de ce dernier étant assuré par 20 % des entreprises. Les transactions vers d'autres piscicultures représentent 21 % et celles vers des parcours de pêche de loisir représentent 12 % du total, celles-ci sont pratiquées essentiellement dans le quart Nord-Est de la France.

Pour la truite arc-en-ciel, les poissons de moins de 350 g représentent 46 % de la production et sont destinés pour 6 % au repeuplement, 22 % aux parcours de pêche de loisirs et 43 % pour la consommation; ceux de plus de 2 kg représentent 30 % de la production, dont 82 % est vendu pour la consommation. Pour la truite Fario, 93 % de la production porte sur la catégorie « portion » dont 41 % est destiné au repeuplement.

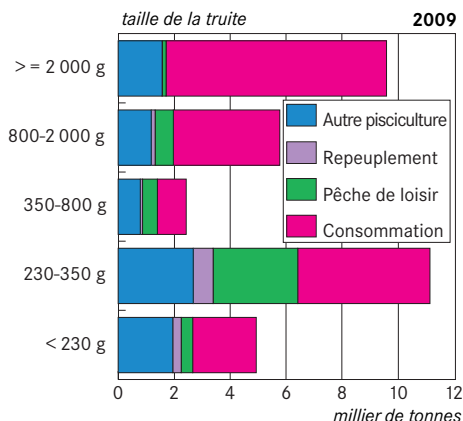
Télécharger les données au format tableau

### Ventes d'œufs et alevins

Espèces	Œufs embryonnés		Alevins	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	million	million d'euros	million	million d'euros
<b>Pisciculture marine</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>55,3</b>	<b>15,65</b>
<i>dont bar</i>	s	s	28,8	5,82
<i>autres</i>	s	s	26,4	9,84
<b>Pisciculture continentale</b>	<b>81,2</b>	<b>0,7</b>	<b>23,0</b>	<b>1,32</b>
<i>dont truite A-E-C</i>	52,1	0,5	11,5	0,85
<i>truite Fario</i>	28,3	0,1	6,6	0,29
<i>autres salmonidés</i>	s	s	1,6	0,14
<i>autres poissons</i>	s	s	3,4	0,04

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.  
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

### Ventes de truite arc-en-ciel par taille et destination



Champ : France métropolitaine.  
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

### Ventes de salmonidés élevés en eau douce

2009

Groupe de régions (siège d'entreprise)	Ventes par destination				Production(1)	Valeur
	à piscicultures et autres	au repeuplement	à la pêche de loisir	à la consommation		
	tonne				tonne	million d'euros
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	2 907	173	1 542	1 448	5 536	18,1
Haute et Basse Normandie	826	192	561	1 709	3 185	9,7
Bretagne - Pays de la Loire	2 396	82	313	4 301	6 786	17,6
Centre - Île-de-France - Champagne-Ardenne	140	182	314	506	1 127	4,9
Aquitaine - Poitou-Charentes	3 624	183	179	7 638	9 926	35,5
Midi-Pyrénées	344	142	185	1 690	2 199	6,9
Languedoc-Roussillon - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse	145	203	147	616	1 108	4,1
Rhône-Alpes	857	156	81	1 631	2 528	11,8
Auvergne - Limousin	56	104	77	171	393	2,5
Bourgogne - Franche-Comté	157	164	187	176	610	3,0
Alsace - Lorraine	2 464	56	1 288	80	2 644	10,2
<b>Total</b>	<b>13 917</b>	<b>1 637</b>	<b>4 873</b>	<b>19 965</b>	<b>36 042</b>	<b>124,3</b>

(1) La production est calculée comme l'ensemble des ventes moins les achats. Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.  
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

## Conchyliculture

Les entreprises conchylicoles sont en majorité des entreprises individuelles (71%), les EARL représentant 13%. Leur nombre est de 2 952 en 2009 et diminue de 21% depuis 2001. Les ventes sont assurées par d'importantes unités: 20% des expéditeurs commercialisent 74% des huîtres ou 98% des moules pour la consommation.

Les expéditeurs n'élevant qu'une partie des coquillages vendus, des conchyliculteurs en assurent la production. Avec 80 120 tonnes au total, les ventes entre professionnels représentent 51% du tonnage commercialisé pour la consommation pour les huîtres - rapport plus élevé en Normandie et Bretagne -, 32% pour les moules, 58% pour les autres coquillages.

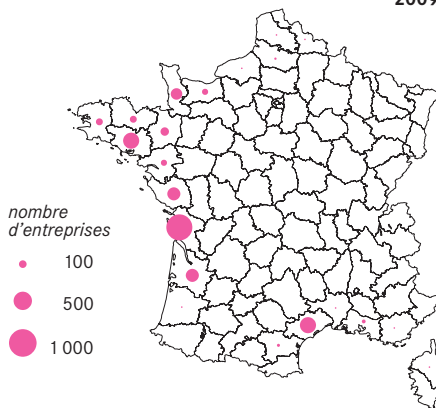
Dépendant de la localisation de leurs parcs, les exploitants sont généralement spécialisés: 84% dans un seul groupe de coquillages (huîtres seules par exemple), 12% dans deux groupes (huîtres et moules souvent). Environ 2% vendent uniquement des juvéniles (naissain ou demi-élevage).

Le captage de naissain naturel est évalué à 1 390 tonnes d'huîtres, creuses essentiellement, et 1 160 tonnes de moules, communes surtout. La part des naissains vendus est de 34% pour les huîtres, 69% pour les moules. Le chiffre d'affaires atteint 7,9 millions d'euros pour les ventes de naissains et 11,1 pour celles des écloséries et nurseries.

La conchyliculture emploie 17 840 personnes en 2009 dont 53% sont des permanents. Les saisonniers ou occasionnels (8 310 personnes) travaillent surtout chez les ostréiculteurs et assurent 11% de la charge de travail.

### Entreprises conchylicoles

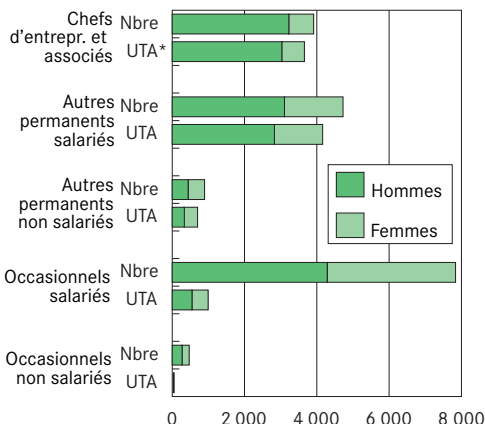
2009



Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

### Main-d'œuvre en conchyliculture

2009



\* Unité de travail annuel (voir glossaire : « UTA »).

Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

## Éléments structurels des entreprises conchylicoles\* en 2009

Région conchylicole (siège de l'entreprise)	Entreprises	Emploi total		Emploi permanent			Emploi saisonnier	
		Personnes	UTA(1)	Personnes	dt temps complet	UTA(1)	Personnes	UTA(1)
nombre								
Nord - Normandie	306	2 634	1 342	1 382	1 142	1 251	1 252	91
Bretagne Nord	256	1 877	1 236	1 171	1 015	1 084	706	152
Bretagne Sud	458	2 419	1 424	1 359	1 145	1 246	1 060	177
Pays de la Loire	307	1 472	815	877	623	712	595	103
Poitou-Charentes	896	6 919	2 967	2 834	2 269	2 545	4 085	422
Aquitaine	278	897	611	670	508	588	227	23
Méditerranée	451	1 623	1 171	1 241	862	1 093	382	78
<b>Total</b>	<b>2 952</b>	<b>17 841</b>	<b>9 566</b>	<b>9 534</b>	<b>7 564</b>	<b>8 520</b>	<b>8 307</b>	<b>1 047</b>

(1) Unité de travail annuel (voir glossaire : « UTA »).

Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

\* incluant 6 spécialisées en crevetticulture et 11 en algoculture.

## Conchyliculture

Les huîtres creuses forment 99 % du volume d'huîtres commercialisées (97 700 tonnes). Les entreprises de Poitou-Charentes commercialisent 48 % des expéditions, celles de Bretagne et de Normandie 33 %. Ces deux dernières régions produisent des tonnages importants, 62 % des ventes entre professionnels, en réalisant les phases intermédiaires d'élevage des huîtres, l'affinage final étant concentré dans les « claires » de Marennes-Oléron.

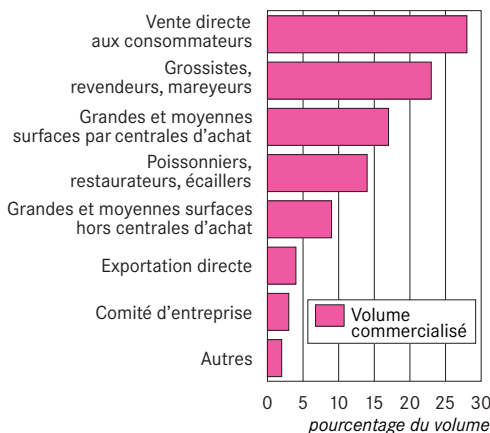
Les moules (83 000 tonnes) sont davantage vendues à partir de leurs lieux de production. La Bretagne Nord avec 25 900 tonnes est la première zone expéditrice de moules de bouchot, devant les régions conchylicoles Nord-Normandie et Poitou-Charentes. Les entreprises de la Méditerranée commercialisent 15 900 tonnes de moules, essentiellement des « gallo-provincialis » ou moules d'Espagne.

La commercialisation d'autres coquillages d'élevage est secondaire, 58 % étant produits en Bretagne Sud.

La vente directe d'huîtres creuses aux consommateurs est très développée (28 %). Les ventes par les conchyliculteurs alimentent le circuit de la grande distribution, via les centrales d'achats, pour 17 % et le circuit des grossistes et revendeurs pour 23 %. Ces derniers revendent ensuite 45 % vers la grande distribution et 40 % aux poissonniers et restaurants. La moitié des moules et autres coquillages sont commercialisés auprès des grossistes et revendeurs et seulement 7 % sont vendus directement aux consommateurs.

### Commercialisation d'huîtres creuses

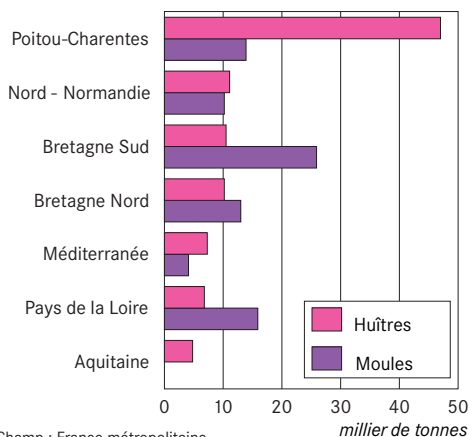
2001



Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2001.

### Ventes d'huîtres et de moules

2009



Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

### Ventes pour la consommation

2009

Région conchylicole (siège de l'entreprise)	Huîtres (tonne)	Moules (tonne)	Autres coquillages (tonne)	Ensemble (million d'euros)
Nord - Normandie <sup>(1)</sup>	10 177	13 000	1 732	53,5
Bretagne Nord <sup>(1)</sup>	10 512	25 861	0	89,3
Bretagne Sud	11 116	10 196	3 216	76,5
Pays de la Loire	7 293	4 142	68	32,1
Poitou-Charentes <sup>(2)</sup>	46 979	13 930	0	208,6
Aquitaine <sup>(2)</sup>	4 842	0	267	18,1
Méditerranée	6 799	15 915	251	41,6
<b>Total</b>	<b>97 720</b>	<b>83 044</b>	<b>5 534</b>	<b>519,6</b>

Note : le total de tous les coquillages par région n'est pas donné pour des raisons de secret statistique.

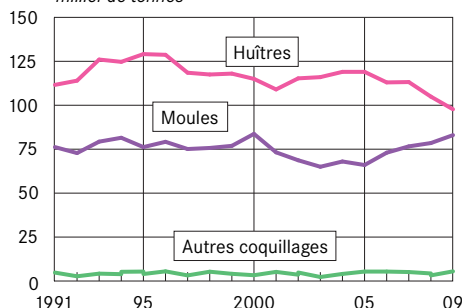
(1) (2) Tonnages des autres coquillages regroupés.

Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

### Ventes à la consommation de la conchyliculture française

millier de tonnes



Sources : MAAPRAT (Agreste - DPMA), CNC (données CNC recalculées à partir des résultats du recensement de la conchyliculture 2001).

## Charcuterie, conserves

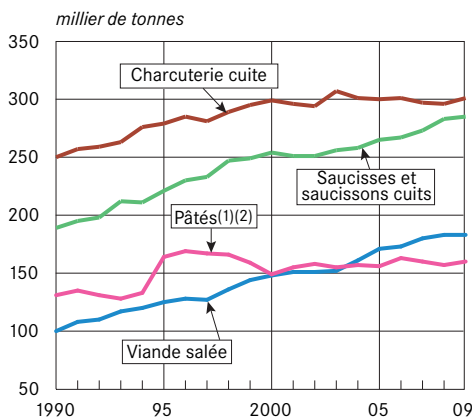
En 2009, les tonnages produits par les industries charcutières restent stables, soutenus par les achats des ménages. Entre 2008 et 2009, les fabrications de charcuteries cuites (jambons, épaules...) qui totalisent plus du quart des volumes produits, ont gagné 2 %. Ces produits de base, faciles à cuisiner et d'un bon rapport qualité-prix, séduisent en effet les consommateurs français. Ils sont de plus en plus proposés avec des teneurs en sel réduites, ou sous forme de spécialités charcutières à base de volailles, moins grasses. En 2009, les exportations diminuant plus fortement que les importations, le déficit du solde du commerce extérieur des produits de charcuterie s'accroît, une tendance observée depuis 2003.

En 2009, la production de plats cuisinés appertisés recule de 3% dans un contexte de retour des consommateurs à la cuisine faite maison. Les fabrications de paëllas, couscous ou pâtes cuisinées, qui représentent 39 % des volumes produits, sont stables.

Les productions de conserves de poissons diminuent de 5 % en 2009 et passent en dessous de 60 000 tonnes. Ce repli s'explique par le recul de la fabrication du thon en boîte (- 15 % en volume), qui représente plus de la moitié des quantités produites. Dans ce secteur, les fabrications sont en partie rythmées par la disponibilité d'une matière première qui n'est pas issue d'élevage.

Télécharger les données au format tableur

### Production de charcuterie et de conserves de viandes



1990 2000 2008<sup>r</sup> 2009

millier de tonnes

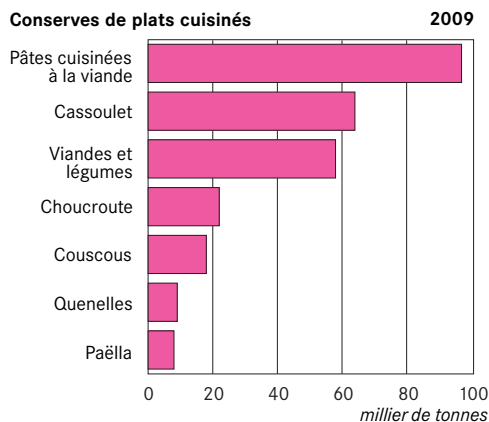
Jambons cuits, épaules et charcuteries cuites diverses	250	299	296	301
Saucisses et similaires	132	196	234	232
Viande salée, en saumure, séchée, fumée	100	148	183	183
Pâtés(1)(2)	131	149	157	160
Conserves et préparations diverses de viandes(2)	86	134	43	39
Saucissons secs	85	104	108	104
Saucissons cuits et similaires	57	58	50	53
Conserves de volailles et gibier	17	33	32	34
<b>Total(2)</b>	<b>858</b>	<b>1 121</b>	<b>1 101</b>	<b>1 106</b>

(1) Y compris pâtés à base de poisson.

(2) Comparaisons temporelles affectées par l'entrée en vigueur de la NAF rév. 2 en 2008.

Sources : Agreste, Fict, Adepale-Fiac.

### Production de conserves de plats cuisinés et de poissons



1990 2000 2008<sup>r</sup> 2009

millier de tonnes

<b>Conserves de plats cuisinés(1)</b>	<b>329</b>	<b>314</b>	<b>328</b>	<b>319</b>
dont pâtes cuisinées à la viande	94	100	96	97
cassoulet	96	73	66	64
viandes et légumes(1)	49	52	60	58
couscous garni	21	18	18	18
choucroute garnie	21	18	23	22
quenelles	14	11	11	9
paëlla	12	10	8	8
millier de tonnes				
<b>Conserves de poissons</b>	<b>63</b>	<b>76</b>	<b>62</b>	<b>59</b>
dont thon	32	44	38	32
maquereau	18	20	15	15
sardine	11	10	7	8

(1) Comparaisons temporelles affectées par l'entrée en vigueur de la NAF rév. 2 en 2008.

Sources : Agreste, Fict, Adepale-Fiac, Adepale-Synafap.

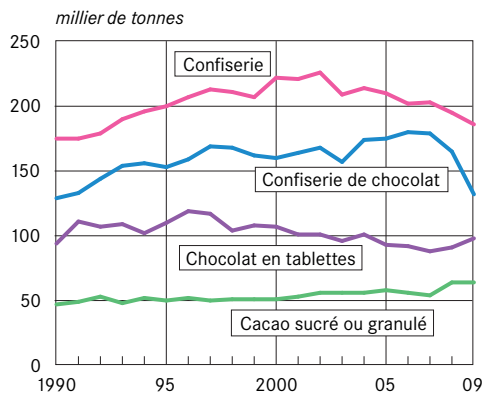
## Chocolat, confiserie, desserts

En 2009, plus d'un million de tonnes de produits de chocolaterie et de confiserie ont été fabriqués, c'est 3 % de plus qu'en 2008. Cette hausse masque des disparités: marché du chocolat en légère progression, recul de la confiserie.

Les fabrications des industries chocolatières ont progressé de 5 %. Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation des tonnages de produits semi-finis de chocolaterie. Ces produits de base, destinés aux professionnels et voués pour majeure partie à l'exportation, progressent de 13 % en volume. Ils dépassent même en 2009 les quantités de produits finis de chocolaterie. La perte de 3 % des produits finis s'explique d'abord par la chute de 20 % des confiseries chocolâtées. La crise et la multiplication des recommandations nutritionnelles peuvent expliquer le recul de ce type de produits. En revanche, les tablettes de chocolat, en progression de 8 %, résistent mieux à la crise et sont dopées par le dynamisme du chocolat à pâtisser. La fabrication de cacao en poudre reste stable, celle des petits-déjeuners en poudre progresse de 12 %. En 2009, la production de confiserie à base de sucre, tels bonbons, chewing-gum, caramels et autres sucreries poursuit sa baisse avec un nouveau recul de 5 %. Ce repli du secteur de la confiserie s'explique essentiellement par un effet conjugué de la crise et une prudence de la grande distribution dans ses approvisionnements.

Télécharger les données au format tableur

### Production de chocolat, confiserie

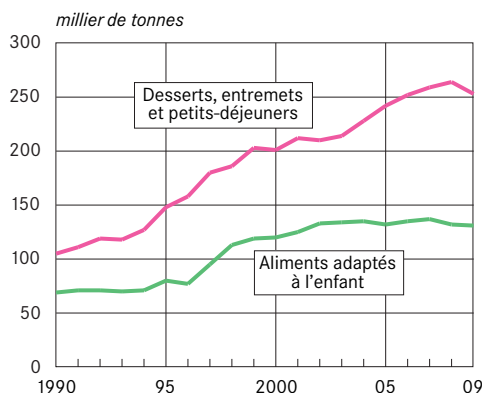


1990 2000 2008 2009

	millier de tonnes			
<b>Production de chocolat</b>	<b>444</b>	<b>629</b>	<b>832</b>	<b>874</b>
produits semi-finis	151	260	410	463
produits finis	293	369	423	411
<i>dont</i> chocolat en tablettes	94	107	91	98
<i>confiserie de chocolat (y c. barres)</i>	129	160	165	132
<i>cacao, sucré ou granulé</i>	47	51	64	64
<b>Production de confiserie</b>	<b>175</b>	<b>222</b>	<b>195</b>	<b>186</b>
<i>dont sucres cuits et autres bonbons</i>	65	72	50	45
<b>Total chocolaterie-confiserie</b>	<b>619</b>	<b>851</b>	<b>1 027</b>	<b>1 060</b>

Sources : Agreste, L'Alliance 7.

### Production d'aliments adaptés à l'enfant, desserts et petits-déjeuners



1990 2000 2008 2009

	millier de tonnes			
<b>Production d'aliments adaptés à l'enfant</b>	<b>69</b>	<b>120</b>	<b>132</b>	<b>131</b>
<b>Production d'entremets, desserts ménagers et petits-déjeuners</b>	<b>105</b>	<b>201</b>	<b>264</b>	<b>253</b>
préparations pour entremets et desserts ménagers	42	48	49	33
desserts lactés de conserve	38	41	44	47
petits-déjeuners <sup>(1)</sup>	25	112	171	172

(1) Y compris céréales prêtes à consommer.  
Sources : Agreste, L'Alliance 7.

## AGRESTE

AGRESTE regroupe l'ensemble des données diffusées par les statisticiens agricoles du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Chaque échelon régional et national met à la disposition des utilisateurs en ligne, à la vente et en consultation des publications aussi bien locales

que nationales (papier, cédéroms ou fichiers informatiques).

La gamme de publications nationales AGRESTE comprend des ouvrages de synthèse dont GraphAgri France ainsi que des supports thématiques couvrant les différents domaines de l'agriculture, des industries agroalimentaires et de la forêt.

### Pour vous informer

La plupart des publications peuvent être consultées et téléchargées sur le site internet AGRESTE :  
**[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)**

Pour commander une publication, le bureau des ventes :  
**[agreste-ventes@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-ventes@agriculture.gouv.fr)**

Pour des informations, le centre de documentation et d'information :  
**[agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)**

### LA COLLECTION Agreste *GraphAgri*

- **GraphAgri France** (annuel)
- **GraphAgri Régions 2002. L'agriculture et l'agroalimentaire dans les régions** - parution : mars 2003. Dans une première partie, les vingt-deux régions métropolitaines sont comparées dans des dossiers thématiques. Dans une seconde partie, chaque région (y compris les Dom) est analysée.
- **GraphAgri Forêt bois 2006. La forêt et les industries du bois** - mai 2006. Analyses, données, graphiques et cartes sur la forêt et l'industrie du bois.
- **GraphAgri Europe 1999. L'agriculture dans l'Europe des Quinze** - juin 1999.
- Voir aussi les fiches Europe à la rubrique « Repères » du site AGRESTE.

### Agreste Les primeurs

**Agreste Primeur** présente en quatre pages l'essentiel des résultats d'enquêtes menées dans le domaine des cultures, de l'élevage, des industries agroalimentaires, de l'utilisation des sols, des comptes de l'agriculture, des structures de production...

### Les dernières parutions :

- La valeur vénale des terres agricoles entre 1997 et 2010 - Une dynamique différente selon le statut locatif.  
*Le prix des terres labourables et des prairies naturelles dépend à court terme des tensions sur le marché foncier agricole, mais aussi, structurellement, des caractéristiques des fonds. Les agriculteurs restent majoritaires dans les achats, mais*



sont concurrencés sur le marché des terres et prés libres.  
n° 265 - août 2011

- Les fromages au lait cru en 2009 - Embellie des fabrications de fromages au lait cru.

*En 2009, les laiteries françaises élaborent 176 700 tonnes de fromages au lait cru soit une hausse annuelle de près de 4 % alors que l'ensemble des fabrications de fromages recule de 2 %. Les fromages au lait cru, 15 % du total, essentiellement produits en Franche-Comté, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées sont pour la plupart des appellations d'origine contrôlée.*

n° 264 - juillet 2011

- Les indicateurs de revenu de l'agriculture en 2010 par région et catégorie d'exploitations - Fragile amélioration du revenu dans toutes les régions.

*De 11 300 euros en moyenne par actif en 2009 à 24 300 euros en 2010, le revenu des exploitations agricoles connaît une amélioration quasi-générale. Mais la tendance demeure négative à moyen terme.*

n° 263 - juillet 2011

- La banane en Guadeloupe et en Martinique - La banane, un pilier de l'agriculture des Antilles.

*En 2009, les Antilles françaises ont produit 249 000 tonnes de banane, variété exportation, sur 7 816 hectares, dont 95 % pour l'exportation. La production mondiale est estimée à 69 millions de tonnes, les exportations à 13,5 millions. La banane couvre 25 % de la superficie agricole cultivée à la Martinique et 10 % à la Guadeloupe. Son poids économique dans la valeur de la production agricole est respectivement de 54 et 20 %.*

n° 262 - juin 2011

- Consommation directe et production d'énergie des entrepreneurs des territoires (EDT) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

*Le fioul domestique assure 83 % des besoins en énergie en 2009. Le fioul domestique utilisé pour alimenter les engins automoteurs est la source d'énergie la plus utilisée par les Cuma et les EDT. Presque 90 % des achats totaux d'énergie sont réalisés par les EDT qui effectuent eux-mêmes les travaux tandis que les matériels des Cuma sont généralement alimentés par les utilisateurs.*

n° 261 - mai 2011

- L'utilisation du territoire en 2010 - Les paysages agricoles dominent toujours le territoire français.

*Au nord d'une ligne joignant l'estuaire de la Gironde aux Vosges, les sols agricoles, cultivés ou toujours en herbe, dépassent les espaces naturels, sols boisés et landes, maquis ou garrigues. Au sud, les espaces naturels sont plus représentés, bien que plusieurs régions soient cependant de grandes régions agricoles. Les espaces naturels dominent aussi dans les départements d'outre-mer.*

n° 260 - avril 2011

- Le bilan de santé de la Pac - Une redistribution des aides en faveur des élevages d'herbivores.

*En 2010, la réforme issue du bilan de santé de la Pac est mise en œuvre en France. Elle accroît le soutien pour les élevages d'herbivores et porterait à 87 % le taux moyen de découplage des aides du premier pilier.*

n° 259 - avril 2011

- Les matières premières dans les aliments composés pour animaux de ferme en 2009 - De nouvelles sources d'approvisionnement.

*Les drêches, pulpes et tourteaux issus des fabrications nationales de biocarburants prennent de plus en plus de place dans les formulations d'aliments composés pour animaux de ferme. Le blé et ses co-produits sont en recul.*

n° 258 - mars 2011

- Dépenses d'investissement antipollution des industries agroalimentaires - Les choix d'investissement dépendent de l'activité.

*Dans le domaine environnemental, les établissements de grande taille sont souvent précurseurs dans l'acquisition des équipements antipollution. Mais l'effort d'investissement est relativement plus important pour les petits établissements. Les orientations air-climat et déchets gagnent du terrain. Le choix des domaines d'intervention majoritaires apparaît étroitement lié à l'activité.*

n° 257 - mars 2011

- La canne à sucre en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion - De la canne au sucre et au rhum.

*La Réunion et la Guadeloupe consacrent respectivement 6 et 4 hectares sur 10 à la culture de la canne à sucre. Plus d'un agriculteur sur deux cultive la canne.*

Moins importantes à la Martinique, les surfaces progressent. En 2009, cinq usines ont produit 268 000 tonnes de sucre et vingt-deux distilleries 271 000 hectolitres de rhum.

n° 256 - février 2011

- Recensement 2008 de la pisciculture et des élevages de crustacés dans les Dom et à Mayotte - À chaque île ses richesses agricoles.

*Les 53 entreprises aquacoles d'outre-mer commercialisent 350 tonnes de poissons et crustacés, presque exclusivement destinées au marché local. En 2008, elles emploient 147 permanents pour un chiffre d'affaires de 2,8 millions d'euros.*

n° 255 - janvier 2011

- La récolte de bois et la production de sciages en 2009 - Un tiers des chablis de la tempête Klaus récoltés dès 2009.

*Malgré une baisse de la production de sciages, la récolte de bois est en hausse en 2009. La mobilisation des chablis de la tempête Klaus explique ce paradoxe. Par contre-coup, la récolte de bois verts recule fortement.*

n° 254 - janvier 2011

- Les bâtiments d'élevage porcin entre 2001 et 2008 - Les élevages de porcs se restructurent.

*En 7 ans, les exploitations porcines ont opté pour des formes sociétaires, se sont agrandies et ont employé davantage de salariés. Mais les exploitants sont plus âgés et les animaux plus souvent mis en pension, ce qui peut traduire les difficultés du secteur à se restructurer.*

n° 253 - décembre 2010

- Les comptes prévisionnels de l'agriculture par catégorie d'exploitations en 2010 - Redressement du revenu, après deux années de baisse.

*La variabilité des revenus agricoles se confirme. La forte hausse du revenu moyen des exploitations professionnelles en 2010, estimée à 66 %, suit deux années de baisses cumulées de 46 % entre 2007 et 2009. Au total, le revenu 2010 demeure inférieur à celui de 2007. Les aides, en particulier celles du bilan de santé de la Pac, permettent de soutenir les revenus des éleveurs.*

n° 252 - décembre 2010

## Recensement agricole 2010

Au cours du recensement agricole qui s'est déroulé de septembre 2010 à avril 2011, toutes les exploitations agricoles ont été enquêtées sur l'ensemble de leur activité agricole. La phase de collecte des données s'est poursuivie par celle du traitement des données. Enfin, **tous les résultats du recensement agricole 2010 seront mis en ligne gratuitement**, sur le site Agreste [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) et sur les sites internet des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf).

### Du plus synthétique au plus détaillé :

#### 1. Les publications

Les premières analyses publiées dès septembre 2011 dans la collection « Primeur » et dans les collections des services statistiques des Draaf.

- Recensement agricole 2010, les premières tendances en France métropolitaine.

n° 266 - septembre 2011

#### 2. Des cartes en ligne

Plus de cent indicateurs : nombre d'exploitations, évolutions, volume de travail des exploitations agricoles, superficies moyennes, cheptels... seront représentés dans des cartes interactives par commune, canton, département...

Des fonctionnalités de zoom, de changement de classes de représentation et d'export faciliteront l'usage personnalisé de ces données.

#### 3. Les fiches Agreste

Des fiches donneront les données de cadrage général par commune et département.

#### 4. Données en ligne

Des tableaux multidimensionnels permettront de mieux appréhender des problématiques en croisant différentes variables.

Tous les résultats du recensement 2010 seront comparés aux données du recensement 2000 autant que possible.

- Consommation d'énergie des industries agroalimentaires - Nouveau recul de la consommation d'énergie.  
*Pour la deuxième année consécutive, la consommation d'énergie des industries agroalimentaires accuse un recul notable en 2009, dans un contexte de crise économique. Les prix d'achat de la plupart des énergies, hormis l'électricité, ont pourtant été revus sensiblement à la baisse. En conséquence, la facture énergétique recule plus fortement.*  
n° 251 - décembre 2010
- Services d'eau et d'assainissement: une inflexion des tendances.  
*Baisse de la consommation domestique d'eau, augmentation de la gestion en régie, réduction des écarts de prix entre régie et délégation: telles sont les principales inflexions de tendance observées dans les services d'eau et d'assainissement entre 2004 et 2008. La progression de l'intercommunalité, la hausse du prix de l'eau liée au poids croissant de l'assainissement, la baisse du taux de perte d'eau et le développement des services publics d'assainissement non collectif (SPANC) se confirment.*  
n° 250 - décembre 2010
- Protection de l'environnement dans l'industrie agroalimentaire - Les investissements pour le traitement des eaux usées résistent bien en 2009.  
*En 2009, dans un contexte de crise économique, les industries agroalimentaires ont réduit les investissements destinés à la protection de l'environnement. Ceux dédiés à la préservation de la qualité de l'air et à la réduction des gaz à effet de serre accusent un recul sensible. Le traitement des eaux usées reste prioritaire.*  
n° 249 - novembre 2010
- Les bâtiments d'élevage porcin entre 2001 et 2008 - La gestion des effluents dans les élevages porcins.  
*Confrontée à la problématique environnementale, les éleveurs de porcs ont mis en œuvre des procédés et des techniques permettant de limiter les rejets vers le milieu extérieur. Les fosses extérieures de stockage des effluents sont plus grandes et de meilleure qualité qu'il y a 10 ans.*  
n° 248 - septembre 2010

## Recensement agricole 2000

**La Fiche comparative** (cédérom): fiche synthétique comprenant une centaine de données du recensement agricole 2000 ainsi que des deux recensements précédents (1979 et 1988). Données disponibles par commune, canton, département, région et sur la France métropolitaine.

**L'Essentiel** (publications papier et cédérom): les principaux résultats du recensement agricole 2000 présentés en 25 tableaux standard. Données disponibles par canton, département, région, sur la France métropolitaine et sur les départements d'outre-mer.

**L'Inventaire** (cédérom): 1 600 variables du recensement agricole 2000. Données disponibles par canton, département, région, sur la France métropolitaine et sur les départements d'outre-mer.

**Produits spécifiques à la viticulture:** il existe également des publications et des cédéroms présentant des résultats spécifiques à la viticulture.

### Agreste Cahiers

- n° 3, juin 2005; n° 2, mars 2004; n° 3, juillet 2003; n° 2, juillet 2002.
- n° 3-4, décembre 2001: numéro double d'Agreste Cahiers qui présente les principaux résultats du recensement agricole 2000.
- n° 3, octobre 2002: numéro spécial consacré à la viticulture.

### Agreste Primeur

- Les petites exploitations agricoles en France.  
*Une importance humaine plus qu'économique*  
n° 191 - février 2007
- Recensement 2000 des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.  
*Des plantes pour vivre mieux*  
n° 131 - juin 2003
- Elles cultivent la moitié des céréales et élèvent un tiers des bovins.  
*44 % des exploitations dans l'urbain ou le périurbain*  
n° 117 - décembre 2002

- Pérennité assurée chez les céréaliers.  
*80 % des grandes cultures dans 120 000 exploitations*  
n° 116 - octobre 2002
- Une présence essentielle dans les zones de montagne.  
*78 000 éleveurs spécialisés dans la viande bovine*  
n° 110 - mai 2002
- Le cheptel moyen double en douze ans.  
*Des élevages porcins toujours plus gros*  
n° 108 - mars 2002
- Moins de 2 % des exploitations proposent un hébergement.  
*Le tourisme à la ferme reste marginal*  
n° 107 - janvier 2002
- Recensement agricole 2000 dans les Dom.  
*Une agriculture aux multiples facettes*  
n° 106 - janvier 2002
- 7 000 exploitations en activité au recensement agricole 2000.  
*Profession : agriculteur bio*  
n° 101 - septembre 2001
- Ils poursuivent le renouvellement de leur vignoble.  
*Des viticulteurs moins nombreux mais plus spécialisés*  
n° 100 - août 2001
- Recensement agricole 2000.  
*Des régions très spécialisées*  
n° 97 - juillet 2001
- Premiers résultats du recensement agricole 2000.  
*Des exploitations plus grandes, des exploitants plus jeunes*  
n° 93 - juin 2001

## Agreste Chiffres et Données

- L'agriculture en montagne, évolutions 1988-2000 d'après les recensements agricoles (avec cédérom)  
n° 167 - juillet 2005

- Les revenus en agriculture - Fortes fluctuations et accroissement des disparités.  
*La répartition des revenus en agriculture est très dispersée : en 2008, 16 % des exploitations sont déficitaires. Parmi celles ayant un revenu positif, la moitié des exploitations, aux revenus les plus faibles, ne se partagent que 17 % du revenu total alors que 18 % en reçoivent 50 %. Les fortes fluctuations des revenus de ces dernières années s'accompagnent d'une nette augmentation de leurs disparités.*  
n° 247 - août 2010

- L'utilisation du territoire entre 2006 et 2009 - L'artificialisation atteint 9 % du territoire en 2009.  
*Les sols agricoles représentent encore en 2009 plus de la moitié du territoire. Ils perdent en moyenne 93 000 hectares sur les trois dernières années. Les espaces dits naturels en occupent plus du tiers. Parmi eux, la forêt, qui a longtemps progressé, ne semble plus gagner de terrain. Les espaces artificialisés progressent donc et atteignent désormais 9 %.*  
n° 246 - juillet 2010
- Déchets des industries agroalimentaires - Une bonne gestion des déchets organiques.  
*Les industries agroalimentaires ont produit, en 2008, 1 146 000 tonnes de déchets usuels, des déchets en mélange surtout, ainsi que 2 654 000 tonnes de boues et 805 000 tonnes de déchets organiques. Elles sont les principales activités industrielles génératrices de boues et de déchets organiques.*  
n° 245 - juillet 2010
- Les bâtiments d'élevage caprin entre 2001 et 2008 - La production de lait de chèvre en forte hausse.  
*L'élevage caprin se caractérise par une implantation très localisée. Entre 2001 et 2008, la taille des troupeaux et la productivité laitière ont fortement augmenté, la fabrication de produits laitiers à la ferme a diminué. Plus du quart du lait de chèvre produit en 2008 répond au cahier des charges des fabrications AOC.*  
n° 244 - juillet 2010
- Les comptes provisoires de l'agriculture 2009 par région et catégorie d'exploitations - Baisse du revenu supérieure à 30 % dans treize régions.  
*Les fortes baisses de revenu en grandes cultures et en élevage laitier se répètent dans presque toutes les régions. Mais des disparités régionales existent au sein même des orientations.*  
n° 243 - juin 2010
- Les Technologies de l'Information et de la Communication (Tic) en 2009 - Les Tic s'imposent dans l'agroalimentaire.  
*Les Tic se répandent de plus en plus dans les industries agroalimentaires de dix salariés et plus. Internet équipe presque toutes les entreprises. Les Tic plus pointues sont l'apanage des grandes unités. Mais partout leur utilisation donne la priorité aux clients.*  
n° 242 - juin 2010

## Agreste Les Dossiers

*Agreste Les Dossiers* présentent des études portant sur l'agriculture, les industries agroalimentaires et le monde rural.

### Dernières parutions :

- **n° 12 - juillet 2011**  
Résultats économiques des exploitations agricoles en 2009  
Réseau d'information comptable agricole  
Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations
- **n° 11 - avril 2011**  
Recensements 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine et des élevages d'esturgeons
- **n° 10 - janvier 2011**  
Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2010  
SSP - Insee  
Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation  
Session du 16 décembre 2010
- **n° 9 - septembre 2010**  
Résultats économiques des exploitations agricoles en 2009  
Réseau d'information comptable agricole  
Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations
- **n° 8 - juillet 2010**  
Pratiques culturelles 2006

## Agreste Chiffres et Données

*Les résultats détaillés des enquêtes et travaux réalisés par les services de statistique agricole. Ces publications peuvent être consultées et téléchargées sur le site Agreste.*

### Série Agriculture :

- Statistiques sur l'aviculture en 2009  
n° 215 - avril 2011
- Rica France  
Tableaux standard 2009  
n° 214 - février 2011

- L'utilisation du territoire en 2009  
Teruti-Lucas  
n° 213 - août 2010
- Statistique agricole annuelle  
Résultats 2008 définitifs et 2009 semi-définitifs  
n° 212 - août 2010

### Série Agroalimentaire :

- Les matières premières de l'alimentation animale  
n° 174 - mai 2011
- Production des IAA en 2009  
n° 173 - avril 2011
- Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2009  
n° 172 - octobre 2010
- Production des IAA en 2008  
n° 171 - juillet 2010

## Agreste Conjoncture

Le **panorama** regroupe des analyses sur les productions végétales et animales, les coûts de production et les IAA. Des graphiques complètent ces analyses. Il propose aussi parfois des analyses approfondies sur un sujet particulier. Les données sont présentées au niveau mensuel ou infra-mensuel. Le **bilan annuel** se présente comme le panorama mensuel mais les analyses se réfèrent à une campagne agricole.

**Le bulletin** : plus de trois mille séries sur la production, les prix, les indices, les engrais, les IAA. Disponible uniquement à la rubrique conjoncture sur le site Agreste.

**Agreste Conjoncture Informations rapides et Agreste Conjoncture Synthèse** : des publications conjoncturelles spécialisées par domaine (commerce extérieur agroalimentaire, prix agricoles et alimentaires, grandes cultures, lait et produits laitiers, légumes, fruits, viticulture, animaux de boucherie, aviculture, commerce extérieur bois et dérivés).

Ces publications peuvent être consultées sur le site Agreste [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



Publications réalisées par le Centre d'études et de prospective du SSP consultables sur le site Agreste.

## Notes et Études Socio-Économiques

*Les Notes et Études Socio-Économiques* présentent des analyses des différentes évolutions de l'agriculture française et européenne.

### Dernière parution :

- n° 34 - décembre 2010  
La PAC et ses mécanismes actuels et futurs de régulation des marchés agricoles  
Ukraine: une approche comparées des dynamiques et performances économiques des structures agricoles  
Terres cultivables et terres cultivées: apport de l'analyse croisée de 3 bases de données à l'échelle mondiale

### Analyse

Les notes d'Analyse présentent en quatre pages l'essentiel des réflexions sur un sujet d'actualité relevant des champs d'intervention du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Selon les numéros, elles privilégient une approche prospective, stratégique ou évaluative.

### Dernières parutions :

- Les politiques publiques de stabilisation du marché du riz en Asie  
n° 30 - juin 2011
- L'organisation de la certification des produits alimentaires  
n° 29 - mai 2011
- La production agricole mondiale à l'horizon 2050 : comparaison de quatre perspectives  
n° 28 - juin 2011
- La demande alimentaire en 2050 : chiffres, incertitudes et marges de manœuvre  
n° 27 - février 2011
- Prospective Agriculture Énergie 2030 : scénarios et pistes d'action  
n° 26 - novembre 2010
- Mondialisation et migrations agricoles  
n° 25 - novembre 2010
- L'agriculture, clé du devenir économique et social chinois  
n° 24 - octobre 2010
- Le réseau d'information comptable agricole (RICA)  
n° 23 - septembre 2010
- Les mobilités géographiques des jeunes dans les espaces ruraux de faible densité  
n° 22 - juin 2010

- La prospective et l'évaluation des politiques publiques agricoles - Panorama international  
n° 21 - juin 2010
- Analyse socio-économique et décision publique en matière d'alimentation  
n° 20 - juin 2010
- L'évaluation des politiques publiques, aide au pilotage de l'action ministérielle  
n° 19 - mai 2010
- Terres cultivables non cultivées: des disponibilités suffisantes pour la sécurité alimentaire durable de l'humanité  
n° 18 - mai 2010
- Agriculture Énergie 2030 : Comment l'agriculture s'adaptera-t-elle aux futurs défis énergétiques?  
n° 17 - avril 2010
- Appropriations foncières dans les pays du Sud: bilan et perspectives  
n° 16 - avril 2010
- Le marché des engrais minéraux : état des lieux, perspectives et pistes  
n° 15 - avril 2010

### Veille

Les notes de Veille, de deux pages maximum, privilégient la sensibilité et l'actualité d'une information relative à l'économie agricole au plan mondial. Elles attirent l'attention sur un événement, une controverse naissante, une nouvelle législation, un fait porteur d'avenir...

### Dernières parutions :

- La pullulation des campagnols : conséquence collatérale d'une trop forte spécialisation de l'élevage à l'herbe?  
n° 46 - mai 2011
- L'East Asia Emergency Rice Reserve: la lente construction d'un outil de régulation du marché du riz en Asie orientale  
n° 45 - mai 2011
- Le programme britannique RELU : un exemple pour la recherche en aménagement du territoire et économie rurale?  
n° 44 - avril 2011
- The Great Swapathon britannique: des bons de réduction pour promouvoir une alimentation saine en partenariat avec l'industrie agroalimentaire  
n° 43 - février 2011
- Agriculture biologique et circuits courts en restauration collective  
n° 42 - janvier 2011
- Besoins alimentaires et urbanisation à l'échelle mondiale  
n° 41 - décembre 2010



- Politique laitière américaine : vers une gestion dynamique de l'offre ?  
n° 40 - décembre 2010
- États-Unis : le gouvernement veut renforcer le pouvoir de marché des éleveurs  
n° 39 - novembre 2010
- Changement climatique : dépasser le cli-  
vage entre atténuation et adaptation  
n° 38 - novembre 2010
- Soupçons de spéculation excessive sur le  
cacao et régulation financière  
n° 37 - septembre 2010
- Les interventions publiques en agri-  
culture : repenser le lien entre régulation  
sectorielle et dynamique territoriale  
n° 36 - août 2010
- Opération « eau propre » en Chine  
n° 35 - avril 2010
- La mesure de l'insécurité alimentaire en  
France  
n° 34 - avril 2010

## Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

La DGER, direction du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, publie de nombreuses publications en particulier statistiques et relevant du domaine de l'enseignement agricole.

### Les dernières parutions :

- Panorama de l'enseignement agricole -  
Édition 2010
- Du bulletin d'informations statistiques  
StatEA :  
Le devenir des diplômés du BTSa en 2007  
par apprentissage - Enquête 2010  
n° 11-04  
Le devenir des diplômés du BTSa en 2007  
par la voie scolaire - Enquête 2010  
n° 11-03  
Les résultats aux examens et les diplômes  
délivrés dans l'enseignement agricole en  
2010  
n° 11-02  
Le devenir des sortants des formations  
initiales scolaires professionnelles et  
technologiques de l'enseignement agri-  
cole diplômés en 2009  
n° 11-01

Pour accéder aux publications :  
Site internet : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr)

## INSEE ET STATISTIQUE PUBLIQUE

*Les publications récentes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), relative à l'agriculture et à l'agroalimentaire.*

- L'agriculture en 2010 en France et en  
Europe - Après deux années de baisse,  
les résultats se redressent fortement.  
*En 2010, en France comme dans l'Union  
européenne à 27, la valeur de la production  
agricole s'accroît en raison de la hausse  
des prix, notamment des céréales.  
Comme, de plus, le prix des consommations  
intermédiaires diminue, les revenus  
agricoles se redressent fortement après  
deux années de recul.*  
Insee Première n° 1360 - juin 2011
- Les comptes prévisionnels de la branche  
agriculture pour 2010 - Forte remontée  
des prix des céréales, baisse des char-  
ges.  
*L'année agricole 2010 est marquée par la  
baisse des récoltes de céréales et d'oléagi-  
neux et la forte remontée de leurs prix  
après une chute en 2008 et 2009. Le prix  
du lait se redresse également. La valeur de  
la production de la branche agricole, y  
compris subventions sur les produits, s'ac-  
croît de 4 % par rapport à 2009.*  
Insee Première n° 1329 - décembre 2010
- L'agriculture en 2009 en France et en  
Europe - Baisse des prix et des revenus.  
*En 2009, en France comme dans l'Union  
européenne à 27, la valeur de la production  
agricole diminue en raison de la baisse des  
prix. Comme la consommation intermé-  
diaire décroît moins rapidement, les reve-  
nus agricoles continuent à se dégrader.*  
Insee Première n° 1303 - juin 2011

Pour accéder aux publications ou en savoir plus sur les enquêtes, les bases de données, les aspects méthodologiques...

consulter :

le site internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

le portail de la statistique publique :

[www.statistique-publique.fr](http://www.statistique-publique.fr)

En région, consulter les directions régionales de l'Insee.

Ou contacter aussi :

Insee contact : [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

tél. : 09 72 72 40 00

## EUROSTAT

*Eurostat, l'Office statistique de la Communauté européenne, offre une gamme complète de publications papier et électronique, ainsi que des bases de données qui couvrent tous les domaines des statistiques européennes.*

Quelques titres récents relatifs à l'agriculture et à l'agroalimentaire :

- L'annuaire d'Eurostat 2010

L'Europe en chiffres – Annuaire d'Eurostat 2010 – présente un vaste ensemble de données statistiques sur l'Europe. 450 tableaux, graphiques et cartes statistiques font de l'annuaire une collection de références en matière d'information statistique sur l'Union européenne.

La plupart des données couvrent la période 1998-2008 pour l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays candidats à l'Union européenne, les pays de l'AELE, le Japon ou les États-Unis. L'annuaire traite les domaines suivants : économie, population, santé, éducation, marché du travail, conditions de vie et bien être, industrie et services, agriculture, sylviculture et pêche, commerce, transports, environnement et énergie, sciences et technologies et régions d'Europe. Le chapitre « Au devant de la scène » de la présente édition couvre les statistiques des comptes nationaux - et met notamment l'accent sur la récession économique observée en 2008/2009.

L'annuaire peut être considéré comme une référence par tous ceux qui souhaitent en savoir davantage sur les statistiques européennes et fournit des orientations sur toute la palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat.

- Forestry in the EU and the world

L'année internationale des forêts 2011 est une initiative des Nations unies visant à renforcer le message sur l'importance vitale des forêts pour la survie et le bien-être de l'humanité. La présente publication d'Eurostat vient soutenir l'initiative des Nations unies en décrivant les diverses dimensions des forêts d'un point de vue statistique. Les forêts remplissent une grande variété de fonctions écologiques, en servant d'habitat aux

espèces végétales et animales, en aidant à protéger les ressources en eau et du sol et en contribuant à lutter contre le changement climatique. Par ailleurs, les forêts constituent un facteur économique non négligeable en fournissant du bois et d'autres produits forestiers. Les forêts et les autres surfaces boisées couvrent plus de 40 % de la superficie de l'UE qui se distingue de bien d'autres régions du globe dans la mesure où elle fait partie des rares régions du monde où la surface forestière est actuellement en pleine expansion. Cette publication présente des informations relatives à l'UE et à ses États membres, ainsi que des comparaisons avec des pays qui possèdent d'importantes ressources forestières.

- Les Chiffres clés de l'Europe édition 2011

Cette publication présente une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'AELE, les pays candidats à l'Union européenne, le Japon ou les États-Unis. La dernière édition comprend douze chapitres, tous consacrés à un thème particulier, développé sur une double page.

- « Statistiques en bref » est une présentation relativement sommaire d'un domaine particulier.

Pour accéder aux publications :

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/recently\\_published](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/recently_published)

## FAO

*La FAO, organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, diffuse des informations au niveau mondial, en particulier dans les domaines agricole et forestier.*

Pour accéder :

au catalogue des publications et commander : <http://www.fao.org/publications/fr>

aux bases de données statistiques :

<http://www.fao.org/corp/statistics/fr>

## Se référer également aux « clés de lecture » et au glossaire

**AAPPMA** : Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques.

**ABF** : Association des brasseurs de France.

**ADEPALE** : Association des entreprises de produits alimentaires élaborés.

**ADEPALE-FIAC** : Fédération des industries des aliments conservés.

**ADEPALE-SYNAFAP** : Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais.

**Agence Bio** : Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique.

**AGRESTE** : Ensemble des données collectées et publiées par les services de statistique agricole du ministère en charge de l'agriculture (MAAPRAT), à l'échelon national (SSP), à l'échelon régional (SRISE).

**ALLIANCE 7** : Alliance des syndicats des industries de la biscotterie, de la biscuiterie, des céréales prêtes à consommer ou à préparer, de la chocolaterie, de la confiserie, des aliments de l'enfance et de la diététique, des préparations pour entremets.

**ALTADIS** : Institut du tabac.

**AMF** : Association des malteurs de France.

**ANICC** : Association nationale interprofessionnelle du champignon de couche.

**ANMF** : Association nationale de la meunerie française.

**ASP** : Agence de services et de paiement. Issue de la fusion entre le Cnasea et l'AUP, l'ASP est un établissement public administratif placé sous la double tutelle du MAAPRAT et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

**AUP** : Agence unique de paiement. Cf. « ASP ».

**BIP** : Bureau interprofessionnel du pruneau.

**BNIA** : Bureau national interprofessionnel de l'armagnac.

**BNIC** : Bureau national interprofessionnel du cognac.

**CELRL** : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

**CEMAGREF** : Centre du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts. Le Centre a développé un institut de recherche finalisée de référence pour la gestion durable des eaux et des territoires.

**CIC** : Conseil international des céréales.

**CIHEAM** : Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes.

**CIVC** : Comité interprofessionnel du vin de Champagne.

**CNAOL** : Conseil national des appellations d'origine laitière.

**CNASEA** : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles. Cf. « ASP ».

**CNC** : Comité national de la conchyliculture.

**CNCA** : Caisse nationale du Crédit Agricole.

**COCERAL** : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures.

**CORPEN** : Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par les nitrates et les phosphates provenant des activités agricoles.

**DAEI** : Direction des affaires économiques et internationales du MEEDDAT.

**DGAL** : Direction générale de l'alimentation du MAAPRAT.

**DGER** : Direction générale de l'enseignement et de la recherche du MAAPRAT.

**DGFAR** : Cf. « DGPAAT ».

**DGI** : Direction générale des impôts du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

**DGPAAT** : Direction générale des politiques agricole et agroalimentaire et des territoires du MAAPRAT, issue de la fusion de la Direction générale de la forêt et des affaires rurales (DGFAR) et de la Direction générale des politiques économique, européenne et internationale du MAAPRAT.

**DGPEI** : Direction générale des politiques économique, européenne et internationale du MAAPRAT. Cf. « DGPAAT ».

# Organismes cités

**Douanes :** Direction générale des douanes et droits indirects du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

**DPFM :** Direction de la protection de la forêt méditerranéenne.

**DPMA :** Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture du MAAPRAT.

**DRAAF :** Direction régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt.

**DSI :** Direction des systèmes d'information du MEDDTL.

**ENF :** Espaces naturels de France.

**ENGREF :** Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts.

**EUROSTAT :** Office statistique des Communautés européennes.

**FACCO :** Chambre syndicale des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers.

**FAFEA :** Fonds d'assurance formation des exploitations agricoles (VIVEA à partir du 01.01.2002).

**FAFSEA :** Fonds d'assurance formation des salariés d'exploitations agricoles.

**FAO :** Food and agriculture organization (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation).

**FEDHUIL :** Fédération nationale des huileries métropolitaines et industries dérivées.

**FEOGA :** Fonds européen d'orientation et de garantie agricole.

**FICT :** Fédération française des industriels charcutiers, traiteurs, transformateurs de viande.

**FNB :** Fédération nationale des boissons.

**FNCUMA :** Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole.

**FNPE :** Fédération nationale des producteurs d'endives.

**FNSAFER :** Fédération nationale des SAFER.

**FO Licht :** Analyste de la conjoncture du sucre.

**FranceAgriMer :** Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer qui se substitue, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, aux cinq offices agricoles – Office de l'élevage, Ofimer, ONIGC, Onippam et Viniflor – et à l'échelon central du service des nouvelles des marchés.

**GIPT :** Groupement interprofessionnel de la pomme de terre industrielle et des industries de transformation.

**IAMM :** Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

**IFEN :** Institut français de l'environnement.

**IFN :** Inventaire forestier national.

**IGN :** Institut géographique national.

**INAO :** Institut national de l'origine et de la qualité.

**INRA :** Institut national de la recherche agronomique.

**INSEE :** Institut national de la statistique et des études économiques.

**ITAVI :** Institut technique de l'aviculture.

**MAAPRAT :** ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

**MEDDTL :** ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Auparavant, l'écologie et le développement durable étaient dans le périmètre du MEEDDAT (ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) puis du MEEDDM (ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer).

**MESR :** ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**MNHN :** Muséum national d'histoire naturelle.

**MSA :** Mutualité sociale agricole.

**ODEADOM :** Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer.

**ODG :** Organismes de défense et de gestion des produits.

**OFDT :** Observatoire français des drogues et des toxicomanies.

**Office de l'élevage :** Fusion de l'OFIVAL (office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture) et de l'ONILAIT (office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers). Cf. « FranceAgriMer ».

**OFIMER :** Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture. Cf. « FranceAgriMer ».

**OIV :** Organisation internationale de la vigne et du vin.

**ONF :** Office national des forêts.

**ONIFLHOR :** Office national interprofessionnel des fruits, légumes et horticulture. Cf. « FranceAgriMer ».

**ONIGC :** Office national interprofessionnel des grandes cultures. Il résulte de la fusion de l'ONIC (office national interprofessionnel des céréales), de l'ONIO (office national interprofessionnel des oléagineux, protéagineux et cultures textiles) et du FIRS (Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre). Cf. « FranceAgriMer ».

**ONIPPAM :** Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Cf. « FranceAgriMer ».

**PEFC - France :** Programme de reconnaissance des certifications forestières.

**RNF :** Réserves naturelles de France (association).

**SAFER :** Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

**SAFSL :** Service des affaires financières, sociales et logistiques du MAAPRAT.

**SCAFR :** Société centrale d'aménagement foncier et rural.

**SDSI - MEEDDM :** Sous-direction des systèmes d'information maritime du MEEDDM.

**SFS :** Syndicat français des sirops.

**SGFHT :** Syndicat général des fabricants d'huiles et de tourteaux de France.

**SHOM :** Service hydrographique et océanographique de la marine.

**SIES :** Systèmes d'information et études statistiques, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

**SIFPAF :** Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France.

**SNBR :** Syndicat national des boissons rafraîchissantes.

**SNIA :** Syndicat national des industriels de la nutrition animale.

**SNM :** Service des nouvelles des marchés. Cf. « FranceAgriMer ».

**SOeS :** Service de l'observation et des statistiques du MEDDTL.

**SONITO :** Société nationale interprofessionnelle de la tomate.

**SRISE :** Service régional de l'information statistique et économique des DRAAF du MAAPRAT.

**SSP :** Service de la statistique et de la prospective du MAAPRAT.

**SYGMA :** Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles.

**SYNAFAP :** Syndicat national des fabricants de plats préparés.

**SYNALAF :** Syndicat national des labels avicoles de France.

**SYNCOPAC :** Fédération des coopératives de production et d'alimentation animales.

**UIPP :** Union des industries de la protection des plantes.

**UNIFA :** Union des industries de la fertilisation.

**UNIJUS :** Union nationale interprofessionnelle des jus de fruits.

**UNIP :** Union internationale interprofessionnelle des plantes riches en protéines.

**USDA :** United States Department of Agriculture (ministère de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique).

**USIPA :** Union des syndicats des industries des produits amyliacés et de leurs dérivés.

**VINIFLHOR :** Office national interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture. Cf. « FranceAgriMer ».

**VIVEA :** Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant (ex FAFEA).

## Se référer également aux « clés de lecture » et aux « organismes cités »

**Agenda 2000** : cf. « PAC ».

**agriculture biologique** : l'agriculture biologique recourt à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Elle gère de façon globale la production en favorisant l'agrosystème mais aussi la biodiversité, les activités biologiques des sols et les cycles biologiques. L'agriculture biologique se définit par l'utilisation de pratiques spécifiques de production (emploi d'engrais verts, lutte naturelle contre les parasites), l'utilisation d'une liste limitée de produits de fertilisation, de traitement, de stockage et de conservation. En élevage, à l'alimentation biologique s'ajoutent les conditions de confort des animaux (limites de chargement notamment) et des traitements, en cas de maladie, à base de phytothérapie, homéopathie et aromathérapie. Ainsi, le passage d'une agriculture conventionnelle à biologique nécessite une période de conversion des terres de deux ou trois ans et une période de conversion pour les animaux variable selon les espèces. La conformité des productions agricoles biologiques à un cahier des charges permet l'obtention du certificat pour commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique ». Cf. « signes de qualité des produits ».

**Alena** : accord de libre-échange nord-américain. Zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique (1992).

**amortissements** : les amortissements en comptabilité nationale (appelés aussi consommation de capital fixe) représentent la dépréciation subie au cours de la période considérée par le capital fixe par suite d'usure ou d'obsolescence prévisible. Pour l'agriculture, les amortissements concernent les bâtiments et matériels utilisés dans le processus de production, les travaux d'amélioration des terres agricoles et les plantations.

**animaux circulants** : animaux non reproducteurs.

**année civile/campagne** : selon les cas, les statistiques sont établies par année (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) ou par campagne de production ou de commercialisation. Les campagnes diffèrent selon les produits : elles vont du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin pour les céréales, du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars pour le lait, etc.

**AOC** : appellation d'origine contrôlée. Cf. « signes de qualité des produits ».

**apprentissage** : un apprenti est lié à un employeur par un contrat de travail de type particulier (le contrat d'apprentissage). La durée du contrat d'apprentissage est en principe de 2 ans pour l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement secondaire, 3 ans pour l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur long ou titre d'ingénieur. L'apprenti perçoit un salaire correspondant à un pourcentage du SMIC variant selon son âge et son ancienneté dans le contrat. Cf. « enseignement agricole ».

**APPB** : les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) sont des espaces réglementés présentant un patrimoine naturel d'intérêt et notamment des espèces protégées. Ils ont pour objectif de favoriser la conservation de biotopes (dunes, landes, pelouses, mares, prairies humides...) nécessaires à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces protégées sur le territoire français, qu'il s'agisse de faune ou de flore.

**aquaculture** : terme regroupant la pisciculture, la conchyliculture, la culture d'algues et l'élevage de crustacés.

**AOP** : appellation d'origine protégée. Cf. « signes de qualité des produits ».

**arrivées** : terme utilisé pour les échanges entre les états membres de l'Union européenne. Il est l'équivalent du terme « importations » réservé aux échanges entre l'UE et les pays tiers.

**autofinancement (Rica)** : capacité d'autofinancement moins prélèvements privés (cf. ces termes).

**autres bois d'industrie** : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas, etc. Cf. « bois d'industrie ».

**Bapsa** : budget annexe des prestations sociales agricoles.

**BDNI** : la base de données nationale de l'identification est la base de référence pour les informations relatives à l'identification des bovins en France.

**bilans d'approvisionnement** : ils sont élaborés par les États membres de l'Union européenne sur la base de concepts communautaires proposés par Eurostat. Le bilan, pour un produit donné, est un tableau récapitulatif qui exprime l'équilibre entre les ressources et les emplois. Le tableau des ressources en produits indique



l'origine des ressources disponibles pour chaque produit : stocks de début, production utilisable, importations. Ces ressources sont utilisées comme exportations, utilisations intérieures, stocks finals : elles apparaissent alors dans le tableau des emplois. Les emplois en utilisations intérieures sont eux-mêmes ventilés en différents postes suivant les bilans, dont la consommation humaine.

**bois d'œuvre** : bois destiné au sciage, au tranchage, au déroulage ou à la fabrication de merisiers ou des bois sous rails.

**bois d'industrie** : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.

**bois énergie** : ou encore bois de feu ou bois de chauffage est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

**bois de trituration** : bois destiné à être décheté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

**bois sous rails** : bois utilisés pour la fixation des rails de chemin de fer. Ce groupe comprend les traverses et les appareils de voie.

**branche agricole** : regroupement de l'ensemble des unités dont l'activité est réputée agricole au sens de la NAF (cf. ce terme). La branche agriculture comprend les exploitations agricoles, les entreprises de travaux agricoles, les Cuma, les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

**Cad** : contrat d'agriculture durable. Ce dispositif remplace celui du CTE (contrat territorial d'exploitation), suspendu en 2002.

**Caf** : coût, assurances, fret (en anglais : CIF) ; comptabilisation des importations de marchandises y compris services d'assurance et de transport jusqu'à la frontière de l'importateur.

**campagne** : cf. « année civile ».

**capacité d'autofinancement (Rica)** : résultat de l'exercice + dotations aux amortissements - (produits sur cession d'actifs - valeur comptable des éléments d'actifs cédés) - quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat.

**captures** : cf. « production des pêches maritimes ».

**carbone** : cf. « puits de carbone et stock de carbone ».

**CCF** : la consommation de capital fixe mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de

l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

**CCP** : le certificat de conformité des produits atteste qu'une denrée est conforme à des caractéristiques portant soit sur la fabrication, soit sur le conditionnement ou l'origine. Les normes et cahiers des charges correspondants sont validés par la Commission nationale des labels et certifications (CNLC).

**CDEX** : classe de dimension économique des exploitations. Cf. « MBS ».

**CDOA** : commission départementale d'orientation agricole.

**CEI** : communauté des États indépendants. Regroupe les républiques de l'ex-URSS, à l'exception des États baltes : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

**ch** : cheval, ou cheval-vapeur, unité de puissance « réelle », « physique », employée encore couramment à côté de l'unité légale, le watt W (1 ch = 735 W = 0,735 kW). Les engins agricoles, notamment les tracteurs, sont classés selon leur puissance nominale, c'est-à-dire la puissance maximale du moteur dont ils sont pourvus. La puissance nominale est mesurée selon la norme DIN (moteur + accessoires) ou la norme SAE (moteur nu). Dans les enquêtes du SSP, c'est la puissance DIN, légèrement inférieure à la puissance SAE, qui est retenue. Le cheval « réel » (ch) ne doit pas être confondu avec le cheval fiscal, unité de puissance administrative calculée sur la base de plusieurs caractéristiques techniques du véhicule.

**champ constant** : champ des entreprises présentes dans l'enquête deux années consécutives et n'ayant pas été affectées par des modifications de structure.

**chef d'exploitation ou premier coexploitant** : il s'agit de la personne physique qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation, c'est-à-dire la personne qui prend les décisions au jour le jour. Le nombre de chefs d'exploitation est égal au nombre d'exploitations.

**chiffre d'affaires** : ventes de marchandises + production vendue de biens et de services (hors taxes).

**CI** : cf. « consommation intermédiaire ».

**CIB** : cf. « consommation indigène brute ».

**classe de dimension économique** : cf. « MBS ».

**classe E** : cf. « prix du porc classe E ».

**comptes de l'agriculture** : les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + Dom) par l'Insee et au niveau régional par le SSP.

**comptes par catégorie d'exploitations** : ces comptes sont établis par le SSP et constituent une synthèse des résultats du Rica par Otex (cf. ces termes), actualisés à la dernière année par des indicateurs d'évolution conjoncturels.

**conchyliculture** : élevage des coquillages marins (huîtres, moules, praires, coques, etc.). Cf. « aquaculture ».

**consommation indigène brute (CIB)** : la consommation indigène brute de viande dans le pays est obtenue par calcul à partir des abattages, augmentés des importations et diminués des exportations totales de viandes (y c. produits à base de viandes, charcuteries, graisses). Pour certaines espèces (bovins essentiellement), on tient compte en plus des variations des stocks d'intervention. La CIB s'exprime en tonnes-équivalent-carcasse uniquement. Elle diffère de la CIC (consommation indigène contrôlée) par un redressement appliqué aux abattages contrôlés pour tenir compte de l'ensemble des animaux abattus y compris hors abattoirs (abattages à la ferme pour autoconsommation, ventes directes...). C'est une consommation apparente mesurée par bilan.

**consommation intermédiaire (CI)** : valeur des biens (autres que de capital fixe) et des services consommés au cours de la période dans le processus courant de production.

**contour évolutif** : cf. « Union européenne » dans les « clés de lecture ».

**coopération agricole** : en France une société coopérative agricole (SCA) est une entreprise coopérative relevant de la loi du 10 septembre 1947 et du code rural et disposant d'un statut *sui generis* c'est-à-dire qui n'est ni civil ni

commercial. Elle est créée par des agriculteurs afin d'assurer en commun l'utilisation d'outils de production, de conditionnement, de stockage, la commercialisation ou la transformation des produits de leurs exploitations, ou encore leur approvisionnement en engrais et autres intrants. On distingue trois grandes catégories juridiques ou formes de coopération agricole : la société coopérative agricole, les sociétés d'intérêt collectif agricole et les unions de coopératives agricoles.

**Cop** : céréales, oléagineux, protéagineux.

**cotation du sucre sur le marché à terme de Londres** : désigne la moyenne (calculée sur la campagne) du cours mondial en dollars du sucre blanc échangé sur le Marché de Londres, suivant le contrat de référence n° 5. Ce contrat fait l'objet de cotations différentes suivant les dates de liquidation - ou termes - des positions (acheteurs ou vendeurs), et s'échelonne sur cinq termes. On suit la moyenne mensuelle de l'échéance la plus proche du contrat, ou premier terme. La conversion euro contre dollar utilisé est le taux de référence de la Banque Centrale Européenne.

**cours du porc charcutier classe E** : le porc charcutier classe E a un poids compris entre 60 et 120 kg ; il correspond à la qualité de carcasse de référence utilisée pour le calcul du prix communautaire de marché du porc abattu.

**CPF** : classification des produits française. La CPF, identique à la nomenclature européenne de produits CPA, est dérivée de la nomenclature CPC de l'ONU. Cette nomenclature, gérée par l'Insee, est une nomenclature de produits et de services. Elle a été fortement modifiée en 2008 (CPF « révision 2 ») et le lien avec les nomenclatures douanières (SH et NC) a été légèrement affaibli. Au sein de la classification des produits agroalimentaires, une distinction, utile en production, est faite entre les produits bruts et les produits transformés. Cette distinction ne se retrouve pas dans les nomenclatures douanières. Cf. « SH », « NC ».

**CTE** : contrat territorial d'exploitation. Le dispositif des CTE a été suspendu en août 2002. Un nouveau dispositif a été mis en place : le contrat d'agriculture durable (CAD).

**Cuma** : coopérative d'utilisation du matériel agricole.

**DCE** : directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000 adoptée par le Conseil et le Parlement européen. Ses objectifs sont la préservation et la restauration des eaux avec une gestion par bassin hydrographique pour atteindre, d'ici

2015, un bon état général des eaux souterraines et superficielles.

**DEA** : diplôme d'études approfondies.

**DESS** : diplôme d'études supérieures spécialisées.

**dettes financières** : elles comprennent principalement les emprunts auprès des établissements de crédit, les concours bancaires courants ainsi que les découverts bancaires.

**dettes non financières** : elles comprennent d'une part les avances et acomptes reçus des clients, et d'autre part les dettes envers les fournisseurs ainsi que les dettes sociales et fiscales.

**dimension économique** : la PBS (production brute standard) permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. cf. " PBS".

**DJA** : dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.

**dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)** : la dépense intérieure de recherche et développement correspond à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national (métropole et départements d'outre-mer) par le secteur des administrations françaises et par le secteur des entreprises.

**Dom** : département d'outre-mer.

**dose homologuée** : dose efficace d'application d'un produit sur une culture, pour un organisme cible par exemple un parasite ou un ravageur.

**DPU** : droit à paiement unique. Cf. « PAC ».

**EARL** : exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, elle est plus souple que le GAEC (cf. ce terme) : la société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée.

**effectif des poulets** : deux manières de compter sont mises en œuvre :

- la taille de l'exploitation ou de l'élevage se mesure par le nombre des poulets comptés à l'instant (en instantané).

- la production tient compte du cycle court de l'élevage à la production de viande et le nombre de têtes produites peut très sensiblement différer du nombre des places en instantané.

En agriculture biologique, les nombres sont des milliers de têtes certifiées produites dans l'année.

**EBE** : cf. « excédent brut d'exploitation ».

**écu** : unité de compte européenne (European currency unit), remplacée au 1<sup>er</sup> janvier 1999 à parité égale par l'euro.

**EDI** : l'échange de données informatisé (EDI) est une technique qui remplace les échanges physiques de documents entre entreprises (commandes, factures, bons de livraison, etc.) par des échanges, selon un format standardisé, entre ordinateurs connectés par liaisons spécialisées ou par un réseau (privatif) à valeur ajoutée.

**enquête annuelle de branche** : la branche est l'ensemble des « fractions d'entreprise » correspondant à une même activité définie par la nomenclature d'activités française (Naf - cf. ce terme). Une même entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités. Les informations par branche sont les plus intéressantes pour mesurer les productions en volume. Cf. « branche agriculture », « enquête Prodcom ».

**enquête pratiques culturelles** : les enquêtes pratiques culturelles décrivent les interventions des exploitants agricoles sur leurs parcelles entre une récolte et la suivante : travail du sol, semences utilisées, engrais épandus et traitements phytosanitaires. Ces enquêtes permettent notamment d'éclaircir l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. L'enquête de 2006 sur les grandes cultures fait suite à deux enquêtes en 1994 et 2001. Elles sont réalisées par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire avec la collaboration du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer. Les résultats sont utilisés dans le cadre de la directive « nitrates » et du plan Ecophyto 2018.

Les enquêtes pratiques culturelles grandes cultures et prairies portent sur les principales céréales (blé, orge, maïs) et oléagineux (colza, tournesol), les principales cultures destinées aux animaux (protéagineux : pois et fourrage : maïs), les principales cultures industrielles (betterave et pomme de terre), les prairies temporaires et les prairies permanentes intensives.

Au total, 18 050 parcelles ont été enquêtées. Les résultats par parcelles sont extrapolés au

niveau départemental. Tous les départements n'ont pas été enquêtés pour une culture donnée, ont été retenus les départements présentant les plus grandes superficies de la culture, jusqu'à obtenir au moins 80 % de la superficie de la culture sur la région.

**enquête prodcom** : l'enquête annuelle Prodcum mise en place dans le cadre du règlement européen PRODCOM (PRODUCTION COMMUNAUTAIRE) – règlement n° 3924 du 19 décembre 1991 – permet de disposer de données annuelles sur les quantités et les valeurs de la production commercialisée des industries agricoles et alimentaires pour l'ensemble des pays de l'Union européenne. Les produits retenus sont définis depuis 2008 par la naf rév. 2 (cf. ce terme) et les entreprises produisant ces produits sont interrogées (exhaustif pour les + de 20 salariés) jusqu'à atteindre une couverture de 90 % sur l'ensemble de chaque classe à 4 chiffres de la nomenclature NACE, commune à tous les pays européens.

**enquête structure des exploitations agricoles** : la dernière enquête structure disponible a été réalisée par les statisticiens agricoles en 2007, sur un échantillon de quelque 77 800 exploitations de France. Le principe de stratification croise un critère Otex en 18 postes avec un critère classe de dimension économique (Cdex) en 9 postes (pour Otex et Cdex, cf. « MBS »). Pour des raisons de comparaison, le recensement agricole 2000 a été exploité selon le même échantillon que les enquêtes structure 2005 et 2007.

**enseignement agricole** : les parcours de formation de l'enseignement et de l'apprentissage agricole sont divisés en 6 niveaux. Les niveaux V et VI assurent la préparation du Capa (certificat d'aptitude professionnelle agricole), du Bepa (brevet d'enseignement professionnel agricole) et du BPA (brevet professionnel agricole); le niveau IV prépare au baccalauréat, au BTA (brevet de technicien agricole) et au BP (brevet professionnel), le niveau III au BTSA (brevet de technicien supérieur agricole); les niveaux I et II concernent l'enseignement supérieur long. Pour plus de précisions, se reporter au site : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr)

**enquête sur l'utilisation du territoire** : cf. « Teruti-Lucas ».

**équivalent-hectare de blé** : cf. « MBS ».

**Esa** : Enquête sectorielle annuelle. S'agissant des industries agricoles et alimentaires (IAA), l'enquête sectorielle annuelle (Esa) a pris le relais en 2008 de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE)

mais en élargissant le champ : Esa est exhaustive sur les 20 salariés et plus et échantillonnée sur les moins de 20. Esane (cf. ce terme) en confrontant les données issues d'Esa et les données administratives (déclarations annuelles sur les bénéficiaires adressées à la direction générale des finances publiques), en particulier celles sur le chiffre d'affaires améliore enfin les résultats.

**Esane** : Élaboration de la Statistique ANNUELLE d'Entreprise. C'est un dispositif multisources sur les entreprises appartenant au système productif qui renforce l'utilisation des sources administratives tout en maintenant les enquêtes sectorielles annuelles. Lancé en 2005 par l'Insee, des premiers résultats agrégés portant sur l'année 2008 sont disponibles en 2010 et à un niveau plus détaillé sur l'année 2009 mi 2011. Esane prend comptabilise davantage les micro-entreprises que les enquêtes de branche (cf. ce terme), ce qui permet d'expliquer certaines différences de chiffrage comme par exemple dans la comparaison secteur/branche du nombre d'exploitations forestières et les scieries.

**ESB** : encéphalopathie spongiforme bovine.

**espaces artificialisés** : sols artificialisés non bâtis, sols revêtus ou sols bâtis.

Les sols artificialisés comprennent les sols bâtis, clos et couverts comme les immeubles et maisons d'habitation, les immeubles de bureaux ou commerciaux, les usines et les bâtiments agricoles, ou couverts seulement comme les halles de marchés, les quais de gare ou les hangars agricoles. Les serres et abris hauts leur sont rattachés. Les sols revêtus ou stabilisés tels que les routes, autoroutes, voies ferrées, chemins forestiers et agricoles, places, squares, ronds-points, parcs de stationnement, les cours de ferme et les sols stabilisés par le passage fréquent d'engins de chantier leur sont rattachés. Les autres sols artificialisés comprennent les mines, carrières, décharges, chantiers, terrains vagues, ainsi que les espaces verts artificialisés : espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs.

**espaces naturels** : eaux permanentes et zones humides, sols à roche mère affleurante, sols à couverture boisée, alpages, estives et superficies en herbe à faible productivité, landes et friches.

**ETA** : entreprise de travaux agricoles.

**excédent brut d'exploitation (EBE)** : Il correspond au flux de ressources généré, au cours de l'exercice, par la gestion courante de l'exploitation (ou de l'entreprise) sans tenir compte de sa politique

d'investissements (amortissements) et de sa gestion financière (frais financiers).

L'EBE est calculé par différence entre la valeur de la production de l'exercice, augmentée des subventions d'exploitation et des indemnités d'assurance, et celle des consommations intermédiaires, des fermages, des primes d'assurances, des impôts et taxes, et des charges de personnel.

**expéditions** : terme utilisé pour les échanges entre les états membres de l'Union européenne. Il est l'équivalent du terme « exportations », réservé aux échanges entre l'UE et les pays tiers.

**exploitation agricole** : l'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole, une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découlées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAÉ).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

**exploitation forestière** : cette sous-classe de la NAF rév. 2 (cf. ce terme) comprend la production de bois brut pour les industries forestières de transformation, la production de bois utilisés sous une forme brute, comme le bois de mine, les pieux de clôtures et les poteaux électriques, la production de bois à des fins énergétiques, la production de résidus de l'exploitation à des fins énergétiques, la fabrication de charbon de bois en forêt, en utilisant des méthodes traditionnelles. Elle ne comprend pas en théorie les services de soutien à l'exploitation forestière (travaux forestiers). Cependant, de nombreux entrepreneurs venant prêter main forte à la production des exploitations forestières sont déclarés dans cette activité. Outre la meilleure comptabilisation des micro-entreprises dans le dispositif Esane (cf. ce terme) par rapport aux

enquêtes annuelles de branche, ce phénomène explique les différences du nombre d'entreprises entre sources sectorielles et branche.

**exploitation professionnelle** : exploitation d'une taille économique supérieure ou égale à 12 équivalent-hectares de blé (soit 8 UDE) (cf. « MBS ») et occupant au moins l'équivalent d'une personne exerçant à trois quarts de temps.

**Extranet** : site à accès sécurisé permettant à une entreprise d'autoriser sa consultation qu'à certains intervenants externes, le plus souvent ses clients. Un Extranet est en général, mais pas obligatoirement, une extension d'un Intranet.

**FAB** : franco à bord (en anglais : FOB) ; comptabilisation des exportations de marchandises y compris services d'assurance et de transport jusqu'à la frontière de l'exportateur.

**faire-valoir (direct)** : cf. « mode de faire-valoir ».

**FBCF** : formation brute de capital fixe, valeur des biens durables (à l'exception des biens de faible valeur) acquis par les unités productrices afin d'être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production, et des biens et services incorporés aux biens de capital fixe, aux terrains et aux actifs incorporels.

**FCO** : fièvre catarrhale ovine.

**FEADER** : fonds européen agricole pour le développement rural.

**FEAGA** : fonds européen agricole de garantie.

**FEOGA** : fonds européen d'orientation et de garantie agricole.

**FNGCA** : fonds national de garantie contre les calamités agricoles.

**fermage** : cf. « mode de faire-valoir ».

**FranceAgriMer** : FranceAgriMer est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Il résulte de la fusion des offices d'intervention interprofessionnels : élevage, mer (OFFIMER), grandes cultures (ONIGC), plantes à parfum (ONIPPAM), fruits, légumes, vin et horticulture (VINIFLHOR).

**GAEC** : groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le GAEC se caractérise principalement par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation.



**gaz à effet de serre** : les gaz à effet de serre sont les constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et renvoient les rayonnements infrarouges.

**gel des terres** : cf. « jachère ».

**gestion durable des forêts** : « gestion et utilisation des forêts d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et global, et sans causer de dommages à d'autres écosystèmes » (déclaration H1 d'Helsinki).

**IAA** : industries agricoles et alimentaires (ou agroalimentaires).

**ICHN** : indemnité compensatoire de handicaps naturels. Cf. « programme de développement durable ».

**IFT** : indice de fréquence des traitements.

L'indicateur de fréquence de traitement (IFT) comptabilise le nombre de doses homologuées appliquées par hectare pendant une campagne. Pour les herbicides, les parcelles peuvent n'être que partiellement traitées. On ne comptabilise alors les doses qu'au prorata des surfaces concernées. L'IFT est obtenu en faisant la somme des doses homologuées pour l'ensemble des traitements. Il ne tient compte que des produits phytosanitaires appliqués au champ, c'est-à-dire hors traitement des semences et des produits après récolte.

**immobilisations** : ensemble des actifs corporels, incorporels et financiers inscrits au bilan, utilisés de manière durable. Les animaux reproducteurs sont inclus dans les actifs corporels. L'enquête annuelle d'entreprise (IAA) ne retient que les immobilisations corporelles.

**innovation de produit** : correspond à l'introduction sur le marché d'un produit, bien ou service, nouveau ou amélioré de manière significative quant à ses fonctionnalités. Elle se traduit par une utilité accrue pour le client. Les changements de packaging ou de design qui ne s'accompagnent pas d'une modification des fonctionnalités ou usages ne constituent pas une innovation de produit (concept du manuel d'Oslo de l'OCDE).

**innovation de procédé** : se définit par la mise en œuvre de procédés de production, de méthodes de distribution, de méthodes logistiques, nouveaux ou significativement améliorés (concept du manuel d'Oslo de l'OCDE).

**innovation de marketing** : correspond à la mise en œuvre de concepts ou de méthodes de ventes nouvelles ou modifiées significativement afin de faciliter l'accès des produits au marché. Les changements de design ou de packaging sont des innovations de marketing (concept du manuel d'Oslo de l'OCDE).

**innovation d'organisation** : suppose des nouveautés ou des modifications significatives d'organisation du travail, de gestion des connaissances et des relations avec les partenaires extérieurs (concept du manuel d'Oslo de l'OCDE).

**IGP** : indication géographique protégée. Cf. « signes de qualité des produits ».

**Intranet** : réseau informatique utilisé et accessible qu'à l'intérieur d'une entité organisationnelle, utilisant des navigateurs web et mettant à disposition des utilisateurs d'un ou plusieurs sites les mêmes informations.

**Intrastat** : règlement communautaire qui définit les conditions d'enregistrement des échanges de marchandises entre partenaires européens. Les entreprises doivent établir mensuellement une déclaration d'échanges de biens avec les autres États membres de l'Union européenne. Les renseignements à fournir sont modulés selon le montant d'échanges intracommunautaires que les entreprises réalisent durant l'année. En France, l'envoi de cette déclaration aux Douanes s'effectue simultanément à la déclaration de la TVA au centre des Impôts, ce qui permet d'éviter des recoupements.

**inventaire forestier national** : l'établissement public « inventaire forestier national (IFN) » est chargé de réaliser l'inventaire des ressources forestières (surface, volume, accroissement, exploitabilité). Ses données de surface boisée peuvent naturellement être comparées à celles de l'enquête Teruti-Lucas (cf. ce terme). L'harmonisation des définitions laisse cependant apparaître des différences du fait que les données de l'IFN et du SSP sont issues d'enquêtes par sondage : écarts dus à la précision des résultats, à des différences dans la méthodologie de collecte des informations et dans l'interprétation des définitions.

La méthode d'inventaire forestier a évolué. Jusqu'en 2004, l'inventaire des forêts était réalisé département par département, avec une périodicité de 10 à 15 ans. À partir de 2005, une méthode de sondage systématique appliquée sur l'ensemble du territoire national remplace celle des inventaires départementaux tournants. Le cumul des données des campagnes



annuelles successives permet à l'IFN de publier des résultats de plus en plus précis.

**investissements** : différence entre acquisitions et cessions d'immobilisations, les cessions étant évaluées à leur valeur effective.

**investissements corporels hors foncier (Rica)** : ils sont mesurés par la différence entre les acquisitions et les cessions en immobilisations corporelles.

**Ipampa** : indice des prix d'achat des moyens de production agricole (calculé par l'Insee avec le concours du SSP).

**IPC** : indice des prix à la consommation (calculé par l'Insee).

**IPP** : indice des prix à la production (calculé par l'Insee).

**Ippap** : indice des prix des produits agricoles à la production (calculé par l'Insee avec le concours du SSP).

**ISM** : indemnité spéciale de montagne.

**ISP** : indemnité spéciale de piémont.

**jachère** : historiquement et étymologiquement, la jachère désigne une terre labourable que l'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte (jachère dite « traditionnelle » ou « agronomique »). Avec la réforme de la PAC de 1992, apparaît la notion de « jachère aidée » (dite aussi « jachère institutionnelle » ou « gel ») : pour avoir droit aux aides sur les COP (céréales, oléagineux et protéagineux), les agriculteurs doivent mettre en jachère une partie de leurs terres ; les surfaces ainsi gelées donnent droit à une aide à l'hectare. Cette jachère aidée peut recevoir des cultures destinées exclusivement à des fins non alimentaires (dont l'exemple type est le colza pour diester). La jachère aidée a été supprimée en 2009. Elle est alors appelée « jachère industrielle » ou « jachère non alimentaire ». Pour la SAA, le terme « jachère » exclut la jachère industrielle et ne désigne que la jachère ne donnant pas de récolte, aidée ou pas.

**Label Rouge** : cf. « signes de qualité des produits ».

**Lifi-Diane** : l'enquête sur les liaisons financières entre sociétés, réalisée par l'Insee, vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. L'enquête interroge, de façon exhaustive, l'ensemble des entreprises vérifiant au moins un des critères suivants (détenir plus de 1,2 million d'euros de titres de participation ; employer plus de 500 salariés ; réaliser plus de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires ; être repéré comme tête de

groupe à l'enquête de l'année précédente ; être détenue par des capitaux étrangers à l'enquête de l'année précédente). L'enquête Lifi est une enquête « à seuil » qui ne couvre donc pas l'ensemble des entreprises, notamment les petites et très petites. Pour pallier cette insuffisance de couverture, des sources de données extérieures sont utilisées (base de données Diane par exemple).

**mash** : mélange de matières premières pour l'alimentation animale apparaissant telles quelles ou aplatis, n'ayant pas fait l'objet d'un broyage ou d'une granulation, et incorporant éventuellement un noyau.

**MAE** : mesure agro-environnementale. Cf. « programme de développement durable ».

**MBS** : marge brute standard. Cette notion, proche de celle de valeur ajoutée, est à la base du classement des exploitations, selon leur production dominante (Otex ou orientation technico-économique des exploitations) et selon leur taille (Cdex ou classe de dimension économique des exploitations). La MBS totale d'une exploitation est obtenue en appliquant à chaque hectare de culture (ou de jachère) et à chaque tête d'animal un coefficient, dit « coefficient MBS », puis en sommant ces MBS partielles. Elle peut s'exprimer en UDE (unité de dimension européenne) ou en « équivalent-hectare de blé ». L'Otex d'une exploitation est déterminée par la contribution relative des MBS partielles (MBS des différentes productions végétales et animales) à la MBS totale. La Cdex d'une exploitation est fonction de sa MBS totale. Des coefficients MBS ont été calculés sur l'année de référence 2000. Ils sont très voisins des coefficients de base 1996. Dans cette publication, pour les pages n'utilisant pas de données du recensement agricole de 2010, la classification en Otex - Cdex des exploitations a été calculée sur la base des coefficients base 2000, y compris pour les années antérieures au changement de coefficients (l'Otex et la Cdex ont été recalculées *a posteriori*). Cf. « PBS ».

**médiane** : valeur d'une variable séparant une population, ordonnée selon la valeur de cette variable, en deux effectifs égaux. Il y a autant d'individus en dessous de cette valeur qu'en dessus. Les valeurs extrêmes y ont ainsi un moins grand poids que dans la moyenne.

**ménage (définition Insee)** : ensemble des personnes partageant le même logement. Les personnes seules constituent un ménage.

**Mercosur** : « mercado común del sur ». Zone de libre-échange entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay (1991).

**merrain** : planche obtenue en débitant un billot de bois, principalement de chêne, par fendage, et servant à confectionner les douves des tonneaux.

**métayage** : cf. « mode de faire-valoir ».

**micro-entreprise** : une micro-entreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère du statut d'auto-entrepreneur.

**MGLA** : matière grasse laitière anhydre ou beurre anhydre de crème. Produit de première transformation obtenu directement à partir de crème.

**mode de faire-valoir** : type de relations existant entre le propriétaire des terres agricoles et l'exploitant. Lorsque le propriétaire exploite lui-même ses terres, on parle de faire-valoir direct. Lorsque l'exploitant prend la terre en location, moyennant un loyer d'un montant fixe, on parle de fermage. Dans le cas du métayage, l'exploitant cède un pourcentage de sa production au propriétaire. Le métayage est devenu si marginal depuis quinze ans qu'il a été regroupé, dans cet ouvrage, avec la catégorie « fermage ».

**Naf** : nomenclature d'activités française. La Naf est dérivée de la nomenclature européenne d'activités (Nace), elle-même dérivée de la nomenclature de l'ONU (CITI).

**Naf rév. 2** : Au 1<sup>er</sup> janvier 2008 est entrée en vigueur la version révisée de la nomenclature d'activités française (Naf rév. 2). L'ancienne codification des activités sur quatre positions a été abandonnée au profit d'une codification sur cinq positions, dont les quatre premières correspondent exactement à la nomenclature européenne (Nace rév. 2). Cette révision entraîne quelques modifications du périmètre des industries agricoles et alimentaires et de la coopération agricole (IAA).

Pour connaître en détail les activités introduites ou redéfinies dans l'enquête Prodcom (production communautaire) des IAA, vous pouvez consulter sur le site Agreste [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) à la rubrique « Publications » puis « Chiffres et données » l'annexe de l'ouvrage « Production des IAA en 2008 » (n° 171 - juillet 2010).

Pour en savoir plus sur la Naf rév.2, vous pouvez aussi consulter le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)/  
[http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/revision\\_naf\\_2008/produits2008.htm#Tables](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/revision_naf_2008/produits2008.htm#Tables)

**Natura 2000** : l'Union européenne s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques appelé Natura 2000, avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires. Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels. Deux types de sites interviennent dans le réseau Natura 2000 : les zones de protection spéciales (ZPS) pour la protection des oiseaux et de leurs zones de migration et les zones spéciales de conservation (ZSC) pour conserver la faune, la flore et l'habitat particulier à cette zone naturelle. Pour les terres agricoles incluses dans les sites, des contrats sont signés entre l'État et les agriculteurs qui souscrivent des mesures agro-environnementales territorialisées, cofinancées par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire et l'Union européenne dans le cadre du programme de développement rural hexagonal (cf. ce terme).

**NC** : cette nomenclature combinée est utilisée dans l'Union européenne pour la collecte et le traitement de données sur le commerce extérieur; elle est en vigueur depuis 1988. Greffée sur le système harmonisé (SH) de codification, elle en constitue le niveau le plus fin d'analyse (codes produits à 8 chiffres). Elle compte en effet un peu moins de 10 000 rubriques et est révisée chaque année. Les Douanes gèrent des tables de correspondance avec les nomenclatures utilisées pour la diffusion des statistiques du commerce extérieur de la France, à savoir les nomenclatures gérées par l'Insee (CCP). Même s'il n'est pas parfait, le lien entre la nomenclature de produits CCP et les nomenclatures douanières (SH et NC) est un outil puissant de cohérence statistique. Cf. « SH », « CCP ».

**OCM** : organisation commune de marché. Cf. « PAC ».

**Otex** : orientation technico-économique des exploitations agricoles. Dans les pages utilisant les résultats du recensement agricole 2010, une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS (production brute standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. Cf. « MBS », « PBS ».

**PAB** : prime à l'abattage des bovins.

**PAC** : politique agricole commune. Mise en œuvre progressivement à partir de 1962, la PAC s'appuyait à l'origine sur un soutien des prix des produits grâce à des mesures d'intervention sur les marchés ou d'aide à l'exportation. Ces

mesures étaient financées par le budget européen. Le développement de la production et l'apparition d'excédents sur les marchés européens ont provoqué progressivement une forte augmentation des dépenses budgétaires qui ont obligé à réformer la PAC d'origine. La réforme de 1992 s'est caractérisée par une réduction des prix d'intervention (cf. ce terme) des céréales, des oléoprotéagineux et de la viande bovine pour se rapprocher des prix du marché mondial, avec instauration d'aides directes compensatrices à l'hectare ou par tête d'animal et de jachères obligatoires (cf. ce terme). L'Agenda 2000 a accentué ces dispositions : poursuite de la baisse des prix d'intervention entre 2000 et 2006 (viande bovine, céréales, produits laitiers), augmentation ou création d'aides directes pour compenser cette baisse, alignement progressif des aides aux oléagineux sur les aides aux céréales, possibilité de modulation de certaines aides, attention accrue portée au développement rural.

En 2003 est institué un découplage partiel des aides à la production, mis en œuvre en France en 2006, avec la création de droits à paiement unique (DPU). Ceux-ci sont calculés pour chaque exploitation sur une base historique des aides reçues en moyenne sur la période 2000-2002 et activés annuellement. Il existe 3 types de DPU : les DPU normaux, les DPU jachères (supprimés en 2009) et les DPU spéciaux (réservés aux éleveurs sans ou avec très peu de terre). Le bilan de santé de la PAC de 2008, appliqué en 2010, généralise le découplage des aides.

Depuis 2000, le budget de la PAC distingue deux types d'actions ou « piliers » : le premier pilier finance les mesures liées à la production (soutien des marchés, DPU) ; le second pilier finance les mesures des programmes de développement rural (cf. ce terme).

**PBC/PB** : prime à la brebis (et à la chèvre).

**PBS** : production brute standard. Elle décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations » ou « grandes exploitations ». La PBS2007 s'est effectuée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La contribution de chaque surface agricole ou cheptel à la BPS permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation. La notion de PBS, élaborée en phase avec le recensement agricole 2010, n'apparaît que dans les pages utilisant les résultats du recensement agricole 2010. Les coefficients de PBS ne constituent pas des résultats

économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation. La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires. Pour la facilité de l'interprétation la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles. Cf. « Otex », « MBS ».

**PCO** : prime compensatrice ovine.

**PCS** : nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles utilisées par l'Insee depuis le recensement de la population de 1982.

**pêche** : on distingue deux grands types de pêche professionnelle :

- 1° la pêche maritime, pratiquée en mer ou en estuaire. Selon la transformation réalisée à bord des navires, on distingue ensuite pêche fraîche et pêche congelée (ou transformée) ;
- 2° la pêche continentale, pratiquée en eau douce (étang, rivière), peu développée en France. Cf. « production des pêches maritimes ».

**Peco** : pays d'Europe centrale et orientale. Cf. rubrique « clés de lecture ».

**PHAE** : prime herbagère agro-environnementale.

**PIB** : produit intérieur brut. Cette notion de comptabilité nationale permet de mesurer de manière synthétique l'activité productrice réalisée dans l'économie nationale. Le PIB correspond à la somme de la valeur des biens et services disponibles pour les emplois finals sur le territoire économique (consommation finale, FBCF et variation des stocks) et du solde des échanges extérieurs (exportations moins importations de biens et services). Le PIB est aussi égal à la somme des valeurs ajoutées des branches, majorée des impôts et de la TVA grevant les produits, et nette des subventions sur les produits.

**pisciculture** : élevage de poissons. On distingue pisciculture marine et continentale. Parfois, par extension, la pisciculture désigne également l'élevage de crustacés. Cf. « aquaculture ».

**pluriactif** : dès que l'activité d'une personne sur l'exploitation est associée à un travail non agricole, à titre principal ou secondaire, cette personne est dite pluriactive.

**PMBE** : plan de modernisation des bâtiments d'élevage. Cf. « programme de développement durable ».

**PME**: petites et moyennes entreprises.

**PMI**: petites et moyennes industries.

**PMSEE**: prime au maintien d'un système d'élevage extensif, dite aussi prime à l'herbe.

**PMTVA**: prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes.

**population active**: ensemble de personnes déclarant exercer ou rechercher une activité professionnelle à une date donnée dans les différents secteurs d'activité économique.

**population active agricole**:

1° au sens du SSP: toutes les personnes qui travaillent, à temps plein ou partiel, sur une exploitation agricole. La population permanente comprend les chefs d'exploitation et les coexploitants des exploitations en société (réputés fournir au moins un travail de gestion), les aides familiaux (membres de la famille des chefs d'exploitation) et les salariés permanents (non-membres de la famille des chefs d'exploitation, qui effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée). La population non permanente comprend les salariés saisonniers ou occasionnels.

2° au sens de l'Insee: toutes les personnes qui déclarent exercer une profession principale agricole, c'est-à-dire exploitant, aide familial ou salarié. La population active occupée n'inclut pas les personnes à la recherche d'un emploi.

Les notions du SSP et de l'Insee ne se recouvrent pas exactement.

**population des ménages agricoles (définition Insee)**: population qui partage le logement d'un exploitant agricole, d'un salarié agricole ou d'un retraité de l'agriculture. Cette définition ne correspond pas à celle des ménages agricoles de la comptabilité nationale.

**population rurale**: elle est définie par opposition à la population urbaine. À l'occasion de chaque recensement de la population, l'Insee détermine le contour des agglomérations urbaines. L'agglomération urbaine (unité urbaine) est un ensemble de communes liées par la continuité de l'habitat, sur lesquelles s'étend une agglomération d'habitations (aucune n'est séparée de la plus proche par plus de 200 mètres) abritant 2 000 habitants ou plus. Les communes concernées sont dites urbaines. Les autres communes sont dites rurales, leur population constituant la population rurale.

**porc charcutier classe E**: le porc charcutier classe E a un poids de 60 à moins de 120 kg; il

correspond à la qualité de carcasse de référence utilisée pour le calcul du prix communautaire de marché de porc abattu.

**Pos**: plan d'occupation des sols.

**prélèvements privés (Rica)**: solde des prélèvements sur le résultat de l'exploitation et des apports au financement de l'exploitation, effectués par l'exploitant au cours de l'exercice.

**prix constants**: désigne, en comptabilité nationale, l'évaluation des opérations sur biens et services en utilisant les prix d'une année de base fixe (par exemple, les prix de l'année 1990) ou de l'année précédente. La mesure à prix constants permet d'évaluer les variations du volume des opérations sur biens et services.

**prix courants**: désigne, en comptabilité nationale, l'évaluation des opérations sur biens et services (production, consommation intermédiaire, formation brute de capital fixe, consommation finale...) en utilisant les prix de la période considérée.

**prix de base**: montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits. Le prix de base exclut les frais de transport facturés séparément.

**prix d'intervention**: aussi appelé « prix de soutien » ou « prix plancher », il s'agit d'un prix minimum garanti pour un produit donné. Si les prix de marché tombent sous ce seuil, les pouvoirs publics rachètent la production au prix d'intervention.

**prix du porc classe E**: moyennes mensuelles des cotations hebdomadaires régionales du porc charcutier dont le taux de viande maigre est de 55 % et plus. Cf. « Porc charcutier classe E ».

**prix réel**: utile pour examiner les évolutions de prix en « gommant » l'effet de l'inflation, le prix réel ou « déflaté » se calcule en faisant le rapport entre le prix courant et un indice général de prix (par exemple le prix du PIB).

**production**: dans les comptes de l'agriculture, cette notion représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

**production de l'exercice (Rica)**: agrégation de la production vendue, des variations de stocks, de la production immobilisée, de la production

autoconsommée et des produits divers provenant d'activités secondaires non séparables, diminuée des achats d'animaux. La production de l'exercice n'inclut pas les subventions.

**production des pêches maritimes :** les captures sont les quantités de poissons, crustacés, mollusques et algues pêchées par les navires et conservées à bord. Elles sont exprimées en poids vif. Certains navires stockent leurs captures en l'état, d'autres transforment à bord les produits pêchés (éviscération ou congélation par exemple). Lorsqu'ils reviennent au port, les navires débarquent leur cargaison. Les quantités mises à terre sont appelées débarquements. Les débarquements sont exprimés en poids présenté ou en équivalent poids vif. La plus grande partie des débarquements est vendue (soit à la criée, soit de gré à gré à des mareyeurs, des restaurateurs, des transformateurs...). Ces ventes sont exprimées en poids présenté, en équivalent poids vif ou en euros. Une partie des débarquements peut être retirée du marché (pour être détruite ou transformée en farine, par exemple), notamment en cas de chute des prix : ce sont les retraits. La production des pêches maritimes dont il est question dans GraphAgri correspond aux captures (quantités) et aux ventes (valeurs).

La production française des pêches maritimes est la production de pêche des navires sous pavillon français.

**production indigène brute (PIB) :** la production indigène brute d'animaux vivants du pays est obtenue par calcul à partir des abattages augmentés des exportations et diminués des importations totales d'animaux vivants. Elle s'exprime en têtes ou en tonnes-équivalent-carcasse. Elle diffère de la PIC (production indigène contrôlée) par un redressement appliqué aux abattages contrôlés pour tenir compte de l'ensemble des animaux abattus y compris hors abattoirs (abattages à la ferme pour autoconsommation, ventes directes...). Elle s'oppose à la « production nette » de viande qui correspond en fait aux abattages et peut donc inclure des animaux non « indigènes » importés vivants pour être abattus.

**produit brut :** somme de la production de l'exercice (nette des achats d'animaux), des subventions d'exploitation, des indemnités d'assurance, des remboursements forfaitaires de TVA, des rabais remises et ristournes obtenus, des autres produits de gestion courante, des produits financiers et des transferts de charges.

**produits de substitution aux céréales :** déchets de l'industrie agroalimentaire ou produits amylicés, parmi lesquels on trouve le manioc et le

corn gluten feed, qui entrent dans la composition des aliments du bétail.

**produit phytopharmaceutique :** produit commercial livré à l'utilisateur et constitué de une ou plusieurs substances actives.

**profitabilité :** rapport du résultat net comptable sur le chiffre d'affaires.

**programme de développement rural :** il s'agit de la déclinaison nationale des règlements de développement rural (RDR) qui constituent la politique européenne de développement rural dite « deuxième pilier » de la politique agricole commune. Celle-ci vise à accompagner les mutations de l'espace rural et de l'agriculture. À ce jour deux périodes de programmation se sont succédées en France. La première, de 2000 à 2006, a vu la réalisation du plan de développement rural national (PDRN) dans lequel les mesures agroenvironnementales et de modernisation de l'agriculture occupaient une place importante. Pour la seconde période, allant de 2007 à 2013, le choix a été fait d'un programme de développement hexagonal (PDRH) et de programmes spécifiques à la Corse et à chacun des départements d'outre-mer. Ils sont financés par un nouvel outil, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Malgré un renforcement des préoccupations rurales au sens large, les bénéficiaires principaux en restent les exploitations agricoles au travers des principales mesures suivantes : l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), les aides à l'installation, le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), le plan végétal pour l'environnement (PVE), les mesures agroenvironnementales (MAE), dont la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) et la conversion à l'agriculture biologique (CAB). La nouvelle programmation a été l'occasion de réviser ces MAE et de créer un dispositif déconcentré pour leur mise en œuvre territorialisée.

**PSBM :** prime spéciale aux bovins mâles.

**puits de carbone :** les puits sont des processus, des activités ou des mécanismes, naturels ou artificiels, qui éliminent de l'atmosphère un gaz à effet de serre, un aérosol ou un précurseur de gaz à effet de serre.

**PVE :** plan végétal environnement. Cf. « programme de développement durable ».

**QMG :** quantité maximale garantie.

**RA :** cf. « recensement agricole ».

**Ramsar :** convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement



comme habitats des oiseaux d'eau (du nom de la ville d'Iran où cette convention a été signée).

**RCAI**: cf. « résultat courant avant impôts (source: Rica) ».

**recensement agricole**: les derniers recensements agricoles ont été réalisés en 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010. Certaines pages de ce GraphAgri 2011 ont pu être actualisées avec les données issues du recensement 2010, d'autres ont dû être reportées à l'identique de celles de GraphAgri 2010. Pour ces dernières, afin de présenter des évolutions significatives entre le recensement 2000 et une enquête « structure des exploitations » ultérieure, on présente souvent les données du recensement 2000 recalculées sur l'échantillon de l'enquête « structure des exploitations » en question. Ces données recalculées sur échantillon peuvent différer légèrement de celles du recensement exhaustif.

**recensement de la population**: les derniers recensements exhaustifs de la population ont été réalisés en 1975, 1982, 1990 et 1999. Depuis janvier 2004, une nouvelle méthode a été mise en place. Le recensement de la population résidant en France fait l'objet d'enquêtes annuelles. Pour plus de précisions, se reporter au site : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**restitution à l'exportation**: subvention à l'exportation visant à favoriser la vente de produits agricoles communautaires sur le marché mondial.

**résultat agricole**: ce terme désigne la valeur ajoutée nette au coût des facteurs de la branche agricole, c'est-à-dire la somme des revenus du capital et du travail dégagés par l'activité agricole.

**résultat courant avant impôts (Rica)**: solde intermédiaire de gestion standardisé, calculé pour l'essentiel ainsi : production de l'exercice + subventions d'exploitation - charges d'exploitation (y compris amortissements) - charges financières nettes. Dans le cadre des présentations des résultats du Rica, les différents types de charge : consommations intermédiaires (charge d'approvisionnement, charge de services divers) et les autres charges courantes (impôts et taxes, charges de personnel, loyers et fermages, dotations aux amortissements, charges financières) peuvent être regroupées dans des sous rubriques à contour variable.

**résultat net comptable (Esane)**: il mesure les ressources nettes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice : bénéfice ou perte. Il correspond,

au sens comptable, à la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Il se calcule ainsi : résultat net comptable = résultat courant avant impôt + résultat exceptionnel - impôt sur les bénéfices - participation des salariés aux fruits de l'expansion.

**revenu net d'entreprise agricole**: ce terme désigne le solde final du compte de l'agriculture, soit le résultat agricole diminué des charges salariales, financières et foncières.

**Rica**: Réseau d'information comptable agricole. Le Rica recueille des informations comptables et techniques auprès d'un échantillon de 7 470 exploitations pour la France métropolitaine, représentatif de l'agriculture réputée professionnelle (c'est-à-dire d'une taille économique supérieure ou égale à l'équivalent de 12 hectares de blé et occupant au moins 0,75 UTA). Les 326 000 exploitations représentées dans cet échantillon en 2009 couvrent 95 % du potentiel de production mesuré par la MBS (cf. ce terme) et 92 % de la SAU totale.

**RP**: cf. « recensement de la population ».

**salié des IAA**: ce sont les effectifs salariés comptabilisés au 31 décembre de l'année courante.

**salié permanent non familial (définition SSP)**: personne étrangère à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants, qui effectue un travail agricole régulier tout au long de l'année, à temps plein ou partiel.

**SAA**: statistique agricole annuelle (cf. ce terme).

**SAU**: superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

**SCEA**: société civile d'exploitation agricole, régie par les dispositions du code civil et ayant pour objet d'exercer une activité agricole. La responsabilité financière des associés n'est pas limitée.

**scierie**: cette sous-classe de la Naf rev.2. (cf. ce terme) comprend le sciage, le rabotage et le façonnage du bois. La différence du nombre d'entreprises selon les sources sectorielles (Esane) et branche (enquête de branche) provient essentiellement de la comptabilisation inégale des micro-entreprises.

**secteur d'entreprise**: pour chaque entreprise, on détermine son activité principale exercée (APE) à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs selon les diverses classes de la nomenclature d'activités française (Naf - cf. ce terme). Toutes les entreprises ayant la même



activité principale sont classées dans un ensemble appelé « secteur d'entreprise ». Une entreprise appartient donc en totalité à un secteur d'entreprise et à un seul. Le secteur d'entreprise constitue le cadre d'analyse le mieux adapté pour l'étude des données comptables. En effet, le compte de résultat n'est disponible que pour l'ensemble de l'entreprise.

**SH**: système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. Cette classification douanière internationale, établie par le Conseil de Coopération douanière, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1988. De structure pyramidale, la nomenclature SH du commerce extérieur est constituée de chapitres (niveau SH2 à 2 chiffres), subdivisés en positions (niveau SH4), elles-mêmes éclatées en sous positions (niveau SH6). Sur les 99 chapitres de la nomenclature SH, les 24 premiers sont entièrement consacrés aux échanges agroalimentaires.

**SICA**: société d'intérêt collectif agricole.

**signes de qualité des produits**: on distingue six signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine pour les produits agroalimentaires :

1° l'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit originaire d'une région ou d'un lieu déterminé et dont la qualité ou les caractéristiques découlent de ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir délimité dans lequel interagissent des facteurs naturels, climatiques, physiques, et humains conférant au produit une typicité particulière. Ce dernier fait l'objet d'une procédure d'agrément officielle auprès de l'Inao (Institut national des appellations d'origine). Trois types de produits sont concernés: les vins et eaux-de-vie, les produits laitiers et d'autres produits agroalimentaires tels l'huile ou les olives.

2° le Label Rouge atteste qu'un produit possède un ensemble de caractéristiques établissant un niveau de qualité supérieur le distinguant des produits similaires. La demande de label est déposée à la Commission nationale des labels et certifications de conformité (CNLC).

3° le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Cf. « agriculture biologique ».

4° l'appellation d'origine protégée (AOP) désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration

doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté. Le nom d'une région ou d'un lieu déterminé sert à désigner le produit. L'AOP est la transposition au niveau européen de l'AOC française pour les produits laitiers et agroalimentaires (hors viticulture).

5° régie par le règlement européen, l'indication géographique protégée (IGP) distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété.

6° l'appellation spécialité traditionnelle garantie (STG) est une dénomination européenne qui ne fait pas référence à une origine mais a pour objet de mettre en valeur la composition traditionnelle du produit ou un mode de production traditionnel.

**Sifim**: services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

**Sitadel**: système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux.

**Smic**: salaire minimum interprofessionnel de croissance.

**spot**: cotation au comptant sur le sucre blanc immédiatement livrable.

**SRW**: soft red winter (blé d'hiver nord-américain de qualité boulangère courante).

**statistique agricole annuelle**: opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, productions, effectifs d'animaux). Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles.

**STG**: spécialité traditionnelle garantie. Cf. « signes de qualité des produits ».

**STH**: superficie toujours en herbe.

**stock de carbone**: quantité de carbone présente, à un instant donné, dans les cinq compartiments qui composent l'écosystème forestier: biomasse aérienne, biomasse souterraine, bois mort, litière et sol. Le stock de carbone contenu dans les produits à base de bois (charpentes, menuiseries, meubles, emballages, papier, etc.) n'est pas actuellement comptabilisé.

**substance active**: substance exerçant une action générale ou spécifique sur les organismes nuisibles.

**superficie en production** : la superficie en production comptabilise les surfaces de culture toujours en production par rapport à la campagne précédente et les entrées en production. En particulier, les surfaces de vignes ou de vergers ne sont comptabilisées que lorsqu'il y a production de fruits soit en général une voir plusieurs campagnes après la plantation.

**taux d'auto-apvisionnement** : dans les bilans animaux, rapport entre la production indigène brute et la consommation indigène brute (cf. ces termes), exprimé en pourcentage. Si ce rapport est supérieur à 100 %, il y a un surplus de production, et donc exportations. S'il est inférieur à 100 %, il y a un déficit : des importations sont nécessaires pour couvrir les besoins.

**taux d'endettement** : ratio calculé en rapportant l'ensemble de l'endettement au total de l'actif. Il est exprimé en pourcentage.

**taux d'épargne** : le taux d'épargne représente, pour les ménages, le rapport de leur épargne au revenu disponible de la période. L'épargne étant égale au revenu disponible déduction faite des dépenses de consommation finale, le taux d'épargne mesure ainsi la proportion du revenu susceptible d'être investi en achats de logements, placements financiers, etc.

**taux de valeur ajoutée** : rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires.

**taux de marge** : rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) sur la valeur ajoutée ; il mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservée par les entreprises après versement des coûts salariaux et des impôts liés à la production. Le taux de marge n'est qu'une approximation du profit puisqu'il faut encore y retrancher les amortissements, le paiement des frais financiers sur les emprunts et l'impôt sur les sociétés.

**tec** : tonne-équivalent-carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit : 1 pour une carcasse entière par définition, 0,5 pour un gros bovin vivant, 1,3 pour les morceaux désossés, 1,8 pour les saucissons, par exemple.

**teoc** : tonne-équivalent-œuf-coquille. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des œufs entiers et des produits à base d'œufs sous toutes leurs présentations : œufs entiers sans coquille, blancs seuls, jaunes seuls, séchés ou non, etc. On applique

au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit : 1 pour un œuf entier avec coquille par définition, 1,16 pour un œuf entier liquide sans coquille, 2,5 pour du jaune séché par exemple.

**tep** : tonne-équivalent-pétrole. Unité commune permettant d'additionner les différentes formes d'énergie. Les coefficients de conversion retenus sont ceux de l'Observatoire de l'énergie. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le coefficient de conversion retenu pour l'électricité a été modifié. Les séries présentées dans cet ouvrage ont été entièrement recalculées avec le nouveau coefficient.

**termes réels** : cf. « valeur réelle ».

**terres labourables/terres arables** : les terres labourables comprennent les superficies en céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles, plantes textiles, médicinales et à parfum, pommes de terre, légumes frais et secs de plein champ, cultures fourragères, ainsi que les jachères. Par convention dans les enquêtes du SSP, les terres arables comprennent, en plus des surfaces précédentes, les terres en cultures maraîchères et florales et les jardins familiaux des exploitants.

**Teruti-Lucas** : cette enquête, sur l'utilisation du territoire, réalisée chaque année, permet de suivre l'évolution des différentes catégories d'occupation du sol à partir d'un ensemble de points constituant un échantillon représentatif du territoire. Un premier échantillon permanent (échantillon Teruti) constitué en 1982 a été suivi jusqu'en 1990-1991. Il a été renouvelé en 1990 et 1991 afin de corriger certains biais de représentativité introduits lors du tirage de l'échantillon de 1982. On dispose donc de deux séries historiques continues 1982-1990 et 1992-2004, portant sur 550 000 points, sauf en 2004 où l'échantillon a été réduit à 155 000 points. En 2005, les progrès techniques en matière de numérisation des documents cartographiques et de géoréférencement des points ont incité à redéfinir à nouveau l'échantillon de l'enquête appelée désormais Teruti-Lucas. L'échantillon complet représentatif du territoire comprend en métropole 309 000 points groupés en 31 500 grappes ou segments. L'échantillon est également étendu aux départements d'outre-mer.

**TIC** : technologies de l'information et de la communication.

**TVA** : taxe sur la valeur ajoutée.

**UDE** : cf. « unité de dimension européenne » et « MBS ».

**UE**: Union européenne. Cf. les « clés de lecture ».

**UE à contour évolutif**: cf. les « clés de lecture ».

**UEBL**: le traité d'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) fut signé en 1921 pour une durée de 50 ans. Les relations économiques et monétaires de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg se sont développées dans ce cadre. Entre 1944 et 2002 (introduction de l'euro) le franc belge et le franc luxembourgeois avaient la même parité. Expirant en 1972, la convention initiale a été prolongée de dix ans en 1982 et en 1992. Un nouveau traité est en vigueur depuis 2002.

**UGB**: unité-gros-bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'unité gros bétail alimentation totale (UGBTA) compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés (par exemple, une vache laitière = 1,45 UGBTA, une vache nourrice = 0,9 UGBTA, une truie-mère = 0,45 UGBTA). L'unité gros bétail "alimentation grossière" (UGBAG) les compare selon leur consommation en herbe et fourrage et ne concerne que les herbivores (par exemple, une vache laitière = 1 UGBAG, une vache nourrice = 0,85 UGBAG, une brebis = 0,15 UGBAG).

**UHT**: ultra haute température, pour le lait de longue conservation.

**unité de dimension européenne (UDE)**: unité de mesure de la marge brute standard, définie au niveau européen. Une UDE équivaut à 1,5 hectare de blé. Cf. « MBS ».

**UTA**: unité de travail annuel, mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et Cuma).

**utilisation du territoire**: cf. « Teruti-Lucas ».

**valeur ajoutée**: en comptabilité nationale, elle désigne la valeur créée par chaque unité de production. Au prix de base, elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et celle des consommations intermédiaires. Au coût des facteurs, elle est égale à la valeur ajoutée au prix de base, déduction faite des autres impôts à la production et augmentée des

subventions d'exploitation. La valeur ajoutée peut être brute (avant déduction des amortissements) ou nette (après déduction des amortissements). La valeur ajoutée nette au coût des facteurs s'appelle aussi résultat agricole (cf. ce terme). Au sens de l'enquête annuelle dans les IAA, la valeur ajoutée s'entend au prix du marché. Elle est égale à la différence entre la valeur des biens et des services produits par les entreprises agroalimentaires et celle des consommations intermédiaires, c'est-à-dire des biens et des services utilisés pour la production.

**valeur au prix de base**: la production étant évaluée au prix de base et les consommations intermédiaires au prix d'acquisition, la valeur ajoutée ne contient pas les impôts sur les produits, mais elle inclut les subventions sur les produits; elle est ainsi évaluée au prix de base.

**valeur courante**: désigne, en comptabilité nationale, la valeur des opérations avec l'unité monétaire de la période considérée. Pour les opérations sur biens et services, il s'agit de l'évaluation à prix courants.

**valeur disponible**: c'est un agrégat de postes de l'actif du bilan, regroupant les éléments les plus liquides, c'est-à-dire les valeurs mobilières de placement (actions, obligations, bons du Trésor, etc.) et les disponibilités (sommes disponibles en caisse ou sur des comptes bancaires ou postaux).

**valeur réalisable**: c'est un agrégat de postes de l'actif du bilan, regroupant les créances sur les clients, l'État, les organismes sociaux, etc., et les avances et acomptes versés aux fournisseurs.

**valeur réelle (ou termes réels)**: désigne, en comptabilité nationale, la valeur des opérations avec l'unité monétaire d'une année de base fixe ou de l'année précédente. Elle s'obtient le plus souvent en déflatant les valeurs courantes par un indice général de prix (par exemple, l'indice du prix du PIB). La mesure de la valeur réelle permet d'évaluer les variations du pouvoir d'achat (par rapport au numéraire retenu) de l'opération en cause.

**VDQS**: vins délimités de qualité supérieure.

**VDN**: vins doux naturels; vins de liqueur remplissant certaines conditions particulières.

**vins d'appellation**: cf. « VQPRD ».

**volume**: cf. « prix constants ».

**VQPRD**: vins de qualité produits dans des régions déterminées, dits aussi vins d'appellation. Cette notion communautaire correspond pour la France à l'ensemble des vins AOC et des vins délimités de qualité supérieure (VDQS). Cf. « AOC ».